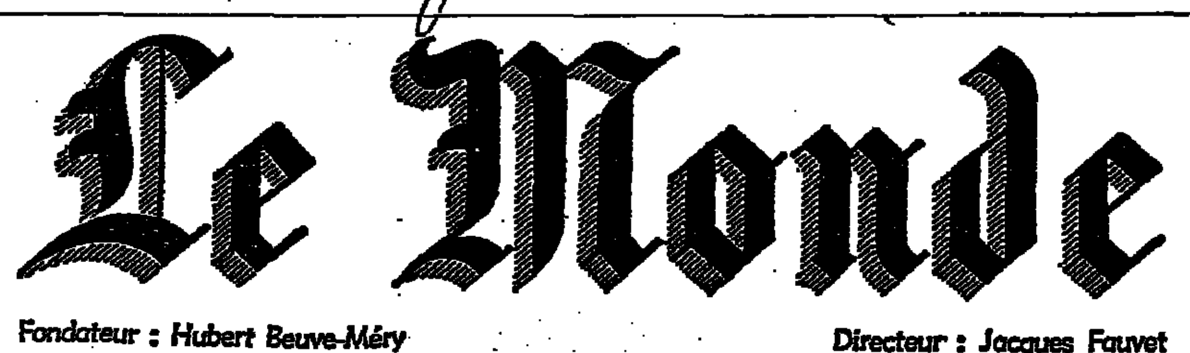
TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 178 — 38 PAGES — JEUDI 20 OCTOBRE 1977

La répression s'aggrave en Afrique du Sud

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,55 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un procès d'opinion à Prague

Les autorités tchécoslovaques ont fait condamner pour un délit d'opinion quatre intellectuels, dont le seul crime était d'avoir fait connaître à l'étranger des textes à l'index dans leur pays. Ce procès s'est déroulé au moment même où les signataires des accords d'Helsinki examinaient à Belgrade l'application d'obligations internationales librement consenties, notamment pour la libre circulation de l'information et des idées.

Personne ne peut croire qu'il y ait là une simple coïncidence. L'ouverture du procès a été retardée à plusieurs reprises depuis le printemps dernier. Sans le feu vert de Moscou, Prague n'aurait pas osé le mener en pleine conférence de Belgrade. Certes, officiellement, les inculpés n'étaient pas jugés pour leur adhésion à la Charte 77, laquelle se bornait à réclamer du gouvernement tchécoslovaque qu'il respecte à l'intérieur du pays les obligations internationales qu'il avait contractées en matière de droits civiques et humains. Mais le rocambolesque acte d'accusation n'a pu tromper personne : il reprenait des formulations dignes de l'ère stalinienne, telles que « liens de conspiration », « subversion contre l'Etat », etc., transformant chaque émigré en un « agent de la C.I.A. » et chaque diplomate en agent de liaison chargé de payer les « traîtres » avec des tablettes de chocolat.

Le dialogue de sourds risque de durer longtemps entre l'Est et l'Ouest. D'un côté, on parlera à chaque protestation occidentale d'ingérences inadmissibles dans les affaires intérieures des Etats souverains. De l'autre, on rappellera que les obligations internationales ne sont pas un vain mot, et que les droits de l'homme doivent être respectés partout. Au-delà des accusations, voire du chantage réciproque au maintien de la détente, l'exemple de ce qui vient de se passer à Prague montre que, un quart de siècle après la mort de Staline, on ne peut plus impunément faire n'importe quoi sans que cela se sache immédiatement. Et qu'aucun Etat ne peut plus compter sur le silence des autres pour emprisonner, mettre aux travaux forcés, bannir de force ou interner dans des prisons psychiatriques, des êtres humains dont le seul crime est d'avoir des opinions différentes de celles du régime en place.

La tentative faite ces jours-ci à Prague s'est terminée peu glorieusement pour ceux qui l'avaient montée. Devant les réactions à la conférence de Belgrade, où l'affaire fut évoquée en premier par le délégué français, et devant le tollé général soulevé dans le monde, le tribunal a dû bâcler le procès.

De toute manière, le lieu avait été mal choisi pour *tester* les réactions occidentales. La Tchécoslovaquie, depuis 1938 et surtout depuis 1968, reste un objet de remords pour les démocraties de l'Ouest qui n'ont pas su l'aider. Tout ce qui s'y passe est scruté, jugé et condamné avec plus de sévérité encore qu'ailleurs.

Le régime de M. Husak cherche en vain à se composer une image de marque convenable en se contentant d'échanges de visites de ministres ou de premiers ministres. Pour regagner le respect international, il faudrait beaucoup plus. Et sans doute un autre régime que celui qui est issu de la « normalisation ». Car les espoirs du « printemps de Prague », écrasés par les chars des pays du pacte de Varsovie, persistent aussi bien parmi les intellectuels que dans la population. Comme l'écrivait, dès 1971, dans sa lettre ouverte aux partis communistes et ouvriers du monde M. Alfred Cerny, l'un des anciens dirigeants du P.C. tchécoslovaque, « le parti de l'avenir n'est pas organisé, n'a pas d'appareil, n'a même pas de nom, mais il y a deux choses qu'on ne saurait lui prendre d'aucune manière : la pensée critique et la force de la solidarité ».

(Lire nos informations page 8.)

Satisfaction mêlée de crainte à Bonn

Les Allemands se félicitent de l'heureuse issue de l'affaire du Boeing, mais s'inquiètent des conséquences du suicide des terroristes

L'Allemagne fédérale a accueilli dans la liesse, mardi après-midi 18 octobre, les otages de retour de Mogadiscio, ainsi que les membres du commando antiterroriste qui les ont libérés.

L'annonce du suicide d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslin et de Jan-Carl Raspe, dans leurs cellules de la prison de Stuttgart-Stammheim, provoque toutefois certaines interrogations en R.F.A. et dans le monde, en particulier sur la façon dont les deux hommes ont pu se procurer un pistolet. Le quotidien du groupe Springer, Die Welt, *se demande notamment si le triple suicide ne vise pas à* « donner le signal d'une nouvelle terreur ».

Le résultat de l'autopsie des trois corps, qui a été pratiquée dans la nuit de mardi à mercredi par deux médecins légistes ouest-allemands et trois étrangers, n'a pas encore été rendu public. Selon Me Heinz Funke, l'un des anciens défenseurs de Baader, ce dernier aurait été tué d'un balle tirée de l'arrière de la tête vers l'avant. L'avocat a déclaré tenir cette précision d'un confrère, qui aurait assisté à l'autopsie.

On est toujours sans nouvelles, à Bonn, de M. Hanns-Martin Schleyer, enlevé le 5 septembre dernier à Cologne et dont le sort inspire les plus vives inquiétudes. Le président Scheel a lancé mardi soir un appel radiotélévisé aux ravisseurs.

De notre correspondant

Bonn. — Andreas Baader et ses compagnons les plus proches sont morts comme ils avaient vécu : en laissant derrière eux une « bombe » à retardement, dont l'effet n'est pas encore mesurable.

Les premières enquêtes à la prison de Stammheim n'ont encore, si l'on en croit les autorités, apporté aucun indice sur la façon dont Baader et Raspe ont pu se procurer des pistolets pour se suicider, alors que, depuis plusieurs semaines déjà, ils étaient en principe soumis à un isolement total. Le ministre de la justice du Bade-Wurtemberg, M. Traugott Bender, a avoué, mardi soir à Stuttgart, sa perplexité.

Le suicide de Gudrun Ensslin, la compagne de Baader, est certes plus explicable. Sa cellule avait été visitée pour la dernière fois par les gardiens lundi à 16 heures. Elle a donc disposé de toute la nuit pour fabriquer une corde avec ses vêtements et se pendre aux barreaux de la fenêtre. De même Irmgard Möller, que les médecins s'efforcent de sauver, n'a disposé que d'un grossier couteau à pain avec lequel elle s'est frappée.

Mais la présence des pistolets dans les cellules de Baader et de Raspe suscite la stupéfaction générale. Les amis et complices des terroristes disparus ne manqueront pas, comme ils l'avaient déjà fait lors du suicide de Ulrike Meinhof, de suggérer que Baader et Raspe ont été assassinés dans leur prison. Mais même la plus extrême méfiance permet difficilement d'imaginer qu'à l'heure où la République fédérale venait de remporter une grande victoire sur le terrorisme, ses représentants aient pu éprouver le besoin de faire disparaître les détenus de Stammheim.

Peut-on imaginer qu'une âme compatissante, à l'intérieur de la prison, ait confié aux deux terroristes l'instrument qui devait leur permettre d'en finir ?

Les revolvers ont été retrouvés dans des cellules qui avaient maintes fois été passées au peigne fin.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

GASPILLAGE

Dans cette drôle de fin de siècle, à quelques centaines de kilomètres de distance, on apprenait le même jour le suicide de Baader, qui avait combattu une société où il considérait la consommation comme un esclavage, et la condamnation à la prison de quatre dissidents tchécoslovaques accusés d'appartenir à la C.I.A. parce qu'ils estimaient que le silence qu'on impose à un peuple est un esclavage.

Certains en concluront que cela signifie qu'en Allemagne fédérale on gaspille la liberté, d'autres diront qu'en Tchécoslovaquie on gaspille le socialisme, d'autres enfin penseront qu'il n'y a pas de socialisme en Allemagne fédérale et pas de liberté en Tchécoslovaquie.

Quant aux générations futures, voyant les choses de plus loin, peut-être liront-elles dans le rapprochement de ces deux événements le signe que, à la fin du XXe siècle, les sociétés industrielles de l'Ouest et celles de l'Est étaient incapables de résoudre la question du gaspillage des existences.

BERNARD CHAPUIS.

Un nouveau fédéralisme au Canada

Ottawa souhaite une révision constitutionnelle approuvée par toutes les provinces y compris le Québec

Le gouvernement canadien proposera prochainement au Parlement fédéral une révision constitutionnelle en vue de donner naissance à un nouveau fédéralisme ayant l'adhésion de tous les Canadiens. Cette importante décision a été annoncée, le mardi 18 octobre, à Ottawa, par la reine Elizabeth d'Angleterre.

Le gouvernement, soucieux de tout faire pour empêcher le Québec de se séparer du reste du pays, proposera sans doute de modifier la loi sur les langues officielles afin de mieux assurer l'égalité de statut. La révision de la Constitution, annoncée périodiquement depuis 1969, répond également aux pressions que les dix provinces, et pas seulement le Québec, exercent sur le gouvernement central pour obtenir plus d'autonomie dans la conduite de leurs affaires.

M. Trudeau a aussi l'intention de prendre des mesures énergiques pour lutter contre la récession économique et les disparités entre les provinces.

De notre correspondant

Montréal. — La nouvelle session du Parlement a été ouverte solennellement à Ottawa par la reine Elizabeth d'Angleterre qui a prononcé elle-même, pour la première fois depuis vingt ans, le discours du *trône*.

Ce discours était très attendu, le Canada étant plongé dans une crise sans précédent depuis l'élection d'un gouvernement indépendantiste dans la province du Québec. D'autre part, les élections législatives fédérales *pourraient, avoir lieu l'année prochaine* et les milieux politiques espéraient trouver dans le discours, rédigé par le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, des indications sur les thèmes qui seront développés pendant la campagne électorale. En fait, la souveraine, qui a, en principe, un droit de regard sur le discours, a annoncé des mesures économiques importantes et le désir du gouvernement canadien de soumettre prochainement au Parlement une révision constitutionnelle.

Une large part de son allocution a été consacrée aux problèmes de l'économie canadienne, qui connaît une grave récession. Dans bien des domaines, le Canada a battu de mauvais records en ce qui concerne le chômage notamment, qui atteint aujourd'hui 8,3 % de la population active au niveau national, avec des disparités régionales considérables.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 7.)

Les critiques du P.C. contre le P.S. se durcissent

La C.G.T. publie une déclaration plus évasive

La polémique antisocialiste du parti communiste a franchi, mardi, un nouveau degré. Au cours d'une conférence de presse présidée par M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, M. Herzog, chef de file des économistes du P.C.F. et membre du comité central, a accusé le parti socialiste de « proposer d'élargir la domination du capital ». L'Humanité *de mercredi 19 octobre publie en première page cette déclaration, que complètent d'autres critiques à propos des votes du P.S. lors du débat budgétaire.*

La C.G.T., qui avait connu de sérieuses tensions internes à la suite de déclarations très favorables à la position du P.C., a, elle, publié mardi un texte qui réaffirme la fidélité de la centrale au programme commun, mais est plus évasif que le précédent sur les points en litige au sein de la gauche.

Jusqu'où ira l'escalade verbale et écrite du P.C.F. contre le parti socialiste ? Après avoir accusé M. Mitterrand et ses amis de reculer par rapport aux engagements de 1972, puis d'avoir « *pris un virage à droite* », voici que le parti communiste, par la voix de M. Herzog, juge le P.S. désireux d'« *élargir la domination du capital* » sur l'économie française. On voit mal en vérité ce qui pourrait justifier cette affirmation. D'actualisation du programme commun en concessions, puis en « *précisions* », le P.S. a accepté la nationalisation à 100 % de deux cent quatre-vingt-quinze sociétés dépendant — ou issues — des neuf groupes industriels inscrits dans le programme de 1972, des banques privées, des grandes assurances et, à terme, de la sidérurgie. Cela représente, *grosso modo*, le passage dans le secteur contrôlé par la collectivité publique d'établissements employant quelque 740 000 salariés (sidérurgie comprise). En quoi cela pourrait-il constituer un « *élargissement de la domination du grand capital* » ?

G. M.

(Lire la suite page 11.)

La bataille nucléaire

L'atome est aujourd'hui l'un des plus grands diviseurs des citoyens dans de nombreux pays industrialisés. Pour réduire la contestation, M. Giscard d'Estaing, on le sait, a annoncé la création d'un conseil d'information sur l'énergie nucléaire, qui devrait être adopté prochainement par le conseil des ministres, et M. Monory rend compte ce mercredi 19 octobre des efforts du gouvernement en matière d'énergie solaire et géothermique.

Cela n'empêchera cependant pas les manifestations de continuer comme à Cruas, en Ardèche, où les écologistes se sont opposés, le 18 octobre, aux travaux préparatoires à la construction d'une centrale entrepris par E.D.F. sans attendre la fin de l'enquête d'utilité publique.

Quant au parti socialiste, il annoncerait officiellement le 19 octobre son choix d'un moratoire nucléaire de dix-huit à vingt-quatre mois. Nous publions une série de trois articles représentant le point de vue de M. Henri Anglès d'Auriac, ancien directeur général technique du groupe Thomson.

I. — PROMÉTHÉE ET LE FEU DÉROBÉ

par HENRI ANGLÈS D'AURIAC

Sur les champs de bataille apparemment nouveaux du nucléaire et de l'écologie, c'est une vieille guerre de religion qui continue ; les armées en présence sont toujours les mêmes, les causes qu'elles défendent n'ont pas changé : d'un côté, « *ceux qui croient au progrès* », les prométhéens ; de l'autre, « *ceux qui n'y croient pas* ». Ecoutons-les, et d'abord les « incroyants ». Que disent-ils ?

« *Nous nous battons pour la SAGESSE... L'humanité a choisi la voie de la PUISSANCE et n'en a tiré que des avantages apparents et ponctuels. Globalement, elle n'est pas plus heureuse qu'autrefois. S'il était légitime que l'homme cultive et aménage la nature, cette « culture » devait constamment être contrôlée par la raison. Nous ne sommes pas contre le progrès, mais contre la progression inconsciente et barbare de Prométhée. Il est grand temps de substituer à cette démarche sans projet et sans interdits celle du civilisé qui sait où il veut aller et comment il ira. Dans la formule des anciens, selon laquelle « on ne commande à la » nature qu'en y obéissant », les apprentis sorciers de la technologie n'ont voulu lire qu'une recette pour l'action. Alors qu'il s'agissait aussi et surtout d'une règle morale indiquant les limites permises de cette action de l'homme sur le monde, limites qui consistent précisément dans le respect de la nature de la Nature, et d'abord de la nature de l'homme. Non, nous n'avons pas le droit de laisser se développer sans conscience (la conscience de l'être « conscient », et non de l'être « consciencieux » ni morale une culture qui ne serait que le fruit d'une histoire instinctive et hasardeuse, indigne de l'être pensant et raisonnable qu'est l'homme.* »

(Lire la suite page 34.)

L'ACTION CULTURELLE EN QUESTION

La création contre l'animation

La discussion du budget de la culture pour 1978 s'ouvre jeudi 20 octobre à l'Assemblée nationale. Ce mercredi, les treize maisons de la culture qui protestent contre l'insuffisance des subventions prévues l'an prochain en leur faveur organisent une journée nationale d'action, marquée par un meeting public au Théâtre national de Chaillot et un rassemblement dans la cour du Palais-Royal. A ce mouvement s'associe le Syndeac (Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle), qui s'inquiète du sort des centres dramatiques nationaux, dont les crédits, en dépit des engagements pris, ne seront que faiblement augmentés (« le Monde » du 14 octobre).

Les maisons de la culture et les centres dramatiques sont les principaux outils de l'action culturelle en province : la stagnation de leurs moyens financiers met en cause l'expérience de la décentralisation menée depuis plus de vingt ans. Au même moment, la capitale, déjà bénéficiaire de plus de la moitié du budget culturel de l'Etat, décide d'accomplir, sous l'impulsion de son maire, M. Jacques Chirac, un effort important (« le Monde » du 15 octobre). Cependant l'intervention de la municipalité dans une ville comme Paris, siège des grandes institutions culturelles de l'Etat, ne peut être que marginale. Tournée principalement vers l'animation, elle ne saurait faire oublier les difficultés persistantes de la création.

(Lire page 19 l'article de THOMAS FERENCZI.)

idées

JEUNESSES

Le point de vue de...

JEAN COURNUT et RAYMOND LEGAY

L'inadaptation des adolescents

Jean Cournut est médecin psychanaliste et Raymond Legay éducateur spécialisé.

REUNISSANT *sous la même rubrique les* « handicapés physiques et mentaux » et les « inadaptés sociaux », tous les *programmes* de politique sociale s'engagent à s'occuper de ceux qui constituent la plus grande part des « *exclus* », dont René Lenoir, en 1974, chiffrait la *proportion : un Français sur dix, soit* plusieurs millions d'individus en France actuellement. Catastrophe humaine et gouffre budgétaire.

Ce problème est tout particulièrement urgent pour les adolescents et *les jeunes adultes dans la mesure* où le chômage, dont ils sont les premières victimes, accélère le risque *d'inadaptation en ajoutant aux* facteurs classiques la perte d'identité sociale qu'entraîne le fait de ne pas trouver sa place dans les circuits de production.

Désigner l'inadaptation, c'est, d'une part, *préciser comment sont repérés* dans le champ social les comportements dits inadaptés, et, d'autre part, tenter de comprendre de quoi ces comportements sont le symptôme. Il convient d'abord de remarquer que le schéma conceptuel du handicap physique, de sa réadaptation, de sa prévention, rend *mal compte* des origines et de la détermination de l'inadaptation sociale. Celle-ci n'est ni *une maladie ni un accident : elle* remplit une fonction sociale ; chaque culture, chaque groupe dénonce et exclut quelques individus, ce qui permet de circonscrire une *normalité*. *Parmi* ces comportements, plusieurs sont bien connus, ce sont les différentes formes de délinquance, l'éventail des troubles dits du caractère et, au maximum, la folie. Récemment, sont apparus des comportements *relativement nouveaux ou rapidement* intensifs, dont le caractère inadapté est plus ambigu. Si l'escalade de la toxicomanie est franchement dangereuse, la prolifération des sectes m y s t i c o-*orientales* témoigne-t-elle d'une inadaptation ou seulement d'une bizarrerie ?

La limite

Il y a aussi les jeunes qui partent vivre en communauté *rurale*, ceux qui font la route, et tous ceux qui p a r t i c i p e n t un peu à tous ces comportements. Sont-ils inadaptés ? Où est la limite ?

La nécessité de marquer à tout prix cette limite nous ferait-elle oublier que ces comportements plus ou *moins inadaptés apparaissent souvent* en continuité avec d'autres caractéristiques de la jeunesse actuelle : désaffection pour la « situation » et la « carrière », désacralisation du travail exploité, irrespect de ce qui fut très longtemps tabous sexuels, dénigrement du service militaire, etc., *et que, d'autre part, ils fonctionnent* en miroir par rapport à nos modes (écologie, hindouisme, etc.) et à nos *tares (alcoolisme, toxicomanies de la* télévision ou du tiercé, fraude fiscale, violence de la course au profit, etc.).

On pourrait se demander s'il existe en fait un comportement plus inadapté que celui qui consiste à rouler en bicyclette dans une société qui est obligée pour vivre de produire et de consommer des automobiles !

A *repérer des seuils d'inadaptation, il faudrait reconnaître* que la différence n'est pas de nature, mais seulement qualitative et quantitative. *Le fou, le délinquant, le « toxico », la* prostituée, expriment sur un mode dramatique, dangereux, désespéré, *excessif, ce que les autres disent* et agissent tout autant. Les comportements sont différents, mais leur valeur *symptomatique* est la *même*. A ces comportements inadaptés, la société répond par l'exclusion des individus et la dilution des problèmes. On met en prison, on place à l'hôpi*tal psychiatrique ou en centre de* réadaptation, on encadre par des techniciens, on crée des lieux spé*cialisés. Par ailleurs, l'étiquetage* catégoriel permet de circonscrire apparemment les phénomènes et de les *renvoyer* chacun sur un ministère ou un secrétariat d'Etat, mais aussi sur la Sécurité sociale, les collectivités locales, les circuits privés, etc. Eventuellement, on i n v e n t e une « *Madame Drogue* ».

Le coût

Ce que l'on ne publie pas, c'est l'addition budgétaire. Les chiffres concernant le coût de l'inadaptation sociale sont très difficiles à colliger et à vérifier, mais toutes les estimations *tendent* vers un chiffre équivalent au dixième du budget de l'Etat.

Ce coût énorme nous interroge directement sur les failles de notre fonctionnement, d'autant que ce qui est dépensé pour une politique de prévention s'avère *dérisoire en face* de ce que coûte un système qui est, en fait, chronicisant, parce que ségrégatif. La *ségrégation perpétue* fatalement l'inadaptation et la rend bientôt irréversible. C'est ainsi que la prison accroît le risque de récidive, les lieux dits de rééducation *pour les caractériels sont des pépinières* de futurs délinquants et psychopathes, les regroupements de toxicomanes sont souvent des échecs thérapeutiques, quant au diagnostic de débilité, pourtant si variable, il équivaut à une carte d'invalidité.

L'ampleur du phénomène et le *grippage des réponses institutionnelles* sont tels que ce qui pourrait être une authentique prévention renvoie *en fait à la trame même de* notre tissu social. Exemple : les *mentalités, la place du petit enfant*, l'école...

Que répond un employeur éventuel *à un jeune demandeur d'emploi*, qui, n'ayant pas de certificat de travail récent, explique qu'il a fait la route, ou qu'il sort de l'hôpital psychiatrique, ou qu'il a vécu en com*munauté ? La même réponse que si* le jeune sort de prison, ou n'est pas français, blanc de métropole... *La prévention de l'inadaptation passe* aussi par les mentalités, et l'on n'a pas tort de dénoncer un certain racisme anti-jeunes...

A un autre niveau, la prévention *de l'inadaptation des adolescents* réside dans la cohérence d'une politique pour la petite enfance. La structuration affective et intellectuelle de l'enfant se joue, on le sait, très tôt, en fonction de ce que sont les parents, leur désir, leur langage et la place qu'ils ont dans les rapports socio-économiques.

C'est ainsi que le développement d'un enfant dépend directement de *questions sociales telles que le travail* féminin, la garde du jeune enfant (1), le statut économique du ménage, etc. Dans la *même perspective*, on sait que si la condition sous-prolétarienne est d'abord socio-économique, elle s'intériorise rapidement, *infléchissant* les capacités d'initiative et d'autonomie de ceux qui la subissent, notamment les enfants (2).

Tel qu'il fonctionne actuellement, *le système scolaire « désadapte »* dès les classes primaires plus de 30 % des enfants, pour lesquels il faut créer des classes de *rattrapage*. Combien de futurs inadaptés fabrique cette ségrégation précoce ?

De façon plus spécifique, la prévention devrait critiquer *très sérieusement la prison, l'hôpital psychiatrique*, mais aussi les lieux dits de « réadaptation ». Il est illusoire *d'espérer réadapter un jeune au* travail et par le travail, dans un établissement spécialisé souvent lointain. Depuis 1958, ont été créés plusieurs milliers d'établissements pour handicapés mentaux et inadaptés sociaux. Certains aujourd'hui maintiennent artificiellement leur taux *d'occupation, en gardant des enfants* qui n'ont rien à y faire.

Au-delà de ces faits, notons que M. Giscard d'Estaing *s'est engagé* à un effort supplémentaire... Or non seulement ces établissements sont incroyablement onéreux (15 milliards de francs uniquement pour le secteur des handicapés mentaux en 1975 ; en rappel : le budget de l'éducation nationale est de 64 mil*liards de francs), mais ils cautionnent et développent* la fixation du trouble et l'installation dans le symp*tôme. Ils perpétuent et accroissent* l'inadaptation qui y devient irréversible et débouchent fatalement quel*ques années plus tard sur une* déviance adulte encore plus grave et bien moins tolérée.

Ce risque, c'est sur place qu'il faut le désamorcer, et c'est sur place que doit s'exercer une prévention *immédiate, par l'ouverture de lieux* d'accueil et de rencontres, dont l'originalité serait précisément de *permettre à un jeune « en crise » de* reprendre l'initiative de son existence et ainsi rester le sujet de sa propre histoire, avant que la marginalité, la drogue, la délinquance ne deviennent pour *lui* un *statut social*.

Préventifs ou, mieux, déjà thérapeutiques, mais dans une structure légère *et peu différenciée, un appartement* dans la cité, une équipe pluridisciplinaire peu nombreuse, des réseaux *non spécialisés de chambres et d'emplois*, permettent un travail d'accueil original.

Un lieu de rencontre, c'est la possibilité pour les jeunes, inadaptés ou pas, de s'associer, y compris au sens juridique du terme, pour organiser leurs circuits de logement, de travail, de loisirs. Les organiser et les gérer pour que leur soit reconnu le droit à la parole, à la responsabi*lité et à la différence*.

(1) *Pour 1,5 million d'enfants de zéro à trois ans, sept cent mille sont les objets... de mode de garde précaire, palliatifs, et souvent improvisés. Cf GRAPE.*

(2) *L'îlot asocial et son école*, Jean Cournut et Sophie Dehaut. Edit. EPI, 1976.

Haro !

SANS bouc émissaire, cette société étouffe. Hier, c'était le zazou. Aujourd'hui, ce sera le punk.

Pour le journaliste collabo, le zazou sautillait, suait ou éructait s u r d e s « rythmes judéo-nègres ». Il fallait le tondre, le mettre au travail. Le punk est nazi, laid, récupéré. Le gauchiste, usé par ses déceptions, et le bourgeois craintif le désignent du même doigt vengeur. Il empêche de penser et de vivre en rond. Alors, haro !

Le punk l'a bien cherché, d'ailleurs. Il a tout pris sur lui, décidé à se faire haïr. C'est réussi.

Il est déjà trop tard pour expliquer que, tout ça, c'est de l'image, rien que de l'image, toujours de l'image. Une image fignolée, rafistolée, une sorte de monstre de Frankenstein spectaculaire bricolé. Et qui dit seulement : ça va mal, réveillez-vous !

Si un punk chipe le chapeau de William Burroughs pendant une conférence à Beaubourg, c'est le scandale. Bientôt on va leur mettre n'importe quoi sur le dos. On ouvrira la chasse aux punks. Faites attention à vos chapeaux !

RAPHAEL SORIN.

La désaffection religieuse

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

QUE l'enquête de *la Vie* : « *Les jeunes croient-ils en Dieu ? L'avenir de Dieu chez les jeunes* » (1), ait paru au moment même où le synode se mettait en route, une telle conjonction dans le temps n'est pas sans intérêt.

D'autant plus que le travail qu'a accompli *la Vie* n'est pas seulement un sondage momentané : *la Vie* a réalisé le même sondage il y a vingt ans, donc avant le concile, avec les mêmes questions, et un même sondage identique il y a dix ans, au lendemain du concile. On peut *donc comparer*.

Responsable de 1966 à 1976 du Secrétariat français pour les non-croyants que l'épiscopat *m'avait fait* fonder, expert depuis 1976 à ce même secrétariat et consulteur au secrétariat romain depuis 1968, j'avoue que, durant toutes ces années, étant *pourtant par nature plutôt résolument* optimiste et réaliste, j'ai été souvent « catastrophé ». Par *les difficultés de cette tâche et de la rencontre* avec des hommes et des femmes qui ont d'autres convictions que la foi chrétienne ? Vous n'y êtes pas du tout : par l'incommensurable capacité des *dirigeants chrétiens à se voiler* la réalité et, par là, à ne pas faire face à un problème de fond : celui de l'incroyance, de la désaffection accélérée par rapport à la foi chrétienne, de ce qui constitue une véritable « désertification ».

***

Les chiffres sont quand même les chiffres ; on ne peut pas se moquer *d'eux, au moins* jusqu'à un certain point ; on ne peut pas les triturer et les manipuler en leur faisant dire le contraire de ce qu'ils disent. Les dirigeants chrétiens seraient donc malhonnêtes ? Loin de moi cette accusation. Ils sont honnêtes, mais ils hésitent inconsciemment, à tom*ber de haut* ; *le vieux triomphalisme* et la vieille volonté d'établir une chrétienté sont toujours là présents, *comme vient encore de le montrer* E. Poulat dans ses deux derniers livres ; ils sont là, inconscients et tenaces, les projets mirobolants anciens. Les dirigeants chrétiens ne sont pas malhonnêtes, ce sont des somnambules.

Car il suffit d'ouvrir les yeux sur *quelques chiffres premiers, inévitables*. De grâce, ne lisons pas les *commentateurs de ces chiffres*, mais les chiffres bruts ; peut-être alors ceux-ci feront-ils un choc salutaire et provoqueront-ils un réveil.

On nous a dit depuis quelques années : il y a un renouveau religieux. *Bien*. Quand on osait être un peu sceptique là-dessus, quand on *osait contester les prétendues prophéties* de Malraux sur le vingt et unième siècle qui sera religieux, en disant *que ce qui s'annonce*, en tout cas, en l'an 2000, ce sera une baisse très forte des croyances et de la pratique chrétienne, c'était comme si on avait mis le diable dans un bénitier. On était dénoncé *comme pessimiste*, assassin de la foi et autres joyeusetés. Or, que dit *la Vie* ? En 1967, 17 % des jeunes de quinze-trente ans déclaraient « ne pas croire en Dieu » ; *ils sont 30 % en 1977*. En 1967, 6 % se déclaraient « sans religion » ; ils sont 17 % en 1977.

On nous a dit *depuis quelques* années : il y a Taizé, Lourdes, des groupes de prière. Et chacun de *s'extasier sur l'hirondelle comme si* elle était le printemps, en oubliant la désertion des églises, spécialement par les jeunes, et celle aussi des séminaires. Devant ces chiffres, un évêque commentateur — il est en ce moment au synode — déclare sans broncher : « *Devant cette nouvelle photographie des jeunes, nous devons nous garder de tout réflexe extrémiste. Un rien peut renverser la situation, car le propre des jeunes est de ne pas s'installer.* » (1)

Je ne suis pas près de croire que la jeunesse est une sorte de girouette qui change de cap à tout vent. Et force est bien de constater que *la jeunesse, en France, depuis* dix ans, a pris une direction nette : l'incroyance, et qu'elle s'installe... *dans l'incroyance, qu'elle s'y précipite* même ; et avec une vitesse uniformément accélérée.

Un autre évêque commentateur parle, plus justement, d' « une profonde mutation culturelle » et invite l'Eglise à accueillir « la nouveauté » ; mais prenez garde, Monseigneur ; *parler ainsi, comme nous l'avons* fait, au secrétariat, en publiant l'enquête « Les jeunes, l'avenir et la foi », *c'est risquer de se faire dénoncer* à Rome comme étant des bradeurs de la foi qui confondent celle-ci avec *la culture* ; *et de subir les foudres* de ceux qui viennent d'envoyer à Rome, par-dessus la tête des évêques français, une supplique contre la catéchèse appliquée en France.

***

Le processus des dénonciations que j'annonçais ici, à la veille du meeting de Mgr Lefebvre à Lille, est d é s o r m a i s bien engagé par les intégristes et aussi, en relais, par *les semi-intégristes. Et pourtant*, la Commission nationale de l'enseignement religieux n'est pas *révolutionnaire* ; elle aurait même plutôt tendance à ne guère tenir compte de l'incroyance *actuelle ou, sur un autre* plan, des nouvelles cultures. L'aire des dénonciations s'étend.

Tant que l'ensemble du peuple chrétien et ses *dirigeants* ne regarderont pas en face cette désaffection des jeunes, en France, *par rapport* non seulement à la pratique religieuse, mais à la foi chrétienne, *tant qu'ils rêveront en vain d'un* éventuel sursaut, la crise s'aggravera, le sens évangélique du « grand large » *s'affadira*, le petit nombre des « aventuriers » évangéliques s'atténuera et sera *marginalisé. Venant de terminer* une histoire des dix années qui ont suivi le concile (décembre 1965-*décembre 1975*). *Je n'ai pas pu ne* pas dire que, dans cette décennie, c'est l'irréalisme et le manque d'au*dace qui ont prédominé*. Le synode verra-t-il un sursaut — car c'est à lui qu'il faut le demander, pas aux jeunes d'abord ? Je n'ai jamais cessé d'espérer, je ne vois pas pourquoi je commencerais aujourd'hui à m'engager dans l'impasse de l'amertume. Mais il ne faut pourtant pas oublier *une certaine géographie de la foi* : au cinquième siècle, l'Afrique du Nord était un pays de foi chrétienne ; *au seizième siècle*, la Chine aurait pu devenir chrétienne. Au vingt et unième siècle, la France pourrait s'effacer de la carte de la foi chrétienne. La foi à venir dépend de l'Esprit-Saint et des chrétiens : de l'imagination des chrétiens, de leur prière, de leur cœur, de leurs mains, de *leur liberté. Pas de leur* inconséquence ni de leur somnambulisme.

(*) Prêtre.

(1) *Le Monde* du 13 octobre.

« Nager jusqu'à la page »

C'EST une drôle d'expérience que d'avoir eu à enseigner le français à des enfants *caractériels*, dans un groupe de pauvres maisons isolées, loin, loin de tout, au milieu d'un paysage violent et pur, du côté de la Drôme. Elisabeth Bing a dû affronter cette situation. Autour d'elle, l'éblouissante beauté d'une nature sauvage. Devant elle, une *classe d'agités et d'amorphes*.

Et je nageai jusqu'à la page (édition Des femmes), c'est le manifeste-lapsus d'un élève. Car *Elisabeth, toute seule* devant ses enfants-problèmes, ses enfants à tics, ses enfants atteints de mu*tisme ou de logorrhée, paniquée* devant leurs regards trop intenses ou trop vides, a tout de suite renoncé à leur enseigner les beautés apolliniennes de l'harmonieuse littérature française. Elle a renoncé à leur proposer le traditionnel exercice qui consiste à pasticher Alphonse Daudet — et la petite chèvre de M. Seguin, « avec sa barbiche de sous-officier », Elisabeth l'a *tout* de suite reléguée au magasin des accessoires. Adieu les catégories du joli, du gentil, du charmant, qui sont celles de l'enfance *comme nous l'aimons*, de l'enfance comme nous la réinventons pour notre plaisir quand nous avons réussi à bien oublier les monstres de notre propre enfance... Ces monstres, Elisabeth a voulu les appeler au jour et les attraper par les cornes, c'est-à-dire par les *mots*.

Au coude à coude avec ses gosses mal commencés, ce bizarre professeur a voulu les aider à provoquer cela qui les rend fous de peur ; tant pis pour l'orthographe et la grammaire — mais qu'ils extirpent de leurs a b y s s e s les bêtes qui les *empêchent* d'être en paix ! Qu'ils les extirpent, non pour les tuer, mais pour les chanter. Adieu Apollon, et vive Dyonisos !

C'e s t là, déjà, qu'Elisabeth montre peut-être le bout de l'oreille : nulle condescendance, chez elle, d'adulte en bonne santé penchée sur des enfants inadaptés. Leur t e r r e u r est aussi la sienne. La créativité thérapeutique, c'est peut-être ce qui va aussi la guérir. Et les voilà partis ensemble, pour une traversée qui pourrait bien être celle de la dernière chance.

On va commencer par écrire n'importe quoi : c'est la meilleure des *méthodes pour familiariser* le stylo, pour désacraliser la blancheur de la page. On va commencer par établir la liste de ce qu'on aime. Nommer, c'est déjà dominer et dompter.

C'est un « atelier d'écriture » qui est né.

Aucun détachement, ici, entre maître et disciples. Le professeur perd à tout instant toutes ses forces. *Et les enfants* assurent une permanente transfusion de sang à celle qui ne cesse de mourir de *faiblesse*, et, *par eux*, de revivre. Rien de plus passionné que cet acharnement de tous à écrire, coûte que coûte.

Ecrire ? Ils sont murés, eux et elle, sur leur malheur individuel — *sur la malchance* qui les a *tous* conduits là. Ils ne peuvent souffler mot de l'anecdote historique qui les a tous (élèves et *professeur*) mutilés. Mais ce qui ne pourrait même se murmurer directement trouve à se proclamer par le mythe.

Le mythe ? Aucun n'est trop vaste pour eux. Alphonse Daudet était très loin : mais pas Homère, pas Sophocle, pas Shakespeare. Ce sont d'étranges « morceaux choisis » qu'ils se font, ces enfants-là, *courant* s'abreuver aux *sources* les plus hautes, les plus profondes, les plus essentielles de l'humain. Branchés *directement* sur le tragique, ils ne trouvent leurs pareils que chez les héros.

Les « œuvres » des e n f a n t s trouvent en elle ce lecteur que nous espérons tous quand nous écrivons : elle c o m p r e n d, elle applaudit, elle salue, elle pousse à *aller plus loin. Elle aime*.

Elle aime, elle est aimée. En cachette, les enfants lui fourrent dans la main, plié en quatre, un « texte » écrit pour elle, dans un moment de solitude. Elle remercie, elle sourit, elle pleure, et il y a de quoi pleurer. Elle les a sauvés, peut-être ? Et ils la sauvent. B r i s é e, la solitude. Les p e t i t s caractériels s'expriment, spontanément, largement, pour celle qui c o n n a î t avec eux la déchirure d'écrire, la douleur de ne pas écrire.

« Il y a des gens qui n'auraient j a m a i s aimé s'ils n'avaient entendu parler de l'amour. » Ainsi les seuls écrivains sont ceux qui ont ré-inventé l'acte d'écrire, ceux pour qui l'écriture est le seul salut.

JOSANE DURANTEAU.

étranger

LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE DU BOEING ET SES RÉPERCUSSIONS

Les messages de félicitation affluent sur le bureau du chancelier Schmidt après la libération des otages du Boeing de la Lufthansa. Tout en exprimant leur soulagement, presque tous les commentateurs approuvent la fermeté dont a fait preuve le gouvernement de Bonn.

● A PARIS, M. Giscard d'Estaing, s'adressant mardi 18 octobre aux journalistes, à sa sortie du Conseil économique, a déclaré que « tout le mérite de la femeté » revenait au chancelier. « Les circonstances comme celles-ci montrent, a-t-il dit, qu'il existe une communauté de destins en Europe », ajoutant qu'à cette occasion on avait « senti la solidarité » des pays de l'Europe occidentale. Mais, a-t-il fait observer, « la décision appartient à un homme seul ». M. Schmidt, dans un télégramme adressé à M. *Giscard d'Estaing, écrit, de son côté* : « Vous-même, cher Valéry, m'avez aidé par vous conseils et vos encouragements, à supporter cette dure épreuve. Je vous en suis de tout cœur reconnaissant. Le souvenir de cette preuve d'amitié en ces heures difficiles sera pour moi un gage de la future coopération entre nous deux et entre nos peuples. »

M. Raymond Barre a envoyé mardi matin 18 octobre à M. Schmidt le message suivant : « Je suis heureux d'apprendre la libération des otages dont nous suivions le sort avec la plus grande anxiété. Permettez-moi de vous dire mon admiration pour la fermeté dont vous avez fait preuve dans l'épreuve redoutable que votre pays et vous-même avez affrontée. Cette fermeté est le seul garant de la sauvegarde des libertés démocratiques. »

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, envisite à Sofia, à l'invitation du gouvernement bulgare, a déclaré, mardi 18 octobre, au micro de R.T.L. : « Comment ne *serait-on pas bouleversé par ce retour aux formes* de la barbarie, par cette sanction collective qu'infligent à des innocents ceux qui s'inspirent de pe ne sais quelle idéologie ou, peut-être, tout simplement de formes nouvelles de terrorisme.

» *Nous, Français, nous n'acceptons pas ces méthodes, nous* les condamnons, et nous disons à ceux qui résistent, que nous sommes de leur côté. »

Le P.S.U., tout en condamnant, dans un communiqué, l'« inconscience tragique » des pirates de l'air, refuse de *s'associer au* « concert d'éloges » qui a suivi la libération des otages, et ajoute qu'« aucun problème n'est réglé » dans les sociétés européennes.

A l'extrême droite, le Front national réclame la formation de « gouvernements *forts* », et le Parti des forces nouvelles déclare que la lutte contre le terrorisme « ne s'accommode pas du laxisme ».

● A LUXEMBOURG, M. Thorn, chef du gouvernement, a déclaré : « Je ne vois pas pourquoi, sous prétexte que le terrorisme est mondial, l'on n'irait pas vers une collaboration institutionnelle des Neuf. » Cette suggestion a été remarquée, notamment à Paris, *et il n'est* pas exclu qu'elle ait des suites.

● A WASHINGTON, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré : « Le président estime que l'Allemagne de l'Ouest a frappé un grand coup en faveur de tous ceux qui, comme nous, sont vulnérables à ce genre de terrorisme. » M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, a dit : « Il n'y a pas de doute que les *Etats-Unis* seraient *prêts* à entreprendre *toute action qui* se révélerait nécessaire contre des pirates, quel que soit notre rôle au Proche-Orient. »

● EN ISRAEL, le premier ministre a télégraphié à M. Schmidt : « Il s'agit d'un sauvetage dont tous les hommes libres se réjouissent. » La presse souligne le parallélisme entre les opérations d'Entebbe et de Mogadiscio, « points-clés sur la route de la lutte contre la terreur ».

● DE TUNIS, dans un télégramme à M. Scheel, le président Bourguiba salue « l'intelligence et la fermeté » du gouvernement ouest-allemand et affirme que « le succès remporté à Mogadiscio est une victoire de la démocratie contre la terreur ».

● A LA CONFERENCE DE BELGRADE, M. Fischer, délégué de l'Allemagne fédérale, après avoir annoncé mardi le dénouement de l'affaire du Boeing et s'être félicité de la « vague de solidarité », a ajouté : « Quelque chose de semblable ou même de pire pourrait arriver demain (...) à n'importe quel autre pays. La société internationale doit donc se défendre énergiquement, car si les terroristes savaient qu'ils ne peuvent trouver de soutien nulle part, ils s'abstiendraient peut-être de telles actions. » *Plusieurs délégués* occidentaux ont immédiatement approuvé le délégué allemand ainsi que le délégué de la Hongrie qui, « convaincu d'exprimer l'opinion de tous », a condamné les actions terroristes.

LE RETOUR DES « REVENANTS »

A Francfort, les rires et les pleurs des retrouvailles

Bonn. — *Le contraste entre les deux réceptions a été frappant : à Cologne, la pompe officielle l'a emporté lors du retour des « héros de Mogadiscio ». A Francfort, en revanche, les rires et les pleurs des retrouvailles entre les otages libérés et leurs familles exhalaient une profonde détresse humaine.*

De notre correspondant

Le pre[illegible] a descendre du Boeing qui [illegible]rit sur la piste de l'aéroport de Wahn, près de Cologne, mardi après-midi, est M. Wischnewski, le ministre d'Etat à la chancellerie, l'homme de confiance de M. Schmidt, qui avait suivi les pirates d'escale en escale, et qui a très largement négocié les conditions de la libération des otages.

A *quelques* pas de la passerelle, le ministre de l'intérieur, M. Malhofer, en veston noir, attend sous le soleil. Il va au-devant de la large silhouette de M. Wischnewski qui, lui aussi, a retrouvé sa *tenue officielle, alors* que, sur les écrans de la télévision, il était apparu à Mogadiscio la chemise ouverte, la cravate arrachée et le visage dégoulinant de sueur.

Les deux hommes s'embrassent tandis que les vingt-huit membres du commando G 9 descendent de l'avion au pas de course pour s'aligner sur la piste. Tous sont en civil et portent les tenues les plus variées : blue-jeans, chemises multicolores, blousons et chandails. Il s'agit pour la plupart d'adolescents au visage rose, avec des cheveux frisés ou des raies bien droites. Leur apparence évoque une chorale d'église plutôt qu'un groupe de combattants formés aux techniques les plus meurtrières.

Le commandant de l'unité victorieuse, le directeur de police Ulrich Wegener, ne se distingue guère de ses troupes. Lui aussi porte un pantalon gris et un blouson de cuir. Le visage est anguleux, la chevelure courte et noire, l'allure décidée.

C'est tout de suite l'heure des *discours et de la rhétorique* : des remerciements « *éternels* » au gouvernement somalien, des « *nous sommes fiers de vous* » à l'adresse des jeunes combattants dont l'allure est si peu martiale, et enfin l'hymne national pour tout le monde. Dans la cohue de la séparation, M. Wischnewski ne parvient pas à cacher quelques larmes derrière ses lunettes noires. Il se reprend très vite : lorsqu'on lui demande comment il a supporté cette épreuve, il réplique avec son assurance coutumière : « *Oh, vous savez, j'ai une bonne santé.* »

Une heure plus tôt, l'autre Boeing, celui qui ramenait les passagers de la Lufthansa, atterrissait à Francfort. Quatre-vingts d'entre eux seulement se trouvaient dans l'appareil, les autres, *trop choqués ou épuisés*, reprenant encore des forces à l'hôpital de Mogadiscio. Ici, on a voulu accentuer l'atmosphère de réjouissances en distribuant des fleurs aux passagers. Leur débarquement toutefois est pénible.

En tête du cortège, l'hôtesse de l'air, blessée au cours de l'opération de commando. La jambe entourée de plâtre, elle est soutenue, lorsqu'elle descend lentement l'escalier, par le copilote de l'appareil. Derrière elle, un employé de la Lufthansa porte un bébé que sa mère, trop faible, n'a plus la force de garder dans ses bras. Une autre, épuisée pourtant, s'accroche à son chien.

Le cortège des « revenants » ne s'écoule qu'avec lenteur. Beaucoup sont drapés dans des couvertures, certains ont les pieds nus. Dans l'enfer où ils ont vécu pendant plus de cent heures, ils ont abandonné leurs vêtements trop chauds. Lorsque le moment de la libération est venu, personne n'a plus rien retrouvé dans l'extrême confusion.

Si des sourires s'éveillent sur les visages, ils se mêlent aux *pleurs. La plupart des rescapés* sont encore visiblement ravagés par l'épreuve. Même à Francfort, après avoir bénéficié de bien des réconforts déjà, une passagère âgée doit être conduite vers une ambulance.

Les autocars bleus de la Lufthansa se dirigent alors vers la cantine de l'aéroport tandis que l'on débarque le cercueil du pilote, Jürgen Schumann, assassiné à Aden sous les yeux de tous les passagers.

« Dans quel œil veux-tu que je tire ? »

Les rescapés parlent de leur aventure, les uns en s'indignant, les autres en sanglotant. Leurs propos parfois contradictoires sont toujours émouvants. Bien connu en tant qu'ancien président de l'équipe de football d'Offenbach, M. Gregorio Canellas, un homme solide et toujours jovial, décrit les terroristes comme des « bêtes ». Pendant cinq ajours, les voyageurs n'ont pu quitter leurs sièges et devaient attendre le bon vouloir de leurs geôliers pour se rendre aux toilettes. « *Nous avions*, dit encore M. Canellas, *les mains liées de telle façon qu'elles sont devenus toutes bleues.* »

Lorsque les terroristes s'en prirent au pilote, ils le contraignirent à s'agenouiller dans la cabine. L'un d'eux le saisit par la chevelure pour lui redresser la tête : « *Dans quel œil veux-tu que je tire ?* », demanda-t-il avant d'appuyer sur la détente. Le corps du malheureux fut laissé sur place pendant des heures.

L'hôtesse de l'air Gabriele Dillman a expliqué les tortures morales auxquelles les voyageurs ont été soumis : « *Sur la première rangée de fauteuils, les terroristes avaient placé leurs explosifs. Puis ils installèrent les enfants sur les fauteuils suivants.* » Un autre rescapé parle des derniers moments, lorsque l'ultimatum des terroristes devait bientôt arriver à expiration : « *On nous a tous ficelés et arrosés d'un liquide puant qui devait être de l'essence. Pour nous, il était clair que la fin approchait...* »

Une heure plus tard, dans le grand salon de l'aérogare, les victimes des pirates prennent enfin part à une « célébration ». Les ministres venus de Bonn, le bourgmestre de Francfort, comprennent cependant que l'heure n'est pas aux grands discours. Ils se contentent de rendre hommage, une fois encore, au malheureux pilote du Boeing sans le concours duquel la libération n'aurait peut-être pas réussi. Bientôt, ceux qui sont arrivés à la dernière étape de leur odyssée quittent l'aéroport pour rejoindre enfin les foyers qu'ils avaient cru ne jamais revoir.

JEAN WETZ.

L'attitude coopérative du président somalien devrait faciliter le rapprochement amorcé entre Mogadiscio et l'Occident

Le gouvernement d'Arabie Saoudite, avec l'encouragement probable de Washington, a joué un rôle décisif dans la préparation de l'opération de sauvetage des otages de Mogadiscio, rapporte le *Financial Times*. Selon le quotidien britannique, le roi Khaled, souverain saoudien, servant d'intermédiaire entre Bonn et Mogadiscio, a usé de son influence auprès des dirigeants somaliens pour obtenir leur entière coopération dans la mise au point de l'action de commando. Comme le montre ci-dessous notre correspondant à Nairobi, la collaboration du président Syaad Barre dans cette affaire devrait accélérer le rapprochement entre Mogadiscio et les capitales occidentales.

D'autre part, l'ambassadeur somalien à Bonn, M. Youssouf Adan Bokan, a assisté mardi 18 octobre, à la « *réunion de victoire* » du cabinet allemand. A cette occasion, M. Bokan a déclaré qu'il était fier qu' « *un petit pays ait pu sauver les vies d'innocents et contribuer ainsi à une meilleure compréhension internationale* ».

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — En offrant une aide indispensable à l'Allemagne fédé*rale pour prendre d'assaut l'avion* détourné de la Lufthansa, les Somaliens ont accumulé un capital appréciable de sympathie en Occident, ainsi que dans une grande partie du tiers-monde. Ce facteur devrait entrer en ligne de compte dans le conflit qui oppose la Somalie à l'Ethiopie à propos de l'Ogaden.

Le président Syaad Barre a non seulement pris la responsabilité d'autoriser l'intervention d'un commando armé étranger sur le territoire somalien, mais il a également pris toutes les dispositions nécessaires au succès de l'opération. Les Somaliens ont, entre autres choses, joué un rôle crucial en assurant la discrétion des préparatifs avant l'assaut du Boeing-737 et en permettant l'octroi de délais supplémentaires accordés par les quatre pirates de l'air. Lundi, ces derniers ont reporté à *trois* reprises *leur décision de* faire sauter l'avion, ce qui a donné le temps au commando antiterroriste d'organiser un assaut nocturne. Entreprise de jour, l'opération aurait pu tourner à la catastrophe.

En se rangeant aux arguments du chancelier Schmidt, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure, lundi 17 octobre, le général Barre a confirmé que le régime de Mogadiscio, dont l'ambition est de refaire l'unité du peuple somali, ne voulait en aucun cas s'associer à des actes de piraterie aérienne, quels qu'en soient les auteurs. Les implications diplomatiques de ce choix sont déjà sensibles.

Ayant entretenu pendant de longues années des relations privilégiées avec l'Union soviétique, laquelle a entraîné et équipé son armée, Mogadiscio s'est rendu compte, cette année, que Moscou avait décidé d'appuyer Addis-Abeba dans le conflit somalo-éthiopien. Menacés d'isolement, les Somaliens ont alors cherché à *se ménager de nouveaux appuis*, notamment dans le monde arabe. Mais le succès de ces initiatives est demeuré, jusqu'à une date récente, assez limité.

A l'exemple des Etats-Unis, les capitales occidentales ont refusé de livrer à Mogadiscio des armes destinées aux « *forces de libération* » qui se battent en Ogaden. Certains pays du Proche-Orient offrent une aide, mais ils le font discètrement et la Ligue arabe a refusé, jusqu'ici, de se prononcer *ouvertement en faveur des Somaliens*. La cause de Mogadiscio demeure assez impopulaire au sein de l'Organisation de l'unité africaine, de nombreux Etats membres s'inquiétant d'un précédent mettant en cause la carte politique actuelle de l'Afrique.

L'attitude du gouvernement de Mogadiscio dans le détournement de l'avion allemand devrait accélérer le réchauffement déjà sensible de ses relations avec l'Ouest. « *Nous n'oublierons jamais* », a d'ailleurs déclaré à ce propos le chancelier Schmidt dans le message de remerciements qu'il a adressé mardi au président Barre.

Le parallèle avec Entebbe

Le parallèle avec le raid israélien sur Entebbe est, d'un autre côté, assez révélateur des réactions africaines. En juillet 1976, le maréchal Idi Amin avait aidé les pirates de l'air, allant même jusqu'à les autoriser à renforcer leurs rangs et à leur offrir un cordon de protection ougandais. Les Israéliens avaient été contraints d'agir seuls sur un terrain hostile. Le président ougandais n'avait même pas réussi — ou songé — à cacher son souci d'exploiter la situation à des fins de publicité personnelle.

Le raid israélien sur Entebbe avait donc été ressenti comme une humiliation en Afrique noire. Non parce que des otages avaient été libérés, ce dont presque tout le monde s'est réjoui, mais parce qu'une *puissance étrangère* prouvait que l'on pouvait encore frapper impunément au cœur de l'Afrique.

Dans l'opération de sauvetage menée mardi sur l'aéroport de Mogadiscio, l'opinion africaine ne peut que louer la sagesse des autorités locales. On ne pourra pas cette fois accuser un régime africain d'options douteuses. La démonstration est d'autant plus importante qu'il s'agit d'un gouvernement socialiste qui s'est, de longue date, prononcé en faveur des Palestiniens. La cause de l'Afrique, *c'est le sentiment général*, ne peut en sortir que grandie, alors que les circonstances du « raid sur Entebbe » avaient plutôt eu l'effet contraire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les deux politiques

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Il y a, en ce moment, en France et dans le monde deux vies publiques, deux pratiques de la politique.

L'une, c'est la politique traditionnelle. MM. Marchais et Mitterrand s'allient, négocient, puis se brouillent et s'affrontent. La gauche s'oppose à la droite qui détient le pouvoir. M. *Chirac* taille des croupières à M. Giscard d'Estaing et à M. Barre. Le président de la République reçoit le maréchal Tito, le premier ministre se rend aux Etats-Unis, puis en Union soviétique. Les communistes se rallient à l'armement *nucléaire*, *les* gaullistes sont hostiles à l'élection du Parlement européen. Et ainsi de suite... Jour après jour, cette poussière de petites querelles et de *grands événements*, de votes et de discours, de rencontres et de traités, constitue la trame de l'histoire des pouvoirs, qui n'est guère l'histoire des peuples.

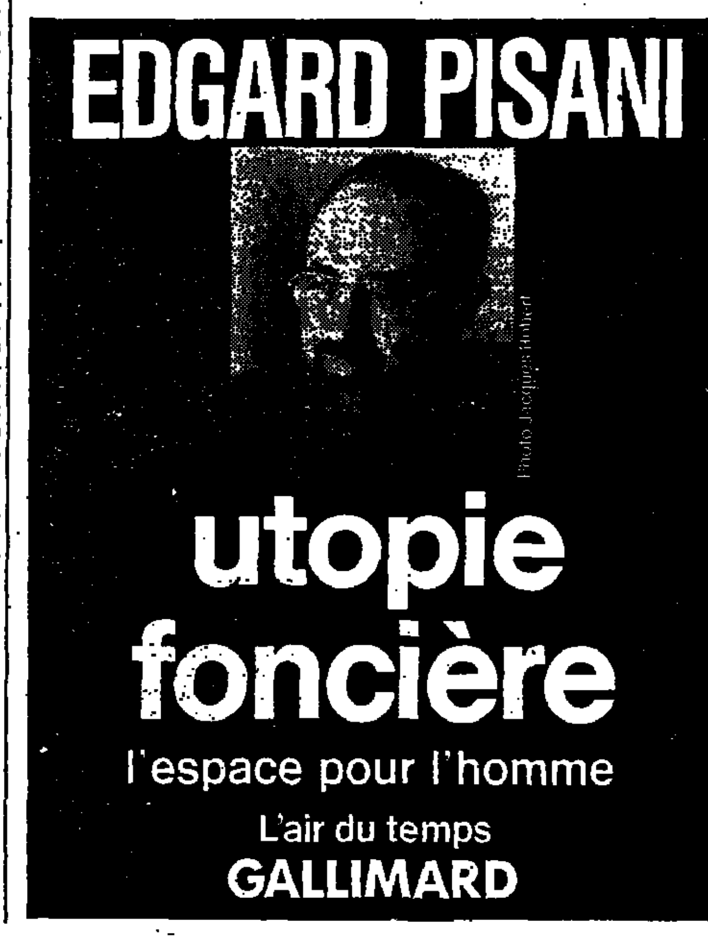
Et puis il y a l'autre politique : celle du terrorisme, des prises d'otages, des révoltes et de la violence. De celle-là, comme de la *première*, nous sommes presque tous les spectateurs. Avec cette différence, toutefois, *et qui change tout*, que nous ne risquons guère de devenir des *auteurs de l'histoire officielle*, de l'histoire des « Grands », tandis que chacun de nous peut à tout moment devenir l'acteur involontaire — voire la victime — du terrorisme et de la violence. Ou du moins que chacun de nous pense *confusément qu'il* pourrait lui, l'homme ou la femme quelconque, se trouver dans *la* banque, le bureau de poste, la *rue*, l'autobus, l'avion où des hommes en armes, terroristes ou révoltés, voire gangsters, car tout se mêle dans un brouillard de sang, tireront dans le tas, prendront au hasard leurs otages.

C'est ce sentiment, bien entendu, cette crainte *diffuse*, qui donnent leur caractère spectaculaire à toutes les agressions, attaques, *prises d'otages* et enlèvements de toutes sortes dont l'actualité est en ce moment si riche et que les médias ressassent jusqu'à l'obsession. *Certes, entre un* président du patronat et *un* simple citoyen sans responsabilité ni prestige, entre un fils de milliardaire et un petit garçon de famille modeste, *on sait bien que le risque* n'est pas égal ; et puis le Japon est loin, l'Allemagne, c'est... l'Allemagne. Mais un employé de banque ou des postes et même le client qui se tient de l'autre côté du guichet, le passager d'un avion ou plus simplement d'un autobus soudain « *détournés* » par *des hommes masqués, un simple* passant *dans* la rue, témoin accidentel d'une fusillade ou de l'interception de quelques tueurs, tous ceux-là sont des hommes comme vous et moi, *des hommes ordinaires*. Et il *n'est* guère de jour où on ne relate que l'un d'eux, notre semblable, *notre* frère, a *payé* de sa vie la malchance de s'être trouvé au mauvais moment à la mauvaise place.

Le terrorisme et la violence éclipsent ainsi de plus en plus, et c'est naturel, la politique classique. Le nom de Baader, hier celui de Carlos, *demain celui de quelque autre terroriste*, sont plus connus que ceux du chancelier allemand, du président de l'Organisation de libération de la Palestine. Et pourtant, le premier, Baader, voulait faire plier M. Schmidt et le second, Carlos, *prétend* combattre au nom de M. Arafat.

Entre les coups de force, les révolutions, les *guérillas* et leur répression en Amérique latine, les émeutes et les affrontements d'Irlande, les combats du Proche-Orient, l'oppression qui règne dans une *foule* de pays avec son corollaire la révolte, et *même, pour rester à nos portes*, le *terrorisme d'outre-Rhin*, l'industrie des enlèvements en Italie, la France apparaît encore relativement favorisée. On y suit et on y commente les péripéties de ces films à suspense avec d'autant *plus* de passion qu'en *général* ils se déroulent chez les autres. Et on peut ensuite s'abandonner avec bonne conscience aux poisons et aux délices des jeux de la politique traditionnelle.

C'est, tout compte fait, *un* signe de santé. Quand nous déplorons les divisions, les affrontements, les discussions qui, chez nous, tiennent tant de place, consolons-nous en *nous disant qu'après tout nous avons* de la chance d'avoir le loisir de consacrer tant de temps et d'énergie à cette *politique-là*, plutôt que de voir notre attention requise par l'autre politique, celle de la violence.



LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE DU BOEING ET SES RÉPERCUSSIONS

Des spécialistes britanniques ont conseillé le commando d'intervention allemand

De notre correspondant

Londres. — Malgré les déclarations du premier ministre, M. Callaghan, mardi 18 octobre, à Bonn, minimisant avec modestie la contribution britannique à l'opération de commando de Mogadiscio, la plupart des journaux anglais évoquent les mérites des grenades spéciales utilisées par l'unité d'intervention allemande. Ces grenades ont été mises au point en Grande-Bretagne. Elles ont déjà été utilisées à titre expérimental par les hommes du SAS (Special air service), spécialisé dans la lutte antiterroriste. Elles aveuglent et assourdissent, par un effet mécanique, l'adversaire, qui est mis ainsi hors d'état de réagir pendant six secondes. Deux membres du SAS avaient été envoyés à Mogadiscio pour conseiller le commando alemand sur l'emploi de ces grenades et, d'une manière générale, pour aider à la mise au point de l'opération.

Dans les milieux officiels, on se félicite que l'opération de Mogadiscio ait resserré les liens, non seulement entre les gouvernements, mais aussi entre les peuples de l'Europe occidentale. En privé, les officiels notent que l'affaire est intervenue à un moment de légère tension dans les relations entre Bonn et Londres. Certains estiment que l'opération de Mogadiscio a contribué, dans une certaine mesure, au succès des entretiens de mardi entre le chancelier Schmidt et M. Callaghan.

Il n'est pas douteux que cette opération a eu un effet positif sur l'opinion britannique, qui continue à nourrir des sentiments anti-allemands. La sympathie et la solidarité à l'égard du gouvernement et du peuple allemands, soumis à cette pénible épreuve, se manifestent dans toutes les conversations. Tandis que les journaux populaires félicitent le chancelier Schmidt d'avoir donné au monde un exemple salutaire et recommandent une action internationale antiterroriste vigoureuse (*« Pendez-les haut et court »*, titre le *Daily Express*), le *Times* analyse, dans son éditorial, les effets diplomatiques de l'opération de Mogadiscio. *« Il est important que l'Allemagne fédérale ne se sente pas mal aimée de ses voisins européens, comme elle a pu le sentir au cours des derniers mois... »* écrit-il.

Le journal évoque les critiques *« mal informées »*, venant pour la plupart de la gauche, qui, selon lui, ont renforcé le réflexe habituel des étrangers, prompts à juger que la démocratie allemande est surtout menacée sur sa droite. Et il conclut : *« L'Allemagne a de fortes traditions, aussi bien à gauche qu'à droite, et les extrémistes de chaque camp ont des caractéristiques communes. Le problème est de les contenir. La tâche sera facilitée si l'Allemagne occidentale se sent intégrée à l'Europe occidentale et reconnue comme un élément précieux, doté d'un système politique qui s'est révélé plus stable, plus adaptable et plus sain qu'on pouvait l'espérer il y a trente ans. Le triomphe de M. Schmidt devrait lui valoir autant de crédit à l'étranger qu'en Allemagne. »*

HENRI PIERRE.

Embarras à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a publié, le mardi 18 octobre, un premier commentaire sur l'échec du détournement de l'avion de la Lufthansa, commentaire repris par la plupart des journaux centraux.

Selon une *méthode* qui tient encore plus à la confusion qu'à l'amalgame, l'agence Tass dénonce, dans la même phrase, *« les forces néo-nazies qui redoublent d'activité en Allemagne occidentale »*, et *« les derniers actes de terrorisme : l'enlèvement du président de l'association ouest-allemande de l'industrie, M. Schleyer, et le détournement de l'avion de la Lufthansa »*.

Ce commentaitre traduit un certain embarras de la part des Soviétiques. Le problème a trois dimensions. Par principe, Moscou condamne les détournements d'avion, et juge avec une extrême sévérité ceux qui s'en rendent coupables sur son territoire ou sur ses appareils. En second lieu, l'opération du commando antiterroriste ouest-allemand s'est déroulée dans un pays qui, malgré les tensions récentes, demeure officiellement un allié de l'Union soviétique. Enfin, c'est la première intervention « militaire » ouest-allemande au-delà des frontières de la R.F.A. depuis la fin de la guerre.

Dans ses commentaires, la presse soviétique, d'ordinaire si prompte à dénoncer les *« dangers du militarisme ouest-allemand »* ne dit mot sur cette dimension internationale de l'affaire. Lors du « raid » des Israéliens, à Entebbe, elle avait condamné cet *« acte de piraterie »*.

Il est vrai qu'Israël avait agi à l'insu du gouvernement de l'Ouganda, autre allié africain de l'Union soviétique, alors que les dirigeants somaliens ont donné leur bénédiction à l'opération ouest-allemande.

Il n'est évidemment pas exclu qu dans les prochains jours, la presse soviétique change d'attitude. Pour l'instant, l'agence Tass se contente de condamner *« les actions provocatrices des divers éléments anarcho-gauchistes qui jouent manifestement le rôle de provocateurs »*, et ajoute : *« Elles ont aggravé à l'extrême la situation en République fédérale ; en attisant l'hystérie, la réacton veut en profiter pour infliger un coup aux forces démocratiques. (...) Les actes de terrorisme, qui font partie d'un large plan visant à créer des conditions propices au déchaînement de la réaction, sont condamnés en R.F.A. et dans d'autres pays d'Europe. »*

Seuls la *Komsomolskaïa Pravda* et *Troud*, journal des syndicats donnent des informations quelque peu détaillées sur le détournement de l'avion, la libération des otages et le suicide des détenus de la prison de Stuttgart-Stammheim.

DANIEL VERNET.

TÉMOIGNAGE
Les conditions de détention à Stammheim

Me Roland Houver est avocat à Strasbourg. Le 27 septembre dernier, il a, devant le tribunal paritaire de la cour d'appel de Hambourg, défendu un de ses confrères allemands, Me Kurt Groenewold, l'un des avocats de la Fraction armée rouge, qui fait l'objet d'une procédure disciplinaire (il est suspendu jusqu'à la décision du tribunal correctionnel qui siégera à partir de janvier 1978). Quelques heures avant la nouvelle de la mort de trois membres de la RAF, nous recevions de Me Houver un témoignage dans lequel il évoque les difficultés de la défense dans l' « affaire Baader », mais aussi les conditions de détention des condamnés de Stammheim et de leurs rapports avec le monde extérieur, qui amènent à s'interroger aujourd'hui sur la manière dont les armes ont pu pénétrer jusque dans les cellules du quartier de haute surveillance :

Cet avocat, ainsi que tous ses collaborateurs sont inculpés *« de soutien à association de malfaiteurs »*, y compris la femme de ménage, qui était, selon le Parquet, le cerveau de la bande (*sic*).

Il faut rappeler que l'origine du conflit avec les défenseurs est dû aux conditions de détention des membres du groupe Baader-Meinhof.

Devant l'impossibilité d'obtenir satisfaction par la voie judiciaire, les détenus ont entrepris une grève de la faim.

Cette action a été soutenue par les avocats.

Ceci a été qualifié par la suite de soutien à association de malfaiteurs.

Comme réponse à la grève de la faim, ultime recours des opprimés, les autorités des différentes prisons ont supprimé toute boisson aux détenus.

Les cellules ont été fouillées, le courrier des avocats censuré, les écoutes téléphoniques ont été mises en place sur les standards des études.

Enfin, les avocats ne pouvaient rendre visite à leur client qu'après une fouille complète, y compris l'inspection rectale.

La visite aux détenus se faisait vêtu d'un peignoir fourni par la prison.

Kurt Groenewold et ses confrères se sont bornés à vouloir faire respecter les dispositions du code de procédure pénale qui fixe les garanties minimales accordées à tout détenu.

Le Parquet fédéral et le ministre de la justice, par ailleurs membre du S.P.D., ont estimé que les détenus, ne reconnaissant pas la Constitution, ne pouvaient se prévaloir des dispositions libérales qu'elle comporte.

Ceci a d'ailleurs été confirmé en substance par la Cour de cassation de Karlsruhe : *« Si les détenus sont dans une telle situation, ils n'ont guère qu'à s'en prendre à eux-mêmes. »*

D'une manière générale, ce qu'a fait Kurt Groenewold, des avocats français l'ont fait également lorsqu'ils défendaient des membres du F.L.N., des membres de l'O.A.S. ou des manifestants.

Kurt Groenewold a tout simplement fait son travail d'avocat : défendre les seuls intérêts de son client avec courage et persévérance, y compris contre les tribunaux et la trop fameuse opinion publique.

Plusieurs associations de pilotes donnent leur accord au mouvement de grève des 25 et 26 octobre

La Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, qui regroupe soixante-quatre associations, a lancé un ordre de grève de quarante-huit heures à partir de mardi 25 octobre, 12 heures G.M.T. Elle veut ainsi, tout en protestant contre la mort du pilote de la Lufthansa, M. Juergen Schumann, appuyer l'appel lancé aux Nations unies pour que s'ouvre à l'Assemblée générale un débat extraordinaire sur la piraterie aérienne.

L'IFALPA a donné à ses membres jusqu'à dimanche pour répondre à son appel, mais, d'ores et déjà, les pilotes britanniques, australiens, suédois, français, espagnols s'y sont déclarés favorables. Une grève mondiale des pilotes avait déjà été déclenchée en juin 1972 par l'IFALPA pour protester contre le manque de mesures efficaces à l'égard de la piraterie aérienne. Elle avait été largement suivie, en Europe notamment.

« L'escalade du terrorisme »

Le président de l'IFALPA, le capitaine Derrey Pearce, avait *estimé lundi que, en « plaçant l'affirmation de leur souveraineté nationale au-dessus du bien-être général, les gouvernements encouragent l'escalade du terrorisme, mettant en danger la vie d'innocents, passagers et équipages »*.

Mardi on apprenait que le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, accordait un caractère prioritaire à l'appel de l'IFALPA. M. Waldheim a rappelé que le problème des prises d'otages figurait déjà à l'ordre du jour de la session en cours de l'Assemblée générale, et il a ajouté que *« cette question devrait être traitée avec la plus grande urgence »*.

Dans un manifeste publié mardi, les pilotes de ligne espagnols considèrent que l'*« absence de sécurité »* dans les aéroports espagnols est *« en partie responsable »* de la tragédie du Boeing-707 de la Luththansa, détourné peu après son décollage de Palma-de-Majorque. Le Syndicat espagnol des pilotes de lignes aériennes (SEPLA) accusent les autorités aéronautiques espagnoles d'avoir ignoré leur *« demandes répétées de mesures de sécurité »*. Ils déplorent que leurs demandes n'aient abouti à ce jour qu'à des *« mesures de sécurité inefficaces ou pratiquement inexistantes »*.

A Tel-Aviv, un membre du comité exécutif de l'Association des pilotes de ligne israéliens, le commandant Baruch Fussman, a déclaré que ses collègues se prononceraient probablement en faveur de la grève. *« Je suis convaincu*, a-t-il déclaré, *que si nous faisons grève, la prochaine fois qu'un pays acceptera de fournir un sanctuaire à des pirates de l'air — comme l'Algérie vient de le faire pour les pirates de l'avion japonais — il sera boycotté. »*

En France, le président de la Fédération française des navigants de l'aviation civile, M. René Camus, a révélé, mardi, que certaines compagnies ont mis au point un système de formation psychologique des équipages en cas de détournement de leur avion. *« Nous sommes, dans certaines compagnies, formés pour entretenir des relations, et même des liens quelquefois affectifs, avec les pirates de l'air qui se trouvent à bord de l'avion »*, a-t-il expliqué à Antenne 2.

D'autre part, le secrétaire d'Etat ouest-allemand aux transports *vient de recommander à la Lufhtansa* de ne pas embarquer de passagers dans les aéroports étrangers où les contrôles ne sont pas considérés comme suffisants, apprend-on à Francfort. Une « liste noire » d'aéroports « peu sûrs » a été établie par les autorités et aurait été transmise à la compagnie.

Les unités spéciales d'intervention en France

Comme plusieurs autres pays étrangers, la France a créé des unités spécialement entraînées pour les prises d'otages à caractère politique ou criminel, les *détournements* d'avions, les interventions en milieu pénitentiaire ou les réductions de forcenés. D'autres missions peuvent être attribuées à ces unités, comme le transfert d'hommes particulièrement dangereux, la protection de très hautes personnalités menacées ou le transport de fonds *importants*.

Les deux unités les plus connues sont la brigade anti-commandos, du ministère de l'intérieur, et les deux groupes d'intervention de la gendarmerie nationale, qui relèvent de l'autorité du ministère de la défense.

Sous les ordres du commissaire principal Robert Broussard, la brigade anti-commandos a été créée en 1972 à la suite du drame sanglant qui endeuilla les Jeux olympiques de Munich. Constituée de policiers volontaires, la brigade anti-commandos dispose de groupes d'intervention à Paris et en province, mais elle peut agir en dehors du territoire national, comme ce fut le cas, par exemple, à titre préventif, lors de la détention par des terroristes japonais de l'ambassadeur de France à La Haye.

Créées en mars 1974, les unités de la gendarmerie nationale sont installées à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) et à Mont-de-Marsan (Landes). Chacun de ces deux groupes — celui de Mont-de-Marsan a reçu une instruction parachutiste — est constitué d'un lieutenant, d'un adjudant et de trois équipes de six gendarmes, soit un effectif total de vingt hommes.

Depuis leur création, les groupes d'intervention de la gendarmerie nationale *ont opéré* une soixantaine de fois en France et à l'extérieur. On se souvient notamment de leur action, en février 1976, à Djibouti et à la frontière somalienne, pour récupérer des enfants de militaires français détenus dans un car par un groupe de quatre terroristes armés.

Pour des opérations de plus grande envergure, tel le raid israélien d'Entebbe, en 1976, la France pourrait mettre en œuvre des unités organiques de professionnels puisées dans les forces armées. C'est ainsi que la 11e division parachutiste dispose de régiments d'infanterie composés d'engagés, à partir desquels — avec l'appui éventuel de la légion étrangère — on peut former, pour la circonstance, des unités *spéciales* d'intervention.

DANS LA PRESSE ALLEMANDE

GENERAL ANZEIGER (indépendant) : ils ont voulu servir une dernière fois.

« Les suicides à Stammheim démontrent l'effet produit par la victoire sur les pirates aériens dans la lutte antiterroriste. Les principaux terroristes, Baader, Raspe et Ensslin, ont abandonné, comme Ulrike Meinhof l'avait fait avant eux. La résignation a dû les submerger, après leurs espérances surfaites durant le week-end, ou, tout au moins, ils ont considéré leur cause comme perdue. Peut-être ont-ils encore voulu rendre un dernier service, en ce qu'ils se sont présentés aux yeux de leurs partisans comme des martyrs. »

FRANKFURTER RUNDSCHAU (gauche libérale) : des défaillances intolérables.

« Ce que nous devons éclaircir aussi vite que possible, c'est la question de savoir comment il a été possible que les terroristes en prison — et cela six semaines après leur isolement total — ont pu entrer en possession d'armes avec lesquelles ils se sont donné la mort. Quand on sait que le système de sécurité est en vigueur à l'intérieur et autour de Stammheim il est impossible de comprendre que cela se soit produit.

» Il est nécessaire que les autorités responsables s'efforcent sérieusement de convoquer une commission internationale, qui devrait avoir tous les moyens d'examiner l'arrière-plan des événements de Stammheim. Car ce qui s'y est produit suggère des défaillances intolérables, qui assombrissent l'image de la République fédérale. »

SUDDEUTSCHE ZEITUNG (centre gauche): un tournant.

« La douleur et l'indignation, à propos des meurtres de Cologne et d'Aden, sont en train d'être relayés par un soulagement notable. Même si, en ce moment, des attentats dus à la folie sont encore possibles de la part de terroristes déséquilibrés par la rage, le mot « enfin » pénètre déjà dans la sensibilité de chaque citoyen Le mot ne décrit pas seulement la joie touchant l'heureuse action libératrice, mais exprime encore plus le sentiment qu'aujourd'hui on atteint un tournant dans la lutte contre le terrorisme, au moins en ce qui concerne la République fédérale, et peut-être l'Europe. »

M. CHIRAC : la démocratie est un régime d'autorité.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, a déclaré, mardi 18 octobre, à Castres : *« Je tiens à rendre hommage au chancelier fédéral allemand, au gouvernement et aux autorités de ce pays, et à leur témoigner mon admiration pour leur manière, à la fois résolue et intelligente, de mener cette si difficile et délicate affaire. »* Il avait noté, auparavant, à Mazamet : *« De nos jours la fermeté n'est pas chose courante. Le laxisme dans lequel certains se complaisent chez nous peut conduire à la décadence, à la dictature même. Or la démocratie est un régime d'autorité. »*

● *L'ambassade d'Allemagne fédérale en France et le bureau parisien de la Lufthansa* ont reçu des centaines d'appels téléphoniques de Français. Tous tenaient à exprimer leur solidarité, et certains proposaient de l'argent pour les familles du pilote assassiné et des éventuelles victimes. D'autres ont offert leur vie en échange de celles des otages. Il s'est même trouvé des volontaires, avant l'intervention du commando ouest-allemand, pour prendre part à une action armée contre les terroristes.

DANS QUELLES CIRCONSTANCES LE PILOTE A-T-IL ÉTÉ TUÉ ?

Avant de tuer le pilote à l'escale d'Aden, devant les passagers, le chef des pirates avait déclaré que celui-ci avait tenté de s'enfuir, ont raconté les otages à leur arrivée à Francfort. Selon certains, le pilote aurait effectivement essayé de quitter l'appareil, puis aurait été arrêté par les autorités sud-yéménites et rendu aux pirates.

Selon une autre version, Jürgen Schumann aurait posé le Boeing sur une piste de terre pour tenter de briser le train d'atterrissage et rendre ainsi un nouveau décollage impossible. Il serait descendu vérifier et aurait déclaré en remontant dans l'appareil qu'il refusait de repartir.

● RECTIFICATIF. — C'est par suite d'une confusion que le P. Kolbe, qui a donné sa vie à Auschwitz pour sauver celle d'un père de famille, a été présenté dans *le Monde* du 19 octobre *comme étant de nationalité allemande*. Il était en réalité polonais.

Dans plusieurs villes européennes
Quelques brèves manifestations de soutien aux terroristes

Quelques courtes manifestations de soutien aux terroristes ouest-allemands ont eu lieu, mardi soir 18 octobre, dans différentes capitales européennes, pour protester contre la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe et contester qu'il s'agisse de suicides.

● A ROME, trois cents jeunes gens ont tenté de pénétrer dans l'ambassade de R.F.A., protégée par les forces de police. Plusieurs coups de feu ont été tirés et des journalistes italiens ont été pris à partie par les manifestants. Un autre défilé a eu lieu à Naples. A Milan, un inconnu déclarant parler au nom des Brigades rouges a téléphoné à l'agence italienne Ansa pour annoncer des représailles contre les Allemands vivant en Italie. Dans la nuit, de nombreux attentats ont été commis contre des établissements commerciaux ouest-allemands.

● A ATHENES, aux cris de *« Schmidt assassin, à la potence »*, une centaine de jeunes anarchistes ont manifesté dans le centre de la ville. Des heurts se sont produits entre les manifestants et la police qui tentait de les disperser. Un certain nombre d'arrestations ont été opérées et des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour protéger les diplomates ouest-allemands résidant dans la capitale grecque.

● A LONDRES, des manifestants ont défilé, mardi soir, à Belgrave Square, devant l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en signe de protestation contre le suicide des trois dirigeants du groupe Baader-Meinhoff, en criant : *« Au meurtre ! »*

● A VIENNE, des accrochages ont eu lieu, mardi après-midi, entre la police et plusieurs jeunes gens qui manifestaient. Selon un porte-parole de la police, deux arrestations ont été opérées au cours de cette « manifestation non autorisée ».

● A PARIS, des cocktails Molotov ainsi que des cartons enflammés ont été jetés sous trois autocars de tourisme allemands en stationnement, mercredi vers 0 heure. Ce sont de jeunes motocyclistes qui, d'après des témoins, ont provoqué ces incendies, rapidement éteints et dont les dégâts sont insignifiants. A Nancy, le centre culturel franco-allemand a également été très légèrement endommagé par un engin incendiaire de fabrication artisanale. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Satisfaction mêlée de crainte

(Suite de la première page.)

Enfin, les deux hommes ne pouvaient plus recevoir de visites. En théorie, les consignes en vigueur ne leur auraient même pas permis d'apprendre l'issue, *pour eux malheureuse*, de l'opération de Mogadiscio. Toutes ces failles dans le système de surveillance fournissent naturellement des arguments aux amis de Baader.

Dix-sept avocats qui défendent des membres du groupe terroriste ont aussitôt adressé un télégramme au ministre fédéral de la justice. Ils rappellent le propos de l'historien Golo Mann, selon lequel on devrait fusiller les terroristes emprisonnés lorsque leurs complices encore en liberté procèdent à un enlèvement ou à une prise d'otages. Les avocats, parmi lesquels se trouvent Mes Axel Azzola (ancien défenseur de Gudrun Ennslin) et Hans-Joachim Welder, qui prit en main les intérêts du terroriste Haag, estiment que la proposition de M. Golo Mann est maintenant *« entrée dans les faits »*. De son côté, Me Otto Shily, qui a toujours eu des liens étroits avec le groupe terroriste, devait tenir ce mercredi à Bonn une conférence de presse. Il a annoncé par avance qu'à son avis, la version selon laquelle Baader, Raspe et Ennslin se seraient suicidés lui paraît « prématurée ».

Les événements de la prison de Stammheim plongent en tout cas les autorités dans un embarras très profond. Aussi font-elles de leur mieux pour dissiper toute suspicion. Les corps des trois terroristes ont été transportés dès mardi après-midi à la clinique universitaire de Tübingen, où l'autopsie devait avoir lieu ce mercredi. Pour faire face aux critiques éventuelles, le ministre de la justice du Bade-Wurtemberg a annoncé que des experts étrangers sont invités à prendre part à l'enquête, et il a souhaité aussi que l'organisation Amnesty International accepte d'envoyer un représentant à Tübingen.

JEAN WETZ.

● *Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek*, a adressé mardi 18 octobre une protestation à la télévision israélienne pour avoir rendu publiques les informations selon lesquelles les Allemands s'apprêtaient à lancer l'opération de Mogadiscio, plusieurs heures avant que celle-ci ne commence.

« LIBÉRATION » : ils voulaient changer de vie à en mourir.

Serge July écrit dans *Libération :*

« Vivants, leur guérilla nous effrayait, morts leurs vies nous bouleversent comme des personnages sortis de la légende du siècle.

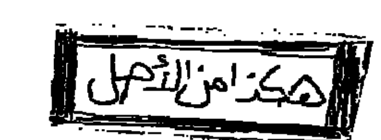
» Ils ressemblent désormais à ces personnages façonnés par les révolutions manquées, dont parfois les idées nous font bondir, ou nous sont devenues tout simplement étrangères, mais qui les assumèrent jusqu'à leurs ultimes conséquences, sans jamais chercher à biaiser avec elles. (...)

» Destins tout à la fois extérieurs à nous, et en même temps totalement fascinants, parce qu'exemplaires d'une manière de rêver l'action révolutionnaire jusqu'à la faire dans le bruit et la fureur, en refusant d'entendre le silence qu'ils traversaient. D'autant plus fascinant dans leur cas que nous les avons croisés, dans les mêmes lieux, dans les mêmes désirs, aux mêmes âges.

» La grande patrie sans frontières de tous les révoltés est peuplée de ces « héros » qui n'ont eu de cesse que de se tromper au prix de leur propre mort et de celles des autres.

» Ils s'appellent Andréas Baader, Charles Tillon, et tant d'autres anonymes mais aussi Alvaro Cunhal. Celui-là, par exemple, a fait au moins autant de mal à la révolution portugaise que la tempête déchaînée par la R.A.F. en Allemagne fédérale ; et pourtant on le rencontre toujours avec émotion : l'origine de ce sentiment se trouve dans cette fidélité existentielle à une idée, payée en années de prison et de tortures.

» Même si, comme le groupe Baader, ils ont parfois poussé l'intolérance jusqu'au crime, il conviendrait de ne pas oublier qu'ils voulaient changer de vie à en mourir. La guérilla urbaine, cette guerre qu'ils ont voulu mener contre le géant étatique, a été en quelque sorte la forme vivante, le désir incarné d'une aventure qui était tout simplement devenue une manière de vivre différemment, avec les bonheurs propres qu'elle engendrait. »



Taiwan

Le gouvernement de Taipeh se fait à l'idée de l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington

De notre envoyé spécial

Taipeh. — La façade de l'ambassade des Etats-Unis, bâtiment de style colonial, aurait besoin d'un bon replâtrage. Comme le note un journaliste américain, c'est un peu le symbole de l'état des relations entre Taiwan et Washington. Bien que l'on souligne à Taiwan que la visite du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, à Pékin, à la fin août n'a pas eu de résultats apparents, on se demande si elle n'a pas constitué un nouveau pas vers l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington ; ce qui porterait un rude coup au régime nationaliste.

Cette inquiétude est ressentie par une partie de la population, et, bien que l'on affirme, au consulat américain, n'avoir pas délivré davantage de visas qu'à l'ordinaire aux mois d'août et de septembre, les demandes d'entrée aux Etats-Unis ont considérablement augmenté. Il a été décidé que pour l'année 1977 le consulat américain délivrera au total 8 400 visas d'immigration et 31 000 pour des séjours limités. En fait, beaucoup de personnes ayant obtenu ce dernier type de visa essaieront, par un moyen quelconque, de rester aux Etats-Unis : elles reviendront à Taiwan avec un petit citoyen américain dans les bras.

La quête de la nationalité américaine est en majorité le fait des Chinois du continent, dont les familles sont arrivées dans les bagages de Tchiang Kai-chek. *« Ce sont les plus riches, ils sont venus ici nous imposer leurs lois, et ce seront les premiers à fuir le bateau en cas de difficulté »*, nous dit, amer, un Taiwanais de souche. Ses concitoyens constituent la grande majorité de la population (14 sur 16 millions d'habitants) et descendent d'immigrants venus au dix-septième siècle de la province chinoise du Fukien.

Il y a quelques mois, un hebdomadaire *(Nouvelle Génération)* a été saisi avant sa mise en vente parce qu'il publiait la liste des personnalités ayant d'étroites attaches aux Etats-Unis. Nombre de personnages influents ou des membres de leur famille n'ont-ils pas la nationalité américaine ? Ce serait notamment le cas du fils du premier ministre, M. Tchiang Ching-kuo, et des enfants du président de la République, M. Yen Chia-kan. M. Yu Chi-chung, le puissant et richissime directeur du quotidien *China Times*, a un passeport américain. Bien que la réglementation des changes n'autorise que les investissements à l'étranger qui facilitent les approvisionnements en matières premières, il aurait récemment investi 1 million de dollars dans une affaire de construction aux Etats-Unis, tandis que de riches Chinois de Taiwan auraient acquis une centaine de motels en Californie...

Optimisme des milieux d'affaires

Ces opérations financières de personnes qui prévoient l'avenir sont cependant encore peu nombreuses et ne semblent guère avoir de conséquences tangibles sur l'économie. Les marchés financiers et boursiers continuent à avoir des activités soutenues. D'ailleurs, dans les milieux d'affaires, qu'ils soient taiwanais ou étrangers, c'est l'optimisme qui prévaut. Pour les businessmen américains, *« il faut dédramatiser la situation. Quelle que soit la formule future des relations entre les Etats-Unis et Taiwan, on s'adaptera. »* Récemment, de passage à Taipeh, le président de la Banque d'export-import américaine a d'ailleurs affirmé que celle-ci continuerait à accorder des prêts à l'île, qui présente pour les investisseurs étrangers de nombreux avantages en raison de l'interdiction du droit de grève et des salaires encore peu élevés.

Le gouvernement cherche toujours à galvaniser l'opinion publique. Sur les paquets de cigarettes figurent les exhortations des autorités : *« Restez calme devant l'adversité ! Ne comptez que sur vous-mêmes ! »* Chaque soir, à la télévision, la nouvelle vedette, Fan Yuan-yen, le souriant chef d'escadrille communiste qui s'est réfugié à Taiwan en juillet, selon la version officielle — en réalité il est probable qu'il est arrivé dans l'île deux mois auparavant et que les autorités ne l'ont « sorti » qu'à la veille de la visite de M. Vance à Pékin, — vient parler de tous les maux qui accablent la Chine populaire. Quelques instants plus tard sont transmis les messages du gouvernement annonçant une recrudescence des infiltrations d'espions communistes et promettant 10 000 dollars américains à qui permettrait d'en faire arrêter. Les messages sont complétés par le numéro de téléphone du service des renseignements militaires.

M. Tchiang Ching-kuo a d'autre part lancé une grande campagne en faveur des droits de l'homme... chez le voisin. S'appuyant avant tout sur les récits fleuves du pilote *« qui a choisi la liberté »*, les nationalistes brandissent un doigt justicier en direction du continent. Bien que l'on note un relatif relâchement de l'étau policier qui pèse sur la population, le problème des prisonniers politiques à Taiwan, qui n'a guère attiré l'attention de l'opinion internationale ces dernières années, ne s'en pose pas moins. Les autorités ont fait arrêter des centaines d'opposants, qui, après une parodie de procès, sont toujours en prison sans savoir parfois ce qu'on leur reproche exactement. *« Ne vous faites pas d'illusions »*, nous dit un intellectuel, *« nous sommes libres d'aller ou nous voulons, de nous amuser, mais toujours pas de penser »*. La publication, le 16 août, d'un appel de l'Eglise presbytérienne demandant aux Etats-Unis de ne pas se rapprocher de Pékin mais réclamant en même temps *« l'indépendance et la liberté »* pour Taiwan a été fort mal prise par les autorités : les signataires ont dû passer de longues heures dans les bureaux de la police.

Du côté officiel, on se refuse à envisager l'hypothèse d'une rupture des liens diplomatiques avec les Etats-Unis. *« Nous pensons que les Etats-Unis seront fidèles à leurs engagements vis-à-vis de Taiwan. Par conséquent, toute considération sur les conséquences d'une reconnaissance des communistes par Washington serait pure spéculation »*, nous a-t-on dit au ministère des affaires étrangères. En fait, il serait étonnant que les nationalistes ne cherchent pas en coulisse avec les Américains la *« meilleure formule de compromis dans la pire des hypothèses »*.

Vers un ménage à trois

Du côté américain, à Taipeh, on estime que la visite de *M. Vance en Chine n'a pas été* aussi infructueuse qu'il y paraît. On insiste en particulier sur les rencontres entre hauts fonctionnaires américains et chinois auxquelles elle a donné lieu et qui ont permis de discuter concrètement. La plupart des spécialistes américains des affaires chinoises estiment que Washington a pratiquement accepté les trois conditions mises par les Chinois à la normalisation : rupture des liens diplomatiques avec Taiwan, abrogation du traité de défense mutuel de 1954 et retrait des douze cents soldats américains encore stationnés sur l'île (il y en avait dix mille en 1972). Il semble, d'autre part, que les Etats-Unis aient finalement renoncé à obtenir de la Chine un engagement public de ne pas recourir à la force pour *« libérer »* Taiwan. C'est, en toute hypothèse, sur ces bases que Pékin et Washington négocient les deux questions fondamentales pour les Américains : assurer la sécurité de Taiwan et maintenir une présence économique sur l'île.

La meilleure solution, pensent les Américains, et sans doute aussi les nationalistes aujourd'hui, aurait été celle des deux Chines, comme il y a deux Allemagnes. Cette formule, qui selon certains sinologues américains aurait pu être imposée à Pékin il y a dix ans, mais dont ne voulait à aucun prix Tchiang Kaï-chek, accroché à son rêve de représenter la Chine entière, est devenue aujourd'hui impensable. De son côté, M. Teng Hsiao-ping, commentant devant des journalistes américains la visite à Pékin de M. Vance, a clairement rejeté la formule consistant pour les Etats-Unis à ouvrir une ambassade en Chine et un bureau de liaison à Taiwan, c'est-à-dire à inverser la situation actuelle. *Il y a aussi la solution* japonaise : Tokyo a rompu tout lien officiel avec Taipeh et établi une ambassade à Pékin tout en maintenant des liens économiques étroits avec Taiwan par l'entremise d'une représentation commerciale à caractère privé. Mais cette formule est pour les Américains insuffisante ; c'est donc une troisième voie, intermédiaire entre le bureau de liaison et la formule japonaise, qu'ils cherchent à trouver avec les Chinois, l'essentiel étant que la présence américaine soit la plus officielle possible afin de garantir la sécurité de Taiwan.

En fait, ni du côté américain ni même en privé du côté nationaliste, on ne croit à une attaque de la Chine contre Taiwan. D'une part, une telle opération entacherait gravement le prestige international de la Chine ; d'autre part, et surtout, elle l'affaiblirait pour de longues années. Taiwan est en effet une puissance militaire importante (cinq cent mille hommes, plus de deux millions de réservistes et un armement moderne). Les nationalistes consacrent 48 % de leur budget aux dépenses militaires, construisent des armes légères et des missiles air-air et viennent de se procurer auprès d'Israël des fusées Gabriel (officiellement cet achat est démenti à Taipeh). Enfin, Taiwan serait capable en quelques mois de fabriquer une bombe atomique, si elle ne l'a déjà...

« En cas d'attaque, nous serions peut-être battus, mais les communistes, eux, seraient irrémédiablement affaiblis et donc à la merci de l'U.R.S.S. », nous a dit une personnalité proche du premier ministre.

Un journal local écrivait récemment : *« Il sera sans doute difficile pour Washington d'avoir une femme légitime à Pékin et une concubine à Taiwan. »* C'est pourtant plus ou moins vers cette situation que l'on s'oriente. Comme dans tout ménage à trois, l'équilibre sera précaire et éprouvant pour les nerfs des Taiwanais, qui seront dans une position peu assurée. C'est apparemment ce saut dans l'inconnu et l'*« illégitimité »* — la reconnaissance du régime communiste par les Etats-Unis réduisant à néant le mythe de la Chine nationaliste — que l'on craint à Taipeh, davantage assurément qu'une remise en cause de l'existence même de Taiwan.

PHILIPPE PONS.

Chine

Folklore et internationalisme prolétarien

De notre correspondant

Pékin. — Rien ne plaît autant au public chinois que de voir ses artistes incarner des personnages d'un autre monde ou d'un autre âge. Il a donc fait cette semaine un accueil ravi à l'ensemble de chant et de danse « l'Orient », dont la spécialité est de présenter des spectacles venus d'Afrique, d'Amérique latine ou d'autres pays asiatiques. La troupe, nous dit-on, fut victime des persécutions de la « bande des quatre » *et sa réapparition fait partie du renouveau culturel et artistique consécutif à la chute de Mme Chiang Ching et de ses amis.*

Pourtant le poids du passé — ou des habitudes — se fait encore sentir dans certaines créations, par exemple dans la chorégraphie intitulée Le président Hua nous guide dans notre marche victorieuse, *qui s'achève par une génuflexion de toute la troupe devant les portraits de M. Hua Kuo-feng et de Mao Tse-toung. Une* Danse des miliciennes...

Quel ravissement en revanche de découvrir la grande artiste Ouighoure Aitoula, seule ou accompagnée par un étonnant tambouriniste, dont la danse, empreinte à la fois d'une profonde sensualité et des rigueurs d'une longue tradition, reflète tout l'art d'une des plus vieilles civilisations d'Asie.

Mais le plus surprenant est de voir musiciens et danseurs chinois se lancer dans des numéros inspirés des folklores arabes, africains ou latino-américains. L'illusion pourtant est presque totale lorsque, le corps convenablement noirci et emplumé, ils s'accompagnent au tam-tam pour incarner des bergers éthiopiens ou des guerriers maliens. Le spectacle devient déroutant lorsque apparaissent sombreros, ponchos et longues jupes à volants pour interpréter au son des guitares une série de danses argentines. Cet effort accompli, et avec succès, pour découvrir et faire connaître des modes d'expression artistiques aussi peu chinois que possible, suscite la sympathie, mais sur le programme du spectacle il y a une citation de l'ancien ministre des affaires étrangères Chen Yi qui justifie d'une manière un peu étrange ce genre d'internationalisme. « L'Orient n'est pas une notion de géographie mais de politique. Il évoque la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme. »

Il reste que le spectacle laisse une agréable impression d'ouverture, de décontraction même.

ALAIN JACOB.

ASIE

Indonésie

Cent mille prisonniers politiques sont toujours détenus sans jugement

estime un rapport d'Amnesty International

M. Bambang Supeno est sourd-muet et aveugle. Il est toutefois en prison depuis près de douze ans pour *« communisme »*. Il n'a jamais été jugé et toutes les requêtes pour connaître les charges qui pèsent contre lui sont demeurées sans réponse. Il fait partie des prisonniers politiques encore détenus à la suite de la tentative de coup d'Etat du 30 septembre 1965 et de l'arrivée au pouvoir du général Suharto, et qu'Amnesty International (1) évalue à cent mille dans son dernier rapport.

Certains de ces prisonniers n'avaient qu'une douzaine d'années lors de leur arrestation. En 1965-1966, au moins un demi-million de personnes ont été tuées, rappelle le rapport d'Amnesty International, et 700 000 ont été incarcérées pendant un certain temps. Comment se répartissent les personnes encore détenues pour motif politique ? Les chiffres officiels sont contradictoires. Pour la catégorie A — les prisonniers considérés comme responsables du coup d'Etat — les chiffres ont varié de 5 000 en 1971 à 1 745 en 1976. La catégorie B regroupe ceux contre lesquels aucune preuve ne peut être apportée, mais qui sont toutefois considérés comme dangereux. En 1970 leur nombre était officiellement de 15 000. L'organisme de lutte anticommuniste Kopkamtib les estimait l'an dernier à 29 480. Selon Amnesty, ils sont en réalité environ 55 000. La catégorie C comprend les personnes les moins compromises, y compris celles qui auraient soutenu une tentative d'insurrection communiste... en 1948. Officiellement, elles ont toutes été relâchées, mais Amnesty en estime le nombre à plusieurs dizaines de milliers. Il y a enfin les 3 273 « X » ou *« non classifiés »*, selon le vocabulaire officiel.

« Il est impossible de savoir combien sont les détenus politiques, disait le procureur général en 1971. *Leur nombre est flottant, comme le yen par rapport au dollar ! »*

Un plan de « transmigration »

Seuls les « A » seront jugés : jusqu'à présent, seulement huit cents d'entre eux sont passés devant un tribunal, et aucun n'a été acquitté. Très peu de « B » ont été libérés. Selon l'amiral Sudomo, chef du Kopkamtib, ils seront relâchés. Mais pas n'importe où. En effet, *« étant donné le problème du chômage »*, ils devraient être envoyés dans d'autres parties du pays dans le cadre du plan de « transmigration ». Cela signifie, en réalité, comme pour les quatorze mille habitants du camp de Buru, qu'ils finiront leurs jours à travailler la terre dans l'isolement, pour le compte de l'armée, sans possibilité de sortir, dans des conditions sanitaires et alimentaires déplorables. Beaucoup sont des intellectuels ou des techniciens, comme l'écrivain Pramudia Ananda Toer, qui avait le droit d'écrire, mais pas de posséder crayon et papier !

Les visites sont rares (85 % des prisonniers n'en reçoivent pas), poursuit le rapport d'Amnesty. La correspondance très réduite : deux cartes en trois ans pour Pramudia Ananda Toer. La nourriture, déjà insuffisante, est en partie subtilisée par les gardiens, qui ne donnent qu'un peu de riz, quelques légumes et parfois un bout de poisson sec. Les médicaments doivent être payés. Nombre de détenus sont tuberculeux. Le savon, les vêtements, la literie et le matériel de cuisine sont distribués avec parcimonie. Les mauvais traitements, voire les tortures, continuent. Ainsi, le docteur Djajus, âgé de soixante-trois ans, détenu depuis onze ans, a été torturé en décembre 1975, à Djakarta, où existent plusieurs centres d'interrogatoire discrets : rue Tanah-Abang, rue Gunung-Sahari, ou à Kebayoran-Lama.

Amnesty International ajoute que les prisonniers, qui ignorent encore, dans la plupart des cas, dans quelle catégorie ils figurent, ne savent pas non plus pour combien de temps ils seront encore détenus. Cette incertitude est effrayante, surtout pour ceux qui, condamnés à mort depuis des années, mais toujours pas graciés, attendent toujours avec angoisse le lendemain. *« Nous sommes comme les feuilles sur un arbre, attendant de tomber à terre et de nous y fondre. (...) Aidez-nous au moins à être conduits devant un tribunal, pour que cette incertitude qui nous ronge prenne fin »*, disait un prisonnier à un avocat, lui-même incarcéré pour avoir défendu des détenus politiques.

(1) Amnesty International, qui vient d'obtenir le prix Nobel de la paix, a son siège à Londres : elle dispose aussi d'un bureau à Paris, 20, rue de la Michodière, 75009.

● *A Djakarta*, un porte-parole du ministère de la défense et de la sécurité a qualifié, mercredi 19 octobre, le rapport d'Amnesty international de *« vieille histoire »* et ajouté : *« Le silence est d'or. »* — *(A.F.P.)*

Singapour

● TRENTE-NEUF PERSONNES ONT ETE ARRETEES au cours des quatre derniers mois à Singapour et en Malaisie pour « activités communistes », a-t-on annoncé de source officielle à Singapour samedi 15 octobre. La plupart étaient des ouvriers du bâtiment qui avaient recueilli des fonds, des livres et des médicaments destinés aux maquis du parti communiste de Malaisie. — *(Reuter.)*

Bangladesh

TRENTE-SEPT MILITAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉCENTE TENTATIVE DE PUTSCH ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Dacca *(U.P.I.)*. — Des tribunaux militaires siègent presque tous les jours depuis la récente tentative de coup d'Etat *(le Monde* du 4 octobre). Selon des informations officielles, quatre cent soixante militaires des armées de terre et de l'air avaient été jugés le 17 octobre ; trente-sept avaient été condamnés à mort et exécutés et vingt condamnés à la réclusion à vie.

[Survenu à Bogra, dans le nord du pays, le 30 septembre, et à Dacca, le 2 octobre, le soulèvement de jeunes soldats bangalais voulant renverser le régime du général Ziaur Rahman, a fait deux cent trente victimes. Depuis, le gouvernement a interdit les trois principaux partis politiques.]

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le gouvernement interdit deux journaux et dix-huit organisations hostiles à l'apartheid

De notre correspondante

Johannesburg. — Dans une gigantesque opération menée à Durban, au Cap et à Johannesburg, la police *a procédé, depuis mardi 18 octobre*, à une série d'arrestations de membres ou de responsables de mouvements anti-apartheid ou appartenant à la « Conscience noire ». D'autre part, le journal officiel, qui devait être publié à 11 heures (locales) mercredi matin, annonce que deux journaux, le *World* et le *Week-End World*, ainsi que dix-huit organisations connues pour leurs prises de position contre la politique de « *développement séparé* » ou pour leur adhésion au mouvement de la Conscience noire, sont déclarés hors la loi *(« unlawfull »)*.

Cette mesure d'une ampleur sans précédent équivaut à une interdiction pure et simple. Elle rappelle celles dont furent victimes le parti communiste sud-africain, dans les années 50, puis plus tard l'African National Congress (ANC) et le Pan du Christiana Institute of Southern African Congress (PAC). Les locaux Africa, organisation œcuménique frappée d'interdiction, ont été visités par la police, ce mercredi matin.

Parmi les dix-sept autres organisations interdites, figurent le Soweto Students' Representative Council (S.S.R.C.), association de lycéens et de collégiens de Soweto, qui anime les manifestations étudiantes dans l'immense cité africaine et dont les présidents successifs ont été arrêtés ou ont dû se réfugier à l'étranger, la Black's Parents Association, fondée au lendemain des révoltes de juin 1976 et reconnue par le S.S.R.C. comme « *interlocuteur valable* » ; la Black People's Convention dont le président d'honneur était Steve Biko, mort le mois dernier en détention ; la Black Women's Federation, mouvement de femmes de la conscience noire ; la South African Student's Organisation (SASO) ; la Black Community Programmes (B.C.P.), connue pour ses programmes de formation et d'alphabétisation des adultes (plusieurs de ses membres ont été récemment arrêtés au Transkei et au Natal) ; divers mouvements de jeunesses ; le syndicat des journalistes noirs, une association d'écrivains et le Zimile Trust Fund, dfons créé par Steve Biko pour venir en aide aux familles des prisonniers politiques.

Une vague d'arrestations

Parmi les personnes arrêtées, on trouve, entre autres, M. Motlana, président du Comité des dix (qui réclame l'autonomie de la municipalité de Soweto), MM. Rachidi et Mazibuko, respectivement président et secrétaire général de la B.P.C., M. Matahabathe, membre du Comité des dix et directeur du lycée Morice-Isaatson, le Père Mkatkwa, ancien secrétaire de la conférence des évêques catholiques (ce dernier faisant déjà l'objet d'une mesure de « bannissement »).

La police poursuit, ce mercredi, arrestations et perquisitions, notamment dans le bureau de Me Shu Chettle, avocat de la famille Steve Biko, où elle rechercherait des documents concernant le dirigeant noir mort en prison.

Dès l'annonce de ces mesures, de nombreuses voix se sont élevées pour protester : « *C'est un jour terrible et triste pour l'Afrique du Sud,* » a déclaré le président du Christiana Institue, M. Beyers Naude, qui ne savait pas encore qu'il venait d'être frappé d'une mesure de « bannissement ». *C'est une action choquante qui prouve que le gouvernement agit désespérément pour stopper le courant favorable des changements réels. »*

« Le gouvernement prouve ainsi qu'il n'est pas capable de diriger le pays », s'est exclamé Mme Helen Suzmann, député du Progressive Federal Party (opposition blanche). Le révérend Sam Buti, président du South African Council of Churches, s'est dit « *choqué de voir que le gouvernement ne respecte pas le sentiment des Noirs* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Namibie

Un accord sur le retrait graduel des troupes sud-africaines serait en bonne voie

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Prenant la parole, mardi 18 octobre, devant l'Assemblée générale, à l'ouverture du débat sur la Namibie, le président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, a reproché au régime de Pretoria *« de se livrer à une série de manœuvres politiques et militaires qui montrent qu'il n'a pas renoncé à une solution de type colonial »*.

Le chef de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain a accusé l'Afrique du Sud de vouloir transformer la Namibie en un ensemble de onze Bantoustans et de mettre sur pied, à l'intérieur du territoire, des armées tribales. Il a dénoncé *« la prétention sud-africaine de vouloir s'approprier Valwis-Bay, qui est partie intégrante du territoire namibien »*, et s'est élevé contre l'utilisation du désert de Kahalari, en Namibie, pour des essais nucléaires sud-africains.

Ce discours marque un durcissement tactique à la veille de la négociation décisive qui doit avoir lieu entre M. Nujoma et les « cinq » (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada) après la troisième « navette » effectuée par ces derniers entre la SWAPO et Pretoria. Bien qu'il faille encore régler des questions de détail, il semble que les grandes lignes d'un règlement global suggéré par les cinq Occidentaux sont sur le point d'obtenir l'adhésion des deux parties en présence.

Aux termes de ce projet d'accord, les troupes sud-africaines seraient graduellement retirées de Namibie, ne laissant qu'un contingent de mille à deux mille hommes dans le territoire à la date des élections. Un nombre sensiblement égal de « casques bleus » auraient alors gagné la Namibie et veilleraient au déroulement normal d'une consultation dont la date n'a pas encore été fixée mais qui se déroulerait sans doute durant l'été 1978. La question de Valwis-Bay serait mise entre parenthèses et sera réglée après l'accession de la Namibie à l'indépendance. L'Afrique du Sud remettrait en liberté les membres de la SWAPO qu'elle détient. De son côté, la Tanzanie élargirait discrètement les anciens membres de la SWAPO que l'Organisation a fait incarcérer pour « trahison ».

Les « cinq » soumettront ce projet de règlement avant la fin de la semaine à l'approbation des pays africains dits de « première ligne », puis le feront adopter par le Conseil de sécurité.

LOUIS WIZNITZER.

LA COTE-D'IVOIRE ACHÈTE DES AVIONS MILITAIRES A LA FRANCE

La Côte-d'Ivoire a décidé d'acheter six avions Alpha-Jet, produits par le groupe privé Dassault-Breguet en coopération avec des industriels ouest-allemands. Six autres exemplaires de ce même avion ont été retenus en option par la Côte-d'Ivoire.

Ce pays devient le cinquième client de cet avion, un biréacteur capable de missions d'entraînement et d'appui léger de troupes au sol.

Déjà, la France, la République fédérale d'Allemagne (à raison de deux cents appareils chacune), le Togo (cinq) et la Belgique (trente-trois) ont acquis des Alpha-Jet. Le premier avion de série doit sortir des chaînes de production en décembre prochain, et la Côte-d'Ivoire pourrait commencer à recevoir son premier Alpha-Jet dans dix-huit mois.

La Côte-d'Ivoire a déjà acheté, pour son armée de l'air, des hélicoptère Alouette et Puma à la France.

PROCHE-ORIENT

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Le délégué égyptien a vivement dénoncé la politique d'Israël

De notre correspondant

Belgrade. — La réunion de la conférence de Belgrade a été consacrée mardi 18 octobre à l'audition de quatre pays méditerranéens non européens. M. Demaghlatrous (Algérie) a centré son intervention sur l'édification d'un nouvel ordre économique. Il a invité la conférence à y contribuer, compte tenu du manque de résultats de la conférence de Paris. Il a regretté que la conférence de Belgrade ne soit pas habilitée à discuter de la situation au Proche-Orient...

Le représentant de l'Egypte, M. Mourad Ghaleb, n'en a pas moins prononcé un violent réquisitoire contre Israël et sa *« politique raciste d'agression et d'expansion, de violation des droits de l'homme, d'arrogance et d'intransigeance »*. Israël, a-t-il affirmé, a recours *« à la torture et aux méthodes d'oppression nazies »*, les juifs émigrés en Palestine *« persécutant »* le peuple arabe. M. Ghaleb a estimé qu'Israël se trouve placé devant *« le défi de la paix »*. L'Egypte accepte ce défi et elle ne ménagera pas ses efforts pour arriver à la convocation de la conférence de Genève. Aussi est-il du devoir de la conférence de Belgrade, selon M. Ghaleb, de *« forcer »* Israël à respecter ses obligations internationales, à reconnaître les droits du peuple palestinien à un Etat indépendant, et à évacuer les territoire occupés.

M. Issam Beyhum, délégué du Liban, a condamné lui aussi la politique israélienne à l'égard du peuple palestinien dont la situation constitue *« une honte pour l'humanité »*. Cette politique, a-t-il estimé, est à l'origine du drame libanais.

Le représentant d'Israël, M. Minerbi, n'a mentionné le conflit israélo-arabe que pour rappeler le point de vue de son pays selon lequel ce conflit doit être traité directement entre les parties intéressées. Il a insisté sur le *« très grave problème »* des juifs en U.R.S.S. et dans certains autres pays où ils sont l'objet de mauvais traitements permanents. Il a demandé aux pays représentés à Belgrade d'empêcher les manifestations d'antisémitisme, assurant qu'Israël respecte les droits de tous les hommes et reste fermement attaché aux libertés ofndamentales. M. Minerbi a aussi parlé des nombreux domaines (irrigation, lutte contre la désertification, environnement, agriculture, recherche scientifique, etc.) dans lesquels son pays est prêt à collaborer avec l'Europe.

PAUL YANKOVITCH.

Washington admet « avoir été pleinement informé des objections israéliennes » à toute participation de l'O.L.P. à Genève

Washington *(A.F.P.)*. — Le département d'Etat a révélé mardi 18 octobre, l'existence d'une « minute » des conversations du 4 octobre entre MM. Vance et Dayan à la suite des *« malentendus diplomatiques »* survenus ces jours derniers entre les deux pays à propos d'une éventuelle représentation de l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.) à la prochaine conférence de Genève.

M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, avait déclaré jeudi dernier devant la Knesset que les Etats-Unis étaient d'accord avec Israël pour exclure l'O.L.P. de la conférence. Dès le lendemain, le département d'Etat avait nié l'existence d'un tel accord *(le Monde* daté 16-17 octobre).

M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a cependant reconnu mardi qu'Américains et Israéliens avaient conjointement approuvé le texte d'une « minute » résumant une partie de six heures de discussions. Le porte-parole s'est refusé à dévoiler la teneur de cette « minute ». Il a toutefois mentionné les deux points suivants :

« M. Vance a confirmé lors des entretiens que la position américaine demeurait la même, à savoir que l'inclusion de tout nouveau participant à la conférence de Genève doit être acceptée par toutes les parties présentes lors de la première conférence. (...) Israël a, par conséquent le droit de s'opposer à toute nouvelle participation. A cet égard, nous avons été pleinement informés des objections israéliennes à l'encontre de l'O.L.P. »

Selon M. Carter, les Etats-Unis n'ont pas apporté leur adhésion à la position israélienne à l'égard de l'O.L.P., mais en ont simplement pris note. Le problème de la représentation palestinienne, a ajouté le porte-parole, n'est pas encore résolu et de nouvelles conversations sur ce sujet seront nécessaires avec Israël et les pays arabes. — *(A.F.P.)*

Dans « Information juive »

M. ÉMILE TOUATI : ne craignons pas que Genève ce soit Munich.

M. Emile Touati, membre du Consistoire de Paris et du conseil représentatif des institutions juives de France, écrit notamment dans le journal mensuel *Information juive*, organe de liaison de la section française du Congrès juif mondial.

« Excès d'alarmisme, à la suite de la déclaration commune américano-soviétique. Excès d'optimisme après le « document de travail » israélo-américain (...).

» Alors gardons la tête froide sans laisser croire qu'on peut nous payer de mots. »

» ...*Israël se satisfait à la rigueur* du statu quo. *Donc, ce sont ceux qui veulent changer* ce statu quo *qui doivent être prêts à en payer le prix, soit en déclenchant une guerre aventureuse, soit en acceptant d'établir avec Israël des relations pacifiques, sous forme de liens diplomatiques et économiques, et d'échanges humains et culturels. (...)*

» De son passé biblique, Israël peut apprendre comment vivre avec les super-grands. Ils s'appelaient autrefois Egypte, Assyrie, Babylonie, Perse, Alexandre, Rome. Ils s'appellent maintenant U.S.A. et U.R.S.S. La leçon de cette histoire est la suivante : ne pas affronter directement l'un des super-grands — ne pas s'aliéner totalement à l'un d'eux — ne pas devenir l'enjeu de leurs querelles. Cela fait partie aussi du message des Prophètes. (...) Souhaitons qu'Israël aille finalement à Genève et ne craignons pas que Genève ce soit Munich. »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AMÉRIQUES

Canada

Ottawa souhaite une révision constitutionnelle

(Suite de la première page.)

La reine a qualifié cette situation d'« *intolérable* » tout en soulignant les efforts faits par le gouvernement pour y remédier.

L'inflation (qui pourrait atteindre cette année 10 %) et la récession préoccupent Ottawa. Le discours du trône a permis au gouvernement de M. Trudeau d'annoncer sa décision de mettre fin au début de l'année 1978 au contrôle des prix et des salaires qu'il avait instauré il y a deux ans. Les milieux économiques réclamaient cette mesure depuis des mois, estimant que ce contrôle avait perdu toute efficacité. Toutefois le gouvernement a annoncé qu'un projet de loi visant à la création d'un organisme de surveillance serait soumis aux Communes.

La reine a mentionné deux secteurs de l'économie dans lesquels le gouvernement fera des efforts. Le premier est celui des produits alimentaires.

Les droits linguistiques

Le second concerne l'énergie et le désir du Canada de se suffire à lui-même dans ce domaine. Le gouvernement s'attend que les prospections en cours, dans la mer de Beaufort et dans les îles arctiques, offrent rapidement de nouvelles possibilités d'exploitation de pétrole et de gaz naturel. Ottawa s'engage, à ce sujet, à mener des consultations approfondies avec les populations des territoires du Yukon et du Nord-Ouest pour la protection de l'environnement et l'amélioration de leur niveau de vie. Le traité, récemment conclu entre le Canada et les Etats-Unis sur l'acheminement du gaz naturel de l'Alaska, sera soumis aux Communes.

La reine a abordé ensuite d'une manière directe, le problème de l'unité nationale posé par la situation québécoise. Elle a estimé que cette crise ne pouvait être séparée de la situation économique générale. « *Il est impératif*, a-t-elle dit, *que des sentiments d'inégalités linguistiques ou culturelles ne soient pas encore envenimés par des constats d'injustice économique. A l'inverse, il ne peut faire de doute que l'incertitude évidente qui règne au Québec a un effet négatif sur l'économie.* »

Pour tenter de dénouer ce conflit, le gouvernement a pris, ou prendra, une série d'initiatives dont la reine a dressé la liste. Il a récemment constitué un groupe de travail (Task Force) sur l'unité canadienne, qui a pour tâche de recueillir le sentiment des Canadiens à travers tout le pays. En second lieu, et c'est peut-être là l'annonce la plus importante, Ottawa va, une nouvelle fois, relancer « *un processus de révision constitutionnelle avec tous les gouvernements du Canada* ». Les propositions du gouvernement fédéral toucheront « *à la nature profonde de la fédération canadienne et de ses objectifs et à certains droits fondamentaux qui devraient être garantis à tous les Canadiens* ». De cette entreprise devrait « *émerger un nouveau fédéralisme qui recevrait l'appui et l'attachement des Canadiens, d'où qu'ils soient* ».

Le discours du trône souligne que « *la question des droits linguistiques concerne particulièrement l'unité nationale* » et que « *le gouvernement a accueilli avec d'autant plus de plaisir la déclaration sur les langues adoptée au cours de la réunion des ministres provinciaux au mois d'août* ». A cette occasion, les premiers ministres provinciaux du Canada, à l'exception de celui du Québec, avaient adopté une déclaration commune dans laquelle ils s'engageaient à faire de leur mieux pour « *assurer l'enseignement dans les deux langues* », là où le nombre des personnes concernées le justifiait. Ottawa estime que cette proposition « *devrait devenir un élément fondamental de la Constitution* ».

Une commission des droits de l'homme

Par ailleurs, le gouvernement soumettra, au Parlement, des amendements à l'Acte sur les langues officielles concernant la langue de travail des employés fédéraux et les minorités.

Pour renforcer les droits et les libertés des Canadiens, le gouvernement, rappelle le discours du trône, a rédigé un Acte des droits de l'homme et nommé une commission des droits de l'homme. Il entend, maintenant, nommer un « ombudsman » et proposer une législation concernant l'accès du public aux archives officielles.

L'ensemble de ces propositions est basé sur des considérations de principe qui portent la marque du premier ministre, M. Trudeau. Pour sortir du marasme économique, il estime qu'on ne peut plus recourir « *à des stratégies adaptées à des époques plus simples* ». Il faut « *des ajustements structurels* » et un « *réajustement de nos valeurs, une redécouverte des mérites de l'autodiscipline et du partage équitable* ». De même pour sortir de la crise politique, « *le gouvernement se consacre profondément à la redécouverte de l'esprit d'unité* ». « *Le mécontentement dans un pays aussi riche a sa source dans l'esprit humain, et c'est là aussi que l'on doit trouver l'unité de la nation* », affirme le discours du trône avant de conclure : « *Le Canada entre dans une nouvelle ère.* »

ALAIN-MARIE CARRON.

Jamaïque

M. FIDEL CASTRO EN VISITE OFFICIELLE A KINGSTON

M. Fidel Castro, premier ministre de Cuba, effectue, depuis le dimanche 16 octobre, une visite officielle de cinq jours à la Jajamaïquain, M. Michael Manley, cueilli par le premier ministre jamaïcain, M. Michael Manley, M. Castro a précisé qu'il souhaihaitait, par cette visite, « *consolider les liens entre les peuples et les gouvernements* » de Kingston et de La Havane. Au cours des trois dernières années, M. Castro avait dû reporter à deux reprises son voyage à la Jamaïque en raison de l'hostilité du parti travailliste jamaïquain de l'opposition (J.L.P.). L'aile droite de ce parti a d'ailleurs boycotté, ainsi qu'elle l'avait annoncé, la visite du dirigeant cubain, considérant celle-ci, selon *The Guardian*, comme « *une preuve que le premier ministre jamaïquain voulait faire de l'île un Etat communiste* ».

La visite de M. Castro avait pour objet d'une part, de réaffirmer son soutien aux régimes révolutionnaires dans les Caraïbes, et, d'autre part, d'éviter tout malentendu avec le gouvernement de Kingston, à la suite de la reprise des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis. Il semble que la venue du dirigeant cubain permettra au parti national populaire (P.N.P.) de M. Manley de retrouver un équilibre politique ébranlé depuis le mois dernier par la démission du jeune ministre de la mobilisation, le Dr D. K. Duncan, exigée par l'aile droite du P.N.P.

Bahamas

● *La reine Elizabeth d'Angleterre* était attendue, mercredi 19 octobre, à Nassau, aux Bahamas, pour une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle elle ouvrira la session du Parlement et inaugurera la première station de télévision de l'île. — *(A.P.)*

Nicaragua

VINGT-QUATRE MORTS AU COURS D'AFFRONTEMENTS ENTRE LA GARDE NATIONALE ET DES GUÉRILLEROS

De violents affrontements armés ont lieu au Nicaragua depuis une semaine entre des guérilleros appartenant au Front sandiniste de libération et les forces de l'armée régulière. De bonne source, on indique que vingt-quatre personnes au moins ont trouvé la mort au cours des combats qui se sont étendus mardi 18 octobre à Managua, la capitale.

La garde nationale aurait réussi à reprendre le contrôle de la situation à Managua même dans la journée de mardi, mais des heurts sont encore signalés en province, en particulier à Masaya, à 30 kilomètres de la capitale, où les militants sandinistes avaient lancé une opération d'envergure dimanche dernier. Plusieurs autres casernes de la garde nationale, proches des frontières avec le Honduras et le Costa-Rica (qui a réclamé l'envoi d'observateurs des Nations unies à sa propre frontière) ont également été attaquées. A Masaya, quinze personnes au moins ont été tuées. Parmi elles, M. Francisco Arauz Y Palacio, l'un des dirigeants de la guérilla sandiniste dans le nord du pays. — *(A.F.P., A.P.)*

DIPLOMATIE

M. BOURGES SÉJOURNE EN VISITE OFFICIELLE EN UNION SOVIÉTIQUE

Le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, se rend en Union soviétique, du jeudi 20 au lundi 24 octobre, sur l'invitation de son homologue soviétique, le maréchal Dimitri Oustinov.

M. Bourges doit assister, notamment, à la démonstration d'une division des forces terrestres soviétiques et il visitera une usine d'aviation à Kiev, ainsi que l'école des officiers de la marine soviétique à Léningrad. Il aura une série d'entretiens avec le maréchal Oustinov.

Le précédent voyage d'un ministre français de la défense en Union soviétique remonte à décembre 1973, date à laquelle M. Robert Galley, ministre des armées du gouvernement de M. Pierre Messmer, s'était rendu à Moscou en voyage officiel.

M. TAITTINGER EST CHARGÉ DES QUESTIONS DE DÉSARMEMENT

Le premier ministre a nommé M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur de Paris, parlementaire en mission chargé d'animer et de coordonner, sous l'autorité du ministre des affaires étrangères, les travaux nécessaires à la mise au point des positions françaises dans le domaine du désarmement, a annoncé mardi 18 octobre un communiqué de l'hôtel Matignon.

M. Taittinger, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sera appelé à représenter la France dans les réunions internationales où seront traitées les questions du désarmement.

L'hôtel Matignon ajoute que cette mesure a été prise « *en application des délibérations du conseil des ministres du 24 août dernier, au cours duquel il avait été décidé à la demande du président de la République de désigner une personnalité d'expérience internationale chargée de coordonner l'action de la France dans le domaine du désarmement* ».

● *M. Barre*, premier ministre, se rendra en visite officielle à Budapest du 27 au 29 octobre, à l'invitation du chef du gouvernement hongrois, M. Lazar, a-t-on annoncé mardi 18 octobre à l'hôtel Matignon.

JEUDI ET VENDREDI A BONN

MM. Barre et Schmidt feront le point de la conjoncture économique

Les entretiens que M. Raymond Barre aura à Bonn, jeudi après-midi 20 octobre et vendredi matin, seront principalement consacrés *aux affaires économiques. Le premier* ministre rencontrera le chancelier Schmidt et les ministres des finances (M. Apel), de l'économie (M. Lambsdorff) et de la défense (M. Leber).

En février dernier à Paris, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt avaient décidé de renforcer la coopération économique franco-allemande à court terme, de procéder à des consultations trimestrielles dans ce domaine et de chercher en commun des propositions à faire au prochain conseil européen (8 et 9 décembre) pour harmoniser les politiques économiques des Neuf. *(Le Monde* du 5 février). L'objet principal de la visite de M. Barre est de faire le point de ces travaux. Force étant de constater que la croissance allemande aura été en 1977 plus faible (3 % par an) que prévu (4,5 %), ce qui a freiné la reprise française, MM. Barre et Schmidt porteront leur attention sur 1978.

Avec MM. Apel et Lambsdorff, le premier ministre parlera surtout des affaires communautaires (élargissement, nouveau régime du Fonds régional créé en 1974, possibilités d'emprunts communautaires) et des négociations commerciales internationales *(GATT). Les Allemands* demanderont certainement à M. Barre de préciser ce que la France entend par une formule souvent employée à Paris : « *La liberté organisée des échanges* ».

La coopération nucléaire franco-allemande, dans le domaine des surrégénérateurs surtout, sera examinée, ainsi que la préparation de la conférence de Washington sur l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire.

Les suggestions qu'avaient faites M. Brejnev en 1976 pour réunir des conférences sur l'environnement, *l'énergie et les transports* comme « suites » de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) seront réétudiées. D'abord écartées par les Occidentaux, elles sont considérées aujourd'hui plus favorablement à Paris et à Bonn. La possibilité d'une conférence « *grand européenne* » au printemps sur l'environnement n'est pas exclue.

Enfin, les difficultés de certains secteurs (sidérurgie, aéronautique, raffinage) seront évoquées.

M. Leber demandera des précisions à M. Barre sur les projets français en matière de désarmement (qui pourraient faire prochainement l'objet d'une prise de position de M. Giscard d'Estaing). L'élaboration de nouveaux programmes d'armement sera envisagé, ainsi que la possibilité de construire un nouvel avion de transport franco-allemand en tirant les leçons du succès de l'Airbus.

MAURICE DELARUE.

M. DE LABOULAYE EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE A WASHINGTON

M. François Lefebvre de Laboulaye a été nommé ambassadeur de France à Washington, en remplacement de M. Jacques Kosciusko-Morizet, annonce le *Journal officiel* de mercredi 19 octobre.

[Né en 1917, M. de Laboulaye est entré au Quai d'Orsay en 1943. Il a été en poste à Beyrouth, à Ottawa, à Washington (de 1954 à 1957) et à Moscou. Il avait été mis à la disposition du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes de 1947 à 1949, et conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'octobre 1955 à février 1956.

Détaché à la Compagnie française des pétroles de 1958 à 1962, et président de la Franteco, chargée de la diffusion du procédé Secam, *M. de Laboulaye a été, à l'administration centrale*, chargé des affaires d'Afrique du Nord de 1965 à 1968.

Ambassadeur à Rio-de-Janeiro de 1968 à 1971, et à Tokyo de 1972 à 1975, M. de Laboulaye était, depuis 1975, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères.]

● *M. Santiago Roel*, ministre mexicain des affaires étrangères, est reçu, mercredi 19 octobre, par son collègue français, M. de Guiringaud. Jusqu'à vendredi soir, il aura des entretiens avec MM. Olivier Giscard d'Estaing, président du comité pour l'expansion du commerce international ; Rossi, ministre du commerce extérieur ; Monory, ministre de l'industrie ; Mentré, délégué général à l'énergie ; Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche ; Poniatowski, ambassadeur itinérant, et Giraud, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique.

● *A la suite de l'article paru dans « E.G. Magazin » attaquant « le Monde »*, M. Frankie Hansen, député socialiste luxembourgeois, membre du Parlement européen, a déposé une question écrite le vendredi 14 octobre. Elle demandait notamment à la commission quelles mesures elle comptait prendre pour réparer le préjudice causé par « un article aussi notoirement diffamatoire ». Depuis cette note, la commission de *Bruxelles a répondu en « déplorant profondément »* l'attaque contre *le Monde (le Monde* du 18 octobre 1977).

EUROPE

Tchécoslovaquie

Les condamnations de contestataires à Prague font l'objet de commentaires sévères en Occident

Le « procès d'opinion » mené « à la sauvette » à Prague pour diffusion à l'étranger de textes à l'index en Tchécoslovaquie est condamné dans « l'Humanité », l'organe du P.C. français. Les *délégués américains et français à la conférence* de Belgrade en ont aussi parlé. A Washington, le département d'Etat a exprimé son inquiétude après les informations sur le verdict. « Si l'annonce est vraie, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, nous pensons que cet acte posera de graves questions sur la valeur de l'engagement du gouvernement tchécoslovaque en ce qui concerne les principes d'une circulation plus libre et plus large de l'information de toute sorte, définis dans les accords d'Helsinki. »

***Pour M. Ron Hayward, secrétaire* général du parti travailliste britannique, il s'agit d' « une violation flagrante des droits de l'homme : la condamnation de ces quatre courageux combattants » pour ces droits, qui intervient alors que siège la conférence de Belgrade, montre « un mépris flagrant du régime de Prague des obligations internationales de l'Acte final d'Helsinki qu'il a signé et ratifié ».**

Prague *(A.F.P., Reuter)*. — Contrairement à ce qu'avait indiqué le président du tribunal municipal de Prague, le procès des quatre intellectuels commencé lundi 17 octobre ne s'est pas terminé mercredi, mais dès mardi après-midi, par l'énoncé du verdict. Le metteur en scène Otta Ornest, qui plaidait coupable, a été condamné à trois ans et demi de prison pour avoir eu « *des liens de conspiration* » avec des diplomates et des « *agents étrangers* » en France et en Italie ; le journaliste Jiri Lederer à trois ans de prison pour les mêmes chefs d'accusation. Le directeur de théâtre Frantisek Pavlicek et le dramaturge Vaclav Havel ont été condamnés, respectivement, à dix-sept mois et quatorze mois de prison, peines assorties du sursis. Il était reproché au premier d'avoir diffamé l'Etat dans des articles publiés à l'étranger et, au second, d'avoir fait passer à l'étranger les mémoires de Prokop Drtina, qui fut ministre de la justice jusqu'en 1948. Les condamnés ont décidé d'interjeter appel.

La deuxième journée du procès a été consacrée au réquisitoire, aux plaidoiries et aux dernières déclarations des inculpés. Le procureur, M. Jaroslav Adamec, a demandé que M. Ornest soit traité avec indulgence en raison de ses aveux et n'a pas précisé la durée des peines de prison qu'il réclamait pour lui et pour M. Lederer. Il a demandé le sursis pour les deux autres inculpés.

Au cours de leurs déclarations finales, les quatre intellectuels ont tous déclaré qu'ils étaient encore des partisans du socialisme. Lorsque M. Lederer, laissant de côté le texte écrit qu'il avait préparé, a tenté d'expliquer pourquoi il n'avait pas commis d'acte répréhensible en dénonçant certains aspects de la politique des autorités tchécoslovaques, il a été interrompu à trois reprises par le président du tribunal. Aucun témoin n'a été entendu durant le procès. La seule personne convoquée, Mme Maria Ruth Krizkova, une amie de M. Ornest, n'a pas été admise dans la salle d'audience, le juge ayant décidé que « *sa déposition écrite avait déjà été examinée* ».

Le soir, MM. Havel et Pavlicek, entourés d'autres signataires de la Charte 77 et de journalistes étrangers, ont eu la surprise de voir arriver dans le café, où ils étaient réunis, M. Jiri Hajek, le premier porte-parole de la Charte, et ancien ministre des affaires étrangères, qui était pratiquement assigné à résidence à son domicile depuis mars dernier. M. Hajek a déclaré qu'il était trop tôt pour commenter ce procès.

Dans la soirée, la télévision tchécoslovaque a évoqué pour la première fois ce procès et a consacré son commentaire de quelques minutes à dresser surtout le portrait de MM. Tigrid et Pelikan, « *ces émigrés tchécoslovaques travaillant pour des services de renseignement étrangers* ». Ce mercredi matin, la presse reprend pratiquement le commentaire de la télévision.

« L'HUMANITÉ » : que l'on ne compte pas sur nous pour cautionner un déni de justice.

Commentant le verdict de Prague dans son éditorial de *l'Humanité* intitulé : « *Nous n'accepterons pas* », René Andrieu écrit qu' « *il s'agit de procès politique et de délit d'opinion* ». Il ajoute :

« *Bien que cette fois le procureur n'ait pas fait référence à la Charte, il est clair que les quatre intellectuels traduits devant le tribunal de Prague ont été frappés pour avoir exprimé des opinions non conformes à la politique des dirigeants actuels de la Tchécoslovaquie.*

» *Si l'on nous objecte qu'ils ont violé la loi en diffusant à l'étranger des tracts jugés subversifs à Prague, nous dirons qu'il est vraiment urgent de changer de loi.*

» *En tout cas, que l'on ne compte pas sur nous pour cautionner, fût-ce par notre silence, ce qui apparaît clairement à nos yeux comme un déni de justice, quelles que soient les positions politiques prises par les condamnés et même si nous ne les partageons pas. Encore que les intentions affichées dans la Charte 77 ne nous paraissent nullement de nature à mettre en péril le socialisme.*

» *Aucune raison d'Etat ou de parti, aucune fausse conception de la solidarité internationale ne nous fera accepter une telle caricature de justice qui défigure le visage du socialisme. Il faut le dire : ce qui porte atteinte au crédit de l'Etat tchécoslovaque, c'est moins la diffusion à l'étranger de manifestes d'intellectuels mécontents, que la manière dont on les traite dans leur propre patrie. Il n'est pas tolérable qu'un écrivain, un journaliste, un homme de théâtre, même quand il déclare ne pas mettre en cause la légalité socialiste, perde son emploi ou soit mis au ban de la société quand il n'est pas traduit devant les tribunaux pour délit d'opinion.* »

M. TIGRID : des méthodes bien illustrées par « l'Aveu ».

M. Pavel Tigrid, rédacteur en chef de la revue en langue tchèque *Svedectvi (Témoignage)* éditée à Paris, mis en cause au cours du procès, a fait la déclaration suivante :

« *Je regrette profondément que le metteur en scène Otta Ornest, mon ami depuis 1940 et avec lequel nous avons combattu à Londres contre le fascisme, ait pu être manipulé par la police politique tchécoslovaque au point d'avoir fait le* mea culpa *dont nous avons eu connaissance. Je ne lui reproche rien, mais j'accuse le régime actuel de la Tchécoslovaquie d'avoir eu recours à des méthodes bien illustrées par* l'Aveu *et dont Ornest, entré au parti communiste en 1934, croyait qu'elles appartenaient à un passé révolu.*

» *En ce qui concerne les faits reprochés par l'acte d'accusation, mes amis et moi-même, nous sommes fiers d'avoir pu contribuer dans la mesure de nos faibles moyens à la diffusion dans le monde d'une littérature et d'un art qui n'ont pas droit de cité en Tchécoslovaquie. Le régime tente de transformer toute la vie culturelle du pays en un Biafra de l'esprit. Il est donc de notre devoir de permettre à la culture tchécoslovaque de surmonter cette horrible épreuve. Et c'est ce que nous ferons aussi à l'avenir.*

» *L'acte d'accusation nous reproche d'être au service des capitalistes, des impérialistes et des services de renseignement. Ma foi, nous sommes tous des agents comme Soljenitsyne, Pliouchtch, Boukovski, Kolakowski, Djilas, Michnik, Pelikan, Mlynar, Pierre Emmanuel, Pierre Daix, Vercors, Yves Montand, Tom Stoppard, Heinrich Boell, Guenter Grass, Arthur Miller. Nous nous sentons en bonne compagnie. Nous y resterons fidèles.* »

Le délégué américain à Belgrade fait référence à l'organe central du P.C.F.

Belgrade *(A.F.P.)*. — Au cours d'une réunion du groupe de travail sur la « troisième corbeille » (circulation des personnes et des idées), Arthur Goldberg, chef de la délégation américaine à la conférence de Belgrade, a parlé du procès de Prague. Il s'est appuyé sur *l'Humanité* pour déplorer ce procès intenté « *à plusieurs citoyens qui voulaient seulement parler à leur gouvernement de l'Acte final d'Helsinki* ». Il a cité l'article du quotidien du P.C.F. protestant contre le refus du gouvernement tchécoslovaque d'accorder un visa à un des journalistes qui voulaient suivre les audiences. Aussitôt, le délégué tchécoslovaque a soulevé par le délégué soviétique, qui s'est qu'il ne s'agissait pas de questions relatives à l'application de l'Acte final d'Helsinki mais seulement de « *violation des lois d'un pays* ».

Il a été immédiatement soutenu pa rle délégué soviétique, qui s'est déclaré « *étonné par l'intervention du délégué américain, qui a choisi une formule humoristique en joignant sa voix à celle du parti communiste français* ». « *Cet humour*, a-t-il ajouté, *ne nous fait pas rire.* »

Le délégué de la R.D.A., lui, a rappelé le passage de l'Acte final d'Helsinki, qui parle du « *plein respect des principes qui régissent les relations entre Etats* ». Il s'est attiré aussitôt une réplique du représentant de la France, M. Alain Pierret, qui a estimé qu'il n'y avait nullement violation de ces principes « *lorsqu'un représentant d'un pays, quel qu'il soit, évoque un manquement clair à plusieurs dispositions de l'Acte final* ».

« *Le délégué américain*, a-t-il ajouté, *a soulevé le problème du refus de visa à un journaliste français qui souhaitait se rendre dans un autre pays pour des raisons professionnelles. Il est évident que si notre délégation avait été informée en temps utile de ce fait, je l'aurais mentionné dans mon intervention d'hier.* »

Grèce

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'« alliance des forces de gauche » permettra aux deux P.C. de se mesurer

De notre correspondant

Athènes. — Où va aller la gauche en Grèce ? Vers des organisations plus ou moins constitutionnelles, issues du mouvement communiste grec, ou vers des formations nouvelles et en premier lieu le Pasok ? Tel est l'un des enjeux de la consultation électorale.

Pour la première fois depuis quarante ans (depuis l'établissement de la dictature de Jean Metaxas le 4 août 1936), le parti communiste grec K.K.E. se présente seul aux élections et sous sa propre bannière. Une autre branche du mouvement communiste grec, le K.K.E. dit « de l'intérieur » (eurocommuniste), a formé l'« alliance des forces de gauche » avec l'Eda (gauche unie), la Socialistiki Poria (la Marche socialiste), la Socialistiki Protovoulia (Initiative socialiste) et le parti chrétien-démocrate.

Phénomène commun à l'Europe occidentale, une trentaine de groupuscules marxistes gravitent sur la gauche des deux K.K.E., mais seul le parti E.K.K.E. (parti communiste révolutionnaire maoïste) présentera une centaine de candidats qui peuvent glaner quelques milliers de voix.

Hors la loi et combattu de façon plus ou moins virulente depuis les quatre dernières décennies, le parti communiste ne s'est manifesté qu'à partir des élections du 9 septembre 1951. Soit du fait de la répression, soit par l'émigration dans les pays de l'Est, il avait perdu une grande partie de ses cadres. Il fit sa rentrée dans la vie politique sous le couvert et dans les rangs de l'Eda, qui obtint 10,57 % des voix. Lors des élections du 11 mai 1958, l'Eda réussit une percée avec 24,42 % des voix, mais, à celles de 1964, les dernières avant le régime des colonels, elle retombe à 11,80 %.

Déjà profondément divisés par des analyses différentes sur les causes des graves revers subis depuis la libération (1944), alors que leur résistance à l'occupant leur avait valu une large audience, les communistes virent leur conflit intérieur accentué par les événements de Prague. Sorti du ghetto dès le rétablissement en juillet 1974 des institutions démocratiques et presque aussitôt légalisé, le K.K.E. se présenta, malgré les divergences, dans une même coalition avec l'Eda et le K.K.E. de l'intérieur. Cette coalition n'obtint que 9,47 % des voix. L'euphorie de la liberté retrouvée et les équivoques de l'unité d'action réduisirent l'impact électoral des communistes.

Le K.K.E. n'accorde pas une importance majeure aux nouvelles élections et ne semble pas devoir livrer une véritable bataille politique : ses dirigeants estiment qu'elles seront un coup d'épée dans l'eau. Cette consultation leur offre avant tout la possibilité de recenser les effectifs, de contrôler l'efficacité de l'appareil mis en place, de tester le pouvoir d'attraction de ses mots d'ordre et de son programme. Le K.K.E. préconise de radicales réformes politiques, économiques et sociales. Il se réclame également de l'indépendance nationale et dénonce le retour à l'OTAN, la présence des bases américaines et l'adhésion à la C.E.E. Ce parti espère, d'autre part, réduire le K.K.E. de l'intérieur à sa plus petite expression, éliminer l'Eda et influer sur la masse flottante de gauche.

Se référant aux élections de novembre 1974, les dirigeants du K.K.E. de l'extérieur relèvent que leurs électeurs ont constitué l'essentiel des 9,47 % obtenus. Ils avancent l'exemple de leur secrétaire général, M. Florakis, élu dans la deuxième circonscription d'Athènes avec 42 973 votes préférentiels, contre 19 458 à M. Dracopoulos, un des dirigeants du K.K.E. de l'intérieur. Le K.K.E. de l'extérieur escompte enlever pour le moins 9 % des suffrages.

Cet objectif sera difficile à atteindre pour deux raisons : tout d'abord le K.K.E. de l'intérieur dispose de solides structures et de nombreuses et dynamiques *organisations de base*. Aux élections estudiantines de mars 1977, les listes du K.K.E. de l'intérieur ont obtenu 22 % des voix contre 29 % au K.K.E. de l'extérieur. Avec l'« alliance des forces de gauche », le K.K.E. de l'intérieur peut prétendre mordre sur la masse flottante de gauche qui, en novembre 1974, ne se porta pas sur le Pasok.

D'autre part, le Pasok a le vent en poupe. Au regard de la gauche traditionnelle, lourde héritière d'un passé qui ne s'inscrit plus dans la réalité politique d'aujourd'hui, ce parti peut profiter du mouvement créé par une nouvelle gauche qui se forme et se cherche, conduite par M. André Papandréou. Le Pasok se présente comme le parti le plus propre à orienter cette masse disponible. Avec des structures nouvelles, largement implantées dans tout le pays, et le dynamisme que lui assure une jeunesse nombreuse venant à la fois des universités, des ateliers, de la campagne, le Pasok présente un programme propre à rallier ceux qui sont tentés par un socialiste décentralisateur et autogestionnaire. Le programme fait également ressortir comme objectif essentiel l'indépendance nationale marquée par une égale suspicion à l'égard des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Le Pasok pense pouvoir dépasser l'Union démocratique du centre et devenir ainsi le premier parti de l'opposition.

La compétition sera donc sévère entre le K.K.E., l'alliance des forces de gauche et le Pasok, pour attirer la masse flottante de gauche.

MARC MARCEAU.

A travers le monde

Argentine

● M. CHARLES BETTELHEIM, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, attire notre attention sur le sort du professeur Horacio Chiafardini, Argentin, arrêté en juin 1976 à l'université nationale du Sud, où il détenait la chaire de théorie économique et d'économie internationale. Les conditions de détention du professeur Chiafardini se sont récemment encore détériorées alors qu'il attend depuis plus de quatorze mois de passer en jugement.

Chine

● M. EDWARD HEATH, ancien premier ministre britannique, est arrivé, mardi 18 octobre, à Pékin pour sa troisième visite privée en Chine, à l'invitation du président Hua Kuo-feng.

M. Heath est la quatrième personnalité du parti conservateur britannique à se rendre en Chine depuis la visite officielle de son leader, Mme Margaret Thatcher, en avril dernier. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS est en partie revenue le mardi 18 octobre sur une décision antérieure en approuvant une loi autorisant 6,8 milliards de dollars d'aide à l'étranger. Elle avait en effet voté il y a quelques semaines une loi interdisant aux banques internationales l'utilisation de fonds en direction de certains pays communistes. Le président Carter s'était à ce sujet inquiété du principe qui mettait en danger l'aide par l'intermédiaire des banques internationales. La loi doit être maintenant examinée par le Sénat. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● Mme TATIANA KHODOROVITCH, un des membres fondateurs du comité pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S. a décidé de quitter son pays. Interpelée la semaine dernière par le K.G.B. elle avait été mise en demeure de choisir entre la prison et l'immigration. Elle souhaite se rendre aux Etats-Unis avec ses trois enfants et le mari d'une de ses filles. — *(A.F.P.)*

Espagne

La radio et la télévision d'État seront contrôlées par le Parlement

De notre correspondant

Madrid. — La radio et la télévision d'Etat seront, en Espagne, soumis à un contrôle parlementaire qui en assurera l'objectivité. Telle est l'une des décisions adoptées le mardi 18 octobre, lors du troisième « sommet » de la Moncloa.

M. Adolfo Suarez et ses collaborateurs se sont réunis une nouvelle fois avec les dirigeants des principaux partis au palais de la présidence du gouvernement pour examiner les grands thèmes sur lesquels un pacte est possible entre toutes les forces politiques du pays. L'accord s'est fait sur la création d'une commission mixte, formée à égalité par des délégués de l'administration et des représentants des groupes parlementaires, qui sera chargée d'élaborer un nouveau statut pour la radio et la télévision d'Etat — lequel sera débattu aux Cortès, — de contrôler l'objectivité des émissions et de canaliser les programmes, conformément aux besoins exprimés lors de la mise en route des autonomies.

Aucune décision n'a été prise sur le sort de la presse, des stations de radio et des agences appartenant autrefois au Mouvement (parti unique), et qui sont aujourd'hui propriété d'Etat. Le gouvernement propose de les « privatiser », mais la gauche s'y refuse. En revanche, les différents partenaires se sont mis d'accord, comme on s'y attendait, sur une nouvelle réglementation du droit de réunion et d'association et sur une réforme du code pénal qui supprimera les sanctions actuellement prévues contre l'adultère, le concubinage et la vente des contraceptifs.

Orientation de l'épargne populaire

Certaines propositions socialistes (abolition de la peine de mort et de la loi de « danger social ») ont été renvoyées à une étude ultérieure. Le ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a remis à vendredi l'examen de son projet de loi « anti-terroriste », que le P.C.E. et le parti socialiste (P.S.O.E.) refusent dans les termes où il a été présenté. « *Nous vivons encore avec les structures policières du franquisme*, dit M. Javier Solana, porte-parole du P.S.O.E. *On ne peut donner aux hommes d'hier le renfort d'une pareille loi qui pourrait se retourner contre nous.* »

D'autre part, les conversations sur le plan d'urgence économique semblent sur le point d'aboutir. Les ministres concernés et les représentants des partis politiques sont convenus que si les prix dépassaient le plafond de 22 % de hausse fixé pour l'an prochain, il y aurait un réajustement exceptionnel des salaires. Ainsi le pouvoir d'achat des travailleurs sera-t-il maintenu, la même parité salaires-prix étant observée lors du renouvellement des conventions collectives qui aura lieu en novembre et intéressera quelque deux millions et demi de salariés.

D'autre part, le gouvernement s'est engagé à présenter, en mars prochain, un projet de loi soumettant au contrôle parlementaire le fonctionnement de la Banque d'Espagne, qui aura autorité sur les autres institutions financières. En outre, le fonctionnement des caisses d'épargne sera modifié, afin que l'épargne populaire serve en priorité à la petite et moyenne entreprise, à l'agriculture, à la construction de logements, alors qu'elle est surtout canalisée actuellement vers la grande entreprise. Les investissements faits par les banques dans les firmes qui leur appartiennent seront contrôlés et limités. Enfin, il a été décidé que les grandes propriétés, peu ou pas exploitées, pourraient être expropriées pour des raisons d'intérêt social.

Les progrès des conversations de la Moncloa permettent-ils de prévoir qu'un pacte global, formel, engageant toutes les forces politiques, sera prochainement signé ? Ce n'est pas sûr. M. Fraga Iribarne, au nom de l'Alliance populaire (droite) a déjà clairement laissé entendre qu'il ne signerait pas un tel pacte. Le parti socialiste a indiqué qu'il entendait garder sa liberté de manœuvre et qu'il se réservait le droit de discuter aux Cortès les points sur lesquels il pourrait donner son accord à la Moncloa. En outre, le secrétaire général du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez, a réaffirmé, dimanche, au cours d'un entretien avec M. Adolfo Suarez, que le plan d'urgence économique devrait être discuté avec les syndicats et le patronat. Lundi, le syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs, a manifesté son mécontentement devant des négociations auxquelles les centrales ouvrières n'ont pas participé, et réaffirmé son hostilité à toute extension du droit de licenciement que le plan d'urgence gouvernemental envisage, mais de façon bien timide aux yeux du patronat.

Les arrière-pensées ne sont pas absentes de ces diverses prises de position. Le gouvernement a élaboré un projet d'action syndicale dans l'entreprise plus favorable aux thèses des commissions ouvrières, la centrale communiste, qu'à celles du syndicat socialiste. Les socialistes souhaitent consacrer la primauté de la section syndicale de préférence au comité d'entreprise, dans les négociations de salaires. Ils souhaitent aussi un mode d'élections syndicales qui permette à chaque centrale de connaître sa représentativité. Le gouvernement a préféré la formule du régime d'assemblée proposée par les commissions ouvrières, qui y voient de nombreux avantages, et ce choix a sans doute pesé au moment où la centrale communiste a dû se prononcer sur le plan d'austérité proposé par la Moncloa. Jusqu'ici elle a été pratiquement la seule à dire oui.

CHARLES VANHECKE.

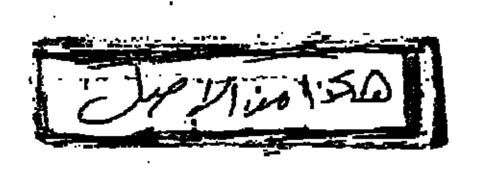
Le Monde

L'EXAMEN DE LA LO

Par 290 voix contre 177

M. Herzog (P.C.) accuse le parti socialiste d'« élargir la domination du grand capital »

La polémique va bon train



Le Monde

politique

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par 290 voix contre 177, les députés approuvent l'équilibre général du budget

A l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, mardi 18 octobre, M. Edgar Faure prononce l'éloge funèbre de M. Jacques Duhamel, député du Jura. M. Raymond Barre associe le gouvernement à cet hommage, puis les députés reprennent la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1978.

M. BOULLOCHE (P.S.) propose d'abord, au nom de son groupe, de créer un impôt annuel progressif sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs au 1er janvier 1977. « *Voici*, déclare-t-il, *une occasion pour la majorité de marquer sa volonté de réforme et de justice fiscale.* » M. PAPON (R.P.R.), rapporteur général, exprime l'opposition de la commission des finances. Il reconnaît que le système fiscal français est « *un système bloqué* » et qu'il convient de le remanier. Mais il estime le moment mal venu. De plus l'institution d'un tel impôt *devrait, à son avis, s'inscrire dans* une réforme fiscale d'ensemble. M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, confirme, pour sa part, que le gouvernement n'est pas hostile à ce que les commissions parlementaires poursuivent une étude approfondie à ce sujet afin de rechercher d'éventuelles solutions. Il souligne toutefois la complexité du système requis par un tel impôt.

Après que le député socialiste se fut enquis de l'état d'avancement de cette étude, M. MARETTE (R.P.R.), favorable au principe d'un tel impôt, estime qu'il doit remplacer la taxation des plus-values et ne pas s'y ajouter. Au scrutin unblic, l'amendement socialiste est rejeté par 273 voix contre 182.

Au nom de son groupe, M. COMBRISSON (P.C.) présente un amendement instaurant un impôt annuel et progressif sur le capital des sociétés privées et nationalisées et sur la fortune des personnes physique. M. Papon répète sa position ; le ministre aussi. L'Assemblée confirme son précédent vote en repoussant l'amendement par 277 voix contre 74, les socialistes s'abstenant. « *Virage à droite* » commente M. FANTON (R.P.R.)

A l'article 2 (fixation du barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement), M. Papon précise que l'ajustement du barème inférieur à la hausse prévue des prix entraînera un accroissement de la pression fiscale. M. COMBRISSON (P.C.) relève que « *la fiscalité directe est au fil des années devenue de plus en plus injuste* ». Il propose de relever les tranches inférieures et d'augmenter les taux d'imposition des tranches supérieures. M. Boulloche propose, de son côté, un réaménagement du barème dans le sens d'un allégement des tranches inférieures. La commission des finances s'oppose à ces deux amendements.

Pour M. PAPON, on s'acheminerait allégrement avec l'amendement communiste vers la confiscation des revenus. Pour M. BOULIN, ces propositions aboutiraient à un système anglais « *provoquant le découragement ou l'évasion fiscale* ». Au scrutin public, l'amendement communiste est rejeté par 286 voix contre 178. Il en va de même de l'amendement socialiste.

Un amendement communiste propose de limiter les effets du quotient familial pour les revenus élevés. L'Assemblée s'y oppose par 285 voix contre 178. Elle rejette également par 277 voix contre 178 un amendement communiste exonérant de l'impôt les contribuables dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC et supprimant l'avoir fiscal.

M. BARDOL (P.C.) propose d'instituer en faveur des personnes âgées et des invalides une déduction spéciale de 4 000 F minimum et 6 000 F maximum. MM. Papon et Boulin ainsi que M. Fanton dénoncent « *une manœuvre subalterne* », cette question étant traitée à l'article 3. L'amendement communiste est rejeté par 279 voix contre 178.

Sont ensuite successivement repoussés :

— Un amendement communiste portant à 250 F la limite de non-recouvrement de l'impôt ;

— Un amendement socialiste substituant la notion de crédit d'impôt à la déduction pour frais de garde ;

— Un amendement communiste accordant une demi-part supplémentaire aux détenteurs de la carte d'invalidité ou de cécité.

L'article 2 est ensuite adopté, *l'opposition votant contre*, puis l'Assemblée rejette un amendement communiste qui reportait l'échéance de l'impôt pour les chômeurs.

Les allégements en faveur des retraités

En séance de nuit, sous la présidence de M. NUNGESSER (R.P.R.), les députés examinent l'article 3 relatif aux allégements en faveur des personnes âgées et des retraités.

M. LAURIOL (R.P.R.) relève que le dispositif gouvernemental ne règle pas de façon satisfaisante le problème de l'accroissement relatif des pressions fiscales que subissent les retraités. D'où l'amendement adopté par la commission des finances à l'initiative de ses membres R.P.R. M. PAPON en expose les grandes lignes, son objet étant d'accorder à tous les retraités un abattement de 10 %.

M. BOULIN rappelle que le gouvernement proposait d'instituer un abattement de 5 000 F sur le revenu imposable, abattement applicable une seule fois par personne et accordé lorsque le contribuable lui-même ou son conjoint partait à la retraite après l'âge de cinquante-cinq ans. *Le gouvernement accepte toutefois* la proposition de la commission, « *plus claire et plus simple* », compte tenu de deux sous-amendements :

— Le premier écarte du bénéfice de l'abattement les contribuables de moins de soixante ans qui cumulent une retraite avec une activité professionnelle assurant une part importante de leurs revenus ;

— Le second, qui prévoit une nouvelle compensation financière en assujettissant au taux majoré de la T.V.A. la location des véhicules de tourisme « *afin de ne plus privilégier la location ou le leasing par rapport à l'achat* ».

M. CRESSARD (R.P.R.) évoque que les problèmes des personnels militaires, qui, une fois à la retraite, « *travaillent par nécessité financière* ». Il estime « *déplorable que le gouvernement veuille créer une discrimination à l'égard de ces personnels* ».

Après que l'Assemblée eut repoussé deux sous-amendements communistes, M. Papon s'oppose au premier sous-amendement du gouvernement, M. CHINAUD (P.R.) également. Au scrutin public, demandé par le groupe R.P.R., il est rejeté par 464 voix contre 1. « *Démission ! Démission !* », lancent les élus communistes.

Sur le second amendement du gouvernement, M. FANTON s'étonne que le problème ainsi posé (le crédit-bail) le soit par ce biais. M. BOULIN observe que la compensation financière proposée par le gouvernement est supérieure à celle suggérée par la commission. L'Assemblée adopte finalement le sous-amendement gouvernemental.

Les socialistes proposent de leur côté d'instituer une déduction forfaitaire de 10 % en faveur des retraités et invalides, dont le montant serait au moins de 4 000 F, au plus de 7 000 F. La commission a émis un avis défavorable. M. BOULIN regrette « *cette surenchère* ». M. BOULLOCHE (P.S.) rappelle « *le combat incessant de l'opposition en faveur des retraités* », et constate que « *le gouvernement, si dur jusqu'à présent, se ravise à la veille des élections* ». « *La trouille !* », lance M. BARDOL (P.C.).

M. LAMPS (P.C.) observe que son groupe a déposé dès 1968 un amendement en faveur des retraités. Il votera donc l'amendement de la commission, « *même imparfait* ».

Au scrutin public, demandé par la majorité, est adopté, par 468 voix contre zéro, l'amendement suivant :

« *Les contribuables titulaires de pensions ou de retraites sont autorisés à pratiquer sur le montant de ces pensions ou retraites un abattement de 10 % qui, pour 1978, ne peut excéder 5 000 F. La réduction dont les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides bénéficient pour le calcul de l'impôt sur le revenu, est fixée à :*

» — *3 400 F pour celles dont le revenu net global n'excède pas 21 000 F ;*

» — *1 700 F pour celles dont le revenu net global est compris entre 21 000 et 34 000 F. L'imposition forfaitaire annuelle due par les personnes morales imposables à l'impôt sur les sociétés est portée à 3 000 F.*

» *A compter du 1er janvier 1978, le taux majoré de la T.V.A. s'applique aux opérations de location portant sur les biens neufs ou d'occasion désignés à l'article 89-4° de l'annexe 3 du code général des impôts.* » Il s'agit essentiellement de la location ou du leasing de véhicules de tourisme.

(Lire la suite page 10.)

A propos du contre-budget communiste

M. Herzog (P.C.) accuse le parti socialiste d'« élargir la domination du grand capital »

MM. Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, et Philippe Herzog, membre du comité central du P.C.F., ont tenu, mardi 18 octobre, une conférence de presse pour répondre aux objections qu'avait soulevées la présentation, cinq jours plus tôt, d'un contre-budget par M. Georges Marchais (*le Monde* du 15 octobre). S'étonnant d'abord que plusieurs dirigeants socialistes aient jugé ce texte « *irréaliste* », « *déraisonnable* », « *démagogique* », certains l'appelant « *budget sur le papier* », M. Herzog a affirmé que les mesures de progrès social qui y figuraient « *découlaient strictement de la mise en œuvre, sans surenchères, ni rabais, de ce qui était inscrit dans le programme commun de 1972* ». Ce qui montrerait, selon lui, que « *le P.S. n'entend plus aujourd'hui rompre, sauf en paroles, avec la politique d'austérité* ».

Passant au problème des nationalisations, M. Herzog a affirmé que l'expérience en France et à l'étranger montrait « *de façon aveuglante que de simples prises de participation transforment le plus souvent le secteur public en vache à lait pour le secteur privé. Poursuivre dans cette voie, ne s'attaquer en rien à la domination du grand capital, voire même l'élargir, comme le propose le P.S., c'est simplement développer le capitalisme d'Etat* ».

M. Ballanger a indiqué que la décision de présenter un contre-budget avait été prise par le P.C. quinze jours avant la publication de celui-ci, donc après la suspension des négociations avec le P.S. et les radicaux de gauche. Questionné sur la façon dont avaient été calculés les 60 milliards d'économies qui permettraient aux entreprises, selon le contre-budget, d'équilibrer leurs comptes, il a évoqué une étude non publiée de l'INSEE qui montrerait, a-t-il dit, que les remplacements d'équipements prenaient une place croissante dans la formation brute de capital fixe ; il a ensuite évalué à 15 milliards les économies réalisables en 1978 sur les fuites de capitaux à l'étranger, à 10 milliards les gains possibles sur les transferts de revenus d'entreprises aux deux cent mille familles privilégiées (dont le revenu moyen est, selon lui, de 4 millions d'anciens francs par mois), et à 2 milliards les frais financiers qui peuvent être réduits.

Interrogé sur les moyens pour la France d'atteindre la croissance de 6,8 % en 1978, inscrite au contre-budget, M. Herzog n'a pas fourni de réponse chiffrée, mais jugé que la relance de la consommation intérieure « tirerait » l'expansion sans pour autant déséquilibrer la balance commerciale, grâce à l'application de la maxime « Fabriquer et acheter français » et à la passation d'accords avec l'étranger pour réduire les achats d'un certain nombre de produits qui peuvent être fabriqués en France (textiles, acier). En revanche, la production des machines-outils actuellement importées demandera un certain temps.

Comment la hausse des prix pourra-t-elle être réduite du tiers (comme le prévoit le contre-budget) si la consommation des ménages augmente trois fois plus vite qu'actuellement ? M. Herzog a répondu que le contrôle des prix industriels à la production ou à l'importation et celui des prix de la grande distribution permettraient d'y parvenir, grâce à la réduction des coûts unitaires assurée par l'augmentation de la production. En revanche, il n'envisage aucun contrôle supplémentaire des prix chez les petits commerçants, des « *négociations sur les marges avec les professionnels* » lui paraissant suffisantes.

La polémique va bon train

La polémique entre le P.C.F. et le P.S. continue d'aller bon train. Dans *l'Humanité* de ce mercredi 19 octobre, Jean-Pierre Gaudard revient sur le livre du socialiste Alain Boublil, déjà plusieurs fois mis en cause, et estime que cet ouvrage ne fait que « *mettre en œuvre, confirmer le reniement socialiste* » au sujet des filiales. De son côté, Jean. Le Lagadec reproche aux députés socialistes d'avoir refusé de voter, mardi, la proposition communiste d'imposition sur les sociétés. Il dénonce ce « choix de classe », et rappelle que le 21 octobre 1976 les élus du P.S. avaient voté un amendement communiste visant à instituer un impôt sur le capital des grandes sociétés et sur les grosses fortunes, impôt prévu par le programme commun de 1972.

L'Humanité datée du mardi 17 octobre avait publié, notamment, une déclaration de M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., accusant M. Michel Rocard d'avoir jugé irréaliste et déraisonnable le projet de budget mis au point par le P.C., et le texte d'une allocution de Mme Danièle De March, membre du comité central, qui avait notamment affirmé : « *Gaston Defferre est bien mal placé pour donner des leçons de morale politique, de démocratie, de respect des engagements, au parti communiste... Son comportement agressif ne nous fera pas modifier pour autant notre stratégie unitaire.* » Dimanche, à Draguignan, le maire de Marseille avait, effectivement, tenu des propos très rudes sur M. Marchais et le P.C.F., accusés de « *manque de logique et d'honnêteté intellectuelle* » (*le Monde* du 17 octobre).

POLITIQUE

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(Suite de la page 9.)

A l'article 7 (relèvement de l'abattement accordé aux adhérents des centres de gestion agréés et des associations agréées des membres des professions libérales), prennent successivement la parole MM. DEHAINE (R.P.R.) BARDOL (P.C.), RABREAU (R.P.R.), BIGNON (R.P.R.), VAUCLAIR (R.P.R.) et MAURICE CORNETTE (R.P.R.). Répondant aux orateurs, M. BOULIN défend le système des centres de gestion agréés et déclare ne pouvoir admettre que l'on consente un avantage en dehors de ces centres *« car cela détruirait l'ensemble du dispositif »*. Il s'oppose par conséquent avec la plus grande fermeté à un amendement de MM. LAURIOL, BIGNON, VAUCLAIR et NEUWIRTH accordant cet abattement aux commerçants et aux artisans qui opteraient avant le 30 juin 1978 pour un régime d'imposition réelle. Finalement, l'amendement est repoussé.

L'Assemblée adopte en revanche deux amendements du gouvernement :

— Le premier applique aux associations d'avocats constituées en vertu de la loi du 31 décembre 1971 la mesure initialement prévue pour les sociétés civiles professionnelles :

— Le second prévoit qu'en cas de remise en cause pour insuffisance ou inexactitude des éléments fournis aux centres de gestion, les adhérents perdent le bénéfice de l'abattement de 10 ou 20 % pour l'année au titre de laquelle le redressement est opéré.

Éléments du train de vie

Le gouvernement fait également adopter un amendement qui précise que pour les affaires réalisées à compter du 1er janvier 1978 la franchise et les décotes prévues en matière de T.V.A. sont applicables aux redevables qui sont placés par option sous le régime simplifié de liquidation des taxes sur le chiffre d'affaires.

A l'article 8 (relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint de l'exploitant), prennent la parole MM. FAVRE (R.P.R.), BENARD (R.P.R.) et VAUCLAIR (R.P.R.). M. BOULIN indique que la limite de déduction du salaire du conjoint, limite que le gouvernement propose de porter de 6 000 à 9 000 F (l'Assemblée adopte cette proposition), sera portée l'année prochaine à 12 000 F. L'Assemblée adopte l'article 8.

A l'article 9 (reconduction en 1978 de la taxe sur certains éléments du train de vie), M. LAURIOL (R.P.R.) plaide notamment en faveur du sport et surtout du golf. *« Politiquement,* déclare M. MARETTE (R.P.R.), *nous ne pouvons refuser la reconduction de cette mesure ; mais techniquement c'est un monstre. De grâce, essayez de proposer quelque chose de moins incohérent. »* La commission des finances a estimé de son côté inconvenant de proposer la reconduction d'une mesure proposée comme exceptionnelle lors de son instauration et dont ne sont connus par ailleurs ni les bases taxables ni le produit. M. Boulin indique que le premier ministre souhaite le vote de cette disposition qui doit concrétiser la participation des catégories les plus favorisées à l'effort de redressement national. Finalement, l'Assemblée refuse de supprimer l'article.

M. GANTIER (P.R.) propose alors de ne taxer que les contribuables qui auront disposé en 1977 de quatre au moins des éléments du train de vie énumérés dans le code général des impôts, autres que les résidences principales, les voitures égales ou inférieures à 16 Ch et les participations et abonnements à des clubs de golf. La taxe sera perçue lorsque le total des bases correspondant à ces éléments excédera 75 000 F. Elle sera égale à 2 % de ce total.

Le gouvernement propose de réintroduire la pratique du golf parmi les éléments du train de vie. L'Assemblée accepte, puis adopte l'amendement de M. Gantier ainsi modifié, qui devient l'article 9.

La T.V.A. au taux réduit

A l'article 10 (application du taux réduit de la T.V.A. aux maisons de retraite) interviennent MM. BENARD (R.P.R.), DAILLET (réf.), LAMPS (P.C.) et CLAUDIUS-PETIT (réf.). MM. BROCARD (P.R.) et CORREZE (R.P.R.) proposent d'étendre le bénéfice du taux réduit à toutes les formes d'hébergement. L'Assemblée adopte cet amendement, modifié par M. Bénard et ainsi rédigé :

« A compter du 1er janvier 1978, le taux réduit de la T.V.A. est applicable aux prestations relatives à la fourniture de logement et aux trois quarts du prix de pension ou de demi-pension dans les hôtels non homologués de tourisme. Ce taux s'applique dans les mêmes conditions aux locations meublées.

» A compter du 1er janvier 1978, le taux majoré de la T.V.A. est étendu aux opérations d'achats d'importation, de vente, de livraison, de commission, de courtage ou de façon portant sur les produits à base d'alcool mentionnés à l'article L 658-1 du code de la santé publique. »

A l'article 18 (contribution exceptionnelle des institutions financières) interviennent MM. BOUDET (réf.), BIGNON (R.P.R.) et PIERRE WEBER (apparenté P.R.).

L'Assemblée repousse un amendement communiste qui instituait un impôt de 2 % sur l'actif net des banques et établissements financiers. Elle adopte un amendement de la commission, qui précise que la contribution est instituée au titre de 1978. M. BIGNON propose d'exonérer les caisses d'épargne de cette contribution. Opinion partagée par M. BOULLOCHE. L'Assemblée en décide ainsi. Les socialistes proposent ensuite sans succès de retirer les frais de personnel de l'assiette de la contribution. M. DAILLET (réf.) propose de son côté de diminuer l'assiette de la contribution en proportion du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation par les institutions financières. Le gouvernement s'y oppose. L'Assemblée également.

M. BOULLOCHE (P.S.) souhaite que la contribution exceptionnelle ne soit pas déductible de l'impôt sur les sociétés. Au scrutin public, son amendement est repoussé par 285 voix contre 177. *L'article 18 est adopté.*

La vignette auto

A l'article 21 (nouveau barème de la vignette sur les véhicules à moteur), l'opposition estime inopportun et choquant de pénaliser de façon préférentielle les voitures de 5 à 7 CV. Elle propose par conséquent de supprimer cet article. L'Assemblée en décide autrement par 281 voix contre 178.

La commission et le groupe républicain demandent la suppression de l'obligation imposée aux sociétés et aux collectivités publiques de porter leur nom et leur adresse sur les véhicules leur appartenant. M. BOULIN souhaite maintenir pour ces véhicules un modèle particulier de vignette. Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte la proposition de MM. PAPON et CHINAUD.

Elle adopte également un amendement de M. PARTRAT (réf.) qui relève de 175 000 francs à 220 000 francs l'abattement personnel pour la perception des droits de succession en ligne directe ou entre époux, de 200 000 à 250 000 francs l'abattement en faveur des handicapés physiques et mentaux, et impose en contrepartie au taux de 25 % la fraction de part nette taxable au-delà de 300 000 francs.

L'Assemblée rejette un amendement du groupe du P.S.R.G. destiné à dégager des crédits en faveur des sept mille mineurs convertis avant le 30 juin 1971.

A l'article 28 (taux de la taxe unique sur les produits forestiers), après l'intervention de M. VILLON (P.C.), M. VOISIN (appar. R.P.R.) propose de ramener de 4,70 à 4,30 % le taux de la taxe et de supprimer en contrepartie le régime de suspension de taxe dont bénéficient les bois feuillus d'importation. Un amendement communiste exempte les petits et moyens exploitants forestiers.

M. BLANC, secrétaire d'Etat à l'agriculture, combat l'amendement de M. Voisin, qui, estime-t-il, remettrait notamment en cause la revalorisation de la forêt française et comporterait des *« risques économiques »*. L'Assemblée repousse les deux amendements puis adopte l'article.

Les députés examinent ensuite un amendement de M. Maurice CORNETTE (R.P.R.), qui relève de 120 à 195 millions de francs le produit de la taxe sur les corps gras d'origine végétale ou marine destiné au budget annexe des prestations sociales agricoles. Le gouvernement souhaite voir préciser que le prélèvement prendra effet *« sous réserve de son extension à la C.E.E. »* L'Assemblée refuse puis adopte l'amendement de M. Cornette qui prendra effet au 1er avril 1978.

Les bouilleurs de cru

Après l'article 30 (détaxation des carburants agricoles), MM. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) et SPRAUER (R.P.R., Bas-Rhin), plaident en faveur d'un amendement de M. DENIS (P.R.), qui accorde une allocation d'alcool en franchise de droits aux bouilleurs de cru. Ils dénoncent notamment les facilités d'importation d'alcools étrangers.

M. DEBRE (R.P.R.), déclare : *« L'alcoolisme est le fléau social numéro un. J'ai supprimé un privilège en 1960 et je m'en flatte. Je demande à l'Assemblée de ne pas revenir sur une décision qui est à l'honneur de la Ve République.*

M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) rend hommage à l'action de Joseph Laniel, qui a permis celle de M. Debré. *« Nous approchons des élections,* observe-t-il, *alors les démons sont lâchés. »*

M. BOULLOCHE (P.S.) relève *« cette manœuvre électorale évidente »*, estime qu'une approche globale s'impose et annonce que son groupe refusera de participer à un vote.

« Nous sommes contre l'hypocrisie, affirme M. RIGOUT (P.C.), *celle qui consiste à lutter contre la franchise au nom de l'alcoolisme : les ordonnances de 1960 ont été une brimade gratuite »*, affirme-t-il avant d'exprimer l'accord de son groupe avec l'amendement. Il demande un scrutin public. *« Du Goulag au goulot ! »* s'écrie M. CLAUDIUS-PETIT. Pour M. BIGNON, s'en prendre à la franchise *« c'est se donner bonne conscience »*.

Pour M. TISSANDIER (P.R.), qui défend l'amendement, *« il n'y a qu'un seul moyen de lutter contre l'alcoolisme : interdire totalement la vente de l'alcool. »*

« Je ne suis pas prohibitionniste, précise M. CLAUDIUS-PETIT, *mais contre un privilège. »* M. Papon indique que la commission des finances a émis un avis défavorable. M. BOULIN indique que *« le premier ministre s'oposera de toutes ses forces à cet amendement »*. Dans l'immédiat, le gouvernement en demande la réserve. L'Assemblée sera appelée à se prononcer au moment du vote de l'équilibre général du budget.

Rentes viagères

A l'article 32 (majoration des rentes viagères) interviennent MM. BENARD, FREDERIC-DUPONT (All. P.R.), qui dénonce *« la spoliation permanente de la petite épargne »* et LAMPS (P.C.), qui souhaite *« un effort supplémentaire »*.

Le gouvernement propose :

— De porter de 8 à 9 % la revalorisation de l'ensemble des arrérages perçus actuellement par les rentiers viagers ;

— D'étendre le système des majorations aux rentes viagères constituées au cours de l'année 1975 ;

— De fractionner la tranche de majorations des rentes viagères constituées entre le 1er août 1914 et le 31 août 1940, qui sont actuellement affectées d'un taux de majoration uniforme.

Dans un souci d'équité, il propose de scinder cette tranche en quatre paliers affectés de taux de majoration croissant très sensiblement avec l'ancienneté.

Les amendements du gouvernement sont adoptés. Le gouvernement demande que soit procédé à un vote bloqué sur l'article 33 relatif à l'équilibre général du budget, vote qui entraine le rejet de l'amendement de M. Denis concernant les bouilleurs de cru.

Au scrutin public demandé par le gouvernement, l'article est adopté par 290 voix contre 177, sur 468 votants.

Au terme de la discussion des articles de la première partie (recettes) du budget, l'équilibre prévisionnel de la loi de finances pour 1978 se traduit par un solde négatif qui, compte tenu des votes intervenus, est ramené de 8 900 millions à 8 709 millions de francs.

La séance est levée mercredi à 4 h. 50.

PATRICK FRANCÈS.

Les rapporteurs du budget sont-ils les censeurs ou les auxiliaires du gouvernement ?

L'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances, c'est-à-dire des dépenses prévues par chaque département ministériel, constitue pour le Parlement le moyen essentiel du contrôle qu'il exerce sur la politique du gouvernement. Vérifier que les projets adoptés les années précédentes (« autorisations de programme ») sont en voie de réalisation et que les sommes qui leur sont affectées (« crédits de paiement ») sont suffisantes, c'est surveiller l'application des décisions adoptées par les élus. Le contrôle de l'utilisation des crédits votés porte en définitive, comme le dit M. Jacques Cressard, député (R.P.R.) d'Ille-et-Vilaine et rapporteur spécial du budget d'entretien des armées, sur le *« respect de la politique définie par le Parlement »*.

A ce contrôle politique, qui s'exerce *a priori* lors de la discussion du budget, s'ajoute un contrôle technique *a posteriori*, pour lequel le Parlement est assisté par la Cour des comptes. Depuis quatre ans le président de la Cour est entendu chaque année, au début de l'été, par la commission des finances de l'Assemblée nationale (1). Les membres de cette commission qui sont rapporteurs spéciaux, c'est-à-dire chargés, au *nom* du *rapporteur général* (M. Maurice Papon, député R.P.R. du Cher), d'étudier un budget particulier, interrogent la Cour des comptes avant d'établir, au mois de juin, le questionnaire qu'ils adressent au ministre afin de connaître les dépenses qu'il envisage pour l'année suivante. Les observations de la Cour guident les parlementaires, d'autre part, dans l'étude de l'exécution du budget, objet, à la session de printemps, d'une « loi de règlement » par laquelle *quitus* est donné ou refusé au gouvernement et à l'administration.

A travers le contrôle de la gestion, qui traduit en actes une politique, c'est cette politique elle-même qui est mise à l'épreuve. *« Les officiers s'étonnent souvent que nous ne soyons pas des techniciens militaires,* dit M. Cressard. *Mais je considère justement que nous devons être des politiques, et non des techniciens. »* M. Cressard et M. Joël Le Theule, député (R.P.R.) de la Sarthe et rapporteur spécial du budget d'équipement des armées, disposent d'un contrôleur général et d'un contrôleur des armées pour les assister dans leur travail ; ils ont en outre auprès d'eux, comme tous les rapporteurs du budget, un administrateur de l'Assemblée nationale. Ce sont ces techniciens que les députés chargent d'enquêter auprès de l'administration sur telle ou telle question et de rassembler les renseignements nécessaires avant d'interroger le ministre. *« Le rôle de l'administration est tout à fait essentiel,* dit M. Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord et rapporteur spécial du budget de la culture. *Il décortique les données financières et me soumet un premier projet de rapport, que je corrige dans le sens politique que je souhaite. »* Souvent, note M. Rémy Montagne, député réformateur de l'Eure et rapporteur spécial du budget de l'urbanisme, l'administrateur connaît les préoccupations du rapporteur qu'il assiste, et oriente son travail en conséquence.

Les pouvoirs des rapporteurs spéciaux sont définis par l'article 164 de l'ordonnance du 30 décembre 1958, portant loi de finances pour 1959, qui dispose que *« les membres du Parlement qui ont la charge de présenter, au nom de la commission compétente, le rapport sur le budget d'un département ministériel, suivent et contrôlent de façon permanente, sur pièces et sur place, l'emploi des crédits inscrits au budget de ce département »*. Pour l'Assemblée nationale, l'article 146 du règlement précise que *« les documents et renseignements destinés à permettre l'exercice du contrôle du budget des départements ministériels ou la vérification des comptes des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte sont communiqués par les autorités compétentes au rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, chargé du budget du département ministériel dont il s'agit ou auquel se rattachent les entreprises nationales et les sociétés d'économie mixte intéressées »*. Le règlement ajoute : *« Les travaux des rapporteurs ne peuvent faire l'objet de rapports d'information. Ils ne peuvent être utilisés que pour les rapports faits par les commissions sur la loi de finances et la loi de règlement. »*

Des réponses incomplètes et tardives

Les rapporteurs soulignent l'importance, dans le premier texte, de l'expression *« sur pièces et sur place »*, qui signifie que leurs pouvoirs outrepassent le droit commun. *« Un rapporteur peut entrer chez un ministre et ouvrir les tiroirs de son bureau »*, dit M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne et rapporteur spécial du budget de l'information. Les parlementaires étant en général courtois, les ministres n'ont pas à craindre pareille intrusion. Mais où s'arrête la courtoisie ? A entendre les rapporteurs de la majorité, l'aménité des membres du gouvernement allant à la rencontre de celle des députés, il n'est pas de question qui reste sans réponse, pas de curiosité qui ne soit satisfaite. M. Vivien note cependant que, pendant longtemps, la direction du budget, par l'intermédiaire de laquelle les ministres répondent aux questions des parlementaires, « caviardait » ces réponses lorsqu'elles ne correspondaient pas à la politique qu'elle souhaitait. *« Le ministre en était souvent réduit,* raconte le député du Val-de-Marne, *à recevoir son rapporteur pour l'informer oralement de ses réponses avant que le document écrit ne lui parvienne. »* Mais ces pratiques, assure M. Vivien, ont disparu depuis trois ou quatre ans.

M. Josselin, responsable de l'un des budgets de la majorité, a décidé, en 1973, de concéder à l'opposition — *« la liste,* dit-il, *est significative du peu d'intérêt porté à ces questions »* (2), — estime que les ministres ne se soumettent pas toujours avec la meilleure grâce aux investigations des parlementaires. *« Je ne reçois en général qu'au début du mois de septembre les réponses à mon questionnaire de juin,* dit le député socialiste. *Encore ces réponses sont-elles incomplètes, et je dois revenir à la charge à la mi-septembre »*, peu de temps avant l'adoption du projet de loi de finances par le conseil des ministres. Les rapporteurs de l'opposition n'entretiennent évidemment pas, avec les titulaires des départements qu'ils ont la charge de contrôler, les mêmes relations que ceux de la majorité. *« Je vois peu le ministre,* dit M. Josselin. *M. d'Ornano m'a invité, récemment, à un déjeuner de travail sur la charte culturelle pour la Bretagne, où j'étais d'ailleurs le seul parlementaire de l'opposition. En revanche, je suis très fréquemment invité aux manifestations culturelles, et je m'efforce de m'y rendre le plus souvent possible. »*

Les rapporteurs qui soutiennent le gouvernement pratiquent, selon l'expression de M. Cressard, une *« critique positive et majoritaire, qui peut parfois être sévère »*. Le député d'Ille-et-Vilaine ne se borne pas à rédiger un rapport annuel sur la partie du budget de la défense qui lui a été confiée. Il adresse régulièrement au ministre des notes qui peuvent atteindre une cinquantaine de pages, dont il envoie copie au rapporteur général ainsi qu'aux cabinets militaires du président de la République et du premier ministre, et qui rassemblent les observations que ses missions au sein des armées lui permettent de faire. *« Ces notes sont la face cachée du rôle du rapporteur, mais son aspect le plus important »*, dit M. Cressard. Ainsi le rapporteur est-il, pour le ministre, la source d'une information en quelque sorte parallèle à celle que lui fournissent ses services. Dans la mesure même où il surveille, pour en informer le Parlement, l'emploi des finances publiques, il peut aviser le ministre de la façon dont ses décisions sont appliquées et lui suggérer les rectifications nécessaires. Les députés de l'opposition sont moins à l'aise dans ce rôle. *« On dit que le rapporteur du budget de la Légion d'honneur dispose d'un certain nombre de médailles,* dit M. Josselin. *Quant à moi, je peux vous assurer que je ne dispose d'aucune subvention. »*

Après le rapporteur spécial de la commission des finances, qui a droit, lors de la séance publique consacrée à son budget, à un temps de parole de quinze à vingt minutes, intervient, pendant dix à quinze minutes, le rapporteur « pour avis » de la commission intéressée. Il ne dispose pas des mêmes pouvoirs que son collègue des finances, et son rapport est d'ordre plus général. Mais, comme M. Josselin, MM. Georges Fillioud (P.S., Drôme) et Jack Ralite (P.C., Seine-Saint-Denis), rapporteurs pour avis, au nom de la commission des affaires culturelles, des budgets de la culture et du cinéma, se plaignent de ne pouvoir obtenir certains documents, tels que le rapport de M. Bloch-Lainé sur l'Opéra et celui de M. Labrousse sur l'IDHEC, le ministre considérant qu'il n'a pas à communiquer au Parlement des travaux destinés à son information propre. M. Ralite s'efforce de s'informer par ses propres moyens. *« Je passe quinze jours pleins chaque année,* dit-il, *à la préparation de mon rapport. Mais, tout au long de l'année, je suis en relation avec la profession. Je rencontre, le plus souvent avec mon administratrice, les responsables des organismes gouvernementaux, les représentants des syndicats, ceux des producteurs et des distributeurs, les créateurs. Je vois de temps en temps le membre du cabinet du ministre qui s'occupe de mon secteur. »*

Si le député communiste a pu passer, cette année, trois jours au Festival de Cannes, il n'a pas obtenu, en revanche, la possibilité de se rendre deux jours en Italie pour y étudier l'organisation du cinéma. M. Josselin, lui, a pu, aux frais de la commission, accompagner l'Opéra de Paris en tournée à New-York. M. Cressard établit, au début de chaque année, le programme des missions qu'il se propose de faire dans les armées ; cette année, il s'est rendu au camp de Canjuers, dans le Var, et en Corse. Les rapporteurs estiment, en général, qu'ils disposent de moyens suffisants pour accomplir leur tâche. Ils sont parfois plus sceptiques sur son efficacité.

« Le contrôle exercé par les rapporteurs spéciaux est satisfaisant dans la mesure où peut l'être, aujourd'hui, n'importe quel contrôle », dit M. Montagne. Les préoccupations du rapporteur, lorsqu'elles sont reprises par la commission des finances sous la forme d'« observations », acquièrent un poids qui amène le gouvernement à y répondre avec plus de soin dans l'immédiat, et à en tenir compte dans l'avenir. Il arrive qu'un budget jugé insuffisant soit repoussé, et que le ministre doive « lâcher » des crédits qu'il ne prévoyait pas. La commission des finances compte trente-huit députés de la majorité et vingt-trois députés de l'opposition ; mais, l'an dernier, l'U.D.R. étant hostile à Mme Françoise Giroud, ses commissaires étaient absents lors de la discussion du budget de la culture et, pour la seconde fois, M. Josselin, qui en recommande toujours le rejet, a été suivi par la commission, sans que cela ait entraîné pour autant une augmentation des crédits de ce département.

Cependant, M. Montagne estime qu'à terme les remarques des députés ont un effet sur la politique suivie. Le député de l'Eure cite, entre autres exemples, l'augmentation des crédits affectés à la construction de logements individuels, qui dépassent, dans le budget de 1978, ceux des logements collectifs, alors que le gouvernement a longtemps privilégié les seconds, contre ce que les députés estimaient être le vœu des Français. *« L'administration travaille à l'horizon des quinze ou vingt années à venir,* dit M. Montagne, *alors que les députés sont plus sensibles aux évolutions qui s'opèrent en trois ou quatre ans. »* MM. Vivien et Cressard sont plus catégoriques : *« Le Parlement a des pouvoirs de contrôle budgétaire réels s'il utilise la plénitude des moyens mis à sa disposition »*, dit le député d'Ille-et-Vilaine ; et son collègue du Val-de-Marne ajoute : *« Il faut avoir la volonté de contrôler. »*

M. Ralite ne manque pas de cette volonté, mais il affirme : *« Etre rapporteur est une illusion. »* Le député communiste cite, comme l'une des rares mesures qu'il ait pu obtenir, l'octroi du statut d'artisan aux exploitants de petites salles de cinéma. M. Josselin estime que le rapporteur peut jouer un rôle à deux conditions : *« Il faut qu'il ait derrière lui une organisation politique et, si je puis dire, des complices dans la place. »* Ces deux conditions qui, d'une certaine manière, n'en font qu'une, s'appliquent surtout aux membres de l'opposition, bien que M. Cressard estime que ses fonctions de délégué du R.P.R. pour les questions militaires lui permettent, à lui aussi, de s'informer par d'autres canaux que ceux de l'administration, tout en faisant bénéficier son mouvement de son expérience de rapporteur.

Faire abstraction des options personnelles

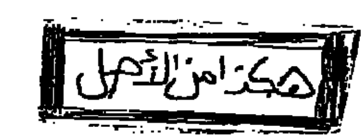
S'exprimant au nom de la commission des finances, les rapporteurs spéciaux s'efforcent de faire abstraction de leurs options politiques personnelles, ou, à tout le moins, de distinguer leur opinion de celle de la commission. Mais, pour M. Ralite, le rôle de rapporteur est aussi un moyen de faire connaître aux intéressés les positions du parti communiste sur la politique de la culture. *« Dans mon rapport,* dit le député de Seine-Saint-Denis, *je débouche sur une politique, alors que Josselin fait un constat financier. »* Cette différence tient aussi à celle qui distingue le rapport du commissaire aux finances de l'« avis » de la commission spécialisée.

La discussion qui s'engage, cette semaine, sur les budgets de chaque département sera l'occasion d'observer, à quelques mois des élections législatives, la façon dont les préoccupations politiques des députés interviennent dans le contrôle auquel ils soumettent le gouvernement.

PATRICK JARREAU.

(1) Nous n'avons retenu, pour cet article, que le cas de l'Assemblée nationale, les pouvoirs des sénateurs étant identiques à ceux des députés, mais leur autorité de nature différente.

(2) Les budgets dont les rapporteurs spéciaux sont des membres de l'opposition sont l'agriculture (dépenses en capital, FORMA et ONIBEV), le commerce extérieur, la culture, l'environnement, le tourisme, le commerce, l'artisanat, la condition pénitentiaire, la santé, les Journaux officiels, le Conseil économique et social, le commissariat général au Plan, le travail, l'Imprimerie nationale, la Légion d'honneur, les monnaies et médailles, les comptes spéciaux du Trésor et les taxes parafiscales.



POLITIQUE

Au Sénat

Les « cadres » à l'heure électorale

Le Sénat a débattu, mardi après-midi 18 octobre, d'une question orale de M. Cauchon (Un. centr., Eure-et-Loire), sur la politique du gouvernement à l'égard des cadres. Tout en reconnaissant que les écarts entre les « revenus disponibles » demeurent « bien supérieurs » en France à ce qu'ils sont chez nos voisins, M. CAUCHON souligne la nécessité d'une hiérarchie des salaires dans une économie libérale et estime que les salaires les plus élevés, que l'on compare au SMIC, n'ont pas le caractère de véritables salaires.

Au sujet de la réforme de l'entreprise, il regrette l'oubli dans lequel est tombé le rapport Sudreau. La réforme, déclare ce sénateur, devrait institutionnaliser « la séparation du capital et du pouvoir dans l'entreprise ».

Pour le ministre du travail, qui lui répond, le malaise des cadres a pour origine principale une rupture dans le rythme de l'expansion. Notre extraordinaire développement économique, souligne M. BEULLAC, avait favo- cadres. Beaucoup avaient appris leur métier sur le tas, sans formation initiale très poussée. Cette situation constitue un handicap pour retrouver un emploi perdu.

Le ministre précise alors la « *politique volontariste* » du gouvernement. « *Nous devons*, déclare-t-il, *leur faire reprendre confiance* [aux cadres] *dans le type de société que nous leur proposons et accentuer leur rôle d'impulsion dans la transformation de notre pays vers une société plus unie et plus solidaire. (...) C'est en fonction de ces principes que le gouvernement propose les mesures qui suivent. Elles ont toutes la même finalité : donner aux cadres une plus grande sécurité, reconnaître leur spécificité dans les entreprises.* »

M. Beullac annonce notamment, à propos du régime de retraite, qu'un décret fixant de nouvelles modalités d'évolution du plafond en fonction des salaires moyens et non plus du seul salaire des ouvriers, même corrigé, sera pris avant la fin de l'année.

Ce plafond sera fixé chaque année : d'une part par référence au plafond de l'année précédente et non plus en retenant comme date de départ celle du 1er octobre 1967. D'autre part en fonction de l'évolution du salaire moyen de l'ensemble des catégories professionnelles, constatée au 1er octobre, et non plus de l'évolution des seuls salaires ouvriers.

M. GARCIA (P.C., Seine-Saint-Denis) affirme que les cadres rencontrent de plus en plus souvent la classe ouvrière et s'aperçoivent que les structures hiérarchiques autoritaires sont celles qui limitent leur initiative.

M. CHÉRIOUX (R.P.R., Paris) propose d'indexer les barèmes fiscaux sur le coût de la vie et dénonce les « *tentatives de séduction* » de la gauche à l'égard des cadres.

Pour M. SALLENAVE (rép. ind., Pyrénées-Atlantiques), le malaise des cadres vient de ce qu'ils se sentent « *mal connus, mal aimés, voire persécutés par certaines décisions de justice.* »

« *L'année 1978*, proclame notamment M. STOLERU, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, *sera celle de la consolidation du redressement économique. Le rôle des cadres y sera essentiel.* » — A. G.

M. Chirac : le pouvoir politique doit être le régulateur suprême de l'économie

M. Jacques Chirac a prononcé, lundi soir 17 octobre à Bruxelles, un discours devant l'association des grandes conférences catholiques sur « les ripostes à la crise ».

A propos du socialisme, l'orateur a déclaré : « *En réalité, sa logique profonde est le communisme, comme il le confesse par son alliance, alors qu'il rejette le capitalisme. Le jour où le capitalisme ne lui offrirait plus un point d'appui pour conserver sa spécificité par rapport au communisme, il ne pourrait résister à ce dernier qui est la conclusion logique de leurs principes communs.*

» *Le rejet de ces solutions ne doit pas nous ramener aux méthodes orthodoxes classiques. Je ne méconnais pas les tares de nos sociétés de profit et trop souvent, en effet, notre civilisation ne semble plus reposer que sur l'argent avec lequel on peut tout avoir*, disait Rousseau, hormis des mœurs et des citoyens. *Une régulation dans ce domaine s'impose et j'en vois pour ma part deux moyens privilégiés : la planification et la participation sous la forme de la diffusion de la propriété.*

» *Nul ne met en doute que le pouvoir politique doive être le régulateur suprême de l'activité économique.*

» *Expression de la volonté nationale, c'est à lui qu'il incombe de fixer en matière économique les choix prioritaires pour la nation. Et le plan doit être l'instrument de cette volonté politique. Démocratique par essence, la planification est aux antipodes d'une direction bureaucratique et technocratique de l'économie.* »

A propos de la participation, M. Chirac a ajouté :

« *La véritable réforme de structure doit être réalisée par l'intéressement des salariés à la propriété du capital. Deux voies seulement, nous sont ouvertes : abolir la propriété ou diffuser la propriété.*

» *Cette dernière solution est une entreprise au sens propre du mot « révolutionnaire » et qui n'a jamais été tentée du moins en France jusqu'à ce jour. Et lorsque les salariés seront convaincus par l'expérience que les mesures envisagées ont pour objet, non de les tromper mais d'améliorer leur condition, ils en seront partisans. Seuls l'égoïsme des possédants, le climat de conflit social entretenu par le marxisme, le conformisme, la paresse et l'étatisme ont jusqu'à présent empêché que notre pays bénéficie des bienfaits de telles mesures.* »

Dans les conseils régionaux

ILE-DE-FRANCE : le P.S. gagne deux sièges.

Les quarante-neuf sénateurs de la région parisienne ont élu, mardi 18 octobre, à la proportionnelle des groupes, leurs dix-sept représentants au conseil régional d'Ile-de-France. L'opposition a obtenu neuf sièges et la majorité huit. La répartition est la suivante : six sièges pour le P.C. (MM. Chatelain, Val-d'Oise ; Gamboa, Essonne ; Lederman, Val-de-Marne ; Marson, Seine-Saint-Denis ; Schmaus, Hauts-de-Seine ; Mme Perlican, Paris), trois sièges pour le P.S. (MM. Carat, Val-de-Marne ; Dayan, Paris ; Pontillon, Hauts-de-Seine), quatre sièges pour le C.D.S. (MM. Bonnefous, Yvelines ; Chauvin, Val-d'Oise ; Fosset, Hauts-de-Seine ; Seramy, Seine-et-Marne), trois sièges pour le R.P.R. (MM. Caldaguès, Paris ; Pasqua, Hauts-de-Seine ; Romani, Paris), un siège pour le P.R. (M. Fourcade, Hauts-de-Seine).

Le P.S. gagne deux sièges aux dépens du R.P.R. et du C.D.S., qui en perdent un chacun. Sur les cent soixante-quatre sièges du conseil régional, la majorité en possède maintenant cent huit et l'opposition cinquante-six.

LE PRÉSIDENT DU R.P.R. : M. Debré est plus à gauche que M. Fourcade.

(De notre envoyé spécial.)

Mazamet. — M. Jacques Chirac, qui se trouvait, mardi 18 octobre, à Mazamet (étape de son « tour de France » des fédérations du R.P.R.), a notamment déclaré : « *La dichotomie entre la droite et la gauche n'existe plus de nos jours. Nous voulons une politique économique moins à droite que celle qui fut appliquée auparavant. En matière d'économie, je pense que M. Michel Debré est plus à gauche que M. Jean-Pierre Fourcade.* »

A propos de l'attitude qu'adopteront les élus gaullistes lors du débat sur le projet de loi d'indemnisation des rapatriés, le président du R.P.R. a dit : « *Notre groupe examinera ce texte dans l'esprit le plus ouvert. Si le projet du gouvernement venait à s'éloigner du nôtre, nous demanderions des amendements. Si le gouvernement essayait, par des moyens de procédure, de nous contraindre au vote d'un texte qui n'aurait pas notre accord, nous refuserions.* »

L. P.

MOUVEMENT PREFECTORAL

M. Philippe de Mazières, sous-préfet en service détaché, est nommé sous-préfet d'Argenteuil (Val-d'Oise).

M. Pierre Baraton, directeur du cabinet du préfet de la région Martinique, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Seine-Saint-Denis.

M. Paul-Henri Trolle, préfet hors cadre, est réintégré dans le corps des administrateurs civils.

● *M. Georges Marcou*, grand maître de la Grande Loge de France depuis le mois dernier, a été reçu mercredi après-midi 19 octobre par le président de la République.

● Le *Journal officiel* du 16 octobre publie trois décrets portant modification aux circonscriptions administratives territoriales. Ces modifications touchent notamment les communes d'Aubagne et de Carnoux-en-Provence (Bouches-du-Rhône), de Metz et de Woippy (Moselle), du Vésinet, de Croissy-sur-Seine et de Chatou (Yvelines).

Par un texte diffusé à six millions d'exemplaires

La C.G.T. lance une vaste opération « débats-consultations » sur la fidélité au programme commun

Pour la troisième fois en moins d'un mois, les instances dirigeantes de la C.G.T. viennent de s'exprimer sur la crise au sein de l'union de la gauche. Une telle prolixité s'explique : la C.G.T. est la seule organisation syndicale qui, depuis 1972, ait soutenu sans défaillance le programme commun et l'ait présenté constamment comme le seul débouché politique des luttes sociales. Elle cherche à répondre aujourd'hui aux interrogations, voire au désarroi, de beaucoup de ses militants et sympathisants.

Réponse difficile à formuler : si nombre de responsables cégétistes sont communistes, les militants socialistes sont plus nombreux que par le passé dans la Confédération et la masse des adhérents ne se rattache directement à aucun parti mais communie à cet idéal de l'union de la gauche. Réponse nécessaire pourtant, car le débat s'engage dans l'entreprise ; quelle que soit l'action des cellules communistes, la C.G.T., qui a en toute occasion tenu à manifester son indépendance syndicale, doit s'exprimer d'autant que la C.F.D.T. développe ses propres analyses.

Dès le 26 septembre, au nom du bureau confédéral, MM. Krasucki et Moynot avaient expliqué qu'il n'y avait qu'« *une seule lecture possible du programme commun* » et que la nationalisation des groupes devait s'entendre avec l'ensemble des filiales à plus de 50 %, voire à plus de 20 %, afin d'enlever toute possibilité de blocage aux actionnaires minoritaires. Cette prise de position avait été interprétée, y compris par certains responsables cégétistes, comme un appui aux thèses du parti communiste. Le 4 octobre, la commission exécutive de la C.G.T. reprenait l'analyse du bureau national en l'élargissant, mais, fait assez rare, deux de ses membres, d'autre part militants socialistes, se prononçaient contre le texte adopté (*le Monde* des 6 et 12 octobre).

La commission exécutive, réunie à nouveau le 18 octobre en séance extraordinaire, a publié une « *adresse solennelle aux travailleuses et travailleurs de France* » sous le titre : « *Il faut que vive le programme commun.* » Destiné à être diffusé à six millions d'exemplaires dans les entreprises, ce document de quatre pages doit servir de base à des « *débats-consultations* » avec tous les travailleurs, mais d'abord avec les adhérents de la C.G.T. Au vu des « *procès-verbaux* » qui devront être modifiés au terme de ces débats, le comité confédéral national de la C.G.T. prévu les 5 et 6 décembre envisagera de prendre éventuellement de « *nouvelles initiatives* », a déclaré M. Séguy.

Ce texte de la commission exécutive décevra ceux qui rêvaient d'une initiative plus décisive de la C.G.T. « *Il y a des limites que nous ne voulons pas et que nous ne pouvons pas franchir, compte tenu de ce qu'est notre organisation syndicale* », a expliqué M. Séguy. Arguant de la nécessité « *d'élever le débat sur les causes véritables des difficultés de la gauche* », la C.G.T. se contente, en fait, de réaffirmer en termes généraux les raisons de son adhésion hier, de sa fidélité aujourd'hui, aux orientations du programme commun, seules capables à ses yeux d'assurer une « *rupture décisive* » avec la politique et le système économique actuels.

L'absence de toute référence concrète à des propositions contenues dans le programme commun, l'absence surtout de toute allusion à l'interprétation à donner aux nationalisations ou à l'un quelconque des autres points de divergence entre les partis de gauche a permis un vote sans opposition, cette fois, de la commission exécutive.

Mais ce texte « *unanimiste* », bien dans la tradition de la C.G.T., ne doit pas faire illusion. La Confédération n'a pas infléchi son analyse. « *Cette déclaration est complémentaire et donc inséparable de nos deux prises de position précédentes* », a déclaré M. Séguy, au cours d'une conférence de presse. Reste que l'insistance mise dans cette adresse aux travailleurs sur la nécessité de « *rompre totalement* » avec la politique actuelle, de ne rien renier de « *l'enjeu de classe du programme commun* », d'en respecter « *les motivations profondes* », d'appliquer « *des mesures anticapitalistes et démocratiques d'une nature et d'une ampleur suffisante* », est sans doute de nature à nourrir le procès fait par les communistes au P.S. et aux radicaux de gauche. Il n'est pas sûr que ce texte incite les travailleurs à une réflexion renouvelée sur les moyens de sortir de la crise.

JEAN-MARIE DUPONT.

L'adresse « solennelle » aux travailleurs

La déclaration de la commission exécutive rappelle d'abord les raisons qui ont conduit la C.G.T. à soutenir le programme commun de la gauche conclu en juin 1972 : « *Il correspond, en de nombreux domaines fondamentaux, au programme de la C.G.T. ; il comporte des objectifs sociaux essentiels ; il définit les moyens d'une autre politique.*

» *Un tel programme est fondé sur des orientations qui constituent une* rupture décisive *avec la politique du pouvoir en place, caractérisée par l'austérité, les sacrifices et les contraintes pour les travailleurs, l'accumulation des profits et des privilèges pour les nantis.*

» *Cette stratégie de rupture ne représente pas seulement un changement profond pour notre pays, elle a aussi des implications considérables au plan européen, et même au niveau international. Elle détermine et concrétise les données et les objectifs d'un combat de classe d'une dimension exceptionnelle. (...)*

» *La perspective de l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a donc pas été envisagée pour prendre le relais d'une politique qui nourrit la crise afin de mieux gérer cette crise ou d'en limiter les effets, mais pour* rompre totalement *avec cette politique (...).*

» La C.G.T. persiste et persistera à penser que l'engagement contracté ne saurait être remis en cause sans constituer un reniement de son enjeu de classe. (...)

» *Sans des mesures anticapitalistes et démocratiques d'une nature et d'une ampleur suffisantes, il ne saurait y avoir ni politique nouvelle, ni droits véritables et garantis pour les travailleurs, ni rupture avec le système actuel.*

» *Voilà pourquoi la C.G.T. estime que les divergences actuelles au sein de la gauche pour l'application et l'actualisation nécessaire du programme commun peuvent et doivent trouver leur solution* dans le respect des motivations profondes *du programme commun de gouvernement en 1972.* »

La C.G.T. affirme, en conclusion, qu'« *elle poursuivra sans relâche son combat pour l'union, contre la politique réactionnaire du pouvoir en place* ». Elle « *prend devant les travailleurs l'engagement solennel de tout mettre en œuvre pour aider à surmonter les difficultés actuelles* », et rappelle que « *la lutte quotidienne contre la politique d'austérité, pour la défense des revendications, fait partie de ce combat déterminant pour l'avenir des travailleurs* ».

Les critiques du P.C. contre le P.S. se durcissent

(Suite de la première page.)

On comprend mal également en quoi le fait pour le P.S. de douter, avec la plupart des commentateurs (*le Monde* du 15 octobre), que le contre-budget de M. Marchais assure le financement des dépenses qu'il prévoit, pourrait signifier un abandon des objectifs du programme commun ou une acceptation de la « *politique d'austérité* » de M. Barre. Tout au plus peut-on y voir la réaffirmation par le P.S. de son souci que la gauche « *ne promette que ce qu'elle pourrait tenir* », ligne de conduite qui avait été l'axe de la politique économique proposée par M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle de 1974, avec l'appui à l'époque du parti communiste.

Faut-il chercher dans les tiraillements que l'on constate ici et là à la base du parti communiste l'explication du durcissement de ton au sommet ? En aggravant les critiques adressées au P.S., la direction du P.C. pourrait espérer convaincre des militants réticents. Il est possible cependant qu'il s'agisse simplement du développement d'un processus gradué de dénonciation appelé à connaître des phases plus aiguës encore.

La C.G.T., qui avait, au début de la crise, adopté une attitude de soutien quasi inconditionnel au P.C. — présenté comme étant le seul à bien interpréter l'accord de 1972, qu'elle avait soutenu, — a employé, mardi, un ton plus évasif, éliminant du texte que publie sa commission exécutive les allusions précises à tel ou tel problème litigieux entre les partis de gauche. Ce glissement — que M. Séguy présente comme une élévation du niveau du jugement confédéral — apparaîtrait à beaucoup comme un recul, destiné à reconstituer l'unanimité de l'organisation, accusée par certains de ses dirigeants — de tendance socialiste — de prendre anormalement position dans un débat partisan qui ne relève pas de sa compétence.

Le résultat de cet « ajustement » ne sera peut-être pas défavorable finalement aux thèses communistes, dans la mesure où la présentation qui sera faite à la base de l'« *adresse aux travailleurs de France* » le sera très souvent par des militants du P.C. — ou proches de celui-ci, — qui interpréteront le texte d'une façon conforme à leur thèse. Même si les socialistes sont de plus en plus nombreux à la C.G.T., ils ne suffiront probablement pas à empêcher que cette « lecture » soit la plus fréquente.

Il pourrait en résulter un durcissement des relations à la base avec la C.F.D.T. Déjà les cédétistes ont tendance à trouver le texte initial du programme commun trop « productiviste », insuffisamment tourné vers les problèmes essentiels du moment : les changements de pouvoir dans les entreprises et les quartiers, la qualité de la vie, la solidarité avec le tiers-monde... Si l'interprétation du texte de 1972 en partie actualisé doit être renforcée dans le sens qu'ils regrettent, l'unité à la base sera rendue plus difficile.

Quatre semaines après la suspension des négociations le 23 septembre, la situation de la gauche politique ou syndicale apparaît en pleine évolution.

G. M.

● *Une délégation du P.C. roumain* vient de séjourner en France du 11 au 16 octobre, à l'invitation du P.C.F. La délégation était dirigée par MM. Ilie Verdet et Stefan Andrei, membres du secrétariat

Le Monde

société

LES FÉMINISTES ET LE VIOL

III. — Comment lutter ?

par MICHÈLE SOLAT

Les féministes ont entrepris de dénoncer la conspiration du silence qui entoure le viol. Cette lutte fait suite aux actions pour la liberté de la contraception et celle de l'avortement. Après avoir décrit les aspects juridiques, psychologiques et sociaux du viol (« le Monde » du 18 et du 19 octobre), Michèle Solat analyse l'action et les propositions des mouvements féministes.

Sur le viol, le mur du silence est tel que l'on ignore combien de ces actes se commettent chaque année en France. Mais, objectera-t-on, mille cinq cents plaintes, même multipliées par dix ou par vingt, est-ce suffisant pour justifier la peur de vingt millions de femmes adultes ? C'est que la peur ne se mesure pas en chiffres.

La petite fille apprend par sa mère que l'on ne doit pas ouvrir à n'importe qui, ni accepter les bonbons du monsieur inconnu. Devenue grande, elle a compris que la rue, le café, le train sont des endroits à hauts risques, de véritables *no woman's land*, dans lesquels il convient de ne pas s'aventurer sans escorte. « *Le deuxième sexe ne jouit pas des libertés constitutionnelles d'aller et venir* », dit Mᵉ Martine Le Peron.

Jusqu'ici, les femmes qui voulaient échapper à la concupiscence des hommes se plaçaient sous la protection de l'un d'entre-eux. Sur ce principe se fonde la famille. A chaque femme, un protecteur : d'abord son père, ensuite son époux. En dépit de l'évolution des mœurs, ce schéma demeure inchangé.

Acceptée de siècle en siècle, la condition de possédée a aussi ses avantages : être sous la protection d'un seul des hommes écarte (en principe) le risque de viol. Car la femme sans homme est, de droit non écrit, la femme de tous, qu'il s'agisse de la prostituée, de l'auto-stoppeuse ou de la promeneuse sans garde du corps. Au point qu'une femme surprise sans protecteur sérieux s'en invente parfois un pour les besoins de la cause : « *Si vous ne me fichez pas la paix, j'appelle mon mari !* », avec sa variante : « *Je vais chercher un agent !* ».

La ruse serait, dit-on, avec le karaté, une des meilleures protections contre le viol. Car chaque situation susceptible d'aboutir à un viol contient une parade — psychologique — qui s'acquiert au prix d'un long entraînement. Pour se rendre « inviolable », conseillent certains, les femmes devraient renoncer à la panoplie de la féminité, éteindre les signaux qui peuvent être perçus comme des autorisations, au fond tout faire pour se comporter « en homme ». Est-ce à dire qu'il faille renoncer à son style de vie, à son identité personnelle ?

La levée des tabous

Aux mesures de fortune certaines préfèrent les stratégies d'ensemble. « *La lutte contre le viol est l'un des moyens collectifs privilégiés de la lutte des femmes pour leur libération* », écrit l'organe du Syndicat de la magistrature (1). Présent dès 1971, dans le premier recueil de textes du M.L.F., le thème du viol deviendra un axe important de la lutte féministe après la Journée de dénonciation des crimes contre la femme (Paris, 1972), le Tribunal international des crimes contre les femmes » (Bruxelles, mars 1976) et les « Dix heures contre le viol (Paris, juin 1976). En même temps, il est indéniable que, sur un plan plus général, la «découverte » du problème du viol, après celle de la contraception, de l'avortement, de l'homosexualité, de la prostitution, s'inscrit dans une vaste levée des tabous sur la sexualité.

L'intérêt pour le phénomène social du viol ne procède donc pas d'une éventuelle recrudescence. D'ailleurs, même si le nombre des viols se multipliait, on aurait bien du mal à le savoir, puisque le seul instrument de mesure aujourd'hui disponible est le nombre des plaintes. S'il augmentait cela ne traduirait pas nécessairement une plus grande violence dans la rue : ce pourrait être aussi l'indice que les femmes, sortant de leur silence, prennent plus souvent le chemin du commisariat.

D'abord la justice

Le mot d'ordre féministe est, en cas de viol, de porter plainte et d'aller jusqu'au bout : c'est-à-dire jusqu'aux assises. Cette stratégie ne va pas de soi et elle ne fait pas l'unanimité : on a du mal à admettre que le mouvement des femmes, issu de la gauche contestataire qui, depuis 1968, dénonce la « justice bourgeoise », puisse utiliser l'institution en place. Certains vont jusqu'à dire que, en traînant leurs violeurs devant les assises, et même simplement en portant plainte, les violées participent à la « répression ». Reste à savoir si les femmes ont le choix.

Convaincues que la transformation d'une victime de viol en accusée n'est pas le fait de hasard, que la métamorphose du crime en délit n'est pas innocente, les féministes ont décidé de parer au plus pressé : porter le débat sur le plan judiciaire. Après le procès de Bobigny, qui porta le coup fatal à la loi de 1920 sur l'avortement, plusieurs femmes avocats mènent campagne sur le viol avec une série de procès qu'elles portent jusqu'aux assises. L'action s'est engagée, sur le plan formel, lors de l'entrevue, le 15 octobre 1975, que Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine avait accordé aux dirigeantes de S.O.S. femmes, et a continué par la prise de position publique de Choisir, en février 1976. Mais, à l'intérieur de la stratégie globale, apparaissent d'importantes nuances : ainsi la « ligne » adoptée par Mᵉ Colette de Marguerye et Mᵉ Martine Le Peron (de S.O.S. femmes et de la Ligue du droit des femmes) n'est pas celle de Mᵉ Agnès Fichot et de Mᵉ Gisèle Halimi (de *Choisir*). De leur côté, Mᵉ Colette Auger, Mᵉ Josyane Moutet et Mᵉ Monique Antoine (du Collectif juridique de défense des femmes) insistent sur la spécificité de leur point de vue (en particulier sur le problème du rapport à la répression).

Reste que, pour toutes, la lutte contre le viol prolonge bien la lutte pour l'avortement dans le sens d'une reconnaissance publique du droit des femmes à disposer librement de leur corps. Pourtant cette fois, les armes sont différentes. A Bobigny, les femmes avocats étaient du côté de la défense. Dans les batailles en cours, elles se retrouvent avec la partie civile et ceux qui accusent. Dans les deux cas, l'objectif reste le même : sensibiliser l'opinion publique, et à l'occasion d'un procès, mettre en question une loi et son application.

Les actions contre le viol ne visent pas à obtenir des sanctions plus lourdes contre les violeurs. Ainsi que le souligne le Syndicat de la magistrature : « *L'expérience montre que tel violeur condamné par le tribunal correctionnel après la correctionnalisation des faits en outrage public à la pudeur ou en violences avec préméditation, se voit acquitter par la cour d'assises quand on rétablit la véritable qualification même si parfois il a reconnu les faits* » (1). Alors, si les assises remettent en liberté les auteurs de viol (le jury est souvent plus indulgent que les juges du tribunal correctionnel) que souhaitent les femmes ?

Les opprimés oppresseurs

L'enjeu de la lutte des féministes est que le viol, d'abord, ne soit plus disqualifié en coups et blessures relevant du tribunal correctionnel, mais reconnu comme un acte criminel. Ensuite, qu'intervienne une large publicité des débats permettant de poser, devant tous, le problème du viol. Elles veulent que l'on parle du viol — et on parle des procès d'assises — pour que les violeurs désormais connus publiquement ne puissent plus se réfugier dans l'anonymat propice à la récidive.

Il n'empêche que certains reprochent aux féministes de renforcer, même sans le vouloir, l'institution de la « justice bourgeoise ». Faut-il, par exemple, souhaiter qu'un immigré fasse de la prison parce qu'il a violé une femme ? La tendance générale incline du côté du oui. A ce propos, le Syndicat de la magistrature répond : « *Si les accusés de viol sont souvent ceux qui sont le plus opprimés et le plus souvent soumis à la misère sexuelle, leur oppression ne saurait justifier qu'ils prennent leur revanche sur d'autres opprimés en imposant leur violence.* »

La stratégie qui consiste à réclamer l'incapacité du tribunal correctionnel, puis le passage aux assises, sans demander aucun châtiment (il n'est question que du franc symbolique) apparaît si contradictoire, même aux féministes qu'elle est loin de recueillir l'approbation générale. Cette stratégie n'est d'ailleurs pensée que comme un « moyen » parmi d'autres visant, *à terme*, à utiliser l'institution juridique comme « *un élément de contradiction dans le combat révolutionnaire* » (2).

Deux associations de femmes réclament la modification de la loi. *Choisir*, que préside Mᵉ Gisèle Halimi, préconise la suppression du huis clos, le droit pour les associations de se porter partie civile dans les procès, ainsi que l'affichage de la condamnation du violeur à la mairie et sur le lieu de travail. De son côté, la *Ligue du droit des femmes*, à la tête de laquelle se trouve Mme Simone de Beauvoir, recommande l'affichage du jugement, la suppression des enquêtes de moralité et autres examens psychologiques « *qui contraignent*, dit Mᵉ Le Péron, *la victime à se justifier* ». La Ligue insiste également sur l'importance de l'aide psychologique aux victimes.

« Féminiser » la police

En 1975, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, avait souligné, à l'intention de ses collègues de l'intérieur et de la justice, l'importance que revêtait une certaine humanisation des méthodes d'enquête policière et judiciaire. Elle demandait en particulier que les femmes, dans les commissariats, soient plus nombreuses afin que celles qui viendraient déposer une plainte y soient mieux entendues. On est encore, sur ce point, loin du compte, mais Mme Nicole Pasquier, déléguée nationale à la condition féminine, a fait savoir qu' « *elle souscrivait au courant qui cherche à porter à la connaissance de l'opinion publique toutes les implicatoins de ce crime* ». Elle fait état d'une relative « féminisation » des corps de police : au 25 janvier 1977, trois cent trente-deux femmes exerçaient la fonction d'inspecteur de police, cent seize celle d'enquêteur ; quatre femmes ont achevé leurs études de commissaire en juillet 1977. D'autre part, Mme Pasquier souligne que la commission de réforme du code pénal, ainsi qu'un projet qui vise à modifier la composition des jurys d'assises (pour l'instant, environ 20 % des jurés sont des femmes) pourraient fournir des éléments intéressants.

A la base du mouvement féministe s'engagent des actions « sauvages ». En novembre 1976, dans le quatorzième arrondissement de Paris, un jeune homme qui avait commis un viol et convenu d'un nouveau rendez-vous avec la victime (pratique très fréquente) était kidnappé par les amies de celle-ci qui le traduisaient, sans lui faire aucun mal, devant un « tribunal » de femmes, puis le raccompagnaient chez ses parents. En juin 1977, à l'université de Paris-VII, un vendeur de sandwichs, accusé de tentative de viol sur une étudiante, était pris à partie par un groupe de femmes qui l'expulsait et le faisait emmener par un taxi qu'elles payaient de leurs deniers.

S'en remettre à la justice officielle ou à la justice « militante » ne saurait suffire à extirper le viol de nos sociétés. Ce qui est en jeu, c'est la fin des rapports de force entre les hommes et les femmes. Mais la « guerre des sexes » n'aura pas lieu. Parce qu'elle a déjà eu lieu, dans l'assujettissement des femmes, avec, depuis toujours, les mêmes vainqueurs et les mêmes vaincues. C'est de là qu'il faut sortir.

FIN

(1) *Justice 77*, juillet 1977.
(2) *Le Quotidien des femmes*, nᵒ 10, juin 1976.

TÉMOIGNAGE

« J'ai vu ma mort »

Une femme nous a adressé le témoignage suivant :

Je m'appelle Brigitte. J'ai vingt-six ans. Le 21 avril 1976, un homme m'a suivie depuis le métro sans que je m'en aperçoive et m'a accostée sur mon palier en me demandant un verre d'eau. J'ai dit non. Je suis rentrée chez moi et il a enfoncé la porte.

Alors, j'ai vu ma mort. Il voulait me violer, me tuer.

Tout a été si brutal qu'il m'est impossible de comprendre cette violence pendant son déroulement. La seule chose qui a surgi a été un instinct de survie qui s'est manifesté par ces deux mots : « Au secours ! » *répétés plusieurs fois, de plus en plus faiblement, et une acceptation de la brutalité face à ces menaces de mort. Je n'avais qu'à dire « oui », toujours « oui ». Je n'avais même pas le droit de me taire, et ce « oui » est devenu une prison. Prison de mon âme et de mon corps.*

La mort, je l'ai vue quand il m'a assommée et m'a serré le cou. Je ne comprenais pas. Je n'ai pas eu envie de pleurer. J'étais impuissante.

Impuissante dès qu'il a forcé ma porte et m'a frappée au visage. J'ai immédiatement compris que je ne pouvais pas me défendre face à cette violence.

La mort, j'en ai eu longtemps le goût dans la gorge. Cette mort qui n'existe que pour les femmes et qui, si elle n'est pas physique, est mort quand même.

Je n'ai qu'un désir de mort envers cet individu que je ne charche même pas à comprendre.

UNE TARE PROFESSIONNELLE

En plus des conséquences qu'il peut avoir sur les plans physique et psychologique, le viol a parfois des répercussions sur la vie privée (fréquente rupture de fiançailles) ou sur l'emploi de celle qui l'a subi. Témoin l'histoire d'Anne Tonglet, de nationalité belge, professeur dans une école de filles et violée au cours de l'été 1974 dans la région de Marseille. Récemment, dix-sept collègues et la direction ont demandé la mutation d'Anne, car ils ont estimé que celle-ci, à l'occasion de son procès, avait trop fait parler d'elle. Après qu'elle ait été mise à la porte, Anne Tonglet, soutenue par une dizaine de professeurs demandant sa réintégration, a pu réintégrer son école et y être titularisée.

● *Trois procès devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence.* — Un représentant de commerce est jugé ce mercredi 19 octobre pour avoir violé une jeune Irlandaise qui faisait de l'auto-stop. Vendredi 14 octobre un jeune homme a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille à un an de prison ferme : il avait assisté à un viol sans réagir. A Quimper, l'auteur d'un viol, qui avait tué sa victime en l'étouffant pour l'empêcher de crier, a été condamné à dix ans de réclusion.

DES LIVRES

● **Susan Griffin. LE VIOL, CRIME AMERICAIN PAR EXCELLENCE. Traduit et présenté par Martine Eloy, Lisette Girard et Danièle Lamoureux. L'Etincelle, Montréal, 1972, 93 p.**

● **Suzan Brownmiller. LE VIOL. Traduit par Anne Villelaur. Préface de Benoîte Groult. Stock, 1976, 530 p.**

● **Marie-Odile Fargier. LE VIOL. Grasset, collection « Le temps des femmes », 1976, 224 p.**

● **Andra Medea et Kathleen Thompson. CONTRE LE VIOL. Pierre Horay, collection « Femmes en mouvement », 1976, 173 p.**

● **Philippe Robert, Thibault Lambert, Claude Faugeron. IMAGE DU VIOL COLLECTIF ET RECONSTRUCTION D'OBJET. Editions Masson, collection « Déviance et Société », Genève, 1976, 182 p.**

● **A paraître en 1977 : chez Payot, le livre de Jean Mac Kallar, RAPE, THE BAIT AND THE TRAP, traduit par Cathy Bernheim.**

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Douce violence...

Curieuse démarche que la nôtre, boiteuse, décalée. Nous avançons à reculons, incapables d'accorder nos techniques à nos idées, autorisant, à l'ère du supersonique, des attitudes, des préjugés dignes de l'âge des cavernes. Plus forte que celle de tous les autres crimes commis par et contre l'humanité, la recrudescence du viol (12 % d'augmentation entre 1972 et 1977) a de quoi surprendre, avouez. Plus étonnante encore, la complaisance, la désinvolture, affichées mardi, à ce sujet, par certains invités des « Dossiers de l'écran ».

On venait de voir, d'entendre, témoignages accablants, d'abord l'excellent télé-film américain de Boris Segal, tiré d'un fait divers authentique, et puis, en direct, le récit de l'expérience récente vécue par deux femmes, une grand-mère et une jeune fille, qui ont eu le courage de porter plainte et de poursuivre en justice leurs agresseurs. Inutile de revenir sur les humiliations, les brimades rencontrées en pareil cas par des victimes traitées en coupables. Mᵉ Gisèle Halimi et Mme Nicole Pasquier, déléguée nationale à la condition féminine, rappelaient — dire qu'il est encore besoin de le souligner ! — le droit des femmes à disposer librement de leur corps et l'iniquité de la loi du plus fort.

Pendant ce temps, les appels à S.V.P. tombaient drus comme grêle sur nos carreaux. Les femmes venaient se confier, nombreuses, indignées, à jamais traumatisées par des expériences remontant souvent à l'enfance : outrages, brutalités, inceste, sentiments d'horreur et de culpabilité mêlés, désir de vengeance allant, oui, jusqu'au meurtre. Les hommes, eux, décrochaient leur téléphone pour remettre un peu de bon sens dans ces têtes folles : des hystériques toutes, des détraquées, allumeuses, provocantes. Quand on fait de l'auto-stop, quand on va seule au cinéma, on sait à quoi s'attendre.

Au studio, même son de cloche ou presque. Un « violeur » allemand, récidiviste, guéri de sa « maladie » par une opération au cerveau, donnait un curieux aspect pathologique à ce qui relève presque exclusivement d'un phénomène culturel. Et de son côté, le docteur Zwang, sexologue, auteur d'une Lettre ouverte aux mal-baisants, *ne craignait pas de s'interroger, à la stupeur indignée de ses interlocutrices, sur les vertus thérapeutiques du viol. Grâce à ces rapports de rencontre, certaines femmes, d'après lui, sont remises sur les rails d'une vie sexuelle normale. Allons, allons, il ne faut pas dramatiser, ajoutait-il à l'adresse de la petite Anne, pâle de colère. Elle était jeune et jolie, elle rencontrerait d'autres garçons capables de lui faire oublier ce fâcheux attentat à sa vertu.*

Exiger avec Choisir *le droit pour les associations féminines de se substituer, le cas échéant, au ministère public défaillant et de se constituer partie civile, tenter d'arracher ce genre de procès au huis clos d'une honte déplacée, c'est bien, c'est très bien. C'est probablement le seul moyen de changer enfin la mentalité de sociétés qu'on dit évoluées.*

CLAUDE SARRAUTE.

DES FÉMINISTES ONT MANIFESTÉ DEVANT LA TÉLÉVISION ET LE CRAZY HORSE SALOON

Tandis que les « Dossiers de l'écran » débattaient du viol, quelque trois cents femmes appartenant à plusieurs groupes féministes parisiens s'étaient réunies, mardi 18 octobre, place du Trocadéro, pour défiler en scandant « *A bas la justice bourgeoise ! Battues, violées, c'est nous les accusées !* »

Arrivées aux abords des studios de la rue Cognac-Jay, où avait lieu l'émission, les manifestantes ont entonné : « *Levons-nous, femmes esclaves, et brisons nos entraves ! Debout ! Debout* », sous le regard d'une trentaine de membres des forces de police. Pendant près de deux heures, elles devaient crier, inscrire, chanter leur slogan « *Ras le viol ! Quand une femme dit non, ce n'est pas oui, c'est non !* »

A l'heure où s'achevait le débat télévisé, les femmes ont à nouveau franchi la Seine. Avec détermination, une centaine d'entre elles se sont dirigées vers le Crazy Horse Saloon, avenue George-V, où elles ont tenté de pénétrer aux cris de « *Non à la femme-objet !* »

Les trois « chasseurs » se sont alors interposé avec quelque rudesse, utilisant des extincteurs de l'établissement. De leur côté, les manifestantes ont fait usage de bombes lacrymogènes de poche.

Durant ces manifestations était présenté, au théâtre de l'Empire, avenue de Wagram, en « première mondiale » et en toute quiétude, le film d'Alain Bernardin, *Crazy Horse de Paris*, production consacrée au spectacle du célèbre music-hall de la rive droite.

RELIGION

ÉDUCATION

AVEC LA REPRISE DES ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

Le synode de Rome ne doit pas escamoter ses divisions

De notre envoyé spécial

Rome. — Le synode a déjà beaucoup engrangé : une soixantaine d'interventions supplémentaires depuis la reprise des assemblées plénières, le samedi 15 octobre. Il lui faut maintenant passer à l'acte. Autrement dit, trier une matière première foisonnate et inégale; la structurer à partir de critères peu nombreux et bien précis, afin de dégager les priorités de la catéchèse moderne.

Les groupes linguistiques à nouveau réunis s'efforceront de surmonter leur sentiment d'accablement devant le caractère encyclopédique du dernier document de travail qui vient de leur être remis. Si on le prenait par trop en considération, il risquerait de provoquer l'enlisement, voire la paralysie.

C'est la première fois depuis le début de la session que le synode se trouve en tentation de se « dérober » au sens équestre du terme. L'éticelle nécessaire n'a pas encore jailli et, pour le moment, l'échafaudage voile encore l'œuvre à venir (1). Les rédacteurs du texte final devront notamment s'affronter à la polarisation si souvent exprimée entre la doctrine, dont il serait vain de faire l'économie, et le caractère existentiel ou expérimental de la foi en dehors de laquelle l'enseignement religieux n'est qu'un squelette.

Pour la première fois, le cardinal James Freeman, archevêque de Sydney (Australie), a répercuté clairement devant le synode l'« *opposition véhémente* » constatée dans l'Eglise entre les partisans d'une catéchèse classique, axée sur un savoir dispensé par des maîtres, et les tenants d'une catéchèse moderne qui se réclame de la méthode inductive et se refuse à confondre les « mystères » chrétiens avec leur énoncé. « *Je m'étonne*, a dit le cardinal, *que le synode ne tente rien pour surmonter cette opposition qui crée des tensions un peu partout.* »

Cette provocation pourrait être suivie d'effet. Le synode a trop donné jusqu'à présent l'impression de planer au-dessus des difficultés de la catéchèse, d'esquiver les problèmes et de se réfugier un peu facilement dans la « théorisation ». Il aurait eu une autre allure si quelques catéchètes étaient venus rendre compte à l'assemblée de leur expérience sur le tas. Mais l'Eglise romaine n'en est malheureusement pas encore à admettre des laïcs dans le conseil du pape.

Teilhard de Chardin disait que la maxime « *La fin justifie les moyens* » péchait non par excès, mais par défaut. Ce n'est pas confondre la fin et les moyens que de dire que les seconds sont subordonnés à la première autant que la première aux seconds. Ce qui signifie, en clair, que la fin est déjà présente dans les moyens et que le choix pédagogique inclut dès le point de départ une idéologie.

Pour tenter de résoudre la tension entre la doctrine et la vie, il n'est sans doute pas de meilleur moyen que d'alléger au maximum le bagage dogmatique séculaire qui alourdit la marche et encombre l'esprit de symboles d'un autre âge. Il faut ramener la catéchèse à son but premier : amorcer et nourrir la vie spirituelle, le contact avec la personne de Jésus. Le premier des catéchètes, ce n'est pas tant le pape (comme l'a dit un Père du synode complaisant) que Jésus-Christ. La catéchèse évangélique repose sur le seul culte de la personnalité qui ne soit pas suspect. « *Si tu veux* », « *Viens, suis moi* », « *Laisse tes filets* », « *Va et ne pêche plus* », « *M'aimes-tu ?* »

La fin et les moyens

Parler spiritualité, c'est toujours parler d'expérience et de vie. Selon la parole « *Je suis la vérité, la voie et la vie* », la vérité est une personne et non une idée, et encore moins une idéologie. Toutes les constructions rationnelles subséquentes tirent leur seule valeur de cette source. La catéchèse qui n'est pas christocentrique est un leurre. Elle ne peut que partir de la spiritualité pour aboutir à la spiritualité. L'entre-deux se justifie seulement à cause de l'infirmité présente de l'intelligence humaine qui a besoin des béquilles de la raison.

Cette perspective existentielle place l'amour non seulement au « sommet », mais au centre, et elle relativise l'importance de la doctrine. Mais en même temps elle la fonde, ce pourquoi il serait téméraire de la négliger. En matière de spiritualité, le sentimentalisme est délétère. On n'a jamais fini de scruter l'objet de son amour. Cependant la raison ne saurait réduire le mystère. L'amour pas davantage : il s'en nourrit.

De tout cela, les Pères du synode sont certainement conscients. Mais il leur faut prendre de la hauteur pour tenir un langage qui surplombe les divisions au lieu de les escamoter.

L'Eglise — et particulièrement l'Eglise catholique, qui a amorcé depuis dix ans son *aggiornamento* — n'a pas à choisir entre la droite et la gauche, l'intégrisme et le progressisme, mais à se ressourcer dans l'Evangile — celui de Jean tout particulièrement — afin d'essayer d'insuffler à notre civilisation décadente à tant d'égards le supplément d'âme qu'elle cherche désespérément.

Alors qu'il était encore archevêque de Milan, Paul VI disait en substance que l'homme moderne s'avançait vers Dieu à reculons. On ne saurait mieux dire.

HENRI FESQUET.

(1) *Ces deux dernières images sont du père Roger Heckel, informateur officiel des journalistes francophones.*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article du *Monde* du 18 octobre sur le synode se sont glissées deux erreurs de transmission : 1) au lieu de « *qu'il arrive aux incroyants de tourner la foi en dérision est incompréhensible* », il fallait lire « *(...) est compréhensible* » ; 2) au lieu de « *l'Eglise est jugée à son attention affective pour tous les hommes* », il fallait lire : « *attention effective* ».

APRÈS LA CANONISATION DU PÈRE CHARBEL MAKHLOUF

Une vague de ferveur religieuse déferle sur la communauté maronite du Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — Pataugeant dans la boue jusqu'au mollet, cassées en deux et fouillant patiemment la terre en ignorant une de ces phénoménales averses que connaissent les pays méditerranéens à l'automne, plus de dix mille personnes ont défilé dans la nuit du lundi au mardi 18 octobre à Nabaa, une modeste banlieue de Beyrouth, persuadées que saint Charbel, le moine libanais canonisé le 9 octobre (*le Monde* daté 9-10 octobre), était apparu à un garçon. L'annonce de cette apparition, colportée de bouche à oreille, avait mis en émoi tout le secteur chrétien de la capitale libanaise.

Avec une obstination de chercheur d'or, cette foule hétéroclite — où se mêlaient vieilles femmes et jeunes gens, bourgeois et petit peuple, agents de police et combattants de la guerre de l'an dernier la poitrine barrée d'une croix — cherchait dans la boue qu'elle triturait de ses mains des morceaux d'encens. Au cours de son « apparition », saint Charbel aurait dit en effet : « *Cette terre est sainte, elle est faite d'encens.* » Alors chacun malaxait la boue jusqu'à en retirer une petite pierre grosse comme une pépite qu'il approchait religieusement d'une bougie tenue par un membre du groupe.

Quelques grésillements, la foule était convaincue de sentir l'encens, la pierre était rangée au fond d'un mouchoir et les recherches reprenaient jusqu'à ce que la moisson soit suffisante : une bonne poignée par personne. On parlait avec envie des premiers venus qui avaient pu emporter, disait-on, des blocs entiers du miraculeux encens et avec respect des deux miracles qui se seraient produits : un semi-paralytique qui aurait jeté ses béquilles et un aveugle qui aurait recouvré la vue.

La canonisation de saint Charbel a suscité une vague de ferveur religieuse qui continue de déferler sur la communauté maronite du Liban et plus généralement parmi les chrétiens. Survenant moins d'un an après l'arrêt des combats et alors que le pays est toujours en pleine crise, elle a renforcé le sentiment d'identité nationale au sein de cette communauté.

A Nabaa, le 17 octobre, les recherches d'encens se sont prolongées fort tard dans la nuit. En témoignage de joie et selon une tradition particulière au Liban, des milliers de coups de fusil, des rafales d'armes automatiques, étaient tirés en l'air, mêlant leurs détonations au bruit des cloches sonnant à toute volée.

LUCIEN GEORGE.

UNE PRÉCISION DE Mgr ELCHINGER

Après la révocation de l'abbé Jean Siegel, curé de Berg-et-Thal (Bas-Rhin), par Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg (« le Monde » du 12 octobre), celui-ci a publié un communiqué pour préciser que cette révocation n'est pas « suspens a divinis ». Elle a pour effet d'enlever à l'abbé Siegel sa charge de curé et de lui interdire tout acte de ministère auprès des fidèles en Alsace.

D'autre part, la procédure employée, qui est conforme aux règles en vigueur dans l'Eglise, n'est pas la conséquence des événements survenus le 25 septembre (« le Monde » du 27 septembre), puisqu'elle remonte à juin 1975.

● *Une femme prêtre anglicane.* — La Révérende Alison Palmer, ordonnée validement aux Etats-Unis, a célébré l'eucharistie le 16 octobre à Manchester (Grande-Bretagne) malgré l'interdiction toujours en vigueur dans l'Eglise anglicane en Angleterre pour les femmes d'accéder au sacerdoce.

Dans une lettre envoyée aux archevêques de Canterbury et de York, Mlle Palmer a expliqué qu'elle voulait « *célébrer l'égalité de l'homme et de la femme dans le Christ* » et de protester contre l' « *apartheid sexuel* » pratiqué par l'Eglise.

La nouvelle École nationale supérieure des télécommunications a ouvert ses portes à Brest

De notre correspondant

Brest. — L'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne a ouvert ses portes lundi 17 octobre. Cette nouvelle grande école, dont le projet de création remonte à 1975, accueille une promotion de trente-six élèves. Ses effectifs doivent passer à deux cent vingt en 1980. Le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications a pris cette initiative pour « décongestionner » l'Ecole nationale supérieure de télécommunications (E.N.S.T.) de Paris, dont les locaux étaient devenus trop exigus pour ses cinq cents étudiants. La municipalité de Brest a proposé un terrain pour l'implantation de cette seconde école.

Plusieurs raisons ont milité en faveur du choix de Brest : d'abord l'action de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), qui était désireuse de renforcer la vocation technologique de cette ville. Les pouvoirs publics ont tenu compte également de l'environnement universitaire immédiat : la faculté des sciences de l'université de Bretagne occidentale délivre depuis plusieurs années une licence de télécommunications ; l'existence à Lannion du Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) et à Rennes de grandes écoles a également été pris en compte.

Les élèves de l'E.N.S.T.B. sont recrutés sur la base du concours commun aux huit grandes écoles françaises d'ingénieurs (aéronautique et espace, mines de Paris, mines de Saint-Etienne, métallurgie et industries minières de Nancy, ponts et chaussées, techniques avancées, télécommunications de Paris, et maintenant Télécommunications de Bretagne). Toutefois, une « *filière promotionnelle* » est mise en place, permettant l'accès — sur concours — des étudiants titulaires d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) ou d'un B.T.S. (brevet de technicien supérieur). Le « *profil* » des futurs ingénieurs de l'E.N.S.T.B. sera sensiblement différent de celui des étudiants de l'école parisienne. Si le contenu des études demeure proche de celui enseigné à Paris, la qualification des diplômés de l'école de Brest sera plus pratique. « *Nous serons simplement plus pragmatiques, car nous formons des ingénieurs de fabrication et d'exploitation tournés vers l'exportation* », dit le directeur de l'école, M. Raverdy, ingénieur en chef des télécommunications.

Pour l'exportation

Les élèves étudieront trois langues étrangères, dont l'anglais. Ainsi, 20 % de leur emploi du temps sera consacré à l'étude des langues, soit neuf heures par semaine, 60 % du temps restant étant réservé à la formation technique et scientifique. La durée des études est de trois ans. « *A leur sortie, nos élèves auront un champ de débouchés très vaste*, assure M. Raverdy. *Leur formation correspond à un besoin urgent de l'industrie de l'exportation. Le souci de la France de vendre ses matériels en dehors de ses frontières se remarque d'ailleurs dans le recrutement des élèves, dont 20 % devront être d'origine étrangère.* »

Certains bâtiments de l'E.N.S.T.B. sont encore en construction sur un terrain de plus de 13 hectares cédé gratuitement par la ville de Brest au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications. Ils s'élèveront à proximité du Centre océanographique de Bretagne, sur le territoire de la commune de Plouzané.

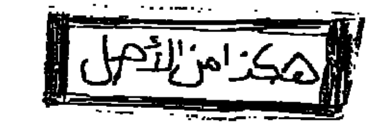
JEAN DE ROSIERE.

LE SGEN-C.F.D.T. ET LE SNES (FEN) APPELLENT A DES ACTIONS COMMUNES

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN - C.F.D.T.) et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES - FEN) ont, pour la première fois, signé une déclaration commune et appellent leurs sections à définir ensemble des modalités d'action. Leurs revendications portent notamment sur le « maintien réel du pouvoir d'achat », « l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des personnels titulaires de l'Etat », « la titularisation des agents non titulaires de l'Etat ». Ils réaffirment leur condamnation de la réforme Haby et « leur volonté de mener contre elle une lutte unitaire », et réclament d'importants moyens budgétaires pour la rentrée scolaire 1978. Le SNES et le SGEN invitent d'autre part leurs adhérents à « participer massivement », du 24 au 29 octobre, à la Semaine d'action de la fonction publique.

Ils estiment enfin « important que l'accord entre les partis de gauche se réalise sur des objectifs conformes aux demandes des organisations syndicales de travailleurs et sur les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs ».

● *L'université de Poitiers* vient d'accueillir les onzièmes journées des ADER (Associations pour le développement de l'enseignement et de la recherche). Après des visites d'usines à Chauvigny et Poitiers, et à l'université, les participants ont assisté, à Ruffec, à la pose de la première pierre du futur atelier régional d'innovation. L'une des principales activités des ADER consiste en des clubs d'échanges entre l'université et l'industrie. « *Il nous reste encore à abattre des murailles* », ont dit, au cours d'une conférence de presse, M. Lavrard, président de l'ADER Limousin - Poitou - Charentes, et M. Bruno Leclerc du Sablon, délégué aux relations industrielles. — *(Corresp.)*



JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

La gratuité au conseil des ministres.

Les textes sur l'instauration d'une gratuité partielle de la justice devaient faire l'objet, ce mercredi 19 octobre, d'un examen en conseil des ministres. Au terme de celui-ci, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, devait déjeuner avec le président de la République et, au sortir de ce déjeuner, faire une courte communication sur les suites du rapport sur la violence.

Le projet de loi soumis au conseil des ministres prévoit également un titre VI sur le relèvement des amendes pénales.

Dorénavant, aux termes de l'article 2, les copies et extraits des décisions juridictionnelles seront gratuits, et cette gratuité s'étendra aux actes de procédure s'il s'agit d'un litige porté devant la juridiction civile ou administrative, ce qui revient à dire, a contrario, ainsi que l'indique l'article 3, que la délivrance des copies de pièces reste payante en matière pénale.

Pour ce qui concerne le relèvement du taux des amendes pé- l'article 405, 1° (escroquerie), sont à 8 000 F s'ils n'excédaient pas 6 000 F ; à 20 000 F s'ils n'excédaient pas 15 000 F ; à 80 000 F s'ils n'excédaient pas 70 000 F. Les peines d'amende prévues à l'article 405, 1° (escroquerie) sont portées de 36 000 F à 250 000 F, ainsi que celles prévues à l'article 406, 1° (abus de confiance). Sont portées à un taux maximum de 500 000 F (au lieu de 180 000 F) les peines d'amende prévues à l'article 405, 2°, du code pénal (appel public à l'épargne), ainsi que celles prévues à l'article 408, 2°.

Cette loi devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1978. Toutefois, ce qui concerne les amendes ne devrait être applicable qu'à compter du 1er janvier 1979.

● *Dans le procès en diffamation intenté par M. Gaston Defferre, maire de Marseille (P.S.), contre M. Chirac,* maire de Paris (R.P.R.), la septième chambre correctionnelle de Marseille a déclaré mardi matin 18 octobre l'action publique éteinte. Cette affaire avait été évoquée devant la même juridiction le 4 octobre dernier (*le Monde* du 6 octobre). L'action en justice de M. Defferre visait une déclaration de M. Chirac lui reprochant d'avoir *« fait main basse sur la ville de Marseille »*. Une première citation en date du 12 avril avait déjà été rejetée le 2 juin dernier.

En revanche, le tribunal avait déclaré la citation valable pour ce qui concerne M. René Merle, directeur du journal *Le Méridional*, et un journaliste de ce quotidien qui avait reproduit les propos de M. Chirac. Les débats ont été renvoyés au 1er décembre.

Blessé par des gardiens de la paix et jugé en correctionnelle.

M. Abdoulaye M'Bow, un universitaire sénégalais, âgé alors de trente-trois ans, qui se trouvait, le 20 décembre 1974, avec sa femme et ses deux enfants dans la cour de la gare de Lyon, avait voulu prendre un taxi, croyant pouvoir bénéficier de la priorité accordée aux personnes accompagnées d'enfants en bas âge.

Selon les policiers, les voyageurs attendant en file protestèrent, car la famille M'Bow aurait essayé de s'installer dans un taxi sans même avoir pris la file des prioritaires. M. M'Bow et sa femme affirment qu'il n'y avait personne dans la file prioritaire, mais qu'un gardien de la paix leur a refusé le droit à la priorité. Après une altercation avec un gardien de la paix qui voulait l'emmener au poste, M. M'Bow aurait reçu un coup sous l'oreille droite qui lui aurait brisé la mâchoire.

Le parquet a opté sans hésitation pour la thèse de la police. Et M. Pierre Lazari, substitut, a réclamé une peine de principe contre M. M'Bow, affirmant qu'il était proprement absurde d'imputer un mobile raciste au comportement des gardiens de la paix. Me Charrière-Bournazel, défenseur, a sollicité, au contraire, la relaxe du prévenu en soulignant que celui-ci, professeur de sciences, réputé pour son caractère équilibré et ses scrupules à l'égard des institutions françaises, a été sérieusement blessé par les représentants de la force publique, qui l'ont envoyé à l'hôpital pour quinze jours. Le jugement sera rendu le 24 octobre.

Les Flanades : le tribunal de commerce incompétent.

Le tribunal de commerce de Pontoise (Val-d'Oise), statuant mardi 18 octobre sur le scandale financier des Flanades à Sarcelles (Val-d'Oise) (*le Monde* du 14 juin), s'est déclaré incompétent pour juger la Caisse des dépôts et consignations, promoteur de ce centre commercial régional.

Les neuf sociétés plaignantes — des créanciers d'un bowling des Flanades mis en liquidation judiciaire en 1975 — avaient, à l'audience du 28 juin (*le Monde* du 30 juin), accusé la Caisse des dépôts et consignations d'être à l'origine du dépôt de bilan de leur débiteur, en raison d'une distribution inconsidérée de crédits. Or cet établissement public, affirment les magistrats du tribunal de commerce de Pontoise, a un caractère national, et non pas *industriel ou commercial* ; l'affaire relève donc du tribunal de grande instance de Paris. — *(Corresp.)*

Information judiciaire contre un dirigeant de St-Quentin-en-Yvelines.

L'information judiciaire ouverte au mois d'août dernier, après la découverte d'un scandale financier au mois de janvier (*le Monde* des 6 janvier et 14 juin) contre M. Serge Goldberg, directeur de l'Etablissement public d'aménagement (EPA) de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, est sur le point d'aboutir. M. Goldberg serait accusé d' « ingérence », c'est-à-dire d'avoir tiré profit de sa fonction pour un usage strictement privé.

Le docteur Jean Kiffer condamné pour diffamation.

Le tribunal correctionnel de Metz a condamné à 1 000 francs d'amende, mardi 18 octobre, pour diffamation, le docteur Jean Kiffer, député de Metz (C.N.I.). M. Kiffer avait déclaré le 13 juin après le rejet du recours introduit auprès du tribunal administratif, par Me Daniel Delrez, candidat socialiste aux élections municipales en vue de l'annulation du premier tour : *« La plaidoirie de l'avocat socialiste a comporté une ambiguïté volontaire, car elle a tenté de tromper les juges en voulant annuler le deuxième tour des élections prétextant la publication d'un article qui aurait été saisi par le tribunal. »* Me Delrez s'estimant diffamé avait réclamé 5 000 francs à titre de dommages et intérêts et la publication du jugement dans trois journaux.

Les magistrats ont estimé que la phrase incriminée portait *« sur un fait professionnel »*, à savoir que la plaidoirie d'un membre du bureau avait été présentée de telle manière qu' *« elle était susceptible d'induire les juges en erreur, et cela dans une intention délibérée »*. Le tribunal a conclu : *« L'imputation de ce fait constitue une atteinte particulièrement grave à la considération, tant personnelle que professionnelle de la personne visée. »* Me Delrez a obtenu un franc symbolique de dommages et intérêts. — *(Correp.)*

— REGARDS —

Trois mères pour deux enfants

La cour d'appel d'Aix-en-Provence ordonnait, le 21 mars 1977, la restitution à leur mère, d'Isabelle et Agnès Selles, respectivement âgées de huit et sept ans. Ainsi semblait classée une affaire qui, depuis huit ans, déchire *trois familles. En fait, il ne s'agissait* que d'un nouveau coup d'épée dans l'eau, faisant suite à cinq jugements étalés entre 1974 et 1977 et jamais exécutés.

L'affaire Selles est pourtant simple : mère célibataire de quatre enfants, Solange Selles, ancienne pupille de l'Assistance publique, devenue serveuse de bar à Carcassonne, ne pouvant subvenir aux besoins des deux derniers, Isabelle et Agnès, a consenti à ce que la direction de l'Action sanitaire et sociale de l'Aude les confie, provisoirement, *à deux familles nourricières* habitant le département : M. et Mme Van Belle, de Port-la-Nouvelle, et M. et Mme Olive, de Lézignan-Corbières. Il ne *s'agit pas*, dans les deux cas, d'adoption. Pourtant, il semble que l'administration ait donné aux deux familles de bonnes raisons de croire que jamais Solange Selles ne réclamerait ses deux enfants. Aussi, en 1974, lorsque, sa situation améliorée, la mère fait cette démarche, elle se heurte à un refus.

« Si j'apprends où sont mes filles... »

Alors commence un long marathon *judiciaire*. En trois ans, Mme Selles ne verra ses fillettes que deux fois : quelques jours pendant les vacances de Noël 1974 et deux heures seulement en septembre 1976. Après cette date, Isabelle et Agnès disparaissent. Depuis, on est sans nouvelles d'elles. La famille Olive se serait installée, avec Agnès, *du côté de Barcelone, et* Mme Van Belle serait établie en Belgique avec Isabelle.

Solange *Selles ne désarme* pas. Elle dépose une plainte pour non-présentation d'enfants. Elle écrit au président de la République et au ministre de la santé, *qui lui conseillent* de s'adresser au garde des sceaux, lequel renvoie le dossier au procureur de la République de Carcassonne, qui s'en décharge sur le juge d'instruction de Narbonne. Solange Selles écrit donc à ce dernier et reçoit le conseil de s'adresser au garde des sceaux. *« On tourne en rond »*, estime la Ligue des droits de l'homme, qui veut se poser en médiateur dans cette affaire, estimant que la non-exécution de l'arrêt d'Aix-en-Provence constitue, de la part *de la justice, un aveu d'impuissance.*

Les parents nourriciers s'étant pourvus en cassation, les choses vont encore traîner en longueur sur le plan judiciaire. *« Je n'ai pas l'intention d'attendre des années,* dit Solange Selles. *Jusqu'à présent j'ai fait confiance à la justice, mais si j'apprends où sont mes filles, j'irai les chercher moi-même. »*

Huit ans ont passé depuis le premier épisode de l'affaire, et celle-ci est toujours dans une *situation* que la justice n'a pas réussi à débloquer. Les liens tissés, les trésors d'amour déployés de toutes parts pèsent-ils de quelque poids dans la balance ? La solution est sans doute, hors des administrations et des prétoires dans un rapprochement entre les trois familles. Solange Selles tend la main : *« Pour le bonheur des enfants,* dit-elle, *je suis prête à établir de nouveaux rapports avec les familles nourricières. »* L'appel sera-t-il entendu ?

BERNARD REVEL.

● *L'assassinat de Jean de Broglie.* — Premier acte d'instruction depuis trois mois accompli par M. Guy Floch, premier juge à Paris, après l'assassinat de Jean de Broglie, le magistrat a confronté le 18 octobre Gérard Frèche — qui tua le parlementaire le 24 décembre 1976 — avec Mme Moriz, concierge de l'immeuble situé 11 *bis*, rue des Dardanelles, en *face* du lieu du crime. Cette femme s'est étonnée de ce que des enquêteurs aient pu *laisser croire qu'elle avait déclaré* avoir vu le meurtrier s'entretenir avec sa victime avant de l'abattre.

Ce sont les trois coups de feu tirés, dit-elle, qui l'ont fait sursauter alors qu'elle n'avait nullement remarqué jusqu'à cet instant la présence des deux hommes. De son côté, Gérard Frèche, qu'assistaient Me Marcel Ceccaldi et Jean-Yves Leborgne, assura qu'il n'avait pas adressé la parole à M. de Broglie, ajoutant qu'en pareil cas il n'aurait pas eu le courage de faire feu.

● PRECISION. — Parmi les cinq personnes qui viennent d'être arrêtées pour espionnage et déférées à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 19 octobre), trois ont été écrouées, *contrairement à ce que nous* avons indiqué. MM. Georges Beaufils, Lucien Bernard et Yves Boudigou ont en effet été placés sous mandat de dépôt, tandis que MM. Georges Marteau et Georges Vercoutre ont été laissés en liberté, le premier étant placé sous contrôle judiciaire.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

DEUX VENTES A LONDRES

L'amour du détail

SOTHEBY a conclu sur une vente de tapis, vendredi 14 octobre, sa *semaine* islamique de Londres. Après des résultats mitigés — les laques Kadjar se sont *mal vendues*, — les prix atteints par les tapis confirment le caractère très sélectif du marché : les pièces en mauvais état ou trop restaurées ne trouvent pas acquéreur. Ainsi, un exceptionnel tapis Kashan de la fin du XVI[e] siècle, qui faisait partie d'une série commandée au début du XVII[e] siècle par le roi de Pologne (un exemplaire se trouve au Musée des arts décoratifs de Paris), n'a pas convaincu les acheteurs éventuels, malgré la délicatesse des motifs de chasseurs et d'animaux dont les détails réalistes s'accordent avec une *composition* plus géométrique.

A l'inverse, les 1 750 livres données à un tapis de selle Kashkaï estimé 200 à 300 livres ont pu surprendre. Mais ce genre d'objet, particulièrement menacé par l'usure, est très rare en bon état. Produit par une tribu nomade qui campe habituellement aux environs de Chiraz, le petit panneau double (91 × 43 cm) à décor géométrique fournissait un bon exemple de la symbolique des tapis : des « boteh » — stylisation du cyprès ? — signe d'éternité dans l'ancien culte de Zoroastre, apportent une promesse de paradis à ceux qui ne cèdent pas à la tentation du démon de la paresse et, dès le chant du coq (stylisé entre les *« boteh »*), *se lèvent* pour la prière.

La matière d'un tapis détermine dans une mesure importante sa valeur : les enchères les plus élevées sont allées à des tapis de soie, matériau qui permet des nœuds beaucoup plus serrés que la laine. Deux tapis Herez (1,90 × 1,42 m et 3,10 × 2,62 m) de la première moitié du XIX[e] siècle ont obtenu respectivement 12 500 et 20 000 livres. Dans les deux cas, une décoration florale encore figurative annonçait par sa sobriété la stylisation géométrique qui caractérise les tapis modernes de ce type. La couleur pâle du *champ*, ivoire, auquel la soie donnait une chaleur particulière, contrastait avec l'indigo violent du médaillon central. A la soie se mêlaient des fils de métal dans un tapis de Koum du début du siècle (1,85 × 1,22 m). L'extrême finesse *de la décoration de* la niche de prière centrale (mihrab) et des bordures, la densité des motifs qui rassemblent cartouches d'inscriptions calligraphiques, vases de fleurs entourés d'oiseaux, grappes, palmettes, nuages, faisaient de ce tapis une sorte d'immense miniature enluminée ; son état excellent, l'intensité des coloris rouge, vert, ivoire, la séduction *de la matière, tout a joué pour* justifier le prix de 26 000 livres payé par un amateur de Johannesburg.

La porcelaine européenne est loin des tapis d'Orient, et il faut les hasards du calendrier et d'une vente de Christie's, *toujours* à *Londres*, lundi 19 octobre, pour les rapprocher dans un même article. Pourtant, entre tous les objets de décoration existe une sorte de fraternité qui tient à l'amour du détail, au souci de la qualité de la *matière*, à la *volonté* d'arriver à une certaine perfection caractéristique des artisans qui les ont créés. J.-J *Kandler* n'a pas oublié une plume, en réalisant cette paire de coqs inspirée de modèles japonais, qui a atteint 60 000 livres, prix record pour des porcelaines de Meissen. Quant aux deux cacatoès du même artiste, un peu moins chatoyants que des coqs — mais est-ce leur faute ? — ils ont obtenu 30 000 livres, tandis que des tourterelles doublaient leur estimation à 12 000 livres. Sur deux vases « Augustus Rex », l'éclatante blancheur de la porcelaine constituait le meilleur fond à une décoration à la fois précise et nuancée d'oiseaux et de feuillages (16 000 et 12 000 livres). Au total, cette vente de porcelaines a obtenu 520 000 livres : la première partie de cette collection, vendue en mars dernier, avait produit 1 010 000 livres. La porcelaine est encore plus chère que le tapis.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

LES FRÈRES ALINARI A FLORENCE

Trois photographes tout terrain

C'EST une des institutions culturelles *les plus vénérables d'Europe*, et quiconque est passé par Florence connaît ce petit magasin de la via Strozzi où, depuis plus d'un siècle, les « fratelli Alinari » et leurs successeurs vendent aux amateurs, aux touristes, aux historiens des reproductions de tout ce qui compte, a compté ou comptera en matière de peinture, de sculpture, d'architecture, de manuscrits, d'objets d'art, etc., italiens ou non, antiques, anciens ou modernes. *Les* frères Alinari étaient trois, Romuald, Léopold et Joseph, nés dans une très simple famille d'artisans d'*« oltr'Arno »*. *Leurs débuts, qui sont à peu près* contemporains de ceux d'Adolphe Braun à Paris, furent modestes, mais la maison prit *rapidement une telle extension que, lors*qu'en 1920 l'entreprise cessa d'être familiale, elle disposait d'un fonds de plus de soixante-dix mille clichés qui constituent un document majeur sur l'Italie du dix-neuvième siècle et tel qu'à notre connaissance il n'en existe pas en France.

Les Alinari, en effet, ont joué un rôle considérable dans la vie culturelle de Florence, entre 1860 et la première guerre mondiale, et il n'est pas une personnalité de l'époque qu'ils n'aient accueillie dans leur villa de Fiesole, aussi célèbre alors que le devinrent, quelques décennies plus tard, les « Tatti » de Bernard Berenson. Mais le génie des Alinari (le mot n'est pas *trop fort*) est de ne pas s'être limité à l'œuvre d'art et au milieu toscan. Ils ont tout photographié, les paysages, les villes, la vie quotidienne, la vie familiale, les fêtes, les bourgeois, le monde rural, les loisirs des riches et les travaux des pauvres. C'est l'essentiel de ce fonds prodigieux qui est actuellement exposé *au fort du Belvédère à Florence et* c'est peut-être la plus belle exposition de photographies que l'on ait jamais vue.

Comme des ethnologues

Comment l'histoire a-t-elle commencé ? Par des commandes, semble-t-il, celle du prince Albert (le mari de la reine Victoria) qui demande aux Alinari des reproductions des principaux dessins des Offices, et celle du duc de Luynes qui leur fit photographier les fresques de Santa-Croce et le plafond de la chapelle Sixtine. Puis vinrent les tableaux et les musées. Non sans difficultés d'ailleurs, les conservateurs de l'époque manifestant la plus grande méfiance à l'égard de la *photographie*, par « élitisme », *sans doute*, et prudence, mais aussi parce que la reproduction ne pouvait qu'affaiblir la qualité de l'œuvre d'art et du sentiment esthétique. La reproduction risquait même de prendre la place de l'original (c'est, en effet, ce qui est arrivé) et le directeur des galeries florentines écrivait alors : *« On s'en prend aujourd'hui aux plus nobles productions du génie humain. La peinture elle-même deviendra mécanique et les meilleures photographies seront toujours privées de cette âme que l'on retrouve jusque dans les tableaux de troisième ordre. »*

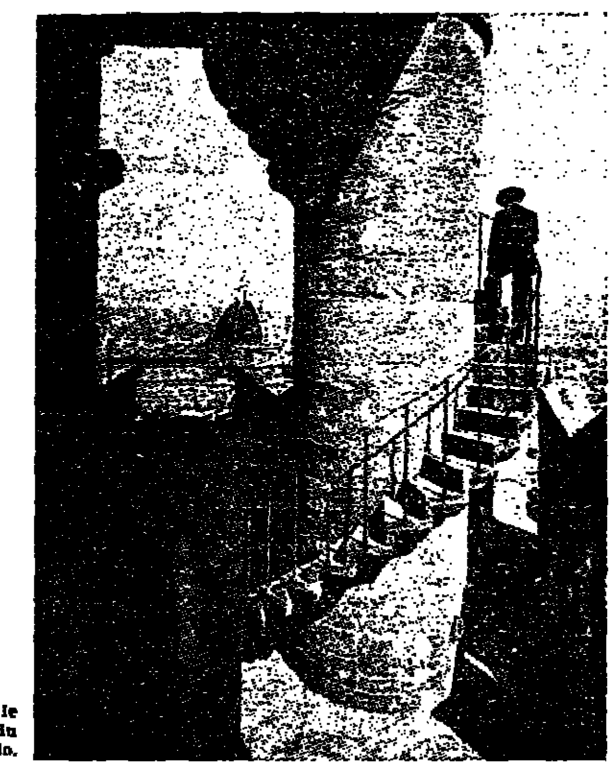
Mais, enfin, les autorisations furent accordées et les Alinari purent entreprendre une série de campagnes systématiques, et d'une étonnante rigueur scientifique, digne de celle qui préside aujourd'hui à l'inventaire, dans les *musées, les villes et les plus petits villages* d'Italie. On a, d'ailleurs, remarqué que le matériel des photographes de l'époque *étant fort encombrant, la chronologie* de ces campagnes correspond à celle de *l'ouverture des voies ferrées*. Dès qu'une ligne était mise en service, les photographes de la maison se précipitaient, ainsi dans les Abruzzes, les Pouilles, en Sardaigne, trottinant jusqu'aux monuments isolés et rapportant de ces expéditions, aussi aventureuses que celles de nos ethnologues, des documents et des reportages dont la qualité n'a pas été dépassée. Rarement on a été sur le terrain avec autant d'enthousiasme et d'évidente insouciance du confort.

Plus que reproduire

Tel que le manifeste leur premier fonds, le goût des Alinari est, en gros, celui de Ruskin, qui fut d'ailleurs un de leurs clients les plus assidus : les primitifs et les maîtres de la Haute-Renaissance. Rien d'étonnant à cela : Ruskin est, au milieu du dix-neuvième siècle, le « cicerone » absolu en matière d'art, et Florence est alors une véritable colonie anglo-saxonne. Mais ce goût s'est *très rapidement* élargi, portant aussi bien sur Byzance, les tissus précarolingiens et les sculptures protosardes *que sur les objets et l'architecture* de 1900. Une absence, pourtant, et de taille : celle de la peinture contemporaine, dont les Alinari ne semblent avoir retenu que Corot, Millet, les vedettes académiques, bien sûr, et, assez tard, les « Macchiaioli ». Certes, le grand homme de la famille, Vittorio, organisa, en 1900 et 1901, deux concours, dont les lauréats verraient leurs œuvres reproduites à des millions d'exemplaires. Mais l'un d'entre *eux portait sur la Divine Comédie, et* l'autre avait pour thème « un tableau représentant la Vierge à l'enfant ou une mère avec son fils ». Le résultat fut la trop célèbre *Madonnina* de Ferruzzi, qui a joué dans l'iconographie domestique de l'Italie le même rôle que *l'Angelus* de Millet.

Ces bagatelles mises à part, on ne peut qu'être frappé par l'extraordinaire qualité des documents *rassemblés* entre 1865 et 1920. Moins peut-être pour la peinture (où la perfection est impossible) que pour la sculpture et l'architecture : qu'il s'agisse de l'éclairage, du relief, du sentiment des masses ou de la pulsion ornementale, on n'a jamais fait mieux, et la reproduction devient ici une véritable lecture de l'œuvre qui informe complètement et nous épargne tous les chichis ridicules de tant de « photographies d'art » contemporaines. La photographie d'architecture a été le triomphe des Alinari, et c'est à elle qu'ils doivent d'avoir élargi leur répertoire, fait véritablement œuvre d'historien, à la Balzac ou à la Dickens.

Quand on photographie un tableau, on photographie le tableau, et on s'en tient là. Mais quand on photographie un palais ou une église, on photographie aussi la rue, les gens qui passent, le marché, *l'attelage de paysan, la devanture de* l'épicier, etc. D'où l'extraordinaire enquête sociale que constitue le fonds Alinari. Sans parler même des portraits parfois très émouvants (Garibaldi, un jeune Américain qui paraît sorti d'un roman d'Henry James), parfois désopilants (les femmes du monde, Victor-Emmanuel II), le génie des Alinari est, nous l'avons dit, d'avoir tout photographié : les rues de Naples, le port de Gênes, les fermes toscanes ; *de ne pas s'être limité aux princes* et aux monuments ; de nous avoir montré aussi la vie populaire, les usines, les hôpitaux, les écoles, les banques, l'intérieur



Vue sur le Dôme du Palazzo Vecchio.

d'une pharmacie, le ghetto de Florence ou tel atelier de couturières, dont la valeur de témoignage fait penser à cette *Toilette de la morte* de Courbet dont nous parlions récemment.

La plus grande découverte des Alinari et de leurs confrères est, au fond, celle du détail (on en a abusé depuis), de ces détails jusque-là inaperçus ou insaisissables, sans lesquels l'étude artistique et comparative des œuvres est impossible. Wölfflin n'aurait jamais écrit *Renaissance et Baroque* (en 1888, c'est aussi l'année où Adolfo Venturi commence à publier son fameux *Archivio storico dell'arte*) s'il n'avait disposé de clichés lui montrant le relief d'un fronton, l'attaque d'une corniche ou d'une volute, le profil d'un ensemble de pilastres, et même si, jus*qu'en 1940*, les *ouvrages d'art sont* peu illustrés, ils reposent sur la manipulation d'un bon nombre de documents beaucoup plus considérables que ceux retenus par l'éditeur, comme le montre, pour ne citer qu'un exemple, la comparaison entre les dossiers et les livres de Moreau-Nelaton. En mettant à la disposition de tous, pour des sommes modiques, la reproduction d'œuvres dans le meilleur des cas jusque-là mal connues par la lithographie *ou la gravure, la reproduction photogra*phique a permis la naissance de l'histoire de l'art.

Un cadeau empoisonné

Elle a aussi étendu, multiplié et littéralement enflammé le marché de l'art. Que de merveilles pendant des siècles enfouies dans des demeures patriciennes *ou des églises* de campagne *ont été alors* révélées ! La reproduction éveille le désir du marchand, de l'acheteur éventuel (du nouveau riche surtout qui jusque-là ne savait rien), et c'est à la reproduction qu'est dû en partie l'énorme transfert d'œuvres d'art qui s'opère à la fin du dix-neuvième siècle.

La multiplication des documents photographiques a eu bien d'autres conséquences, fâcheuses ou favorables, qu'il serait long d'énumérer. Quelques-unes : elle a diffusé le savoir, mais bien souvent au niveau de la carte postale et sans contact avec l'œuvre. Elle a répandu le *chef-d'œuvre, mais aussi le chromo*. Elle a permis l'inventaire, mais encouragé le pastiche et le faux. Si elle est peut-être une des causes lointaines de l'abandon du cadre (qu'on ne photographie pas) et du désencombrement des cimaises (la photographie isole l'objet), elle a certainement conduit à privilégier certaines œuvres plus graphiques, plus lisibles, à préférer le « linéaire » au « pictural ». Jusqu'à l'introduction de la couleur dans l'édition d'art, un peintre comme Bonnard ne peut donner lieu qu'à des reproductions très confuses, et c'est peut-être à sa clarté, à sa simplicité formelle, que le cubisme doit l'extraordinaire rapidité de sa diffusion.

On terminera par la plus importante de ces conséquences, qui est aussi la plus évidente, bien qu'elle soit rarement relevée. L'usage intensif de documents a complètement transformé la critique d'art. *Auparavant, de Diderot et Winckelmann* à Gautier, Baudelaire et encore Duret, la critique est descriptive : avant de parler d'un tableau, il faut dire ce qu'il représente. Elle sera désormais discursive et comme l'écrivait un auteur de 1900, *« les nombreuses photographies qui illustrent aujourd'hui les livres d'art permettent à l'écrivain de supprimer les longues et inutiles descriptions pour s'attacher exclusivement à la suite des idées. »* Des idées ! *Quelle* horreur ! *Et quelle catastrophe :* quand on décrit, on ne jargonne pas et ce passage du descriptif au discursif n'est peut-être pas le plus beau cadeau que nous aient fait les frères Alinari.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Gli Alinari, fotografi a Firenze, 1852-1920*. Jusqu'au 31 octobre. Le catalogue, que l'on peut commander à Florence, est vendu 8 000 lires (45 F) ; il reproduit tous les documents exposés.

Courmes, du canal Saint-Martin

ALFRED COURMES, vous connaissez ? Allure correcte de notaire de province ; peinture bizarre et corrosive, à ne pas accrocher dans un salon. L'irrespect, le monde le lui a bien fait payer. Depuis cinquante ans, c'est sa seconde exposition particulière.

Courmes est un peintre marginal malgré lui. Il entre dans sa quatre-vingtième année et n'a produit qu'un nombre relativement limité de tableaux, peinture d'images élaborées lentement avec un métier de grand ouvrier sachant peindre et bien peindre, ayant hanté au nord, les musées de Bruges et de Gand et, au sud, ceux de Sienne et de Florence. Rubens et Breughel, Mantegna et Ucello, Le Pérugin et Raphaël, Botticelli et Léonard de Vinci, il les a tous regardés et a tenté d'y prendre de quoi nourrir sa peinture.

Mais son territoire premier, là où sa rêverie d'homme aventureux s'est formée, c'est le canal Saint-Martin, avec son pavé humide au clair de lune qu'il a représenté comme un théâtre populiste ayant ses écluses pour décor. C'est là qu'il a peint, avec ses souvenirs toscans, un Saint Sébastien, *en marin à demi-nu les jambes percées de flèches ;* la Chute d'Icare, *sous le regard des mégères du canal ;* la Belle, *son triton et son loup ;* les Boîtes *de camembert, de la bonne peinture réaliste ;* l'Escadron d'amazones *au repos... Un mélange détonant de trivialité populiste et de peinture « muséale ».*

Alfred Courmes est né un 21 mai 1898 à Bormes, dans le Var. Père officier de marine, grand-père officier mécanicien, grand-oncle chanoine de Fréjus. Lui est devenu un affreux peintre, difficile à avaler. Pourtant, la première rencontre utile qu'il fit, en 1919, aurait dû l'inciter à se diriger vers une peinture ambitieuse et noble. La Fresnaye, le plus français des cubistes, l'a conseillé. Courmes avait donc commencé par peindre cubiste, comme beaucoup à l'époque. Une grande toile témoigne de cette ouverture vers l'avant-garde.

Puis, peu à peu, c'est la découverte de la déviation surréaliste. Elle lui convient. C'est le repli sur le monde de ses obsessions, obsessions inavouables, sur lesquelles il ne tire le voile qu'à travers les masques de la peinture de musée et la lenteur de son élaboration. Peinture réaliste, mais abstraite du monde. Et, pour retrouver le contact avec la vie quotidienne, le recours aux effigies de la publicité, qui permet la dérision, le persiflage et le calembour visuel : le bébé Cadum aux bras d'une vierge siennoise, la petite fille du chocolat Menier qui retire les flèches du saint Sébastien.

L'inmontrable

Pauvre Courmes. Il avait si bien commencé avec La Fresnaye, le prix Paul-Guillaume, en 1936, suivi de la commande d'un grand œuvre, l'Illustration de la France heureuse, vaste peinture décorative pour la salle à manger de l'ambassade de France à Ottawa. Au moment où il approfondissait sa manière, dans la maturité naissante du peintre, surviennent la guerre puis l'après-guerre. Le vent tourne : la marée saturante de l'art abstrait le précipite dans la trappe de l'oubli, comme bien des réalistes et des surréalistes. Les tableaux de Courmes sont inmontrables, pour les marchands. Ils l'oublient. Lui, de son amertume, fait encore de la peinture. Mais il exerce de plus en plus ses seconds métiers qui lui permettent de vivre.

Une ouverture pourtant : le Salon de mai, salon d'avant-garde qui, depuis 1947, l'invite chaque année à accrocher une toile. Elles y apportent toujours ce rapprochement intempestif entre l'imaginaire du musée et l'imagerie publicitaire traités en aplat à la manière pop' et hyperréaliste avant la lettre.

Il a fallu que le vent de la peinture tourne à nouveau après une longue période abstraite, que l'art réaliste refasse surface pour qu'on se souvienne de l'existence de Courmes. C'est ainsi qu'il est apparu à l'expo 72, l' « expo Pompidou », invité par un groupe de jeunes peintres qui, à leur manière, explorent la même veine de l'imaginaire. Pour eux, c'est un grand-père historique, comme son comparse Clovis Trouille, peintre d'un nu célèbre : Oh ! Calcutta !

Courmes ne fait pas de pastiche. Il copie la réalité, la serre de plus près, puis la transgresse. Il ne peut pas faire autrement. Il dit : « Au début, je triche. Ensuite, j'ai le sentiment de rater. Et, après coup, je pense que j'ai *réussi, car j'ai fait un Courmes...* »

JACQUES MICHEL.

★ Trente et une peintures d'Alfred Courmes, galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud, 75006 Paris.

« Hamlet » à Bochum, « Agamemnon » à Strasbourg

JOUER AILLEURS

FACE à la concurrence de la télévision, à l'écoulement uniforme des images et des paroles, le théâtre cherche à affirmer sa puissance de frappe, interroge son histoire, son fonctionnement et sa fonction dans la société. *Chaque créateur le fait à sa manière, mais* certains courants se rejoignent. Par la méthode de travail, par le refus de la scène frontale, on peut rapprocher deux spectacles bien qu'ils ne soient nullement comparables dans leurs propos et surtout dans leurs moyens de production : *Hamlet*, mis en scène par Peter Zadek avec la troupe du Théâtre de Bochum, et *Agamemnon* par l'Attroupement, compagnie indépendante installée à Strasbourg.

Les comédiens de l'Attroupement sont « smicards ». *La compagnie — autogérée —* existe depuis trois ans, réunie par Denis Guenoun. Elle vit de souscriptions, du soutien de son public. L'entrée des spectacles est libre, les spectateurs paient ce qu'ils veulent. « *C'est un choix,* déclare Denis Guenoun, *nous demandons des subventions, mais nous ne voulons pas en dépendre.* »

L'Attroupement n'a pas de lieu fixe. *Agamemnon* a demandé neuf mois de préparation (trois mois d'improvisation en public sur des thèmes proposés, six d'improvisation toujours en public sur la tragédie grecque) avant d'être présentée à Strasbourg, salle des Aubettes.

Une descente dans la mémoire collective

En haut d'un escalier de pierre des plus majestueux, la salle des Aubettes a des murs peints en violet et vert, des lustres et des appliques en grappes de globes blancs. C'est un grand cube voûté où une bâche tente d'améliorer l'acoustique. On s'assoit par terre ou sur des estrades mobiles quand elles ne servent pas pour le jeu. La scénographie se transforme, sans transformer la manière dont les acteurs, parlant pour eux-mêmes, adressent leurs monologues aux spectateurs.

Faussement bossus, faussement tordus, ils en appellent, dans leurs costumes étriqués de paysans en deuil, à l'iconographie du roman populaire. Nous pourrions être des étrangers au village, les invités d'une veillée dans la grande salle de la ferme. Pour nous, chacun évoque, avec l'emphase due à pareil sujet, ce qu'il sait de l'« affaire », de ce qui s'est passé dans la *plus puissante famille du pays : le meurtre* d'Agamemnon à son retour de la guerre. Sa femme Clytemnestre vivait depuis dix ans avec Egisthe, qui n'entendait pas céder au revenant la place et la femme...

Ainsi sommes-nous mêlés à un épisode de la terrible malédiction des Atrides, dont les conséquences pèsent encore sur le souterrain et le public — le politique — de nos existences. Les conteurs décrivent, commentent, avec leur lourd bon sens et leur sens du mystère. Le trivial et le merveilleux s'enchaînent, la *légende se fabrique devant nous. Les accents* du terroir la rattachent à ses racines, la force tragique des actes irréversibles éveillent un mouvement qui vient du dedans, prend possession du corps. Les pieds tapent le sol, sur un rythme sec, intense, auquel obéissent les phrases scandées. Musique primitive d'où naissent les héros de la « scène première », marionnettes sans visages, masque rouge bosselé au-dessus d'une robe noire, casque d'or lisse posé sur un manteau flottant. Plutôt qu'à une séance de spiritisme, nous assistons à une descente dans la *mémoire* collective de l'Occident, dans notre mémoire, jusqu'au lieu où peurs et désirs se sont fixés sur les formes d'une imagerie enfantine, maîtresse toute-puissante de nos pensées.

En travaillant sur Eschyle, l'Attroupement part à la recherche de ce que Denis Guenoun appelle le « théâtre élémentaire ». Sous une forme très pauvre, il ne s'agit pas d'un théâtre simple, puisqu'il projette la complexité des comportements. Ce sont, offerts en images-symboles, les acteurs qui sont chargés d'en faire percevoir toutes les implications, de frapper juste au bon endroit de la mémoire. Il serait faux de prétendre qu'ils y parviennent tous et à tous les instants. Il y a quelques moments faibles dans ce travail très fort qui doit se poursuivre, qui n'est pas un retour aux sources, mais une tentative pour dégager l'élément fondamental du théâtre : le besoin d'ajuster par le jeu et l'affabulation la mesure du monde à sa propre démesure, et de prendre les autres à témoin, comme *le font les enfants.*

Une nef de fous dans un océan de cendres

L'Attroupement est une compagnie indépendante très pauvre. Le théâtre de Bochum est une institution très riche (le budget culturel de la ville est de 500 000 marks), Peter Zadek en a été le codirecteur. L'an dernier, il a choisi de partir, d'oublier les tâches administratives, de se consacrer à la création. Il est l'un des hommes de théâtre les plus célèbres d'Allemagne, sa réputation est internationale. Son *Hamlet* est un au revoir aux comédiens avec qui il a déjà monté, entre autres, *le Roi Lear* et *Othello*. Pendant cinq mois, ils se sont engagés personnellement dans des improvisations qui ont déterminé une dramaturgie, une forme. Seule une troupe permanente, bien ou mal payée, peut se permettre d'aussi longues préparations.

Le royaume de Danemark est une usine *désaffectée dans la ville des usines Krupp, où* traînent quelques vieux meubles, un porte-manteau où pendent des hardes, un squelette de laboratoire. Les talons s'enfoncent sans bruit dans les plaques de *mousse qui recouvrent le* sol. Les murs qui ne sont pas cachés par des rideaux poussiéreux montrent des lézardes humides, cicatrisées au ciment. Nous sommes assis le long des quatre murs, sur des sièges dépareillés, des chaises, des bergères râpées, des vieux fauteuils de théâtre portant encore leurs numéros inutiles. Acteurs et spectateurs sont pris dans le même néon cru, immuable, pris ensemble comme les rescapés de quelque exode hâtif dans ce lieu sans destination, « improductif », qui pourrait être le hangar d'un brocanteur pillé.

Une carte de géographie montre les pays engagés dans l'histoire confuse du prince dépossédé par l'oncle qui après avoir assassiné son père, a épousé sa mère, s'est fait couronner, et poursuit une guerre commencée il y a longtemps contre la Norvège pour la conquête de la Pologne. Mais cette question est juste évoquée au prologue. L'important n'est pas dans les conquêtes *territoriales, ni dans les conflits* de légitimité et de pouvoir, ni même dans l'horreur du fraticide. Ces événements forment une toile de fond tout aussi dérisoire que le reste. Le fantôme du père est une actrice *affublée* d'un casque trop grand et d'un manteau d'enchanteur Merlin, Magdalena Montezuma, qui, transformée en femme-Tarzan pour baraque de foire, représente ensuite Fortinbras, l'homme nouveau, le vainqueur norvégien surgi en dernière minute pour rendre hommage à Hamlet, et recueillir les fruits du massacre final.

Nous sommes pris dans un « no man's land » entre la folie et la mort. Nous voyons des gens grappiller des lambeaux de leur passé, se déguiser en ce qu'ils ont été avec des oripeaux hétéroclites, les laissés-pour-compte d'anciens spectacles anonymes. Nous les voyons tourner en rond, fuyant leurs hantises et leur donnant la forme de masques épouvantables. Ils viennent près de nous, traversent nos rangs, nous interpellent sans pourtant nous inviter à jouer le jeu destructeur mené par Hamlet — Ulrich Wildgruber — grand gaillard au visage poupin, tout en fuites, en souplesse veule, en colères désespérées : un homme en proie à l'horreur de lui-même.

En participant au meurtre de son père, Gertrud, sa mère, l'a débarrassé du rival, a mis au jour sa passion incestueuse. Il ne peut plus l'ignorer. *Elle l'envahit, le brûle* d'autant plus que l'autre, Claudius a pris la place du mort. Le fils trahi, l'homme rejeté se réfugie dans l'impuissance. Il fait l'enfant, et son intelligence *exacerbée n'invente plus que des blagues provocatrices,* méchantes. Par comparses, par fantôme interposé, il part en guerre contre Claudius (Hermann Lause) tout grêle dans ses vestons rayés bord à bord ou dans son pourpoint de velours luisant, minable avec la petite couronne qui lui serre le front, mais minable dangereux qui fait l'apprentissage du pouvoir et du sadisme, terrifiant minable appliquant des gifles brèves à Ophélie pour calmer sa crise de folie, et, troublé, regardant ses mains et la petite fille niaise, offerte...

Le monde de Zadek est peuplé d'une humanité blême dont l'âme déverse ses maladies sur les corps lamentables en lutte contre leurs désirs, contre le poids d'une civilisation arrivée en bout de course. Farce lugubre — mascarade suicidaire de l'idéalisme romantique — dont le pessimisme serait inscutenable s'il n'y passait une immense tendresse, aux dimensions de l'amour-répulsion d'Hamlet pour sa mère. *L'Hamlet de Zadek doit tout aux acteurs, et, en* particulier, à l'extraordinaire côte-à-côte d'Ulrich Wildgruber et Hermann Lause.

Dans *Hamlet* comme dans *Agamemnon*, la *manière dont nous, spectateurs, sommes disposés* nous invite à pénétrer la réalité particulière d'univers cohérents. Le refus de la scène frontale est une manière d'aider les acteurs, plutôt qu'une panacée, et notre fonction n'est pas autre que lorsque nous sommes dans l'ombre, face à un plateau éclairé. On refuse la salle de théâtre quand on veut porter un regard neuf sur une forme ancienne, et que l'on craint d'être tiré par un lieu riche de traditions. On la refuse quand on veut utiliser l'atmosphère, la théâtralité d'un cadre naturel : l'usine désaffectée est le décor d'une société déliquescente qui *use ses dernières forces à ressusciter son passé.* Mais quand *Hamlet* est joué en tournée, c'est sous un chapiteau, et le rapport de l'acteur au spectateur reste le même.

Il ne s'agit pas de nier la séparation scène-salle (ou acteur-spectateur), mais de lui redonner sa vérité. Les mythes de l'identification, de la participation, de la communion ont vécu. Le théâtre ne nous voit plus, nous, spectateurs, comme un bloc homogène à convaincre, mais comme un groupe de personnes différentes. On parle du théâtre « qui divise », il serait plus juste de dire « qui fait prendre conscience des divisions ».

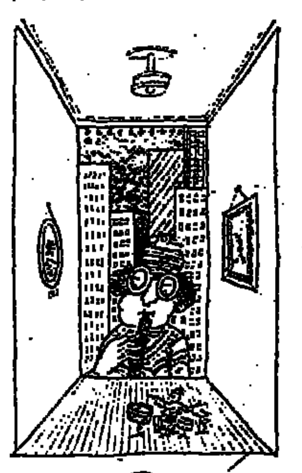
Dans l'idéal, l'ensemble des acteurs nous raconte une fable et pourquoi ils l'ont choisie ici et maintenant. Histrions, ils soulignent l'artifice *de la fiction ;* individus sociaux, ils jettent sur nous les liens qu'ils ont tissés avec elle, tirés de leurs expériences personnelles. Ils prennent en charge un récit à l'égard duquel ils prennent position, ils ne se contentent pas de lui donner une apparence. Ils doivent se situer par rapport au spectacle et aux spectateurs. Ce type de travail long, empirique, leur fournit un matériau de base — aussi important que le texte écrit — qu'ils élaguent, façonnent jusqu'à ce qu'il rende compte de toutes les étapes d'interprétation. C'est le but à atteindre, dans l'idéal.

COLETTE GODARD.

AU FESTIVAL DE JAZZ DE NANCY

La nouvelle génération américaine

AVEC leur anneau d'or à l'oreille, leur élégance sereine, Sam Rivers et les seize musiciens du Studio Rivbea de New-York, ont dominé pendant dix jours le Festival de Nancy, où ont brillé tous les grands noms du jazz : B.B. King, Bessie Smith, Marion Williams, Elvin Jones, Globe Unity special, Stan Getz, Franck Lowe, Archie Shepp... Leur folie savante et créatrice, les tempêtes sonores de leurs dix-sept instruments ont fait parfois courber les têtes. *Présentés au public en tant* que « loft generation » (du mot *loft*, hangar, entrepôt devenus ateliers d'artistes à Soho, où serait née cette musique d'avant-garde, l'extrême pointe du *free), Sam Rivers et les musiciens du Studio Rivbea* ont été la pierre angulaire et la révélation de ce Festival. Ils ont donné quatre concerts les 11, 12, 13 et 15 octobre. Ils animaient d'autre part un atelier (« *workshop* ») *l'après-midi.*



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Au premier concert de Sam Rivers, Ahmed Abdullah se balançait comme une herbe autour de sa trompette. A minuit, quand les dix-sept musiciens, ensemble, soulevèrent des surfaces liquides *et stridentes, dans une sorte de tension dynamique,* où chacun semblait avancer en solo, en prophète, Chico Freeman (fabuleux saxophoniste de trente ans) parut soudain aspiré par son instrument. On pensa que son corps allait passer de l'autre côté, et la salle, dès cet instant, délira sur « Chico ».

Sam Rivers et les musiciens du Studio Rivbea refusent l'appellation qu'on leur donne. « *Le mot* loft *a été inventé par certaines radios américaines qui n'aiment pas le jazz,* dit Sam Rivers ; *c'est un terme légèrement insultant, dépréciatif. Les studios dans lesquels nous travaillons sont situés dans des immeubles de treize à quinze étages. Ils sont neufs, magnifiques, ce ne sont pas des entrepôts.* »

Le Studio Rivbea a été créé en 1970 par la femme de Sam Rivers, Beatrice, pour offrir aux musiciens un lieu où ils puissent jouer, répéter, *donner des concerts, organiser des festivals, contrôler* leurs propres affaires. Dans le Studio Rivbea, subventionné par l'Etat, on jouait toutes les musiques — be-bop, jazz, ragtime et free — comme dans les clubs, mais dans de meilleures conditions. « *On ne m'accepte pas dans tous les clubs,* dit Sam Rivers ; *le free est trop nouveau. Ou bien on vous dit de ne pas jouer plus d'une heure parce que les gens ne boivent pas pendant ce temps-là. Dans les studios, les gens sont complètement maîtres de leur situation, de leur temps. Ils peuvent écrire, jouer ce qu'ils veulent, ce qu'ils sentent, ils peuvent s'exprimer sans être censurés.* »

Pour Sam Rivers, les studios ont essentiellement servi à donner l'impulsion aux musiciens. La musique d'avant-garde, née pour lui avec Cecil Taylor, est le prolongement, le développement de toutes les musiques de jazz que le musicien et tous ceux du Studio Rivbea connaissent parfaitement.

« *Si on ne sait pas ce qui a été fait avant,* dit Sam Rivers, *on ne peut découvrir ce qui est neuf. On ne crée qu'avec des matériaux qui existent, parce qu'on n'a rien d'autre. Le free jazz, c'est le be-bop, le ragtime, le dixieland... Sans le be-bop, on ne peut rien créer... En 1960, on cherchait une alternative. Aujourd'hui nous n'en sommes plus au stade expérimental, mais à celui où on utilise le savoir qu'on a acquis pour créer.* »

Les ateliers Sam Rivers avaient mal commencé. Il y eut des incidents, des malentendus, semble-t-il, sur le contrat. L'atelier n'eut pas lieu le premier *jour, les instruments des musiciens étant retenus à* la frontière. Le deuxième jour, Youssef Yancy (trompette), donna des conseils techniques (« up/down, tension/relax, black/white, exploitation/relaxation... »). *Sam Rivers dans la petite cave surchauffée évoqua* le Big Band de la veille (« *C'est un peu comme si l'on était tous en solo* »), et répondit pendant une heure aux questions.

« *Dans le jazz en général,* dit-il, *les thèmes servent de tremplin à l'improvisation. Si les thèmes eux-mêmes sont improvisés il n'est plus nécessaire d'écrire* (il rit). *Les choses écrites ne sont pas importantes... La tradition du jazz est une tradition orale... La technique instrumentale de beaucoup de joueurs aujourd'hui est tellement en avance sur l'écriture qu'il est impossible d'écrire ce qu'ils jouent. La seule façon de comprendre est d'écouter les enregistrements. (...) Restez ouvert ! Il n'y a rien que l'on ne puisse faire. C'est une question d'évolution de l'oreille. Si dans un groupe il y a quelqu'un dont la musique ne vous plaît plus, laissez faire (il ne doit pas y avoir de frein à la créativité d'un instrumentiste). Laissez chacun s'exprimer et intégrez. Je parle bien sûr de free jazz !* »

Le *samedi 8 octobre les musiciens du Studio* Rivbea donnaient leur dernier concert. D'une soirée à l'autre on avait découvert les individus, les tempéraments. Jouant tantôt ensemble sous la direction de Sam Rivers, tantôt par petites formations en solo, en duo, en quartet, en sextet, changeant de rôle et s'échangeant, ils furent chaque fois exceptionnels, mais samedi fut l'état de grâce. On allait d'un plaisir à l'autre, rebondissant chaque fois un peu plus haut, et différemment.

« *La phrase free est comme une poignée de terre que l'on prend et que l'on jette en l'air,* avait dit Kalaparusha au cours d'un atelier, *on regarde où elle retombe, et là où elle tombe on recommence.* » Le temps ne comptait plus. On changeait de rythme, les solos attiraient les claquements, d'autres bruits s'y jetaient. A 4 h. du matin, après neuf heures de musique ininterrompue, mille à mille cinq cents personnes étaient encore là pour écouter les déluges solaires, les crépitements, les explosions en chaîne du Sam Rivers Orchestra. Un barbu souffla sur des bulles qui montèrent haut sous le chapiteau. « *Je craque* » dit quelqu'un, un voisin, entre le rire et les nerfs. A 5 heures et demie du matin la foule sortit, étonnée et bizarre dans la brume piquée de pluie.

CATHERINE HUMBLOT.

Madeleine Renaud, la reine d'une gare

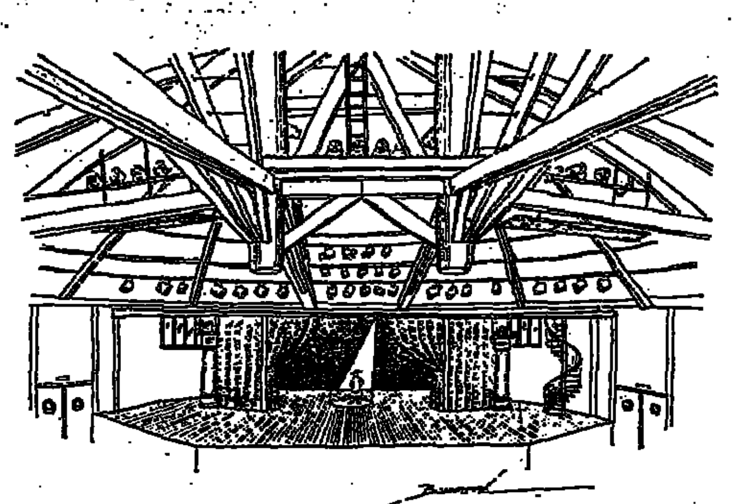
La Ville de Paris rend enfin justice à Jean-Louis Barrault et à Madeleine Renaud, qui recevront en 1978 « une subvention importante » pour le Théâtre d'Orsay. Celui-ci deviendra en outre, à partir de 1979, si le gouvernement et le Parlement en sont d'accord, un centre d'animation culturelle comme il en existe une vingtaine en France, financé à 33 % par l'Etat. A Paris, ce statut est actuellement celui du Nouveau-Carré, confié à Silvia Monfort.

Au Théâtre, on croise son sourire et déjà il est loin, parce que c'est un jeune homme et qu'il marche vite. Ou bien un regard féroce et une remarque coupante tombent sur le malheureux qui aura osé avancer une critique sur tel aiguillage de la grande gare d'Orsay. Jean-Louis Barrault est ainsi, charme et brusquerie. Son mystère, à lui, c'est l'enthousiasme curieux et têtu qui l'a mené de l'Atelier de Dullin à ce Théâtre où il fait jouer à la fois Higgins et Duras.

Elle, elle est bien plus petite qu'on ne l'imagine, et encore plus fine. Si on veut la voir au théâtre en ce moment, on se sent obligatoirement important, mais elle ne paraît pas s'en apercevoir. Elle répète l'après-midi, elle joue le soir, mais elle accepte une visite à 18 heures. « Vous prendrez bien une petite part de tarte... » *C'est une vieille dame qui aimerait que l'on accepte une tasse de thé plutôt qu'un Coca. Mais la magie de sa vie, c'est qu'elle aussi a une énergie neuve et juvénile. Son mystère à elle, c'est l'amour fou qui l'a enlevée de la Comédie-Française en 1946 pour la jeter dans l'aventure Barrault, pour la conduire ici, où, à soixante-dix-sept ans, elle passe sans effort d'*Harold et Maude *à l'*Eden-Cinéma.

Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud viennent parfois à la télévision dire des poèmes (ce qu'ils font aussi, en plus, le mardi, à Orsay). Chaque fois qu'on les voit, on a envie de vieillir, et de vieillir à deux. On voudrait aussi, c'est évident, écouter leur passé. C'est pour lui qu'il faut lire Souvenirs pour demain, *de Barrault, c'est pour lui, à cause de Claudel, Artaud et tout le monde, que les gens, à la sortie des spectacles, tournent en foule devant l'exposition des « Trente ans de la Compagnie Renaud-Barrault ». Leur secret, à ces deux-là qui méritent l'irrespect parce qu'ils sont drôles, c'est de ne pas sembler fatigués de l'âge, de l'inconfort, de la vie de théâtre et de bohème.*

Ils parlent toujours l'un de l'autre, mais Jean-Louis, de toute façon, parle toujours plus que Madeleine. On dirait que Madeleine Renaud n'a rien à dire. Les questions qu'on lui pose deviennent immédiatement naïves, car elles se heurtent à une simplicité systématique. « Voyez-vous, *dit-elle,* le théâtre est une question de chance, d'auteurs qui viennent à vous. Je lui ai donné ma vie entière. Ça passe pour un métier facile, mais il faut beaucoup de courage. On n'a pas le droit d'être malade, de se détendre. *(Elle s'étonne).* Non, je ne me révolte pas, c'est une discipline consentie. J'ai une vie raisonnable, je n'aime pas la vie mondaine, je ne bois pas, je ne mange pas outre mesure. *(Elle sourit, amusée.)* On se vide de soi pour mettre un autre à sa place. Ça se fait d'instinct, dès que la robe et le chapeau sont mis. *(Et puis, agacée...)* Ça n'intéresse personne de savoir comment je vis. Il faut laisser un peu d'illusion. Les gens savent bien : la vie du comédien, elle transparaît sur la scène. »



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Passer dans l'autre monde

Que se passe-t-il sur la scène? Donc elle ne le dira pas. Elle n'expliquera pas la passion du public pour Harold et Maude, *ni la passion d'un autre public pour* Pas moi, *de Beckett ou pour* l'Amante anglaise, *de Marguerite Duras. Claude Régy, qui l'a souvent dirigée (et cette fois encore pour* l'Eden-Cinéma), *explique :*

« Madeleine Renaud est quelqu'un qui s'ignore. Elle ne sait pas avec quoi elle joue la comédie. Elle n'a pas besoin d'analyser la pièce, ni ses significations. Je crois d'ailleurs qu'elle les ignore. C'est aussi quelqu'un de complètement lucide, qui sait techniquement comment exécuter aussitôt ce qu'on lui demande. Le phénomène est complètement magique, d'ordre instinctif, qui fait que si on la fixe sur l'amour, la mort, la folie, c'est comme si tout à coup quelque chose basculait en elle.

» C'est quand elle commence à ne plus être consciente, à se perdre, qu'elle se trouve. Il y a toute une série de rôles pour lesquels elle n'utilise pas ces qualités. Elle est positive, tournée vers la réalité extérieure : il est fabuleux de la voir passer dans l'autre monde, ce qu'elle fait pour l'auteur qui, comme Marguerite Duras, le lui demande. Elle vit donc sur la scène une autre vie qu'elle ne connaît pas du tout, mais qui lui est indispensable. Pour *l'Eden-Cinéma*, le problème est particulier : le rôle comprend des séquences muettes et passives. Or c'est une femme active, qui trouve son jeu dans la parole. Là aussi, le basculement a eu lieu. Sa présence muette est complètement habitée, bouleversante. »

Il y a deux choses que Claude Régy tenait à dire : « Il faut parler du courage de Madeleine Renaud, de sa conscience professionnelle, de son abandon entre les mains de qui la dirige. » *Et il ajoute :* « C'est comme si elle avait peur d'être ce qu'elle est vraiment : peur d'être grande, d'aller trop loin et d'être folle. Peut-être parce que dans une autre dimension elle sait aussi être une très grande directrice. »

Ce n'est pas ça que dit Madeleine Renaud. Elle affirme ne pas avoir « d'autre tâche que celle d'être comédienne ». *Mais, d'une manière ou d'une autre, aux yeux des spectateurs qui ont n'importe quel âge, il est certain que c'est elle qui règne sur Orsay.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

NOTES THÉATRE

« L'amour est italien... » à Nice

NIÇOISES et Niçois, depuis quelques semaines, comme tout le monde, ont repris le collier. Ils ont repris aussi le chemin de leur Théâtre de l'Esplanade des Victoires, où Jean-Pierre Bisson les attendait avec sa nouvelle pièce, *L'amour est italien, la mort est française.*

Cette fois Bisson inaugure la dramaturgie portes ouvertes, coin du feu, à tu et à toi avec la ville de Nice. Cent minutes de théâtre fiévreux, lyrique, comique, qui raconte au public les heurs et malheurs de Jean-Pierre Bisson, ses démêlés avec l'amour et avec les services du ministère de la culture, qui raconte la vie des comédiens, celle des machinistes, les affres du théâtre, les angoisses de trésorerie, les bienfaits momentanés de l'alcool.

Prostré dans une baignoire, tout habillé, le manuscrit de la pièce en main (il trouve plus détendu de faire semblant de n'avoir pas appris son rôle), ou déguisé en Hamlet, en Musset, en Ruy Blas, ou mimant Molière évanoui sur son fauteuil de *Malade imaginaire*, ou bien traversant la scène comme une flèche, épée brandie, Bisson mêle des tirades célèbres à des confessions privées, non sans évoquer au passage les événements de Nice.

Il y a aussi des décors, des costumes, des acteurs qui donnent la réplique, il y a surtout, souvent, l'orage à la Bisson, ou plutôt cette très belle façon qu'a la scène de tourner à l'orage, à partir d'un rien, d'une plaisanterie, d'une note de flûte ; il y a cette instabilité de l'air, cette tragédie à fleur de peau, ces effrois, ces rires brefs ; mais tout cela c'est la parade, et l'événement, cette fois, c'est Bisson qui donne un rôle nouveau au directeur de théâtre, lequel devient un conteur public de la Cité qui abandonne le truchement des œuvres constituées pour exprimer, en théâtre, la vie collective de l'heure.

Beaucoup plus qu'à Musset cette soirée de dialogue direct fait penser à Baudelaire, au désespoir dominé de *Mon cœur mis à nu*, à ses insolences, à ses générosités. Baudelaire a ébauché de petits fragments de pièces « classiques », mais, s'il avait eu un théâtre à animer, à Paris ou ailleurs, il aurait sûrement agi comme Bisson, il aurait troué le quatrième mur et tous les écrans habituels pour *jouer* ce qu'il avait sur la conscience, pour jouer son va-tout.

L'amour est italien, la mort est française, titre ridicule et *desperado*, bien dans le ton de la soirée, avec ses passages à vide, ses provocations, son débraillé, ses moments d'intense beauté noire, inaugure peut-être une pratique neuve de théâtre : les habitants d'une ville viendraient retrouver les acteurs non pas pour suivre des histoires mais pour partager autrement, pour sentir autrement, leur propre histoire, leur propre vie. Serait alors créé entre *le* théâtre et la population un lien plus profond, comme si les femmes et les hommes de toute condition, ville par ville, dormaient la même sommeil, songeaient les mêmes songes, tissaient, pendant la traversée de la nuit, une fiction fraternelle.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Nice, 21 heures.

« La Guerre civile » au Nouveau Carré

MONTHERLANT a raconté, dans sa postface à *la Guerre civile*, que peu de temps après les événements du 6 février 1934, il fit un songe qui lui fit penser qu'il lui était enjoint d'écrire un ouvrage sur la guerre civile.

C'est seulement beaucoup plus tard qu'il écrivit, sur ce sujet, deux romans, *le Préfet Spendius* (les luttes des Romains chrétiens et des Romains païens au début du troisième siècle) et *le Chaos et la Nuit* (« dont la toile de fond est la guerre civile espagnole ») et une pièce : *la Guerre civile*, qui met en scène Pompée en guerre contre César avant la bataille de Pharsale.

Cette pièce n'est pas une tragédie de situations, mais l'étude de la force et de la faiblesse du caractère des personnages historiques, dont Montherlant dit que, contrairement à l'opinion reçue, ils sont presque toujours des « personnages flous ».

La Guerre civile, œuvre d'une forte écriture, d'une pensée originale et élevée, nous est présentée au Nouveau Carré dans une mise en scène de Régis Santon qui ne paraît pas avoir été poussée bien loin. La réflexion d'ensemble n'est pas apparente. La dramaturgie est absente. Les mouvements sont pauvres : on entre, on sort. La diction est vague et expédiée. Le décor est malcommode et d'une réalisation miteuse.

Il est gênant de voir un écrivain comme Montherlant traité avec si peu d'envergure. Il serait plus sage de ne pas le jouer pour l'instant si l'on ne trouve pas d'hommes de théâtre capables de le servir avec foi. Aussi bien Régis Santon n'est-il pas n'importe qui, mais là, il est sans doute allé trop vite, pressé par le temps ou les circonstances.

Pierre Vielhescaze joue un Caton intéressant, voilà un bon acteur qu'on voit trop peu. Jean-Paul Zehnacker (Pompée) a de l'énergie, mais son analyse du texte est incomplète. — M. C.

★ Nouveau Carré, 20 h. 30.

« George Dandin » à Vincennes

DANIEL BENOIN, directeur du Centre dramatique national de Saint-Étienne, présente à Vincennes une mise en scène de *George Dandin* de Molière qui va être jouée dans trente villes de ce pays, Aix-en-Provence, *Millau, Mulhouse, etc.*

Le décor et les costumes sont d'aujourd'hui et volontairement *laids* : des « cadres » et leurs épouses, en costumes de bain satinés turquoise et peignoirs brodés d'or, boivent du scotch au bord d'une piscine. Une vulgarité intense a été cherchée avec soin : la laideur supposée d'une société enrichie.

Le texte de *George Dandin* est mis dans la bouche de ces personnages. Il y a un tel antagonisme entre les parleurs et la qualité du texte prononcé que le public ne perçoit que le travesti, le grotesque du décalage. Au moyen d'effets de scène particuliers, les acteurs jouent sur les *mots*, font à ces mots un sort « coq-à-l'âne », ce qui détermine des drôleries (lorsqu'un personnage dit « point », manière courante au dix-septième siècle de dire « non » ou « pas », on se jette à la figure un exemplaire de l'hebdomadaire du même nom, tout à l'avenant).

Benoin explique son but dans la brochure distribuée à l'entrée : étudier la situation de Molière dans un théâtre de notre temps comme celle d'un vase étrusque enfermé dans une vitrine du salon moquetté d'un cadre supérieur. Ce vase exerce sur le propriétaire et ses invités un « hypnotisme culturel ».

Seulement l'hypnotisme culturel qu'exerce aujourd'hui Molière est analysé par Benoin de travers, parce que la pièce *George Dandin* est trop dénaturée.

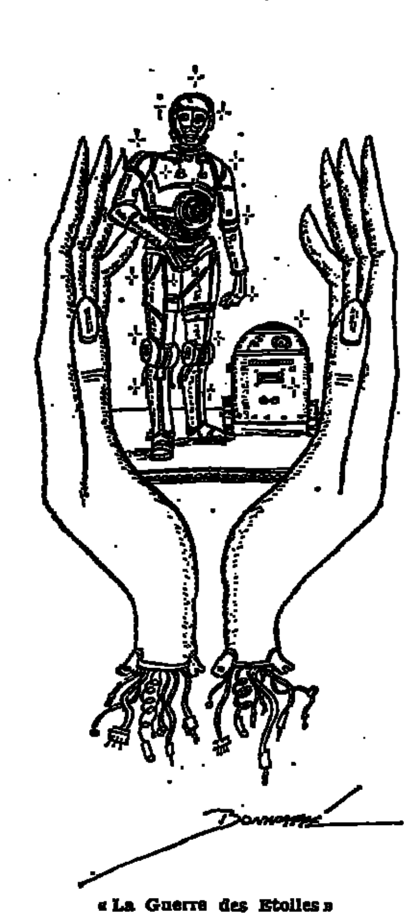
Comment définir sa mise en scène ? Elle a peur d'être simple, ou elle n'en a pas les moyens. Elle « culpabilise ». Elle considère le théâtre comme une annexe de la recherche scientifique, ou ses travaux pratiques. Elle est furieusement à la mode. Elle a honte d'aimer. Elle occupe sans cesse le micro, elle est incapable d'écouter quelqu'un, pas plus Molière que Dandin. Elle travaille pour quelques exégètes analystes du « fait théâtral », et non pour les gens qui vont au théâtre. Elle est précieuse et ridicule.

Les acteurs disparaissent anonymement dans l'arbitraire du projet, sauf Jérôme Deschamps (Dandin), acteur jeune, doué, savant, qui avait une fraîcheur, mais qui à force de jouer des choses comme ça est en train de tourner au virtuose des ruptures de ton, des effets (comme au billard), des « fausses mines ».

C'est le « boulevard » de l'avant-garde, et il y a évidemment des spectateurs qui ne s'ennuient pas. — M. C.

★ Théâtre Sorano, à Vincennes, 21 heures.

Une sélection



« La Guerre des Etoiles » vu par Bonnaffé.

Cinéma

LA GUERRE DES ÉTOILES
de Georges Lucas

Simple comme un western, délirante comme une bande dessinée, sophistiquée comme une machine électronique, cette odyssée interstellaire nous ramène à l'âge d'or du cinéma feuilletonnesque, exotique et spectaculaire. C'est un super-gadget, un fastueux pot-pourri de vieux mythes et d'inventions extravagantes... Un film ingénu qu'il faut voir avec ingénuité.

LES CHASSEURS
de Théo Angelopoulos

A la fois parabole et psychodrame, ce film évoque l'histoire politique de la Grèce dans les années qui suivirent la guerre civile de 1947. Autour d'un cadavre symbolisant la révolution poignardée, Théo Angelopoulos organise un spectacle quasi rituel qu'alourdissent certains partis pris de mise en scène, mais dont on ne peut qu'admirer l'ampleur et l'intensité dramatiques.

LES ENFANTS DU PLACARD
de Benoît Jacquot

Pour Nicolas et Juliette, qui sont frère et sœur, la complicité des jeux d'enfant est devenue, sans qu'ils se l'avouent, complicité amoureuse. Sur fond de trafic de travailleurs immigrés, Benoît Jacquot raconte cette histoire d'un amour impossible, dans un style hautain et ascétique. Un film dont il faut percer la pénombre et les silences pour en découvrir les richesses. Brigitte Fossey lumineuse.

IL ÉTAIT UNE FOIS L'AMÉRIQUE
de George Stevens Junior

Des extraits de quatre-vingt-trois films réalisés par cinquante-quatre cinéastes composent cet hymne à la naissance et à l'épanouissement de la nation américaine. La bonne conscience l'emporte sur l'esprit critique mais tous les mythes sont au rendez-vous. Et parmi les films cités, beaucoup sont des chefs-d'œuvre.

JEAN-LUC GODARD
à l'Action République

Jusqu'au 8 novembre, l'Action République, à Paris, présente des films et des bandes vidéo de Jean-Luc Godard, depuis Week-end *(1967) jusqu'à* Sur et sous la communication (6 × 2). *Théorie et pratique, Godard militant.*

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ÊTRE RÉVOLUTIONNAIRES
de René Vienet

René Vienet fait « parler » les images, et parle lui-même sans arrêt, jusqu'à provoquer notre malaise. Il détourne le sens livré par les documents officiels maoïstes, recherche le mensonge derrière l'iconographie.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
de Liliana Cavani

D'après un épisode réel de la vie de Nietzsche à la fin du siècle dernier, Liliana Cavani reconstitue une époque, et certains songent à Visconti. Fantasmes sexuels, pouvoir érotique, supériorité des femmes, ce « discours moderne » tente de proposer une nouvelle morale. Film et mise en scène controversés.

— ET AUSSI : *Les Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz (la mort de Jenny Kern dans une Suisse immobile) ; *Paradis d'été*, de Gunnel Lindblom (quand le bonheur suédois chavire) ; *Harlan County USA*, de Barbara Kopple (une grève en « cinéma direct ») ; *Un autre homme, une autre chance*, de Claude Lelouch (la fille d'un boulanger dans un beau western) ; *Padre Padrone*, des frères Taviani (un opéra sur le témoignage de Gavino Ledda).

Théâtre

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Il était une petite chatte blanche qu'on appelait Beauty tant elle était gracieuse. Si gracieuse qu'une sombre corneille et une chienne folle décidèrent de l'éduquer pour en faire une lady... Que sont les humains sinon des animaux qui obéissent aux lois des hommes.

ZOUC
au Palace

Un dessin noir sur un tableau blanc, une parole qui rassemble les moments suspendus, les « beaux jours » beckettiens de la déception souriante, un corps qui décrit la folie cachée des gestes quotidiens, la grandeur des gestes fous. Zouc la superbe, la méchante, la généreuse ne raconte pas la vie, elle la crée.

FESTIVAL D'AUTOMNE
à Chaillot

Jusqu'au 23 octobre, Tadeusz Kantor et le Cricot 2 avec la Classe morte, *le grand triomphe du Festival de Nancy. L'humour saccageur des Polonais casse jusqu'aux conventions de l'angoisse.*

au musée Galliera

Jusqu'au 26 octobre, avec deux spectacles : le Livre des danses *et* Come ! and the day will be ours. *Eugenio Barba, fils de Grotowski, à sa manière glaciale, casse lui aussi des conventions, celles du spectacle.*

au TEP

Dorénavant, *spectacle musical de Jean-Paul Wenzel et Claudine Fievet, après une expérience d'un an de vie à Bobigny, d'animation, d'exploration : l'étranger dans la cité, le béton, l'écrasement, la résistance au désespoir. Rude et passionnant.*

— ET AUSSI : *Pas d'orchidées pour miss Blandish*, à la Porte-Saint-Martin (le cinéma noir de Robert Hossein) ; *le Bateau pour Lipaïa*, à la Comédie des Champs-Elysées (Edwige Feuillère et la nostalgie) ; *Jeanne d'Arc et ses copines*, au Marais (de drôles de zèbres) ; *Erostrate*, au Mouffetard (le misanthrope absolu) ; *Appelle-moi Céline*, aux Nouveautés (rire avec Maria Pacôme).

Musique

LA TRAVIATA
par Lavelli

Créée en 1976 au festival d'Aix-en-Provence, la production de la Traviata *mise en scène par Jorge Lavelli a été, depuis, donnée à Rouen, Toulouse et Marseille ; diffusée par Antenne 2 devant sept millions de téléspectateurs, dit-on, dans des conditions artistiques discutables, la voici à la salle Favart pour six représentations, avec une double distribution. Sylvia Sass, révélation d'Aix, alternera (les 25, 27, 29 octobre) avec une jeune Roumaine, Horiana Branisteanu (26, 28, 30). Décors et costumes de Max Bignens, chœurs et orchestre du Capitole de Toulouse, direction Michel Plasson. Un événement de la saison lyrique parisienne.*

PIERRE HENRY
à Lille

Rarement une telle place aura été faite à un compositeur contemporain dans un festival : Lille reçoit Pierre Henry du 26 octobre au 7 décembre. Ce grand créateur solitaire en musique concrète et électronique présentera quatre créations mondiales, deux spectacles nouveaux et toutes ses œuvres importantes en six lieux différents ; ouverture avec un spectacle audio-visuel utilisant le laser et le « corticalart », cet appareil qui capte l'électricité cérébrale pour traduire en sons et en couleurs l'activité du cortex (église de la Treille, les 26 et 27 octobre), suivie d'un « Parcours-Cosmogonie », où P. Henry restructure toute son œuvre en deux concerts de quatre heures (le 29, à 19 heures, et le 30, à 15 heures, au palais Rihour).

L'IRCAM ET L'ORCHESTRE DE PARIS

Après l'Opéra, c'est l'Orchestre de Paris qui collabore une nouvelle fois avec l'IRCAM : Pierre Boulez dirige, pour « Passage du XXe », trois œuvres capitales de Webern (les op. 5 et 6 et les Variations, *op. 30), ainsi que les* Lieder *op. 22 de Schoenberg et, en première audition,* Worldes-Blis, *de P. Maxwell-Davies, avec Yvonne Minton (Champs-Elysées, le 26). Pour les abonnés de l'Orchestre de Paris, le programme sera un peu « adouci » : au lieu de Schoenberg et de Maxwell-Davies, les sept* Frühe-Lieder *de Berg, l'adagio de la* 10e Symphonie *et les* Rückert-Lieder *de Mahler (Champs-Elysées, le 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 19 heures ; le 22 octobre, à 17 h. 30).*

BOURGES ET L'INTERNATIONALE ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Le groupe de musique expérimentale de Bourges développe son action internationale inaugurée par son festival annuel. Sept programmes ont été élaborés avec quinze studios (sept en Europe, huit en Amérique) où ils seront donnés tour à tour. Coup d'envoi le 21 octobre, à Bourges, avec un concert préparé par Christian Clozier (œuvres d'Aharonian, Clozier, Katzer et Barrière) ; les mois suivants, programmes belge, canadien, hongrois, yougoslave, etc. (Maison de la culture de Bourges).

— ET AUSSI : H. Dreyfus (Billettes, le 20) ; English Chamber Orchestra et J. Norman (Pleyel, le 20) ; *le Comte Ory* (Rouen, les 21 et 23) ; *Cosi fan tutte* (Tours, les 21 et 23) ; *Tannhäuser* (Nancy, les 21 et 23) ; *Otello*, mise en scène Ponnelle (Mulhouse, le 21) ; *le Barbier de Séville* (Bordeaux, les 21, 22, 23, 28, 29, 30) ; week-end cinéma-opéra (Maison de la culture, Chambéry, du 21 au 23) ; Nono, Dallapiccola, Amy, Tavener (maison de Radio-France, le 22, à 17 h.) ; *Turangalila-Symphonie* de Messiaen, dir. P. Dervaux (le 23, à 18 h. 30) ; rentrée de Y. Menuhin avec W. Kempff (Pleyel, le 24) ; J. Norman (Athénée, le 24) ; G. Tacchino (Champs-Elysées, le 25) ; Concerts bleus : Gounod, Strauss, Brahms (Congrès, le 25, à 18 h. 30) ; spectacle audio-visuel Berio et *Kontakte* de Stockhausen (Centre Pompidou, les 24 et 26) ; Beethoven, par le Quatuor Via Nova (Saint-Séverin, le 25) ; Orchestre des Pays de la Loire, dir. A. Girard, avec S. Palm (Nantes, le 25 et Angers, le 26) ; F. Duchable (Pleyel, le 26).

Danse

HOMMAGE A SERGE LIFAR
à l'Opéra

Ce qui reste d'un créateur quand le temps a décanté ses œuvres.

— ET AUSSI : Lar Lubovitch à la Maison des arts de Créteil : l'expression lyrique de la danse moderne (21-22 octobre, 20 h. 30). Nancy et Michaël Udow (danse et percussion) au Centre culturel américain, le 20 octobre, 20 h. 30 ; *le Danseur de corde*, par l'ensemble chorégrpahique de Vitry (un spectacle éclaté).

Variétés

CHANTS ET DANSES DES RÉVOLUTIONS RUSSES
au Pavillon de Paris

Superspectacle soviétique en quatre tableaux avec le Chœur d'Etat de Moscou, l'Ensemble de chants et de danses des Cosaques du Don, l'ensemble d'instruments anciens Jaleïka et le groupe de danseurs solistes du Bolchoï. (20 h. 45.)

Rock

LITTLE BOB STORY
à l'Olympia

Du rock et du blues par un groupe français découvert par Dr Feelgood et qui semble s'imposer de plus en plus en France et en Grande-Bretagne. (Dimanche 23 octobre, 16 heures.)

Expositions

CHAGALL
au Louvre

Les œuvres récentes de Chagall au Pavillon de Flore. L'étonnant regain de jeunesse en soixante-deux tableaux de lumière, d'un peintre à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural.

PAPIER SUR NATURE
à la Fondation Rothschild

Suite de l'exposition La nouvelle subjectivité, *organisée l'année dernière, également pour le Festival d'automne, mais cette fois avec des œuvres sur papier : cent cinquante, de vingt-quatre artistes, anglais, américains, hollandais surtout. Pour témoigner d'un retour à la pratique du dessin sur nature et d'un goût pour le travail bien fait.*

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Une exposition extrêmement brillante présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale. Elle réunit, en deux salles pleines, quelque deux cents dessins italiens et allemands de la Renaissance, et contemporains de Louis XIV.

GUSTAVE COURBET...

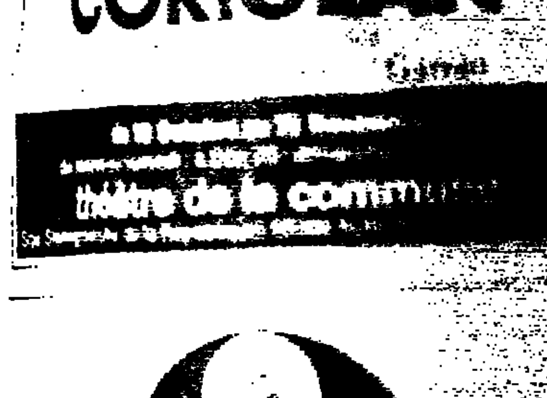
Cent trente peintures et une dizaine de dessins, les œuvres les plus célèbres, à très peu d'exceptions près, ainsi que des toiles insuffisamment connues, oubliées ou même inédites, qui illustrent les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. L'exposition anniversaire a aussi le grand mérite de s'être attaquée au « mystère Courbet » et de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art taxé trop simplement de « réaliste ».

... et LA PORCELAINE DE VINCENNES
au Grand Palais

Sèvres avant Sèvres. Avant la création de la manufacture royale, la production déjà encouragée par Louis XV des porcelainiers installés en 1738 au château de Vincennes. Il s'agissait de « fabriquer en France des porcelaines de même qualité que celles qui se font en Saxe, pour dispenser les consommateurs de ce royaume de faire passer leurs fonds dans les pays étrangers pour se procurer cette espèce de curiosité ».

— ET AUSSI : *Hommage à Dufy*, au Centre Georges-Pompidou *(pour le* centenaire de la naissance du peintre) ; *la Biennale de Paris*, au palais de Tokyo et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (rien de bien neuf chez les jeunes) ; *Les peintres macédoniens contemporains*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (dix artistes, quarante tableaux, pour refléter les tendances de l'art yougoslave) ; *Feux d'artifice et illuminations, sous le Ier Empire*, à la Bibliothèque Marmottan (son et lumière avant la lettre) ; *Le café-concert*, au Musée des arts décoratifs (cent cinquante affiches de la bibliothèque du musée).

MADELEINE ATTAL, peintre de la nature et de l'architecture des villes, joint la spontanéité du geste à la qualité technique. Sa peinture noyée de brumes et de pluies sait joindre la rigueur du graphisme et la richesse des camaïeux. (Exposition de 35 toiles Galerie Hélène Appel, 75, rue Saint-Dominique, Paris (7e), du 13 au 28 octobre 1977.) Etienne Lambrières.





L'ACTION CULTURELLE EN QUESTION

La création contre l'animation

LES récriminations continuelles des hommes de théâtre et des responsables d'action culturelle contre les pouvoirs publics peuvent agacer. Elles finiraient même par donner quelque force, dans l'opinion, au jugement expéditif de ceux qui, comme M. Maurice Druon, sommaient les créateurs de choisir entre « la sébile » et « le cocktail Molotov ». Pourtant, la situation présente des organismes culturels oblige une fois de plus leurs gestionnaires à accorder la priorité aux questions budgétaires. Les directeurs des maisons de la culture ou des centres dramatiques — les deux grands modèles de la décentralisation — ne sont pas les derniers à se préoccuper des lourdes contraintes que leur impose l'administration de leurs établissements et à réfléchir sur d'éventuelles réformes ; il ne leur en faut pas moins s'acquitter de la mission qui leur a été confiée. Or ils constatent que les dotations qui leur sont allouées par l'Etat en 1978 ne leur permettent tout simplement pas d'assumer leurs responsabilités. L'aide aux centres dramatiques, qui devait augmenter de 25 % aux termes mêmes des contrats signés, s'accroît de 7,4 % (1) ; les subventions aux maisons de la culture (et aux centres d'animation culturelle) sont en hausse de 9,8 % ; elles sont, en outre, assujetties désormais à la T.V.A.

Ces restrictions, contre lesquelles la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale s'est élevée, auront presque inévitablement pour résultat de réduire la part de la création. Les maisons de la culture ont un triple rôle de création, de diffusion et d'animation. La première de ces fonctions se trouve en général sacrifiée au bénéfice des deux autres dès que des économies deviennent nécessaires. L'Etat le sait bien, qui a baptisé « centres d'animation culturelle » les établissements qui n'ont pas le statut de maisons de la culture.

L'effet sur les centres dramatiques est encore plus direct, puisque ceux-ci risquent d'être amenés à limiter le nombre des spectacles prévus.

Dès lors l'animation, sous l'une ou l'autre de ses formes (initiation aux grandes œuvres, accueil du public, organisation du loisir, développement des festivals), devient l'alibi dont use le gouvernement pour justifier le recul de la création. Le pouvoir « récupère » une idée largement répandue depuis mai 1968, mais il la vide prudemment de sa charge subversive. Séparée de la création, l'animation cesse d'être, en effet, une façon de donner la parole à différentes couches de la population, d'encourager la renaissance de cultures dominées, de favoriser l'apparition de foyers créateurs et relève, selon les cas, du délassement culturel ou de l'assistance sociale.

Même si, dans la réalité, l'opposition n'est pas aussi tranchée, la tendance actuelle est à la régression par rapport aux acquis de la décentralisation. Ainsi le « paysage » de la France continue-t-il de se détériorer.

L'art et le divertissement

Reste le cas de Paris. La volonté de changement affirmée par M. Chirac est indéniable. L'accroissement du budget est une réalité, et les projets que M. Marcel Landowski a fait accepter par le maire de Paris présentent une cohérence certaine. Pour la première fois, la capitale semble résolue à se doter d'une véritable politique de la culture. Ses limites n'en sont pas moins évidentes.

La vie culturelle à Paris ne dépend que secondairement de l'action de la municipalité. Que l'aide aux compagnies théâtrales soit accrue de 80 % en 1978 n'empêchera pas qu'elle demeure inférieure à 3 millions de francs. Il en faudra davantage pour mettre en place une troupe dans chaque arrondissement, le choix de celle-ci étant d'autre part sujet à caution.

Dans le même temps, le Théâtre national de Chaillot, avec une subvention de l'Etat proche de 15 millions, est mis dans l'impossibilité de répondre à sa mission de création. Pour les Parisiens, Chaillot, la Comédie-Française ou les salles des boulevards sont probablement les principaux lieux dramatiques de la capitale : la municipalité n'y est pour rien, ou presque. Il est heureux que le Théâtre d'Orsay reçoive enfin le soutien de la Ville : c'était tout de même le moindre de ses obligations. De même, que représentent les musées municipaux par rapport au Louvre, au Grand Palais, au Centre Georges-Pompidou ? Que peut offrir le futur « ensemble instrumental de Paris » à côté de la demi-douzaine de concerts proposés chaque soir aux habitants de la capitale ?

L'intérêt de la nouvelle politique élaborée par M. Landowski est plutôt dans la tentative d'animation qu'elle veut promouvoir. En cela, la démarche du maire de Paris et de son principal conseiller n'est pas différente, dans son principe, de celle que M. Michel d'Ornano a fait sienne au niveau national. Les « ateliers d'expression culturelle et de voisinage », dont l'instauration est vivement souhaitée par M. Chirac, se proposent surtout de « redonner vie aux quartiers ». Quant à l'opération « théâtre et musique dans la rue », confiée à Jean-Louis Barrault, elle a notamment pour but de combler le « fossé » qui « sépare les manifestations culturelles et les spectacles de pur divertissement et de « rendre droit de cité à des genres considérés comme mineurs qui conservent toute la faveur du public ».

Là se retrouve l'ambiguïté de la notion d'animation, qui peut être, selon l'esprit qui l'inspire, simple récréation ou pédagogie active. Les mesures prises par la municipalité au cours des premiers mois de son mandat — en particulier l'expulsion de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes dans le vingtième arrondissement — et la personnalité de M. Pierre Bas, adjoint chargé de la culture, incitent à ne souscrire aux promesses de M. Chirac que sous bénéfice d'inventaire.

THOMAS FERENCZI.

(1) Une erreur dans un document de l'Assemblée nationale nous a conduit à publier un pourcentage inexact dans *le Monde* du 7 octobre.

NOTE PHOTO

Loisirs sans plaisir





A *PRIORI*, les photos de Gabriele et Helmut Nothhelfer ont quelque chose d'austère, de gris. Il ne faut pas traverser cette exposition au pas de course, car ces images ne sont pas « accrocheuses », elles ne peuvent procurer un plaisir de grappillage, il faut regarder de près.

Gabriele et Helmut Nothhelfer photographient là où la foule se trouve, où les gens sont rassemblés : le dimanche, à Berlin-Ouest, ils vont se promener dans les foires, les fêtes foraines, les défilés, les Salons de l'auto, et ils « s'arrêtent », chacun de son côté, devant des visages. Les petites filles en costumes folkloriques mangent de la barbe-à-papa ; dans les défilés, les petits garçons portent des drapeaux, ils ont des badges politiques cousus sur leurs chandails. Les sportifs du dimanche font leur *footing* dans leurs survêtements bardés d'écussons. Les voitures, dans les parkings, sont pleines de coussins de laine brodés, de volants capitonnés de fourrure. Toutes ces images devraient être inconséquentes : elles racontent la sortie du dimanche, le loisir de groupe. Pourtant, l'air de rien, elles font peur. L'insignifiance ne tarde pas à devenir menaçante.

Les visages pris n'ont pas le grain de ceux qu'on pourrait rencontrer dans les fêtes françaises. Ils ne sont ni beaux ni laids, ni attendrissants ni abjects : ils sont désespérément « plats » et conformes. Ils suintent l'autosatisfaction, une angoisse d'autant plus terrible qu'elle ne se dit pas. Vides et contradictoires, les regards ne s'échangent pas, ils deviennent inquiétants à force d'être vides d'inquiétude. Ces regards, les Nothhelfer semblent les sonder pour savoir s'ils sont victimes ou s'ils participent à l'horreur qu'ils secrètent, insidieusement. On dirait que tous ces gens, ces femmes aux gants et aux sacs blancs qui applaudissent un leader politique, ces hommes raides qui portent des décorations à leurs vestons, sacrifient à un culte de l'ordre, sans plaisir, comme si le labeur écrasant, la mesquinerie, les structures sociales les plus sclérosées, avaient aussi grignoté leurs temps de loisir.

Gabriele et Helmut Nothhelfer racontent, peut-être, une renaissance, une survivance du fascisme. Quand ils regardent leurs planches-contacts, ils s'aperçoivent souvent qu'ils ont photographié les mêmes visages. Mariés, ils associent leur signature. Leur photo du père et du fils, au Salon de l'auto, est accablante : conquérant, le fils pose sa main sur le capot d'une Mercedes, un des rêves allemands ; à côté de lui, le père a l'air désabusé, coupé de tout désir, de celui qui n'a jamais pu s'en acheter une.

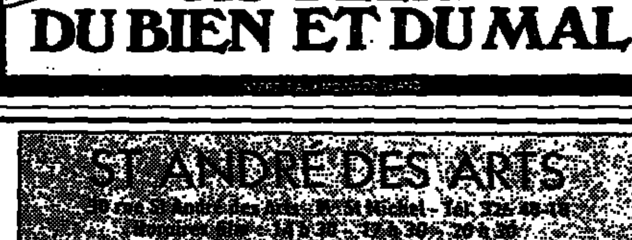
La galerie Agathe-Gaillard est un des rares bons lieux d'exposition photographique à Paris. Agathe Gaillard est sympathique, elle parle volontiers aux gens qui poussent sa porte et s'intéressent à ces photos. Elle dit : « Quand j'ai accroché *cette exposition, j'ai trouvé ça très dur. J'ai eu envie de pleurer.* En France, aucun photographe n'a cette acuité dans l'autocritique. *Quand on a vu l'exposition August Sandler sur les Allemands* des années 30-40, on savait au moins ce qui a suivi. Là on ne sait pas et on peut tout redouter. »

HERVÉ GUIBERT.

★ Gabriels et Helmut Nothelfer, galerie Agathe-Gaillard, 5, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e). Jusqu'au 12 novembre.











Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

RAOUL DUFY. — Musée, troisième étage. Jusqu'au 14 novembre.

THEO VAN DOESBURG. Projets pour l'aubette : 1926-1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI 2 : Christian Fossier, *pastels*. — *Denis* Rivière, peintures sur toile, paysages. Jusqu'au 7 novembre.

QUELQUES PEINTRES AMERICAINS A PARIS. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

ANDRE MARTIN : Les noires vallées du repentir. Photographies. Jusqu'au 25 octobre. Salle d'actualité.

Centre de création industrielle (entrée libre).

ILLUSTRATION EUROPEENNE. — Jusqu'au 31 octobre.

RENCONTRE AVEC LES ARCHITECTES. — Tous les mercredis des mois d'octobre et novembre, de 18 à 20 h. Le 19 octobre : Oriol Bohigas ; Le 26 : René Gailhoustet.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 28 novembre. Jusqu'au 16 janvier.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais, avenue du Président-Wilson (voir ci-dessus). De 13 h. à 20 h.; sam. et *dim., de 10 h. à 20 h.; jeudi,* de 13 h. à 23 h. Entrée : 15 F. Du 22 au 30 octobre.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 7 novembre). Jusqu'au 9 janvier.

« LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE » DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 octobre.

MARC CHAGALL. Peintures récentes 1967-1977. Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Enrée : 7 F; Le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er novembre.

ART MACEDONIEN CONTEMPORAIN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27), sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 6 novembre.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'à fin décembre.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h. à 18 h. Du 20 octobre au 3 janvier.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, *hôtel des Invalides, cour d'honneur,* corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; dim., de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Du 20 octobre au 15 janvier.

JARDINS PRIVES DE PARIS 1977. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 28 novembre.

SALON ECRITURES 78. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (027-64-29). Sauf mardi, de 11 h. à 22 h. Entrée : 4 F. Tous les soirs, de 20 h. 30 à 22 h. : cinéma différent. Jusqu'au 31 octobre.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS, sous le Premier Empire. — Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt (604-41-27). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

ANDRE MAUROIS. — Bibliothèque nationale (galerie Mansart), 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 20 octobre au 4 décembre.

HOMMAGE A SERGE LIFAR. — Théâtre national de l'Opéra. Sauf mardi, de 11 h. à 17 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE

PAPIER SUR NATURE. Œuvres de Ortner, *Lopez, Diaz, Blake*, etc. — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

IMAGES DU XVe ARRONDISSEMENT. Cent quatre-vingts photos de Denis Ghetrbrant. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

TENDANCES ACTUELLES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-25-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

MARBRES ET BRONZES. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jardin de sculpture. Jusqu'en novembre.

PETER WEISS, peintures. Jusqu'au 4 novembre. — VOYAGE A L'INTERIEUR DE L'HOMME : *photographies* de Lennart Nilsson. Jusqu'au 24 novembre. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

EDGAR KNOOP : *Modèles d'espaces* colorés. Collages didactiques. Dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 novembre.

JAN TOO ROP, impressionniste, symboliste, pointilliste. — JACOBIEN DE ROOY, tableaux. — ROLAND SOHIER, aquarelles. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.; mercredi, de 13 h. à 22 h. Jusqu'au 13 novembre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et poésies. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 octobre.

RAINER RUTHENBECK. Quinze panneaux mobiles. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

LORRIS JUNEC. Peintures et aquarelles. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 octobre.

HARMONIES ABSTRAITES. Lanskoy, Goetz, Viera Da Silva, Tobey, etc. — Maison de l'Iran, 65-71, av. des Champs-Elysées. Jusqu'au 14 novembre.

RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE : J. Bellanger, céramiques ; Derdrault, peintures ; Dubosq, tissages ; N. James, verres de couleur ; Medrano, céramiques ; Vivien, peintures et dessins. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 novembre.

FAROUK HOSNY. Service culturel d'Egypte, 111, bd Saint-Michel. Sauf sam. et dim. Du 20 au 28 octobre.

LEE HANG SUNG. Tableaux et gravures. Ambassade de Corée, 125, rue de Grenelle (705-64-10). Sauf sam. et dim., de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 15 novembre.

VISAGES DE SAVOIE. Photographies de Bernard Grange. — Cité internationale, 21, bd Jourdan (589-67-58). Octobre-décembre.

HYALOS : maîtres verriers créateurs. — Maison des métiers d'art, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 novembre.

GALERIES

ART DES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (033-08-24). Jusqu'au 19 novembre.

LA NOSTALGIE dans les tapisseries contemporaines hongroises. — Galerie Sin'Pacra, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 12 novembre.

ARTISTES CONTEMPORAINS POLONAIS. — Galerie Du Bost, 18, rue Pierre-Lescot (233-48-92). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Octobre.

GITANS, LA FIN DU VOYAGE : *Soixante photographies de Josef* Koudelka. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 29 octobre.

GILHOOLY-DE FOREST. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

ALCAIS. Peintures et pastels. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

OSCAR D'AMICO. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 1er décembre.

AMSTUTZ. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 5 novembre.

ANTONIN ARTAUD. Dessins. — Librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (887-97-99).

ASSADOUR. Gravures, dessins, aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 10 novembre.

GEORGES BADIN. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58).

G. BALDET. — Lucernaire Forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34).

MARTIN BARRÉ. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 19 novembre.

BONIFACIO. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE BONNARD. Dessins et aquarelles. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 novembre.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

CHAN KIN-CHUNG. Peintures et dessins. — Galerie Art Yoninri, 5, quai de Conti (033-93-00). Jusqu'au 19 novembre.

ALFRED COURMES. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 novembre.

JEAN COUY. Peintures, dessins, estampes. — Galerie le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard. Jusqu'au 31 octobre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

DILASSER. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 4 novembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures et praticables. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 20 décembre.

ERRO. Programme spécial. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 29 octobre.

FLAVIO-SHIRO. Peintures. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 octobre.

JOCHEN GERZ. Œuvres 1976-1977. — Galerie Bama, 80, rue du Bac *(548-97-98). Sauf dim. et lundi,* de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 25 octobre.

P.F. GORSE. Peintures, aquarelles et dessins. — La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 12 novembre.

GERARD GUYOMARD. Dessins intérieurs. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 5 novembre.

BRION GYSIN : Le dernier musée « suite ». — Galerie Raph', 12, rue *Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h.* à 19 h. Jusqu'au 11 novembre.

KALLOS. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 12 novembre.

ALEX KATZ. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12).

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 octobre.

CLAUDE LEROUL. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-83). Jusqu'au 10 novembre.

LOUTREUIL ET SES AMIS. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 10 décembre.

DENISE MARTIN. Œuvres récentes. — Galerie 34, passage Jouffroy, 12, boulevard Montmartre (770-89-65). De 15 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 12 novembre.

MANFRED MOHR. Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 19 novembre.

WAJIH NAHLE. — Galerie Findlay, 2, avenue Matignon (225-70-74). Jusqu'au 30 octobre.

PELAYO. Histoires d'Espagne. — Galerie Bellechasse Internationale, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 novembre.

PICHVAI ou les peintures dédiées au culte de Krishna. — Galerie Ariane Faye, 61, rue des Saints-Pères (222-14-43). Jusqu'au 29 octobre.

PATRICK RAYNAUD. — Galerie Harry Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au 26 novembre.

GUILLERMO ROUX. Aquarelles et fusains. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 5 novembre.

CLAUDE RUTAULT. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 17 novembre.

SAINT CRICQ. Peintures, assemblages, reliefs. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 31 octobre.

CLAUDE SERRYN. — Galerie Jean-Pierre-Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 31 octobre.

VAUBOURGOIN. Metaboles. Galerie E.-David, 14, avenue Matignon (359-94-90). Jusqu'au 29 octobre.

HUGH WEISS. Œuvres sur papier. Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 30 octobre.

YOSHIKO. Peintures. Galerie La Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). Sauf dimanche, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 26 novembre.

EN BANLIEUE

ASNIERES. Art africain. Deux cents sculptures de la collection Saferis. Centre administratif et social, 16, place de l'Hôtel-de-Ville (790-63-12). Du 20 octobre au 2 novembre.

COLOMBES. Gérard Zlotykamien ; « Personnes » (octobre). — Les bandes dessinées (octobre-décembre). — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70).

CRETEIL. La femme et la création artistique : Maria Rociore, sculptures ; Nathalie Stern, peintures. — Maison des arts et de la culture André-Malraux. Jusqu'au 13 novembre.

PONTOISE. Virduzzo : Stèles pour un jardin. — Robert Fonterré, peintures. Musée, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 27 novembre.

SAINT-DENIS. Lars Bo : estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dimanche de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.

EN PROVINCE

ANGERS. Christian Zeimert : Catastrophe. — Musée (88-64-65). Jusqu'au 6 novembre.

ARRAS. Hommage à Bryen. — Cercle Noroît, 6, rue des Capucins (21-30-12). Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes - tapisseries anciennes : point-contrepoint. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 3 avril 1978.

CHALON-SUR-SAONE. Cueco. Itinéraire. — Maison de la culture. Octobre.

CHAMBERY. Histoire des chemins de fer en Savoie. — Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Salle des expositions temporaires, place du Palais-de-Justice. Jusque fin novembre.

DIEPPE. « Falaises », de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE. Architectures marginales aux U.S.A. Jusqu'au 27 novembre. Habitations provisoires Nil Yalter, Nioré, dessins. Jusqu'au 30 octobre. Maison de la culture.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1978.

LYON. Estampes de Lars Bo. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux. Octobre.

NICE. Art allemand contemporain. — Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00).

RENNES. Irréguliers de l'art : Aloïse, Chaissac, Müller, Ratier, Scottie, Wölfli. Maison de la culture (79-26-26). Jusqu'au 27 novembre.

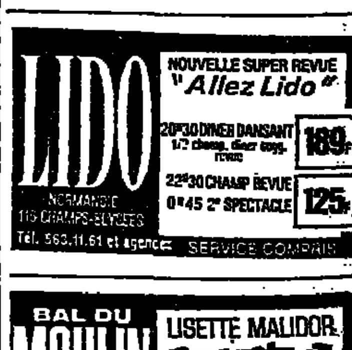
ROUEN. Ben Nicholson, peintures-gravures ; David Hockney, gravures. — Musée des beaux-arts. Octobre.

STRASBOURG. Rubens et ses graveurs. Collections des musées de Strasbourg. — Château des Rohan. Jusqu'au 20 novembre.

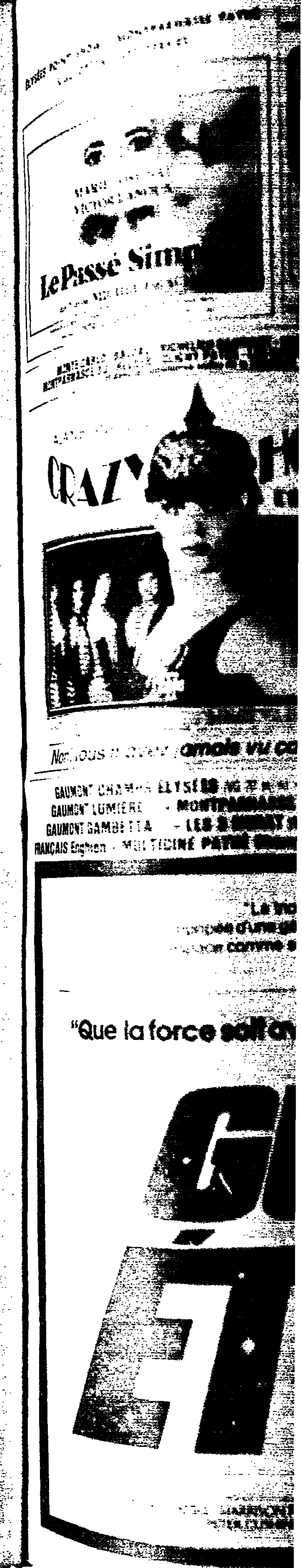
CABARETS



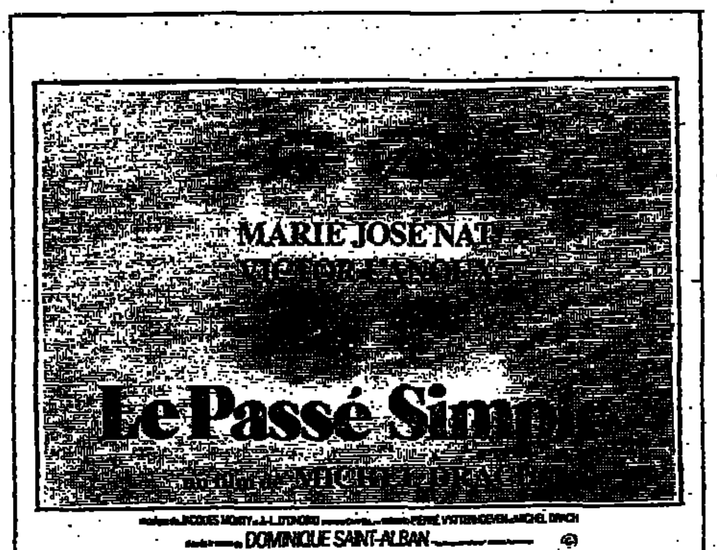








ÉLYSÉES POINT SHOW - MONTPARNASSE PATHÉ
UGC OPÉRA - LES TERNES



LA CLEF
21 rue de la Clef 337 90 90
Semaine du Cinéma Roumain
DU 19 AU 25 OCTOBRE
12 FILMS DIFFERENTS
de midi à 2 h du matin

MERCREDI 19
La cour ajourne le prononcé
A travers les cendres de l'empire
JEUDI 20
Les Noces de pierre
la Passion
VENDREDI 21
Journées brûlantes
Un bouquet de fleurs des champs

CINEVOG
St LAZARE
Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine

MULTI CINE

LA GUERRE DES ÉTOILES
STAR WARS
QUINTETTE

PADRE PADRONE
ÉLYSÉES LINCOLN
QUARTIER LATIN
HAUTEFEUILLE
SAINT-LAZARE PASQUIER

L'AMI AMÉRICAIN
ÉLYSÉES LINCOLN/QUINTETTE

CRAZY HORSE
MONTE-CARLO/HAUTEFEUILLE
NATION

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN
ÉLYSÉES LINCOLN
SAINT-GERMAIN HUCHETTE

BAD
ANDY WARHOL'S
QUINTETTE

VENDOME - STUDIO DES URSULINES - OLYMPIC-ENTREPOT

PARADIS D'ETE

Un film suédois de GUNNEL LINDBLOM

Quelques extraits de la presse unanime :
« PARADIS D'ETE est un film important... sensible et intelligent... un plaisir des yeux et du cœur. »
Robert CHAZAL (FRANCE-SOIR)
« Œuvre sensuelle, contradictoire, tourmentée. Une partie de campagne qui vire au cauchemar existentiel. »
Robert BENAYOUN (LE POINT)
« Le coup d'essai d'une des interprètes préférées de BERGMAN. Un coup de maître. »
Michel PEREZ (LE MATIN DE PARIS)
« Une réussite d'une qualité rare... digne du maître Ingmar BERGMAN, initiateur et coproducteur. »
« Tout est intime dans ce film... qu'il faut voir et faire voir. »
Anne DE GASPERI (QUOTIDIEN DE PARIS)
(HUMANITÉ-DIMANCHE)

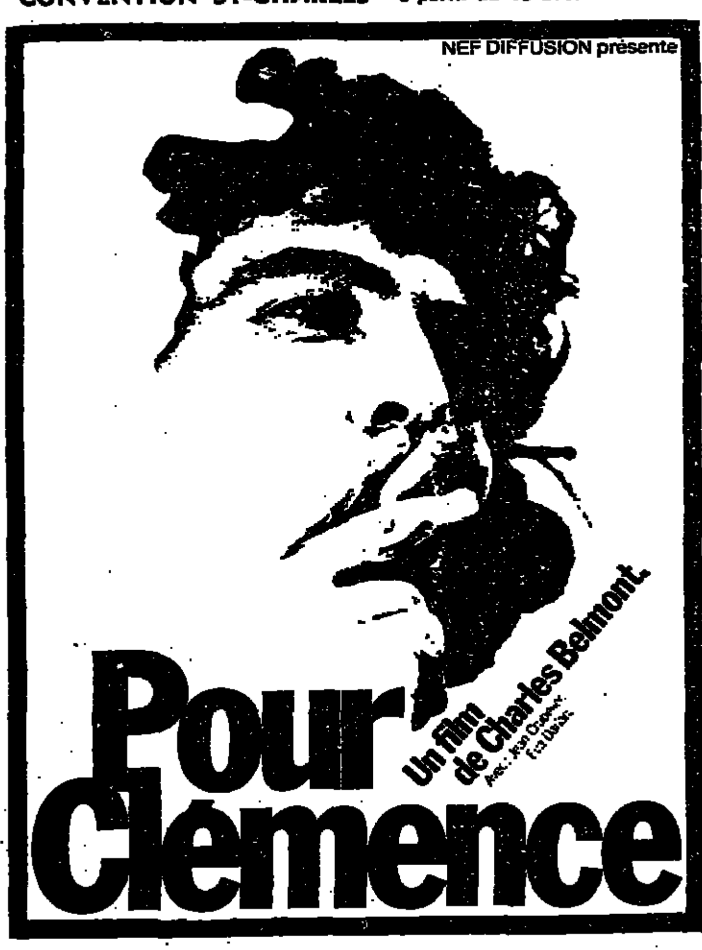
MONTE CARLO - BALZAC - RICHELIEU GAUMONT - GAUMONT SUD
MONTPARNASSE 83 - HELDER - CLICHY PATHÉ - LES NATION - HAUTEFEUILLE
et dans les meilleures salles de la périphérie

un film de ALAIN BERNARDIN
CRAZY HORSE DE PARIS

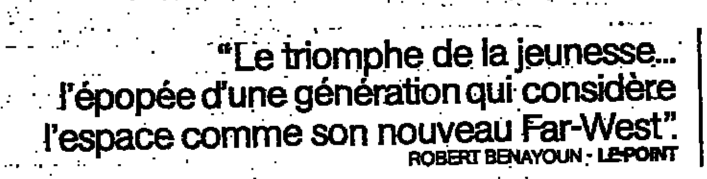
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

Non! vous n'avez jamais vu ça au cinéma!

STUDIO MÉDICIS - OLYMPIC ENTREPOT
CONVENTION ST-CHARLES à partir du 26 U.G.C. MARBEUF



GAUMONT CHAMPS ÉLYSÉES (VO 70 m/m) - GRAND REX (VF 70 m/m) - MARIGNAN PATHÉ (VF 70 m/m) - UGC ODÉON VO - QUINTETTE VO
GAUMONT LUMIÈRE VF - MONTPARNASSE PATHÉ VF - WEPLER PATHÉ VF - GAUMONT CONVENTION VF - MISTRAL VF - FAUVETTE VF
GAUMONT GAMBETTA VF - LES 3 MURAT VF - Périphérie: BELLE ÉPINE Thiais - CYRANO Versailles - VÉLIZY 2 - TRICYCLE Asnières
FRANÇAIS Enghien - MULTICINÉ PATHÉ Champigny - GAUMONT ÉVRY - AVIATIC Le Bourget - ARTEL Villeneuve St-Georges - ARIEL Rueil



"Tourbillon de sensations nouvelles, d'images inouïes, de trucages parfaits... Fantastiquement fantastique".
ROBERT CHAZAL FRANCE SOIR

"Que la force soit avec toi"

LA GUERRE DES ÉTOILES

MARK HAMILL HARRISON FORD CARRIE FISHER
PETER CUSHING et ALEC GUINNESS

STAR WARS

Écrit et mis en scène par GEORGE LUCAS
Produit par GARY KURTZ Musique de JOHN WILLIAMS
"La Guerre des Étoiles" est publié aux Presses de la Cité
la bande originale 20th Century Fox Records est éditée par DISCAZ

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 19, 22 et 25, à 20 h. : la Cenerentola ; les 20, 21, 24 et 26, à 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 19, 22 et 26, à 14 h. 30, les 24 et 25, à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope ; les 22 et 26, à 20 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire ; le 23, à 14 h. 30, les 21 et 23, à 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
CHAILLOT (727-81-15), grande salle, les 19, 20, 21, 22, à 20 h. 30, le 23, à 15 h. : la Classe morte (Festival d'automne). — Salle Gémier, les 19, 20, 21, 22, à 20 h. 30, le 23, à 15 h. : Marchand de plaisirs, marchand d'oublis (Festival d'automne).
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim. à 15 h. : Dorénavant 1 (Festival d'automne).
PETIT T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15. : Risibles Amours ; le 20, à 20 . 30 : Libre-parcours variétés.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (voir les concerts).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Ma.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; le 23, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Turangalila symphonie, d'O. Messiaen).
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 19, 22, 23 et 26, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Salle Papin (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. 30 : la Guerre civile. — Chapiteau, les 20, 21, 24 et 25, à 13 h. 30 et 15 h., les 19 et 26, à 10 h. et 11 h. 30 : Initiation à la danse ; les 21, 22, 25 et 26, à 21 h., le 23, à 16 h. : Nuova Colonia ; le 24, à 21 h. : Agrupacion Musica de Buenos-Aires.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Juliette Gréco ; le 24, à 20 h. 30 : orchestre du Capitole de Toulouse.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges.
ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-27-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Equus.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Solness le constructeur (à partir du 23).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.) 21 h. : Madras. Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, mer.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : les Pâques à New-York.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) (D., L.) 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine III.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-66-65) (L., Mar.) 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) La Galerie (D., L.) 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre (D., L.) 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre (D., L.) 21 h. : l'Avare.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
EDOUARD-VII (073-76-90) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES (325-41-71) les 20 et 21 à 21 h. : le Prophète.
EPICERIE-THEATRE (296-09-33) (D. soir., L., mar.) 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : Belle Ombre.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.) 21 h., mat. sam. à 17 h. : Almira.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir., mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : 1915 (à partir du 24).
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (à partir du 25 octobre.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Madame Lazare.
GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28 92) (D., L.), à 20 h. 30 : les Ragionamenti de l'Aretin.
LA BRUYERE (874-76-99) D. soir., L.) à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Quoat-Quoat.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthesilee ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — II : 20 h. 30 : les Emigrés. — Les 19, 20, 21, à 23 h. 45 : Rodolphe, le Pire et le Meilleur.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du seigneur.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.
MODERNE (874-94-28 (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Par-delà les marronniers.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87) (D.) 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53) I : les 19 et 20 à 20 h. 30 : Harold et Maude. A partir du 25 à 20 h. 30 : l'Eden cinéma ; II : (le 20, D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade ; le 20 à 20 h. 30 : les Libertés de la Fontaine.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux Folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Tristan et Yseult.
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : l'Ombre du conte.
PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : Oui.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
PRÉSENT (203-02-55) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Derniers.
RÉCAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Jean Harlow contre Billy the Kid.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
STUDIO-THÉATRE-14 (360-90-11), du 18 au 22 à 20 h. 30 : Mille Années de misère, d'injustice dénoncées par les poètes.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THÉATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Pygmalion.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : A louer ; 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.
THÉATRE DU MAINE (260-88-00) (D.), 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : le Grand Vizir ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Voyage vertical.
THÉATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L. Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. Renand et Armide.
THÉATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Ménagerie de verre
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 18 h. 30, sam. à 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Troisième Témoin.
TROGLODYTE (222-93-34), les 20 et 21 à 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire ; le 22 à 14 h. 30 et 21 h. et le 23 à 15 h. 30 : Gugozone.
VARIÉTÉS (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 19, 21, 22 et 25 à 20 h. 30 ; le 23 à 17 h. : Coriolan.
BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 22 à 21 h. : Macbeth.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 19, 20, 21 et 22 à 20 h. 30 ; le 23 à 15 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur ; le 25 à 20 h. 30 : Serge Lama.
CHAMPIGNY, Théâtre populaire (706-36-43), les 19, 20, 21 et 25 à 20 h. 45 ; les 22 et 23 à 16 h. : Phèdre.
CHELLES, C.C. (957-98-98), le 21 à 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (Verdi, Bizet).
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), les 20 et 22 à 21 h. : Lux in Tenebris.
COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 21 à 20 h. 30 : groupe Organon ; le 25 à 20 h. 30 : Harmonie municipale.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 20 à 21 h. : Good Medecine ; le 22 à 21 h. : Quartet instrumental Berger (Berger).
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), les 21 et 22 à 20 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Company ; le 23 à 16 h. : Trio Nordmann (Bach, Mozart, Mendelssohn, Charpentier) ; le 20 à 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
EAUBONNE, église du Sacré-Cœur (030-92-60), le 23 à 21 h. : Orchestre de chambre du Val-de-Montmorency (Albinoni, Delalande, Bach).
ECOUEN, église (992-29-68), le 23 à 17 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (Machaut, airs et danses de la Renaissance).
ENGHIEN, casino (989-95-95), le 22 à 22 h. 30 : Phi-Phi.
ERMONT, Théâtre Pierre-Fresnay (959-09-48), le 23 à 16 h. : Ballets S. Ruchpal et Ben V. Cauwenberg.
EVRY, Théâtre de l'Hexagone (077-93-50), le 23 à 15 h. 30 : les London Boys Singers (Britten, Brahms.
FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. Pablo Neruda (460-20-65), le 22 à 21 h. : J.-M. Binoche et Farid Chopel (Théâtre de geste).
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 22, à 20 h. 30 : Vienne chante et danse.
MASSY, Salle des Fêtes et dans les rues (011-99-50) : Québec à Massy.
MEUDON, C.C. (626-11-43), le 21, à 21 h. : les Martyrs de Lyon.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 19, 20, 21 et 22, à 20 h. 30 : les Farceurs (voir aussi Festival d'automne).
RIS-ORANGIS, Salle Robert-Desnos (906-72-72), le 22, à 21 h. : Leny Escudero.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 20, 21, 22, à 20 h. 30 ; le 23, à 17 h. ; le 25, à 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; les 19 et 25, à 20 h. 30 : Jean Lou-Jalou ; les 21 et 22, à 22 h. 30 : Tangos, tango... — Eglise luthérienne (296-04-38), le 20, à 21 h. : G. Herbert et T. Spelle (Bach, Buxtehude, Mendelssohn, Viviani).
ST-QUENTIN-EN-YVELINES, Maison pour Tous (062-82-81), le 22 à 21 h. : Anne Sylvestre.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 22, à 21 h. : Joan Pau Verdier.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-18), les 20, 21 et 22, à 21 h. : Francisco Montaner. — Centre Léo-Lagrange (506-13-10), le 21, à 21 h. : Alligator Jazz Band.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 22 à 21 h. : les Caprices de Marianne ; le 25, à 14 h. 15 et 17 h. 15 : l'Avare ; le 25, à 21 h. : le Cosmonaute agricole ; le Grand Vizir.
LE VESINET, C.A.C. (976-32-75), le 21, à 21 h. : Croquez le melon ; le 25, à 21 h. : Koréan Folk Arts Troupe.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 23, à 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : P. Michel Lecomte (Verdi, Bizet).
VILLEPREUX, C.A.C. (462-49-97), le 22 à 21 h. : les Aventures du brave soldat Sveik.
VILLIERS-LE-BEL, Salle Marcel-Pagnol (993-08-94), le 22 à 21 h. : Tri-Yann ; le 24 et 25, à 21 h. : cirque Moralès.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 20, 21 et 24, à 21 h. ; le 23, à 18 h. : George Dandin.
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), les 21 et 22, à 21 h. ; le 23, à 17 h. : le Danseur de corde.

Concerts

MERCREDI 19 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), 15 h. : Spectacle audiovisuel conçu et réalisé par L. Berio.
ECOLE ALSACIENNE, 18 h. 30 : C. Brière, J.-L. André (Mendelssohn, Franck, Ravel).
FIAP (707-25-69), 20 h. 30 : R. Lamarre et A. Dutertre.
PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : Y. Ahronovitch (Stravinski, Saint Saëns, Tchaïkovski).
LUCERNAIRE (554-57-34), 21 h. : J. Gautier (Bach, Haydn, Brahms, Debussy).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : The Barton Workshol (Cage, Smith, Austin...).

JEUDI 20 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 : voir le 19, à 15 h. ; 20 h. 30 : audiovisuel et œuvre de M. Decoust.
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Subroto Roy Chowdury (sitar).
PLEYEL, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. : P. Calderon, sol. : J. Norman (Rossini, Haydn, Mozart).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : P. Boulez, soliste : Y. Minton (Mahler, Berg, Webern).
SALLE CORTOT (924-80-16) : R. Bouboulidi (Beethoven).
HOTEL SULLY (355-77-81), 20 h. 30 : Musiciens de Monseigneur le prince de Conti (Delalande, Rameau, Schubert, Courbois).
RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Concours international de guitare, avec J. Williams.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 19.
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : H. Dreyfus (Couperin, Bach, Scarlatti).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Ensemble instrumental de Cologne et Chœur de la Chartreuse de Cologne, dir. : P. Neumann (Bach, Bruckner, Schütz, Mendelssohn).

VENDREDI 21 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. 30 : voir le 19.
THEATRE DES CHAMPS ELYSÉES, 19 h. : voir le 20.
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 30 : Simone Escure (Bach).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : concours international de guitare avec R. Aussel.
FIAP, 21 h. : Alain Rigo et jeunes du Conservatoire de Paris (Mozart).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 19.
EGLISE POLONAISE, 263, rue Saint-Honoré, 21 h. : chœur de l'Ecole polytechnique de Wroclaw, dir. P. Ferensowilz et chorale Joie et Chant, dir. F. Vellard (chants sacrés et profanes de Pologne du treizième siècle à nos jours).

SAMEDI 22 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h. : voir le 19 ; 20 h. 30 : audio-visuel et œuvre de Y. Holler.
THEATRE DE LA MADELEINE (073-56-03), 17 h. : K. Kulka et J. Marchwinski (Beethoven, Brahms, Szymanovsky, Franck).
THEATRE DES CHAMPS ELYSÉES, 17 h. 30 : voir le 20.
RADIO-FRANCE, 17 h. : Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Amy, Tavener, Nono, Dallapicola).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : G. Solchany et J. Mouillere (Beethoven).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 19.

DIMANCHE 23 OCTOBRE

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Chœur royal de Rotterdam, dir. R. Verhoeff (Jannequim, Poulenc, Verdi, Dvorak, Tchesnochow, Palestrina, Momikendam).
LUCERNAIRE, 16 h. : Trio Parthenia (Schumann).
CENTRE POMPIDOU, 15 h. et 18 h. 30 : voir le 19 ; 20 h. 30 : audio-visuel et œuvre de J.-C. Eloy.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos (Liszt, Rossini, Paganini, Rachmaninov).
PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. D. Agrafiotis, sol. H. Richter-Haaser (Beethoven).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : V. Scholz (Guillou, Scholz, Bach).
AMERICAN CHURCH, 18 h. : K. Cleary, J. French, R. Behrman (Poulenc, Weber, Britten, Mozart, Telemann).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : voir le 20.
RADIO-FRANCE : Chœur de Radio-France (Schubert, Mendelssohn, Schumann, Verdi, Britten, Fauré, Kodaly).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 19.

LUNDI 24 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h. : voir le 19 ; 20 h. 30 : audio-visuel et Kontakto, de K. Stockhausen.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 23, à 16 h. ; 21 h. : voir le 19.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 30 : Orch. du Conservatoire national de Paris, dir. P. Dervaux, sol. R. Oleg (Bartok, Mie, Britten).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Ensemble Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld (Mozart, Webern, Debussy, Benguerel).
PLEYEL, 21 h. : Y. Menuhin et W. Kempff (Beethoven).
ATHENEE (073-27-24), 21 h. : J. Normanet P. Moll (Purcell, Duparc, Mahler, Beethoven, Debussy).
GAVEAU, 21 h. : J. Baert et R. Stantcheva (Schubert : la Belle Meunière).

MARDI 25 OCTOBRE

PALAIS DES CONGRES (758-22-22), 18 h. 30 : P. Amoyal, A. Dumay, A. Wallez (Gounod, Strauss, Brahms).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 30 : London Youth Wind Quintet, dir. A. Dogget (musique française et anglaise du Moyen Age et de la Renaissance).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : G Tacchino (Mozart, Prokofiev, Chopin).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : C. Fermier (Brahms, Chopin, Prokofiev).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : Groupe B.B.K. (Barbaud, Brown, Klein).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 23 ; 21 h. : voir le 19.
CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Mozart, Vivaldi, Rossini, Mendelssohn).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova, C. Larde et L. Laskine (Beethoven).
GAVEAU, 21 h. : M.-A. Pictet, J.-P. Wisner (Berlioz, Chopin, Gounod, Massenet).

Les festivals

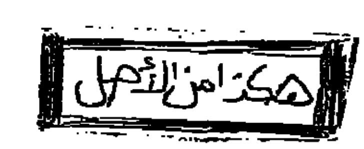
FESTIVAL D'AUTOMNE
(222-80-56)

(Voir aussi salles subventionnées.)

MUSEE GALLIERA, les 19, 21 et 25, à 20 h. 30 : Odin Teatret (Danemark) (Come, and the Day will be ours).

BOUFFES DU NORD (280-28-04), les 19, 20, 21 et 22, à 20 h. 30 ; le 23, à 16 h. : Smallwood (Progressive Gospell).

THEATRE DES AMANDIERS (Nanterre) (204-18-81) les 20, 21, 22, 25, à 20 h. 30 ; le 23, à 15 h. 30 : Palazzo Mentale (par le Centre dramatique national des Alpes).



Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 19 OCTOBRE. — 15 h. et 18 h. 30 : Le cinéma et le cirque ; 15 h. : Au revoir, M. Grock, de P. Billon ; 18 h. 30 : les Clowns, de F. Fellini ; 20 h. 30 : semaine du cinéma israélien : Regards indiscrets, de U. Zohar ; 22 h. 30 : le Fleuve sauvage, de E. Kazan.

JEUDI 20. — 15 h. et 18 h. 30 : Le cinéma et l'histoire ; 15 h. : la Naissance d'une nation, de D.-W. Griffith ; 18 h. 30 : Je n'ai pas tué Lincoln, de J. Ford ; 20 h. 30 : semaine du cinéma israélien : Grands yeux, de U. Zohar ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi.

VENDREDI 21. — 15 h. : la Momie, de C. Abdessalam ; 18 h. 30 : semaine du cinéma israélien : Un film et un petit déjeuner, de A. Steinhardt.

SAMEDI 22. — 15 h. et 18 h. 30 : Regard sur Hollywood ; 15 h. : le Pirate noir, de D. Fairbanks et A. Parker ; le Signe de Zorro, de F. Niblo ; 18 h. 30 : les Ensorcelés, de V. Minnelli ; 20 h. 30 : cinéma d'Afrique et d'Amérique : la Symphonie en noir, le Mandat, de O. Sembene ; 22 h. 30 : semaine du cinéma israélien : Floch, de D. Wolman.

DIMANCHE 23. — 15 h. : l'Oiseau bleu, de G. Cukor ; 18 h. 30 : le Troisième Homme, de C. Reed ; 20 h. 30 : cinéma d'Afrique et d'Amérique : la Symphonie en noir, Mouna moto, de D. Pipa ; 22 h. 30 : semaine du cinéma israélien : le rêveur, de D. Wolman.

LUNDI 24. — Relâche.

MARDI 25. — 15 h. : Cléopâtre, de Cecil B. de Mille ; 18 h. 30 : cinéma d'Afrique et d'Amérique : la Symphonie en noir, de Cabascabo, Saitane, de O. Ganda ; 20 h. 30 : la Symphonie en noir ; le Destin, de S. Coulibaly ; 22 h. 30 : semaine du cinéma israélien : Shalom, de Y. Yosha.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.C.G.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

BAD (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).

LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Athéna, 12e (343-07-48).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DUELLISTES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pacquier, 6e (387-15-42).

EMMA (Fr.) (V. Am.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramont-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Broadway, 16e (527-41-16).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).

LA MENACE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr.) V. Yiddish : La Clef, 5e (337-90-90).

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), v.f. : Richelieu, 2e 233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.).

Les films nouveaux

LA GUERRE DES ETOILES, film américain de George Lucas, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE, film français de Michel Coluche : ABC 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MORT OU VIF, film de montage de M. Mallarevsky : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.

LES PETITES GALERES, film français de J.-M. Mongredien : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES CHASSEURS, film grec de Théo Angepoulos, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

POUR CLEMENCE, film français de Charles Belmont : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CRAZY HORSE DE PARIS, film français de Alain Bernardin (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) : Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES, film italien de N. Cicero, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-2).9

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21), h. sp.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MORE (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

MARY POPPINS (A., v.o.) : en soirée : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Odéon et U.G.C. Ermitage en mat., Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MURPHY (A., v.o.) : Kinopanorama 15e (306-50-50).

NICKELODEON (A., v.o., v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PIERROT LE FOU (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sf mar.

LE 7e SCEAU (Suéd., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.

THE BUS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-46), h. sp.

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

QUINZAINE DU CINEMA FEMININ : Jean-Renoir, 9e (874-40-75). Mer. : Mon cœur est rouge ; les Petites Marguerites ; J. : Djamilia ; Aloïse ; Lettre paysanne ; V. : Adoption ; Sous les pavés ; la Plage ; J'accouche ; Quand je je serai grande ; S. : l'Heure de la libération a sonné ; Angela Davis ; Sambizanga ; D. : Lip ; les Femmes de Lyon ; Aloïse ; la Lettre paysanne ; L. : Djamilia ; Sambizanga ; l'Heure de la libération a sonné ; Mar. : les Petites Marguerites ; le Bonheur ; l'Heure de la libération a sonné. Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 sf D.) : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : L'une chante, l'autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux, Julie ? 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman.

CINEMA ROUMAIN (v.o.) la Clef, 5e (337-90-90) : Mer. : la Cour ajourne le prononce ; 12 h. et 24 h. : A travers les cendres de l'empire ; J : les Noces de Pierre ; 12 et 24 h : la Passion ; V : Journées brûlantes : 12 h. et 24 h. Un bouquet de fleurs des champs : S. : le Pouvoir et la Vérité ; 12 h. et 24 h. : le Mur ; D. : A travers les cendres de l'empire ; 12 h. et 24 h. : la Cour ajourne le prononce ; L. : le Canari et la Tempête de neige ; 12 h. et 24 h. : les Pommes rouges ; Mar. : le Mur ; la Guerre d'indépendance ; 12 h. et 24 h. : la Première.

J.-L. GODARD : Action République, 11e (805-51-33) : Mer., J. : Weekend ; le Gai Savoir ; V. British Sounds ; S. : Vent d'est ; D. : Pravda ; L. : Vladimir et Rosa ; Mar. : Luttes en Italie.

CARMELO BENE (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : Mer., S., Mar. : Notre-Dame des Turcs ; J., L. : Dom Juan ; V. D. : Capricci.

CINEMA ITALIEN (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : les Clowns ; 16 h. à 22 h. : Portier de nuit ; 18 h. : Drame de la jalousie ; 20 h. : Affreux, Sales et Méchants.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : 13 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : Un dimanche comme les autres ; 19 h. : Casanova de Fellini ; 21 h. 30 : Mort à Venise ; ven. et sam. à 23 h. 30 : Un cadavre au dessert. — II : 13 h. : Un cadavre au dessert ; 14 h. 35 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Un après-midi de chien ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; vendredi et sam. à 24 h. 15 : Délivrance.

DEJAZET, 3e (887-97-34), de 12 h. à 8 h. du matin (v.o.), en alternance : le Locataire, Flesh, Frenzy, Roller Ball...

JERRY LEWIS (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Mer., J. : Jerry chez les cinoques ; V., S. : Un chef de rayon explosif ; D., L. : Artistes et Modèles ; Mar. : Un galop du diable.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Mer. : A travers le miroir ; J., S. : le Septième Sceau ; V. : la Nuit des forains ; D. : Persona ; L. : la Source ; Mar. : le Silence.

JEAN-COCTEAU, La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer., S. : la Belle et la Bête ; J. : le Testament d'Orphée ; V., L. : Orphée ; D. : l'Eternel Retour ; Mar. : les Enfants terribles.

MAURO BOLOGNINI (v. o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer., D. : Metello ; J. : la Note Brava ; V., Mar. : Agostino ; S. : le Bel Antonio ; L. : Bubu.

HOMMAGE A LA FOX (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : Papa longues jambes ; les Quarante Tueurs ; J. : Promenade avec l'amour et la mort ; une sacrée fripouille ; Panique à Needle Park ; V. : Conrack ; l'Insurgé ; Sounder ; S. : la Planète des singes ; Cyclone à la Jamaïque ; Butch Cassidy et le Kid ; D. : le Milliardaire ; Troublez-moi, ce soir ; L. : Chérie, je me sens rajeunir ; Niagara ; Les hommes préfèrent les blondes ; Mar. : la Rivière sans retour ; Arrêt d'autobus ; Marilyn.

CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14). — I. : 12 h. (sf D.) : Maîtresse ; 14 h. : Salon Kitty ; 16 h. 10 : Family Life ; 18 h. 10 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. : Casanova de Fellini ; 22 h. 30 : Police Python 357 ; V. et S. à 0 h. 30 : Taxi Driver. — II. : 11 h. 50 (sf D.) : Glissements progressifs du plaisir ; 14 h. : Mahler ;

C. BELMONT : Lucernaire, 6e (544-57-34) : Mer., V., S., D., Mar. : l'Ecume des jours ; J. : Rak ; L. : Histoire d'A.

16 h. : Cria Cuervos ; 18 h. : Cabaret ; (V. et S. + 0 h. 45) ; 20 h. 20 : Dersou Ouzala ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.

IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : STUDIO MARIGNY, 8e (225-20-74). — Mer. : Boris Godounov ; la Norma ; Eugène Oneguine ; la Bohème ; J. Aïda ; Tzar und Zimmermann ; Kabuki no/Carmina Burana ; la Tosca ; V. : le Prince Igor ; la Prise de la montagne du Tigre ; Tristan et Isolde ; S. : Mme Butterfly ; la Norma ; Boris Godounov ; le Grand Caruso ; D. : E. Oneguine ; Aïda ; la Prise de la montagne du Tigre ; l'Enlèvement au sérail ; L. : Carmina Burana - Mario del Monaco ; Tzar und Zimmermann ; Wozzeck ; le Prince Igor ; Mar. : la Norma ; Boris Godounov ; le Grand Caruso ; la Prise de la montagne du Tigre.

STUDIO 28, 18e (606-36-07). — Mer. : l'Ombre d'un tueur (v.o.) ; J. : Plus ça va, moins ça va ; V. : la Question ; S. : l'Imprécateur ; D. et Mar. (sf à 21 h. 30) : L'homme qui venait d'ailleurs (v.o.).

J. LOSEY (v.o.), STUDIO DES ACACIAS, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : M. Klein ; 16 h. 30 : Modesty Blaise ; 18 h. 30 : Accident ; 20 h. 30 : le Messager ; 22 h. 30 : les Damnés.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : L'Amour en herbe ; Mar., 21 h. : Point limite zéro (v.o.) ; Olympia (966-11-33) : ...Comme la Lune (*).

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U. G. C. (972-60-96) : La Guerre des étoiles ; La Maison de l'exorcisme (**) ; Padre Padrone.

ELANCOURT (062-81-84) : A : Mer., S., D., J., V. : Un pont trop loin ; L., Mar. : Le Grand Meaulnes ; B : Mer., J. : Trois Femmes ; V., S., D., L., Mar. : ...Comme la Lune (*).

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : L'Espion qui m'aimait ; La Toubib aux grandes manœuvres.

LE CHESNAY, Parly (954-54-00) : Padre Padrone ; L'Animal ; La Maison de l'exorcisme (**) ; Dites lui que je l'aime ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.

MANTES, Domino (092-04-05) : L'Animal ; Mary Poppins ; la Maison de l'exorcisme (**) ; Normandie (477-02-35) : L'Espion qui m'aimait.

MAULE, 3 Etoiles (478-85-74) : Le Continent oublié.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : La Guerre des étoiles ; Une journée particulière ; Club X et Y (474-94-46) : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; La Toubib aux grandes manœuvres.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : L'Animal ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; La Maison de l'exorcisme (**).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : L'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Royale (963-09-72) : Quatre Zizis dans la marine ; S 17 h. : Le Prête-nom.

VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : L'Animal ; La Guerre des étoiles ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Crazy Horse de Paris (*).

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : L'Amour en herbe ; La Menace ; L'Espion qui m'aimait ; La Guerre des étoiles ; Cet obscur objet du désir ; Mary Poppins ; C 2 L (950-55-55) : Crazy Horse de Paris (*) ; Club (950-17-96) : Mer., D., 14 h. 30 : Le Retour de Don Camillo ; J., V., 21 h. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; S., D., 17 h., Mar., 14 h. : Les Dimanches de Ville-d'Avray ; S., 21 (v.f.), D., L., 21 h. (v.o.) : Satyricon (*) ; Mar., 21 h. : La Dolce Vita (**) (v.o.).

LE VESINET, CAL (976-32-73) : J., 21 h. : Les Lumières de la ville.

VILLEPREUX, CAL (462-49-97) : Mer., 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; Mar., 20 h. 30 : Au fil du temps.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Amour en herbe ; L'espion qui m'aimait ; la Toubib aux grandes manœuvres ; les Grands Fonds (*).

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Menace ; Mary Poppins ; la Toubib aux grandes manœuvres ; L'espion qui m'aimait.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : l'Animal ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; la Guerre des étoiles ; Crazy Horse de Paris ; la Toubib du régiment.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : L'espion qui m'aimait ; Annie Hall ; Mary Poppins.

GRIGNY, France (906-46-96) : l'Amour en herbe ; Comme la Lune (*).

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Trois Femmes ; la Menace.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : J., S., D. : Drôles de zèbres ; V., S., D. : Jambon d'Ardenne.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Fest. comédies musicales (Hollywood. Hollywood ; Broadway Melody ; Banana Split ; la Blonde et Moi) ; Grande salle : Guerre et Paix.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : V., S., D. : Plus ça va, moins ça va ; J., D., L., Mar. : Rocky (v.o.).

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Menace.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Les Indiens sont encore loin.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Monsieur Papa.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Un pont trop loin.

CLICHY, Arc (270-03-18) : V., 20 h. : Aguirre ; 22 h. : Jeremiah Johnson.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Mer., 20 h. 30 : la Terre de la grande promesse.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Les bidasses s'en vont en guerre ; l'Imprécateur.

LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : J., V., S., D. : Dernière Sortie avant Roissy ; Quand la panthère s'emmêle.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Studio (749-19-47) : la Menace ; Cet obscur objet du désir ; la Prof du bahut.

NEUILLY, Village (722-83-05) : L'espion qui m'aimait.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Un pont trop loin ; Des enfants gâtés ; Affreux, sales et méchants (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Padre Padrone (v.o.).

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : L'espion qui m'aimait ; Dites-lui que je l'aime ; la Menace ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. Prado : les Naufragés du 747 ; J., 21 h. : l'Autre.

BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : Omar Gatlato ; le Coup de grâce.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Madame Claude ; Un pont trop loin.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : S., D. : le Bison blanc.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Peur sur la ville ; Crazy Horse de Paris (*) ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Crazy Horse de Paris (*).

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Un pont trop loin.

MONTREUIL, Meliès (858-45-33) : L'espion qui m'aimait ; Cet obscur objet du désir ; Mary Poppins.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : L'espion qui m'aimait ; l'Homme pressé ; Cet obscur objet du désir ; la Toubib aux grandes manœuvres ; Mary Poppins.

ROSNY, Artel (876-11-31) : la Menace ; L'espion qui m'aimait ; Cet obscur objet du désir ; Padre Padrone ; Mary Poppins ; la Maison de l'exorcisme (**).

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Mer., J., D., 21 h. : Trois Femmes ; V., S., D. : Un pont trop loin.

VINCENNES, Palace (328-23-56) : l'Imprécateur.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Imprécateur ; Mar., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cabaret (v.o.).

CHAMPIGNY, Multicine (706-03-04) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Crazy Horse de Paris (*) ; la Prof du bahut ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.

CRETEIL, Artel (898-59-64) : Mary Poppins ; l'Amour en herbe ; les Grands Fonds (*) ; la Menace ; la la Prof du bahut (*) ; Padre Padrone. — M.J.C. VILLAGE (899-38-03) : V., 18 h. 15 et 20 h. 45 : le Petit Marcel. — MAISON POUR TOUS (898-92-94) : V., 20 h. 30 : les Temps modernes ; 18 h. 30 et 23 h. 30 : A nous la liberté.

CHOISY, CMAC (890-89-79) : D., 17 h. et Mar., 21 h. : Providence. Lorraine.

JOINVILLE, Royal (883-22-26) : Mer., 21 h. : M le Maudit ; J., S., D. : le Passé simple.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : l'Espion qui m'aimait ; la Toubib aux grandes manœuvres ; Mary Poppins.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : l'Animal ; Dites-lui que je l'aime ; les Grands Fonds.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : L'espion qui m'aimait ; la Maison de l'exorcisme (**) ; la Toubib aux grandes manœuvres. vre ; l'Amour en herbe. — Port : Une journée particulière.

ORLY, Paramount (726-21-69) : L'espion qui m'aimait (v.o.) ; la Toubib aux grandes manœuvres.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : L'espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; la Toubib aux grands manœuvres.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-70) : la Menace ; Padre Padrone ; Crazy Horse de Paris (*) ; Au-delà du bien et du mal (**) ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. — Gamma (981-00-03) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; l'Aventure du Poseidon ; la Toubib aux grandes manœuvres.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Animal ; L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Animal ; Padre Padrone ; l'Amour en herbe ; L'espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles. — Marly : la Menace. — Hollywood ; Mary Poppins ; S. : la Planète sauvage.

SARCELLES, Planades (990-14-33) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Une journée particulière ; Padre Padrone.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.

DIX HEURES (606-07-48) 22 h. : Le maire est démonté.

La danse

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, le 20, à 20 h. 30 : Nancy Udow.

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Serge, Stephan et Carine Reggiani.

BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57) 20 h. 30 : Patrick Sébastien.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, le 20, à 20 h. 45 : Yves Albert.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) 21 h. : Yves Simon. (Jusqu'au 22.)

FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.

JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00) (L.) 20 h. 30 : Circus follies.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Sam., L.) 22 h. 30 : Carte blanche à Cora Vaucaire. (Dernière le 25.)

MOULIN ROUGE (606-00-19) 22 h. 30 Follement.

MUSEE GUIMET, le 20, à 20 h. 30 : Subroto Roy Chowdhury.

OLYMPIA (742-25-49) 21 h. : Nana Mouskouri.

PALACE (770-44-37) (D.) 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : Zouc.

PALAIS DES CONGRES (758-22-22) 21 h., mat. dim. à 17 h. : Sylvie Vartan.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique sur glace.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) à 20 h. 45 : Jacques Doual. (Jusqu'au 22.)

PAVILLON DE PARIS (200-03-00) les 19, 21, 22, 25, à 20 h. 45 ; le 22, à 17 h. 30 ; le 23, à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Chants et danses des révolutions russes.

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-16-50) (L.) 21 h. : Charles Dumont.

Le jazz

(Voir aussi dans la région parisienne, Festival d'Automne, Cafés-Théâtres.)

PAVILLON DE PARIS (202-02-21) le 20, à 20 h. : Donna Summer.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 19, à 18 h. 30 : Tony Rusconi.

OLYMPIA (742-25-49) le 23, à 16 h 30 : Little Bob Story.

AMERICAN CENTER (633-59-16) le 20, à 21 h. : Shivananda (jazz-rock) ; le 21, à 21 h. : Charmeux ; les Chatelets (folk) ; le 22, à 21 h. : Lapin bleu des îles (folk).

GOLF DROUOT (770-47-25) le 22, à 23 h. : Skryvania.

LUCERNAIRE (544-57-34) à 19 h. : Nicole Devault (jazz brésilien).

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (D.). 22 h. 30 : Cie Bernard Lubat.

STADIUM (583-11-00) le 20, à 21 h. : Pepper Adams, Elvin Jones ; le 21, à 21 h. : Sam Rivers ; Dave Holland, Barry Altschul, Franck Lowe Quartet.

AIRE LIBRE (322-70-78) les 19 et 20, à 18 h. 30 : Trio Claude Bolling.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) le 23, à 20 h. 30 : Jacques Thollot Sextet.



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale. ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ou. jour et nuit. Chanson et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale. Cadre Second Empire. Dîner. Sug. 59 F. Carte Poiss., grill., spéc. du Sud-Ouest. PARK. Salon 4 à 40 cts.
CHEZ HANSI. 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE SIMPLON 324-51-10 1, fg Montmartre, 9e. T.l.jrs	19 h. à 1 h. mat. Huîtres et coquillages. Poissons et viandes grillées. Spécialités Franco-Italiennes. MENU avec spéc. 38 F. Service compris

DINERS... DANS UN JARDIN

L'ATALANTE 359-23-05 10, rue de Chateaubriand, 8e.	Dans un merveilleux cadre de verdure sous de grands arbres. Ris de veau aux morilles. Fonds d'artichaut landais. Grillades.

DINERS

RIVE DROITE

LA TABLE DU MAITRE 742-53-60 5, rue Marivaux, 2e. F/dim.	Jusq. 22 h. Cadre confortable. Foie gras maison, chou farci au crabe, caneton rouennais poivre cru, filet de bœuf en feuilleté. P.M.R. 75.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris. Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.
COPENHAGUE ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de rennes, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades
LA MENARA 073-06-02 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain. Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU : 90 F
Monsieur BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété
TERMINUS NORD 874-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais 18 F : choucroute, jarret.
LOUIS XIV 200-19-90 - 208-56-56 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners. Souper après minuit. Fermé le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18. Brochette de moules 13. Gazpacho 8, ses grillades. Faux-Filet 12. Selle de gigot 29. Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
LE COQ 727-89-52 2, place du Trocadéro, 16e. F/mardi	Jusqu'à 22 h. Belle terrasse donnant sur la place. Ses poissons et viandes : Choucroute 25 F. Steack au poivre vert 33 F. Parking facile.
BAUMANN ETO. 16-16. 754-01-13 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
CHEZ MICHEL 227-63-79 47, rue des Renaudes, 75017.	Ouvert jusqu'à 2 heures du matin. Cuisine familiale. Soupers décontractés. Ambiance amicale.
PIZZERIA CAMPO VERDE T.l.jrs Place Blanche, 18e. 606-07-97	Sans interruption, de 11 h. 30 à 2 h. du matin. Sses grillades à la braise : Côte d'agn.. Côte de bœuf. PIZZAS au feu de bois et spécial.

RIVE GAUCHE

A LA GRILLERIE 633-08-32 ● 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 23 F : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 26 F s.n.c (29,90 s.c.) sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvre - 3 plats au choix ». Jusqu'à 1 h. du matin.
CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE 633-74-90 5, rue Suger, 6e. F/mardi	Jus. 22 h. Cadre moyennâgeux. Le patron Michel est aux fourneaux. Gd Menu Gastro. avec 20 spécial. au choix 80 F, avec 2 vins compris.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e. T.l.j.	On sert jusq. 23 h. Grande carte. Menus S.C. : Déj. 70 F ; Dîners 100 F et menu dégust. avec 7 spéc. 140 F. Ses salons de 20 à 50 couverts.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée.
LE GIT-LE-CŒUR 633-02-06 14, rue Gît-le-Cœur, 6e F/dim.	Repas d'affaires. P.M.R. 60 F. Terrine de St-Jacques. Civet de Saint-Jacques. Onglet échalotes. Entrecôte moutarde. Aiguillettes de canard.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e. F/dim. et lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne. Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
ELEPHANT BLANC - ST-HILAIRE 033-90-95. 24, rue Vavin, 6e F/dim.	Jusq. 2 h mat. Autour de l'âtre · Dîner, Souper. MENU 75 F vac. Carte. Spéc. Excellente cuisine française. R.D.C. : Club jusqu'à l'aube.
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor, 15e. F/dim.	Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e. F/dim.	Déj., Dîn. jusq. 22 h. 30. Cadre authentique du 17e. Son Chef de grand talent J.-C. Ricordel : Menus 84-100 F s.c. boisson en sus. Sa carte.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35. Jusq. 2 h.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY 63-13 6, rue A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.s	Rest. spect. de gde classe : V. Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.s.	Et dansant av. M. Lines et son orch. Menu sug. 90 F et carte. P.-J. Vaillard, J. Meyran, C. Wright, M. Planea, Pinatel, Mouloudji ou J. Aubré.
DEUX CIGOGNES 627-08-82 111, rue Legendre, 17e F/Dim.	Jusq. 2 h. Spéc. des Provinces : Carte, Menu 50 F. Soirées music. avec Jack Jacquemin, sa guitare, ses chans. Jeudi, vend. sam. Salle de club.

ENVIRONS DE PARIS

COTTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam, Rés. 460-01-14	Changt de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. Fermé mercredi.
LE PARC A VILLEMOMBLE 1, rue Marevreville. 738-16-21	10 minutes de Paris. Porte de Bagnolet. Autoroute A-3. Une cuisine raffinée adaptée à vos repas d'affaires, mariages, réceptions.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon. 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN. Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e. ODE 79-34. Huîtres - Poissons - Vins de Pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

MA COUSINE 12, r. Norvins, 18e 606-49-35. Soupers dansants - Cabaret artistique - Air conditionné.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille. 344-32-19. Cadre élégant et confortable. Midi à 1 h. 15 mat. Grillades. BANC D'HUITRES.

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours. Brasserie 1925 Spéc alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e). 770-12-06

CHEZ EDGAR 4, rue Marbeuf. 359-85-92. SPECIALITES de POISSONS et FRUITS de MER. Grands Crus de Bordeaux. F/dim

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER. PATISSERIES PAYSANNES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50. 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14. 9, pl. Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

MERVEILLES DES MERS CHARLOT 1er 292-20-14-522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

WEPLER 14, place Clichy (18e). 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 19 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Jeu policier : *L'inspecteur mène l'enquête.* (Les paysans de la mer, de M. de Villers.)

Crime chez les ostréiculteurs. Au candidat, M. Robert Rossmann, d'élucider l'énigme.

22 h., Archives du vingtième siècle : Gabriel Marcel (deuxième partie), de P.-A. Boutang.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Football ; 21 h. 30, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 30, Documentaire : La parole à dix-huit ans (L'avenir au féminin, réal. Cl. Robrini).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Action républicaine indépendante et libérale (A.R.I.L.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Esprit de suite, d'après le roman d'Hélène de Monaghan, réal. J. Hennin. Avec F. Brion, J. François, D. Grey, B. Le Coq, L. Seigner.

Comment se débarrasser de sa femme quand on est avocat et un peu bricoleur. Une comédie policière traitée dans le ton d'Arsenic et Vieilles Dentelles, où l'on tue dans la joie



22 h., Journal ; 22 h. 20, Un événement : les usines vertes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique voyage : Concert-hommage à Jacques Prévert (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, En direct de la salle Pleyel... Orchestre national de France, dir. Y. Ahronovitch : « Deuxième suite pour petit orchestre » (Stravinski), « Deuxième concerto pour piano en sol mineur » (Saint-Saëns), avec Pascal Rogé ; Symphonie « Pathétique » n° 6 en si mineur (Tchaïkovski) ; 23 h., La dernière image : « la Guerre des étoiles » (J. Williams) ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

JEUDI 20 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de Jean-François Chiappe, d'après l'œuvre de Philippe Erlanger. Réal. J.-P. Decourt (seconde partie : Un évêque en enfer).

21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement.
Belfast deux ans après, par E. Durschmid.

22 h. 30, Allons au cinéma, d'André Halimi.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., FILM : CANDIDE, de N. Carbonnaux (1960), avec J.-P. Cassel, D. Lavi, P. Brasseur, N. Gray, M. Simon, J. Richard. (N.)

Un jeune homme, élevé dans l'idée que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, vit, de 1939 à 1959, avec son maître en philosophie et la femme qu'il aime, tous les maux de la guerre et de l'après-guerre.

Inspirée du roman de Voltaire, une comédie à la fois très virulente et fort drôle.

16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le T'ai-ki-k'iuan ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 5, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les grands partis politiques : le P.C. ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Enquête-fiction : De mémoire d'homme, prés. P. Bellemare (L'affaire Fualdès, réal. J.-P. Marchand).

23 h. 30, Spécial buts : Coupe d'Europe.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Objets volants non identifiés ; 19 h. 5, Emissions régionales : Terroir 22 ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : *LES HEURES BREVES*, de D. Petrie (1965), avec S. Hayward, M. Craig, D. Baker, Ed. Judd, P. Rogers.

Un médecin anglais s'éprend d'une Américaine qu'il sait atteinte d'une maladie grave et mortelle et veut l'épouser en lui cachant la vérité.

Mélodrame distingué sur un sujet grave (le cancer). Interprétation émouvante de Susan Hayward.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie avec...* Marianne Van Hirtum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Jardin des sens », par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelman ; 8 h. 50, *Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres* ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec R. Roblès ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, *Parti pris* ; 12 h. 45, *Panorama* ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Cordes de bois », d'Antonine Maillet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'intérêt général ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique... soirée Robert Pinget : « le Chrysanthème », avec D. Emilfork, et « le Bourreau », avec R. Dubillard ; 22 h. 30, *Entretiens avec...* Leonora Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales, par G. Dournan ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : disciples de Messiaen (Nigg, Martinet, Taira) ; à 15 h., Bach à la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Haydn, Schubert ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : N. et S. Gordon (*Rachmaninov, Ravel*) ; 18 h. 2, *Ecoute, magazine musical* ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, Récital Felicity Palmer, soprano, avec J. Constable, piano : Trois canzonette de Haydn, Cinq lieder de Brahms, Quatre lieder de Mendelssohn, Quatre mélodies de Fauré, « la Courte paille » et « les Violons » de Poulenc, Chansons folkloriques françaises de Britten, « Melancolic Song » de Hopkins ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h. 15, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 5, Petite musique de nuit

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 OCTOBRE

— *L'Action républicaine indépendante et libérale* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., intervient en direct sur France-Inter, à 19 h. 15.

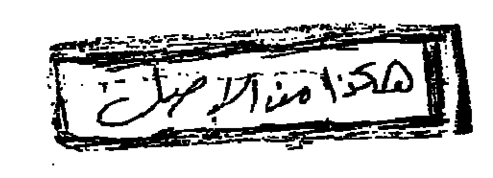
JEUDI 20 OCTOBRE

— *M. Norbert Segard*, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, est interogé sur Europe 1, à 8 h. 30.

— Le magazine « R.M.C.-Choc » est consacré à « L'industrie pharmaceutique française », sur R.M.C., à 13 h. 30.

— *La C.F.T.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du magazine « Les grands partis politiques », sur A2, à 19 h. 45.



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Vietnam, M. Vo Van Sung, a offert une réception, mardi 18 octobre, à Paris.

Naissances

— M. Bernard Ballet-Léna et Mme, née Brigitte Moutier, Rodolphe, Violaine et Fabrice, sont heureux d'annoncer la naissance de

Aurélie.

Paris, le 11 octobre 1977.

Fiançailles

— M. André Geniès et Mme, née Brigitte Destors.
M. Jacques Vincent et Mme, née Françoise Appert,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Nathalie et Charles-Henri.
14250 Juaye-Mondaye.
14640 Villers-sur-Mer.

Décès

— M. André Cottin.
Ses enfants, et toute sa famille, font part du décès de
Mme André COTTIN,
née Christiane Andrieu,
chevalier du Mérite national,
survenu le jeudi 13 octobre 1977, à l'âge de soixante-sept ans.
Ayant fait don de son corps à la science, une messe du souvenir a été célébrée à la chapelle du Val-de-Grâce dans la plus stricte intimité.
9, rue Théophile-Gautier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

M. Roger Genebrier,
Mme et M. Max Corre, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Perchot,
Mme et M. Jacques Rohault de Fleury et leurs enfants,
Mme et M. Dixon et leurs enfants,
M. et Mme Pinasseau et leurs enfants,
Mlle Mireille Bour,
Mme Pierre Monnier et sa fille,
Mme Etienne Grammont, ses enfants et petits-enfants,
Mme François Grammont,
Mme et M. Georges Heidet et leurs enfants,
Mme Monique Le Scodan et sa fille,
Ainsi que leurs fidèles amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Roger GENEBRIER,
née Odette Espallac,
survenu en son domicile le 17 octobre.
Le service religieux sera célébré le vendredi 21 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailloux, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière des Batignolles.
7, rue Cognacq-Jay,
75007 Paris.

— Mme Claude Perchot, présidente, et le conseil d'administration de l'Abri-Foyer,
ont la douleur de faire part du décès de leur administrateur,
Mme Roger GENEBRIER,
née Odette Espallac,
survenu en son domicile le 17 octobre.
Le service religieux sera célébré le vendredi 21 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière des Batignolles.
16, rue Octave-Feuillet,
75016 Paris.

— Mme Claude Perchot, présidente, et le conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Rémy, ont la douleur de faire part du décès de leur administrateur,
Mme Roger GENEBRIER,
née Odette Espallac,
survenu en son domicile, le 17 octobre *1977*.
Le service religieux sera célébré le vendredi 21 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e), et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière des Batignolles.
16, rue Octave-Feuillet,
75016 Paris.

— M. Jean Kilian,
Mme Paul Banon,
Mme Robert Kilian,
M. Daniel Kilian,
Mlle Agnès Kilian,
Les familles Kilian, Banon, Guerry, Niox-Chateau,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Jean KILIAN,
née Rosemay Banon,
survenu le 15 octobre 1977 à Montpellier.
Les obsèques ont eu lieu le 17 octobre 1977, à Saint-Clément-la-Rivière, dans l'intimité.
28, rue de l'Olivette,
34270 Saint-Clément-la-Rivière.

— Mme Mathieu Le Minor, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Le Minor, Henaff et Even,
Mme Robert de Lambilly,
Et la famille du Chatellier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mathieu LE MINOR,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
pieusement décédé le 18 octobre 1977 dans sa soixante-treizième année, leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle.
Les obsèques auront lieu le jeudi 20 octobre 1977, à 15 h. 30, en l'église de Pont-l'Abbé.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Moulin du Pouldon,
29120 Combrite.

— Le professeur Krais et Mme, née de Mayo,
Raoul de Mayo et Mme,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à son domicile, 4, avenue Hoche, le 11 octobre, de
Mme Emma de MAYO,
née Scialom,
leur mère et belle-mère.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean Richard,
Mlle Monique Richard,
Mlle Françoise Richard,
Mlle Antoinette Richard,
Mlle Juliette Richard,
Les familles Mourier, Teyssier,
Les sociétés C.R.M.A.-G.A.R.B.,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean RICHARD,
officier de la Légion d'honneur,
président-directeur général
des sociétés C.R.M.A.-G.A.R.B.,
survenu le 17 octobre 1977 en son domicile, 95, rue des Côtes à Maisons-Laffitte.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte (rue de la Muette), le jeudi 20 octobre 1977, à 9 h. 30.
On se réunira à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Mania Sulhefer, son épouse,
Mme Davia Binder, sa fille,
M. Eric Frey, son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Abracha SULHEFER,
survenu le 17 octobre 1977, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques auront lieu le 20 octobre.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
Dina SURDIN.
L'inhumation a eu lieu le 12 octobre 1977 à Aups (Var) dans l'intimité familiale.

— M. Henri Weitzmann, ses enfants et petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri WEITZMANN,
née Paule Grand,
médaille de la Résistance
avec rosette,
leur épouse, mère, grand-mère, tante, grand-tante, survenu le 13 octobre 1977 à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne.
Incinération le vendredi 21 octobre, à 13 h. 45, au monument crématoire du Père-Lachaise, suivie de l'inhumation à 15 heures au cimetière Montparnasse.

— Jacques Derogy,
Serge Grand,
Et Janine Loiseau,
ont la douleur de faire part du décès de leur maman,
Paule WEITZMANN,
survenu le 13 ctobre 1977.

— Les familles Cludy, Christophe, Pribourg, Weil et sa fidèle Renée Manin ont la douleur de faire part du décès de
Mme la générale WORMS,
née Suzanne Fribourg,
fondatrice de France-Wizo,
veuve du médecin général Gustave Worms, ancien directeur du Val-de-Grâce.
Les obsèques ont eu lieu à Nancy, le 14 octobre, dans la plus stricte intimité.
3, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.

Anniversaires

— Le 20 octobre, pour le cinquième anniversaire du décès de l'ingénieur général de l'armement
Antoine FAU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Cérémonies

— Tous ses amis sont invités à la cérémonie qui aura lieu en souvenir de
Jacques CASALIS
le lundi 24 octobre 1977, à 17 heures, à l'UNIENSA, 64, rue La Boétie, Paris (8e).

Cérémonies du souvenir

— A l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de la mort de l'écrivain Henri Barbusse, une cérémonie du souvenir aura lieu le samedi 22 octobre, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise. Le rassemblement aura lieu à 10 h. 45 à l'entrée rue de Rondeaux (métro : Gambetta).

Communications diverses

— A l'occasion de la parution du livre « Léon Blum », de Jean Lacouture, Simonne et Jean Lacouture dédicaceront leurs ouvrages le jeudi 20 octobre 1977, à partir de 17 heures, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, *75007 Paris, tél. : 548-36-02.*

Visites et conférences

JEUDI 20 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, avenue Gabriel, Mme Chapuis : « Itinéraire proustien ».
15 h., grille de l'Esplanade, côté Seine, Mme Magnani : « Le Paris de Louis XIV ».
15 h., façade de l'église, Mme Puchal : « Saint-Germain-des-Prés ».
15 h., entrée côté Paris, Mme Vermeersch : « Vincennes ».
20 h. 30, salle, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe gothique » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 1, place Sainte-Geneviève : « Eglise Saint-Etienne-du-Mont » (Mme Ferrand).
15 h., 20, rue de l'Annonciation : « Le vieux Passy en automne et la maison de Balzac » (Mme Hager).
15 h., Panthéon : « L'œuvre de Soufflot et de ses élèves » (Histoire et archéologie).
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais Soubise » (M. de La Roche).
15 h., entrée principale : « Tombes illustres du Père-Lachaise » (Paris et son histoire).

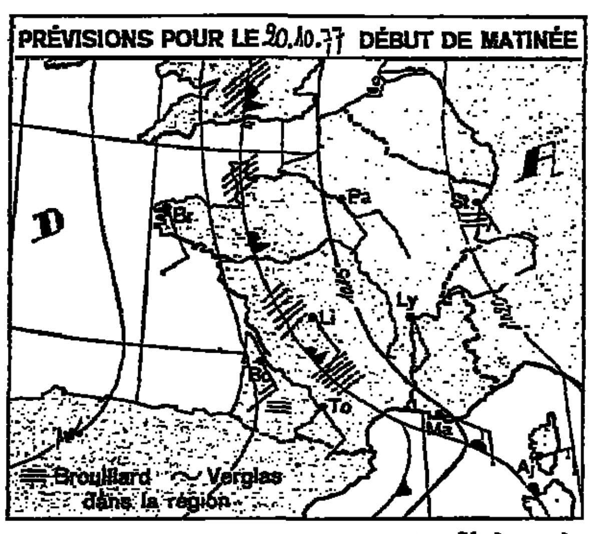
CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Suryakanta : « Le chemin qui mène à la liberté » (L'homme et la connaissance).
18 h., 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Michel Mohrt : « L'Irlande révoltée et ses écrivains » (Cercle de l'Union interalliée).
14 h. 30, Centre Jacques Dolbeau, 122, rue du Bac, M. Maurice Gaucher : « Sahara : cent visages » (CEPRE) (projection).
21 h., 147, avenue Malakoff, M. Jean-Paul Bourre : « L'homme prométhéen » (Nouvelle Acropole).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-10-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20.10.77 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▼ averses ⚡ orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲ Front froid ▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 octobre à 0 heure et le jeudi 20 octobre à 24 heures :

La perturbation qui atteint l'ouest et le sud de la France ne se déplacera que très lentement vers le Nord-Est.

Jeudi 20 octobre, les brouillards seront encore nombreux le matin dans le Nord-Est, mais de belles éclaircies se développeront au cours de la journée. Sur le reste de la France, le ciel, variable, sera très souvent nuageux. Il pleuvra par moments de la Manche occidentale aux Pyrénées et à la Méditerranée. Quelques orages éclateront dans le Massif Central et le Midi.

Les vents, de sud-est ou de sud, seront assez forts près de la Méditerranée, modérés près de l'Atlantique, faibles ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Mercredi 19 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-*Le Bourget, de 1 017,6 millibars, soit* 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 23 et 16 ; Brest, 18 et 15 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 21 et 14 ; Dijon, 21 et 6 ; Grenoble, 20 et 4 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille, 24 et 17 ; Nancy, 19 et 0 ; Nantes, 21 et 15 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 20 et 15 ; Rennes, 21 et 16 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 23 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 degrés (min.) ; Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 8 et 2 ; Bonn, 15 et 7 ; Bruxelles, 19 et 10 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 8 et 5 ; Genève, 12 et 4 ; Lisbonne, 21 et 17 ; Londres, 17 et 12 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, — 1 (max.) ; New-York, 15 et 4 ; Palma-de-Majorque, 26 et 18 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 11 et 2 ; Téhéran, 20 et 14.

HISTOIRE

LA MARINE BRITANNIQUE PUBLIE LES MESSAGES SECRETS DE LA MARINE ALLEMANDE PENDANT LA GUERRE

Londres. — Le gouvernement britannique a permis la publication d'un certain nombre de documents ultra-secrets qui pourraient permettre aux historiens de réécrire l'histoire militaire de la seconde guerre mondiale.

Ces documents, contenus dans cent soixante-dix-neuf volumes, sont les messages secrets envoyés par la marine allemande et déchiffrés par une équipe de spécialistes britanniques qui portait le nom de code « Ultra ». Cette équipe avait ainsi réussi — à l'aide des tout premiers ordinateurs — à capter des informations qui avaient permis aux alliés de changer le cours de la guerre.

Les documents publiés le 17 octobre concernent le jour du débarquement et une partie de la bataille de l'Atlantique, y compris le torpillage du cuirassé allemand *Bismarck*. Ces textes restés jusqu'à présent dans des archives secrètes permettront de savoir exactement quelle connaissance avaient les chefs alliés des intentions de l'ennemi. — *(Reuter.)*

[« Ultra » est le nom donné aux service de déchiffreurs britanniques qui utilisèrent pendant la guerre, dans le plus grand secret, la machine à chiffrer allemande « Enigma » qui codait les messages des dirigeants et des états-majors allemands.

C'est en 1938 qu'un jeune mécanicien polonais, qui travaillait dans une usine allemande, s'aperçut que le matériel qu'il fabriquait était une machine à coder. Rentré en Pologne, il prévint les services spéciaux polonais, qui l'aidèrent à reconstituer la machine. Ce travail se poursuivit, semble-t-il à Paris, sous la protection du service de renseignement français. Puis Enigma fut perfectionnée par les Britanniques. Des équipes « Ultra » furent placées auprès des principaux responsables de la guerre afin de leur fournir, dans le plus grand secret, les informations tirées des messages allemands.

Le dernier texte décodé, selon le colonel Winterbotham, qui fut le chef des équipes « Ultra » (1), aurait été le message envoyé par Goering à Hitler, enfermé dans le bunker de la Chancellerie, pour lui annoncer qu'il prenait la direction du Reich.]

1) Colonel Frederick Winterbotham *Ultra*. Editions Robert Laffont, 1976.

Journal officiel

Sont publiés, au *Journal officiel* du 19 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 18 janvier 1943 portant règlement sur les appareils à pression de gaz ;

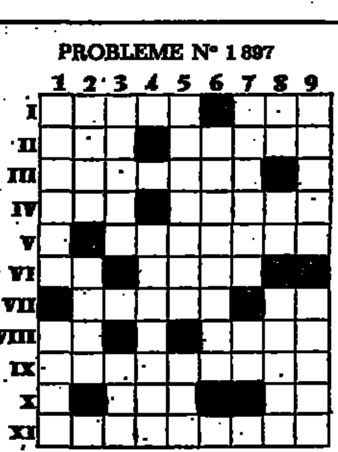
● Modifiant le décret du 2 avril *1926* portant règlement sur les appareils à vapeur.

Transports

● *Grève à U.T.A.* — Des mouvements de grève du personnel navigant pouvant affecter certains vols à partir de ce mercredi 19 octobre jusqu'au samedi 22 octobre, la compagnie U.T.A. recommande à ses passagers de s'informer aux escales d'embarquement. Pour Paris, téléphoner à U.T.A., 776-41-52.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 897



HORIZONTALEMENT

I. Perdue faute d'adresse ; Compagnon éventuel. — II. Pacha ; Disparut. — III. Vilains oiseaux. — IV. Se fait moins sentir chez ceux qui restent bouche close ; Ennuyai fort. — V. Pas facile. — VI. Préposition ; Est toujours gracieux. — VII. Met de niveau ; Participe. — VIII. La Tamise, vue de très haut ; Se manifester d'une manière sonore. — IX. Exagérée. — X. Prénom ; Fin de participe. — XI. Sont souvent en cage.

VERTICALEMENT

1. Opposé à Guillaume le Taciturne ; Ne garde pas. — 2. Bon ou mauvais ; Imbuvables quand elles sont usées. — 3. Dans le Nord ; On l'engage non sans raison. — 4. Se trouvent donc quelque part. — 5. Sales, chez Augias ; Résume une situation tragique. — 6. Si on les secoue, ce n'est pas pour des prunes ! — 7. Blancs ou Rouges ; En laine. — 8. Symbole ; Article ; Faire des bleus. — 9. Abrite plus d'une belle ; A éliminer.

Solution du problème n° 1 896

Horizontalement

I. Au-delà. — II. Prison ; Is. — III. Utile. — IV. Endives. — V. Ebènes ; No ! — VI. SOS ; Pou. — VII. Em ; Is. — VIII. Marinades. — IX. Unisson. — X. Lit ; Os. — XI. Ensacher.

Verticalement

1. Apnée ; Emule. — 2. Ur ; NB ; Manin. — 3. Dindes ; Rits (rites). — 4. Es ; Inouïs. — 5. Louves ; N.S.J.C. — 6. Antes ; Gao. — 7. Is ; Dn. — 8. Ail ; Noie ; Or. — 9. Secousses.

GUY BROUTY.

Sessions, rencontres

● LE CENTRE THOMAS-MORE, à l'Arbresle, annonce les sessions suivantes :

18-20 novembre : L'homme et la ville, avec D. Pradelle et D.-N. Petit ;
26-27 novembre : Pratiques rituelles et discours, avec P. Bourdieu ;
10-11 décembre : Sémiotique du sujet, avec J.-Cl. Coquet ;
14-15 janvier : Classe, religion et comportement politique, avec M. Simon et G. Michelat ;
18-19 février : L'islam et la laïcité, avec M. Arkoun ;
22-23 avril : De la critique de la société ecclésiale à la critique de la société globale, avec J. Bauberot ;
20-21 mai : L'historien face aux problèmes actuels et les problèmes actuels de l'historien, avec E. Le Roy Ladurie ;
27-28 mai : L'offensive du traditionalisme, avec Emile Poulat.

SESSIONS HORS SERIE :

15-16 avril : Le sacrifice et la violence entre la Grèce et l'Afrique, avec M. Cartry, M. Detienne, J.-F. Durand, L. de Hensch, J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet ;
4-7 mai : Créativité et utopie dans la formation permanente, avec H. Desroche.

★ *Renseignements :* Centre Thomas-More B.P. 105, 69210 L'Arbresle. Tél. : (74) 01-01-03.

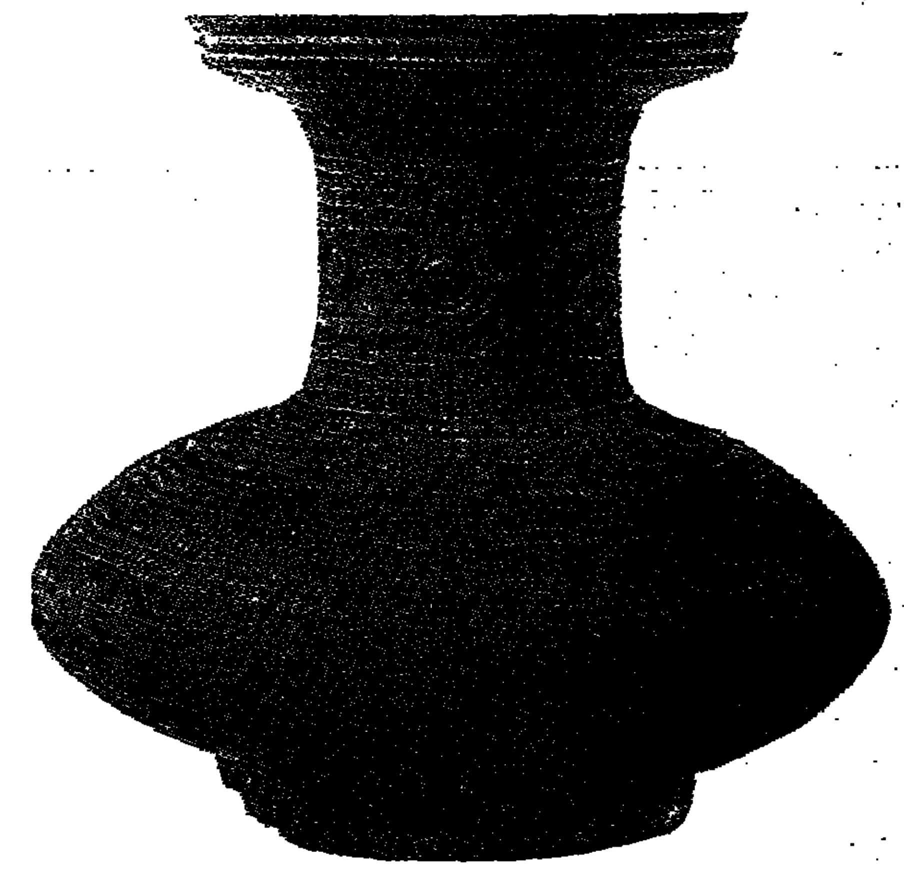
PRESSE

● *Un supplément de* Die Welt *sur la région Champagne-Ardenne.* — Le quotidien allemand *Die Welt* a fait paraître, mardi 18 octobre, un supplément de douze pages entièrement consacré à la région Champagne-Ardenne. En l'espace de dix-huit mois, le journal allemand aura consacré trois études économiques à la France : « La France industrielle » (dix-huit pages, en mars 1976, « Rhône-Alpes (vingt pages) en octobre 1976, et « Champagne-Ardenne ».

● *La fédération du Doubs du parti communiste* vient de lancer une mensuel, *Actualités 25*, tiré à cinquante mille exemplaires sur huit pages en format tabloïd et qui sera distribué gratuitement par les militants. Ses responsables envisagent de le mettre en vente dans les kiosques au début de l'année prochaine.

Par ailleurs, M. Edgar Faure a, au mois d'août, cédé les actions qu'il avait dans *le Pontissalien*, hebdomadaire paraissant à Pontarlier et qui a désormais des pages communes avec *Besançon avenir*. Ce dernier titre remplace depuis les municipales *le Nouveau Télégramme de Franche-Comté*. — *(Corresp.)*

(*Publicité*)



Arts et traditions de la Corée

LA Corée a su préserver sa langue, ses traditions et son identité culturelle tout au long de son histoire d'environ cinq mille ans. Certes, la proximité de la Chine et du Japon ont influencé son art, d'autant que *le peuple coréen* a servi, jusqu'au neuvième siècle en raison notamment de l'absence *de rapports directs entre* la Chine et le Japon, de trait d'union entre les deux clutures.

Les trois royaumes

DU premier au septième siècle, la Corée était divisée en *trois royaumes ayant chacun sa propre conception de* l'art. Le royaume de Koguryo, dans le nord de la péninsule, est le premier à s'imposer dans ce *domaine. La Chine joue un* très grand rôle dans son évolution. Dès 373, le Koguryo se convertit au bouddhisme et subit ainsi l'influence des grandes fondations pieuses des Wei. Ce royaume est renommé pour la beauté de ses grandes tombes en dalles de pierre, surmontées de plafonds en lanterne et ornées de décors peints. Les fresques des tombes découvertes dans la région de Pyonyang ont une *expression étonnante, à la fois de force et de grandeur.* Des fouilles récentes ont permis de découvrir de splendides bijoux, *notamment des boucles d'or en filigrane, qu'on peut voir au* Musée national de Séoul.

Le deuxième royaume, celui de Paekche, dans le sud-ouest de la péninsule, jouissant d'un climat plus tempéré, a produit des œuvres d'un caractère plus raffiné et plus subtil. Malheureu*sement trop souvent victime d'invasions, très peu de vestiges* peuvent témoigner de son passé. Toutefois, le touriste, en *visitant le Musée national, pourra admirer des tuiles de cette* époque décorées de paysages de montagnes, tantôt couronnées de pins, tantôt de fleurs stylisées, ou encore de dragons. *Il* pourra voir aussi des bijoux de jade en forme de virgule, créés environ sept cents ans à huit cents ans avant Jésus-Christ, et découverts dans des tombes de la région de Puyo, ancienne capitale de Paekche. Ce sont des artistes et des artisans de ce *royaume qui apportèrent au Japon cette tradition.*

Le troisième royaume, enfin, celui de Silla, situé au sud-est, a connu un développement moins rapide que les deux autres. A l'écart de l'influence chinoise, sa création artistique fait preuve de beaucoup d'originalité. Durant des siècles, les tombeaux royaux sont restés cachés au milieu des collines couvertes de pins de la ville de Kyong-ju, la capitale du royaume, qui a été rebâtie sous l'égide des Tang sur le plan en damier de Chang'an. Dans les chambrettes en bois de ces tumulus, on a mis au jour *des trésors de toute beauté, parmi lesquels une couronne royale* faite de feuilles d'or, découpées en forme d'arbres, auxquelles pendent des joyaux de jade bleu et des paillettes d'or ; ceux-ci sont attachés aux branches principales par des fils d'or et peuvent se balancer librement.

Le Silla se convertit au bouddhisme vers le sixième siècle. Les artistes créèrent des effigies de bronze de Mirok (Maitreya, *le bouddha de l'avenir) assis dans le parc de la méditation sur* un trône recouvert de draperies.

Au septième siècle, le royaume de Silla réalise l'unification de toute la péninsule. Cet événement marque le début d'une grande période pour la culture et les arts. Les statues de bronze doré de cette époque, qui ont été retrouvées, prouvent à tous les amateurs combien les Coréens sont des maîtres dans le domaine *des formes et des lignes.*

Bien sûr, l'art coréen est trop riche pour être raconté en peu de lignes. Pour les amateurs de l'art oriental — de l'art tout court — voici quelques éléments sur la peinture, la sculpture et la céramique.

La peinture

C'EST sous la dynastie des Yi (1392-1910) que la peinture atteint sa plénitude. Dans l'ensemble, les peintures sont presque monochromes, travaillées dans la forme, mais avec seulement quelques touches de couleur. Il s'en dégage une impression de sévérité, de réflexion et d'identité entre l'homme et la nature. Il est rare de trouver dans un tableau de cette période un signe de violence ou contraire à l'expression du calme et de la tranquillité. Cette dignité paisible — une des caractéristiques de l'art coréen — paraît refléter la complicité de l'artiste *avec la nature.* Le paysage, avec ses montagnes couvertes de forêts de pins, avec ses vertes vallées et ses *rivières, a toujours inspiré l'épanouissement du peintre. Aujourd'hui,* l'art abstrait puise son identité dans la nature, se différenciant *ainsi de celui pratiqué en Occident.*

La sculpture

IL ne semble pas que les Coréens aient fait de la sculpture avant l'introduction du bouddhisme dans le royaume de Koguryo, *en 372 de notre ère. Les plus anciennes images* bouddhiques sculptées datent de la première moitié du sixième *siècle : ce sont des statuettes d'autel exécutées en bronze, en* argile ou en pierre.

En contact avec les artistes chinois, les Coréens parviennent rapidement à maîtriser l'art de la sculpture religieuse. La coréannisation des visages de Bouddha apparaît vers le milieu du sixième siècle. Les Bodhisattva de cette époque (modèles en terre cuite ou en bronze doré) portent la double écharpe aux plis parallèles croisés à la hauteur des genoux et retombant en ailerons. Les Coréens, qui n'ont jamais creusé de véritables grottes, ont eu l'idée de tailler les rochers. Les images bouddhiques *sculptées en bas-relief ou en ronde* bosse sont nombreuses dans la région de Kyong-ju.

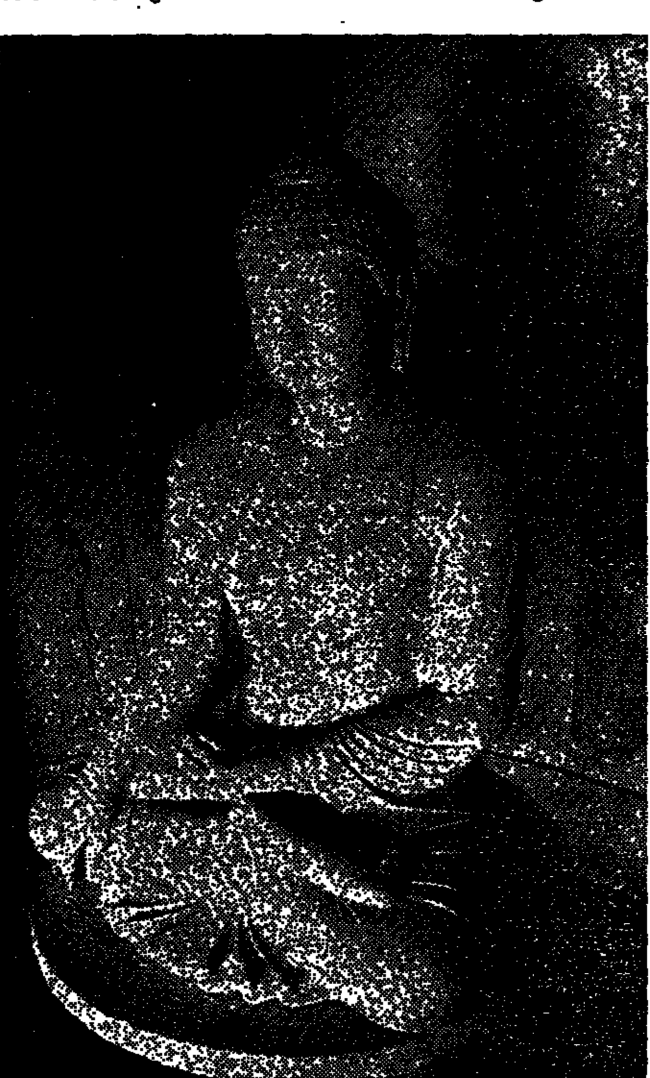
L'époque du Silla est considérée comme l'âge d'or de *la* sculpture coréenne. De grands monastères sont fondés, des pagodes et des stoupas érigés un peu partout, des vallées sont transformées en sanctuaires par l'édification de statues et la taille d'effigies à même le rocher. Les artistes du silla ne travaillaient pas seulement la pierre, comme en témoignent les deux belles figurines en alliage d'or, retrouvées dans une pagode de la *province* de Kyong-ju. Les sculpteurs du Koryo marquent une préférence pour les bouddhas assis.

L'invasion mongole voit l'incorporation dans les dessins d'éléments d'origine tibétaine ; les pétales de lotus des trônes se recourbent, les yeux deviennent détendus et obliques, la joaillerie s'intègre au bronze. C'est de l'avènement de la dynastie Yi en 1392 que date la fin de l'art bouddhique en Corée.

La céramique

LA spontanéité est de règle chez les potiers coréens. Cette qualité a fait dire à maints spécialistes que certaines œuvres atteignent une perfection rarement dépassée *même chez les Chinois.*

La beauté des céladons — ces porcelaines d'un certain vert — est légendaire. Les Chinois faisaient l'éloge de leur



forme harmonieuse et *de leur couleur.* Une teinte bleu-vert *raffinée sert ordinairement de fond* pour des motifs blancs ou noirs réalisés par incision. Les sujets les plus fréquents sont *des branchages, des chrysanthèmes, des hérons et des* nuages. L'influence de l'orfèvrerie, de l'ébénisterie et des étoffes s'exerce tour à tour dans la production des céladons. La céramique coréenne ne se limite pas aux céladons ; on trouve des brûle-encens, des coffrets à cosmétiques, des bols à anse, des pots, des récipients en forme de corne, de chariot, de barque, de maison ou de cavalier. Peu de décors sur ces pièces, à l'exception de motifs géométriques, de rosettes ou de feuilles suspendues à des anneaux.

Au treizième siècle, sous l'occupation mongole, on note l'apparition d'un décor peint en brun de fer sous des couvertes variant du gin au vert *olive.* On assiste *aussi* à une simplification des motifs floraux et à un alourdissement des formes. Sous l'époque Yi, l'influence chinoise des Ming devient prépondérante. Une céramique populaire s'est développée parallèlement dans le pays.

La religion

LE respect pour toute véritable religion est un des traits du caractère traditionnel du peuple coréen. C'est ainsi *l'on peut dire que le pays* est une terre d'accueil pour les différentes croyances. Il y a tendance encore chez beaucoup *de Coréens à les pratiquer toutes et à penser* que toutes ces croyances ne s'excluent pas les unes les autres.

L'animisme, qui était particulièrement ancré en Corée, n'a *pas aujourd'hui* complètement disparu. Le Chaman, désigné sous le nom de Mudang, exécute des rites en invoquant les *esprits protecteurs ou certains* objets sacrés : par sa prière, il demande le bonheur ou la protection contre la maladie ou les calamités. *Le bouddhisme a été introduit aux environs* de 372 après J.-C. ; le royaume de Silla en a fait une religion d'Etat.

C'est à partir de l'avènement de la dynastie Yi que le bouddhisme perd sa place de religion d'Etat. La Nativité de Bouddha, déclarée fête nationale en 1976, est célébrée le huitième *jour du quatrième mois lunaire.*

Le confucianisme a fait son apparition à la même époque que le bouddhisme. Il s'est développé sous une forme si stricte que les Chinois considéraient les Coréens comme plus vertueux qu'eux-mêmes.

Chaque année, *une grande cérémonie a lieu au temple de* Taesongjon, dans le parc de l'université de Songkyunkwan, à Séoul, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Confucius. Cette université, construite sous la dynastie Yi, est le premier centre national de formation confucéenne.

Enfin, c'est au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle que les religions chrétiennes ont pénétré en Corée ; elles y ont joué, notamment, un rôle important dans la transformation du système scolaire du pays.

L'éducation

LES *méthodes* d'éducation moderne ont été introduites par les missionnaires chrétiens dans les années 1880. Un sys*tème, basé sur le principe de l'égalité de tous les citoyens,* est décidé à la fin de la seconde guerre mondiale. Le régime scolaire national comprend six ans d'études *primaires, trois ans* pour chacun des deux cycles secondaires du lycée et quatre ans pour les études universitaires. En 1948, chaque province est dotée d'un organisme chargé de l'inspection de l'enseignement.

La charte nationale de l'éducation vise à éveiller dans le peuple le sens de ses responsabilités morales et à lui inspirer le sens de la mission historique qui lui incombe, celle de renouer la nation.

Actuellement, seul l'enseignement primaire est obligatoire, *mais on projette, à partir de 1981, une extension jusqu'au premier* cycle du secondaire. En décembre 1976, le nombre des élèves de l'enseignement primaire était de 5 503 737 enfants répartis dans 6 405 écoles. Le corps enseignant comptait 109 530 personnes. Dans le premier cycle, on dénombrait, dans les 1977 écoles, 2 116 635 élèves. Le *second cycle prépare,* comme partout ailleurs, une filière classique et technique. En 1976, 1 198 *écoles secondaires du deuxième cycle accueillaient* 1 253 676 élèves. Le rôle défini à l'enseignement supérieur vise à *donner aux étudiants* une meilleure compréhension de l'homme et de son environnement, le désir de contribuer au progrès de la société et la volonté de travailler à l'amélioration des conditions de vie. Depuis 1968, le ministère de l'Education nationale a établi un système d'examen préliminaire pour l'admission aux universités et facultés et détermine le nombre des *étudiants pouvant* y être admis chaque année.

Les deux tiers des instituts dispensant cet enseignement sont privés. Le gouvernement accorde aux étudiants étrangers des bourses d'études pour leurs recherches en Corée. A la fin de l'année 1976, 487 étudiants étrangers étudiaient l'économie, la langue et l'histoire, la zoologie et la géographie.

La langue

Les Coréens, bien que descendants de plusieurs tribus mongoles qui ont émigré de Mandchourie à l'époque préhistorique, ont fusionné très tôt pour former une race distincte nettement des Chinois et des Japonais, et cependant homogène. Le peuple coréen parle, depuis des siècles, une langue ouralo-altaïque, qui est totalement différente des autres langues orientales. Elle se rapproche davantage du turc, du finnois ou du hongrois. Très éloignée des langues européennes et ayant des sons propres, elle est difficile à apprendre pour les étrangers. Des consonnes fortement accentuées et des sons gutturaux la rendent très proche de l'allemand.

Jusqu'au quinzième siècle, les caractères chinois étaient employés dans la langue écrite et prononcés à la façon coréenne. Le roi Séjong le Grand (1397-1450) prit l'initiative de charger une commission d'inventer un alphabet phonétique de vingt-quatre lettres, le Han-Gul. Sa simplicité et son caractère pratique ont permis d'atteindre le taux élevé de 90 % d'alphabétisation.



Un tourisme de charme au pays du Matin calme

LA péninsule coréenne, à l'extrémité nord-est du continent asiatique, semble un doigt pointé vers le sud. Limitée au nord par l'U.R.S.S. et la Chine, elle est bordée à l'ouest par la mer Jaune et à l'est par celle du Japon. Le sud de la Corée n'est séparé de l'archipel japonais que par le détroit de Corée. Longue d'environ 1 000 kilomètres, la péninsule ne mesure guère plus de 480 kilomètres dans sa plus grande largeur. Sans que l'on puisse parler d'archipel, elle possède de nombreuses îles, qui jalonnent ses côtes souvent fort découpées.

La Corée offre pour le tourisme de multiples sources de dépaysement avec ses paysages, ses îles et ses cités anciennes. La visite des monuments, symbole de la vitalité ancestrale d'un pays, et des musées, devanture des richesses humaines, ne suffit pas pour pénétrer en peu de temps dans la civilisation d'une nation. Comme beaucoup de pays, la Corée a su faire revivre un village avec ses us, ses coutumes et ses activités productives. A moins d'une heure de Séoul, on peut visiter un village qui est une vraie communauté de fermes et d'ateliers, comme autrefois. Les maisons avec leurs meubles, les costumes, les instruments, les ustensiles, sont authentiques, du tour du potier aux soufflets du forgeron et à l'almanach du diseur de bonne aventure. Des chants, des danses, des comédies et des numéros d'acrobatie rappelant les divertissements d'antan sont présentés aux visiteurs dans un amphithéâtre de plein air.

Le pays du Matin calme renferme de telles merveilles que le touriste venant pour la première fois à sa découverte doit faire face à un douloureux choix.

Séoul

CAPITALE de la Corée un siècle avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, Séoul est aujourd'hui, avec ses sept millions d'habitants, la huitième ville du monde. Pour devenir une grande métropole moderne, un choix a dû être fait au niveau de l'urbanisme. Dans le centre, de vieux bâtiments ont dû laisser la place à de hauts immeubles de verre et de béton, et des routes surélevées mêlent leur réseau à celui des ruelles. C'est ainsi que les huit portes monumentales qui, autrefois, protégeaient la ville de toute incursion étrangère, sont aujourd'hui à l'intérieur de la cité, prisonnières de ce qu'elles défendaient. Heureusement, hier n'a pas entièrement été sacrifié à aujourd'hui. Des témoignages du passé ont su être préservés, restaurés et apportent une note de charme. Ce contraste est d'autant plus frappant qu'aux alentours de la capitale, sur des kilomètres carrés, s'étendent des maisonnettes blanches, qui rappellent un peu les maisons japonaises — portes coulissantes, toits de tuiles arrondies, à angles relevés.

Séoul est le centre artistique et culturel du pays. Au cœur de la ville, on trouve trois ensembles de palais royaux comportant des parcs publics et des musées. Le palais Tosku abrite le Musée d'art moderne qui organise une exposition permanente d'œuvres récentes d'artistes du monde entier. Le palais Kyongbok, résidence royale, reconstruit au dix-septième siècle, présente, en dehors de la salle du trône et d'une collection de pavillons et de pagodes, le nouveau Musée national qui fait découvrir deux mille ans d'histoire.

Le palais Changdok, dernière résidence royale, possède un « jardin secret », labyrinthe de bassins, de pavillons et d'allées pour la promenade.

Puyo et Kyongju

PUYO est une ville située à mi-chemin entre Séoul et Pusan. Son musée renferme des reliques trouvées dans des tombes royales du royaume de Paekje. Puyo était la capitale du royaume jusqu'à son annexion par Silla, en 660 après J.-C. Dans la région, on trouve nombre de sanctuaires et de tombes ; l'une des curiosités est le monument du rocher des Fleurs-Tombées, d'où, d'après la légende, trois mille dames de la cour se suicidèrent en se jetant dans la rivière plutôt que d'accepter la domination du royaume de Silla.

Kyongju, à elle seule, mérite la venue du touriste. Capitale de la dynastie Silla et de la péninsule, Kyongju a été autrefois une des villes les plus importantes d'Asie ; on avance le chiffre d'un million d'habitants. L'adoption du bouddhisme comme religion d'Etat entraîna la construction de temples, de tombes et de toutes sortes d'édifices religieux. Il y a plus de deux cents tombes dans la ville. Au musée, on peut admirer de magnifiques trésors — couronnes, casques en or, bijoux et céramiques — découverts par les archéologues lors des fouilles de tombes de rois et de reines de Silla. Un observatoire en pierre, fait de blocs sculptés, démontre l'habileté des savants de cette époque. Ceux-ci l'avaient utilisé pour établir une carte du firmament et pour préparer un almanach des saisons. La pagode de Punhwang, -sa en blocs de pierre sculptés, de la taille et de la forme exacte des briques, mérite un long arrêt ; de même, le touriste a-t-il intérêt à se rendre au temple Pulguk-sa, situé au pied du mont Toham, un des meilleurs exemples d'architecture bouddhique encore existant. L'entrée du temple en granit formée de ponts, d'escaliers et de paliers est impressionnante. Dans la cour s'élèvent deux antiques pagodes de pierre opposées l'une à l'autre ; Sokkatap représente la pureté et la simplicité de la vérité divine et Tabo-tap symbolise le chemin difficile de l'ascension de l'homme vers la perfection.



Temple Pulguk-sa à Kyongju

Pusan

PUSAN est la deuxième ville de Corée et le principal port du pays ; elle est une fenêtre ouverte vers le Japon. Le temple Pomo-sa, situé dans une forêt de pins, est très caractéristique pour ses peintures murales.

Ballet national de Corée



LA musique et la danse ont toujours fait partie intégrante de la vie coréenne et le programme présenté par le Ballet national de Corée a une tradition d'au moins deux mille ans. La danse et la musique populaires coréennes se sont développées à partir des cérémonies religieuses des shamans ou des sorciers guérisseurs des temps anciens, particulièrement le mudang (femme shaman), qui était à la fois une prophétesse et une médiatrice entre les dieux et les hommes. L'influence de la Chine s'est fait sentir très fortement à une époque. Le bouddhisme, qui était la religion nationale pendant le règne de la dynastie Koryo (936-1392 avant Jésus-Christ), a introduit des danses masquées venant de l'Asie centrale dans ses cérémonies.

Le caractère formel de la doctrine confucianiste se reflète dans la noblesse et l'élégance des danses de cour, réalisées le plus souvent au cours des banquets royaux.

Plus de quinze variantes autour de ces trois formes de danse — danse folklorique, danse rituelle et danse de la cour — sont au programme habituel du ballet.

Dix musiciens parmi les plus éminents interprètes de musique classique en Corée ont, en plus de l'accompagnement musical des danses, une place propre dans le programme. Leur répertoire comprend « la musique de banquet de la cour royale », composée il y a quelque treize cents ans et réputée pour être la plus ancienne musique de cour coréenne.

Le Ballet national se produira à Paris : le 28 octobre à 20 heures, Théâtre des Champs-Elysées ;

Au Vésinet : le 25 octobre, Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot ;

A Nevers : le 27 octobre, Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin ;

A Amiens : le 30 octobre, Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier.



Chungmu

EN quittant Pusan en hydroglisseur, on traverse une sorte de mer intérieure, cernée d'îles et de presqu'îles, que les Coréens appellent leur parc national maritime — pour arriver à Chungmu, petite localité liée à l'histoire d'un des plus grands héros militaires de la Corée, l'amiral Yi Sun Sin. Cet homme, avec une flotte restreinte, repoussa plusieurs fois les assauts de l'armada japonaise du général Hideyashi.

Ses victoires répétées s'expliquent particulièrement par deux initiatives de Yi Sun Sin : la construction de bateaux-tortues, sortes de cuirassés avant le temps et la disposition de sa flotte dans une formation qui rappelle celle des grues en vol lors de leurs grandes migrations — la grue est l'oiseau national. Pour marquer la reconnaissance du pays, un immense bronze de l'oiseau domine l'îlot de Miruk. Chungmu est surtout synonyme de flânerie pour le touriste, qui pourra admirer la dextérité avec laquelle les femmes ouvrent les coquillages et découpent le poisson.

Le mont Songni

LE parc national du mont Songni, situé à trois heures de route de Séoul, abrite l'important temple Popju. Dès son entrée dans le parc, le visiteur aperçoit au-dessus des arbres la tête d'une immense statue de Bouddha ; son regard découvre ensuite des pagodes, des lanternes de pierre et le gigantesque chaudron en pierre dans lequel on faisait cuire le riz pour les milliers de moines, au temps de la splendeur des temples. Le site est merveilleux pour la promenade avec ses rivières, ses cascades.

L'île de Cheju

CETTE île volcanique est située à quelque 250 kilomètres au large de la pointe de la Corée. Elle offre aux touristes des beautés naturelles comme ses orangeries, ses cascades, ses longues plages, ses plateaux et des grottes étranges en lave, dont une d'une longueur de 6,8 kilomètres. La population vit dans sa presque totalité (400 000 habitants) le long des côtes ; le centre est fait d'un massif montagneux de trois cent soixante sommets dominés par le volcan du mont Halla (1 950 mètres). Cheju a souvent été comparé à l'île d'Hawaï en raison de son climat et de la variété de sa flore. On y a dénombré près de mille sept cents plantes différentes dont plusieurs sont d'origine subtropicale.

La particularité de Cheju est d'accorder à sa population féminine une situation indépendante et même dominante dans l'ordre social. Il est surprenant que, dans une partie du monde où les hommes ont tous les droits, une société matriarcale ait pu prendre racine. En effet, depuis les temps les plus reculés, les femmes ont dominé la société de Cheju-do. Elles dirigent le commerce, travaillent dans les pêcheries et les fermes où le « pouvoir » se transmet de mère en fille. Beaucoup d'entre elles exercent le pénible métier de plongeuses dans les fonds marins. Elles passent des heures dans les cirques, plongeant sans l'aide d'aucun appareil pour rapporter des coquillages et des algues comestibles. Elles ont parfois la chance de récupérer des abalondes. C'est alors un spectacle fascinant pour le touriste.

L'art culinaire

LE mélange d'épices et de douceur caractérise l'art culinaire coréen. La cuisine est spécialement remarquée pour ses soupes poivrées ou douces et réalisées avec du bœuf et du poisson. L'élément de base de chaque repas est un bol de riz blanc, mangé avec des baguettes, comme les autres mets, l'autre plat indispensable est du chou mariné et fermenté appelé kimchi. Celui-ci est conservé en hiver avec du piment et il est parfumé avec le l'ail et d'autres épices ; celui préparé en été est un mélange doux de navets en tranches et d'oignons dans une saumure. Les mets le plus souvent offerts aux touriste sont le « bulgogi », fines tranches de bœuf marinées dans une sauce de soja et d'huile de sésame et grillées sur du charbon de bois ; le kalbi, petites côtes de bœuf marinées et grillées et le chapchae, mélange de viandes, légumes et pâtes.

***

DANS cette « lointaine Asie » — pour reprendre un mot de Paul Claudel — qui s'ouvre lentement aux amateurs d'art ou d'artisanat, aux touristes aussi, la Corée propose à son tour, à ces derniers, des voies nouvelles, à condition qu'amateurs et touristes acceptent de se rendre complices du pays du Matin calme.

Cette double page a été établie à partir de documents fournis par l'ambassade de Corée en France.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88





emplois internationaux

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
recrute pour très importants chantiers routiers en
AFRIQUE ANGLOPHONE

des ingénieurs confirmés

38 ans minimum

- DIRECTEUR DE TRAVAUX CHEF DE SECTEUR
- DIRECTEUR DE TRAVAUX CHEF DE LOT
- ADJOINT AU DIRECTEUR DE TRAVAUX
- ADJOINT COORDINATION METHODE ET GESTION
- CHEF DE SECTION "TERRASSEMENT"
- CHEF DE SECTION "OUVRAGES D'ART"
- CHEF DE SECTION "CHAUSSEE"
- CHEF DE SERVICE "MATERIEL"
- CHEF DU SERVICE "TOPOGRAPHIQUE"

Anglais courant indispensable.

des agents administratifs

(AGENTS DE HAUT NIVEAU)

- CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS
- CHEF COMPTABLE
- COMPTABLE PRINCIPAL
- AGENT D'APPROVISIONNEMENT
- CHEF MAGASINIER
- MAGASINIER

Anglais courant indispensable.

des techniciens de chantier

(plusieurs années d'expérience)

- CONDUCTEUR DE TRAVAUX "TERRASSEMENT"
- CONDUCTEUR DE TRAVAUX "OUVRAGES D'ART"
- CONDUCTEUR DE TRAVAUX "CHAUSSEE"
- TOPOGRAPHES (chef de mission et chef de brigade)
- CHEF DE CHANTIER "TERRASSEMENT"
- CHEF DE CHANTIER "OUVRAGES D'ART"
- CHEF DE CHANTIER "CHAUSSEE"
- CHEF D'EXPLOITATION DE CARRIERES
- CHEF D'EQUIPE "OUVRAGES EN BETON ARME"
- CHEF MINEUR
- CHEF DE CENTRALE DE CONCASSAGE CRIBLAGE
- CHEF DE POSTE D'ENROBAGE
- CHEF D'ATELIER ENGINS ET PL
- CHEF MECANICIEN ENGINS
- CHEF MECANICIEN PL
- CHEF MECANICIEN VL ET PETIT MATERIEL
- CHEF MECANICIEN CENTRALE DE CONCASSAGE
- CHEF MECANICIEN POSTE D'ENROBAGE
- CHEF ELECTRICIEN
- CHEF DE LABORATOIRE ROUTIER

Anglais courant souhaitable.

Avantages réservés au personnel expatrié — Débutants s'abstenir.
Ecrire avec C.V., photo et prét. à No 32527 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour assistance technique
MOYEN ORIENT
SOCIETE D'INGENIERIE
à vocation internationale
rech. disponibles rapidement

SPÉCIALISTES MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS

(organisation de parcs de matériels, entretien, gestion de stocks de pièces détachées, spécifications). Formation supérieure, solide expérience, anglais nécessaire.
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. et ind. dernière rémunération) sous REFER. 895 à CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01

SOCIETE D'INGENIERIE
à vocation internationale, rech.

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Diplômé d'une Grande Ecole (+ CHEBAP ou CHEM) cet ingénieur a acquis une large expérience professionnelle pour partie à l'étranger. Sa disponibilité personnelle lui permettra de travailler tant à l'étranger qu'en France.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.
Veuillez prendre un 1er contact (dont la discrétion vous est assurée) en envoyant votre C.V. et ind. votre actuelle rémunération sous REFER. 758 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Pour déplacements étrangers

SPÉCIALISTE

en système de navigation et armement Mirage III-E
Notions d'anglais souhaitées

Envoyer C.V. n° 36867 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui transmettra

---

Recherchons pour la
COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
DIPLOMÉ

ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines du contrôle et de l'ordonnancement de chantiers routiers importants.

MÉTREURS EN BATIMENT

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

---

emplois internationaux

« Le Monde » *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Société internationale recherche *pour Algérie Sud*
CONDUCTEUR TRAVAUX
bâtiment, G.C., plusieurs années expér. Logem. assuré. Salaire mensuel à Paris 5.000 F + sal. complémentaire au lieu travail. Téléphoner jeudi 20 octobre, de 15 hres à 19 hres au 255-07-92.

Importante Société d'Etudes recherche pour déplacement de longue durée en

GUYANE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ou
TECHNICIEN *SUPÉRIEUR*

Pour maintenance, mise en œuvre, contrôle et dépannage d'équipements électroniques périphériques, calculateurs, *baies d'adaptation, etc.*

Env. C.V. détaillé et prétent. No 32.800 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante société d'études recherche :

1) Pour déplacement longue durée en GUYANE

DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHÉCAIRE

pour gestion et classement de liasses de plans et *documents techniques.*

2) Pour NORD-EST de PARIS

TECHNICIEN DE MAINTENANCE-ÉLECTRONICIEN

Expérience en calculateurs et équipements périphériques.

Adr. C.V. dét. faisant référ. au poste à pourvoir et prétent. n° 32.902 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

offres premier emploi

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière en
EUROPE — AFRIQUE — MOYEN et EXTREME ORIENT

Schlumberger

recherche POUR PREMIER EMPLOI

INGENIEURS GRANDES ECOLES

- célibataires,
- anglais nécessaire

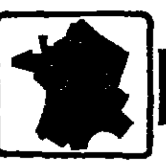
Envoyer curriculum vitae avec photo à
ST SCHLUMBERGER
Recruiting Dpt
42 rue Saint-Dominique — 75007 PARIS

Vous avez une formation de technicien de la vente. Onno Bretagne, leader breton dans le sect. charcuterie-salaisons, vous propose de mettre vos théories en pratiq. pr votre 1er emploi.

Ns recherchons : représentants exclusifs, jeunes, actifs. Salaire évolutif. Voit. indispens. Formation assurée. Envoyer C.V. et photo à : *P. de T., B.P. 21,* 94320 THIAIS.

PREMIER EMPLOI
Groupe Diffusion Mobilière
C.A. : 15.000.000 de F par mois
vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
axé sur une formation financière et commerciale.
Après six mois, garantie d'emploi au poste de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
Ecrire à G.D.M.,
5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. 80 M.F.

recherche
pour siège social proche NEVERS

FUTUR CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Les candidats devront justifier d'une solide formation comptable et avoir acquis l'expérience de la conduite d'un service de comptabilité.

Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à O.P.G. Conseil, N° 3.454 - 46, rue de Lille, 75007 PARIS.

Région NANCY
Société de vente et d'entretien d'appareils électro-ménagers
120 personnes - 60 millions C.A.
recherche

CHEF SERVICES APRÈS-VENTE

- c'est un ingénieur électromécanicien ou titulaire du B.T.S. ou équivalent, âgé d'au moins 30 ans ;
- le candidat, en plus de ses qualités techniques, devra avoir le sens de l'organisation et de l'encadrement, car il dirigera et animera les 15 techniciens de son service ;
- ce sera également un homme de contact, car il sera en rapport avec les fournisseurs et la clientèle.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions sous référence 7.745, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Bordeaux : établissement public.

"Si vous ne savez pas le faire, enseignez-le" : ce ne sera jamais notre devise. Nous assurons un enseignement par des professionnels responsables. Nous offrons deux postes, dans une structure passionnée de pédagogie des étudiants et adultes. Deux postes très évolutifs.

ENSEIGNEMENT *D'UN MARKETING D'ACTION.*

Un homme de marketing (Grandes-Écoles, Universités, MBA). Une expérience professionnelle *confirmée dans l'entreprise et dans l'enseignement :*

- pour enseigner en première formation dans un établissement supérieur de gestion,
- *pour promouvoir, gérer, contrôler et animer* des cycles de perfectionnement de cadres.

DYNAMIQUE *DE LA FORMATION CONTINUE.*

Un cadre de niveau universitaire. Expérience formation des adultes ou développement de services. *Un rôle d'impulsion. Promouvoir des actions,* les contrôler, les animer dans une structure à croissance rapide : 50 chantiers, 3.000 stagiaires, 200 programmes.

C.V. à Cotienko, 1, rue Lavoisier, 75008 Paris.

IMPORTANT ORGANISME GESTIONNAIRE LOGEMENT SOCIAL
recherche
DANS LE CADRE DE SA DÉCENTRALISATION

UN RESPONSABLE

- *diplômé ou de niveau enseignement supérieur* ;
- possédant une formation ou de bonnes connaissances techniques bâtiment ;
- UNE MOTIVATION CERTAINE pour le secteur social et une bonne disponibilité ;
- *une aptitude aux relations humaines et une autorité naturelle* ;
- une expérience dans la branche est souhaitable ;
- ce poste est à pourvoir immédiatement dans une GRANDE VILLE DU SUD-EST.

Ecr. avec C.V. ss n° T 712.104 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE VENTE D'ENGRAIS

recherche

UN INGÉNIEUR AGRONOME

pour sa délégation régionale de TOURS

Cette activité convient à un ingénieur déjà expérimenté, apte à établir d'excellents contacts avec les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles, les services officiels de l'agriculture, les coopératives agricoles et les négociants en produits du sol.

Résidence : TOURS.
Statut cadre.

Adresser curriculum vitae à S.N.S.T., 60-62, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.
Discrétion assurée.

Recherchons
pour Centre de LYON

PROFESSEUR d'ANGLAIS

- Diplômé enseignement supér.
- Libre de suite.
- *Langue maternelle.*
- Expérience demandée.

Tél. : 073-15-55.

Importante société d'édition de publications professionnelles et techniques recherche pour ses directions de Lyon et Limoges

DES CHEFS DE PUBLICITÉ

dynamiq. et ambitieux pr visiter clientèle industrielle importante et à développer. Connaissances d'impression et *photogravure* indispensables. Véhicule exigé. Rémunér. : fixe et pourcentage. Sect. affectés à la direction de Lyon : Jura, Rhône-Alpes, Savoie et Sud-Est. Résidant Lyon. Sect. affectés à la direction de Limoges : Centre-Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Connaiss de la langue espagn. indispens. Résidant Limoges.

Adr. lettre manuscr. et photo à EDITIONS G. M. PERRIN, 108, avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS.

ACADEMIES DE DIJON ET DE RENNES recrutent
CONTRACTUELS TECHNIQUES
pr études et animation d'actions de modernisation de la gestion déconcentrée et mise en place tableaux de bord sur poste au rectorat.
Candidats seront de préfér. jnes diplômés de l'enseignem. supér. (Ecole d'ingénieurs avec option gest., H.E.C., D.E.A. de gest.).
Expérience professionnelle de quelques années appréciée. Rémunérat. à partir de 4.000 F selon diplômes et expérience. Adres. candidatures et C.V. au Rectorat, secrétariat général, 51, rue Monge, 21033 DIJON CEDEX, ou au Rectorat, secrétariat général, 96, r. d'Antrain, 35040 RENNES CEDEX.

SOCIETE COMMERCIALE AGRO-ALIMENTAIRE
en expansion
banlieue Toulouse

cherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

avec compétences comptable. Chargé de l'organisation et de l'animation de six personnes. Expérience nécessaire.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à n° 1651/PBC J'ANNONCE, 22, rte d'Espagne, 31300 Toulouse

offres d'emploi

TiT S.A. TERMINAUX INTÉGRÉS TÉLÉCOMMUNICATIONS

RECHERCHE pour développement, équipements, technologie avancée :
— Calculateurs bipolaires temps réel ;
— Réseaux de commutation temporelle ;
— Contrôleurs de périphériques.

INGENIEURS Grandes Ecoles ayant bonne connaissance des structures d'ordinateurs, des circuits intégrés numériques et mémoires bipolaires. Expérience en logiciel souhaitée.

AGENT TECHNIQUE ATP et AT3 ayant expérience dans la mise au point de systèmes numériques complexes.

AGENT TECHNIQUE AT2 et AT1 pour contrôle sortie de fabrication de sous-ensembles logiques.

Lieu de travail : Versailles ou zone industrielle Vélizy, Plessis-Robinson.

Ecrire : TITsa, 9, rue B.-Franklin, 78000 Versailles, ou téléphoner : 953-72-13.

JEUNE BANQUE PRIVÉE
Siège PARIS, recrute :

A) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

à vocation comptable, connaissant la gestion du personnel, ayant conduit toute sa carrière dans la Banque. Age minimum 32 ans.

B) CHEF COMPTABLE

Très haute qualification, expérience bancaire souhaitée, habitude des bilans et pratique des *opérations comptables de détail, intérêt pour* l'Informatique, goût du travail en équipe. Age minimum 30 ans.

Adresser curriculum vitae à M. GENEVAY, 11, square Jasmin - 75016 PARIS. (en précisant les postes A ou B).

DIRECTEUR COMMERCIAL

Son rôle sera multiple et comportera comme aspects principaux :
— La définition de la politique commerciale avec la direction générale, le choix des *moyens, analyse et contrôle des résultats.*
— L'animation du réseau de vente (50 magasins), la direction de l'équipe de vente.
— Il sera responsable de la publicité et de la promotion, du C.A., des prix.

Le candidat idéal aura une réelle expérience de la distribution par détaillants spécialisés; la connaissance du marché de la Haute Fidélité est souhaitée.
— Salaire : Fixe + intéressement + voiture et frais de déplacement.
— Il est bilingue : Français + Anglais.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 19139 à
LASKY'S FRANCE KING MUSIQUE,
1 Place Clichy 75009 PARIS
impérativement à monsieur Hans BERGMAN, P.D.G.

Cerci

SYSTEMES EN AUTOMATISME ET INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X - E.C.P. - E.S.T.A. - Mines)

Bien introduit dans les milieux de la

MÉCANIQUE (AUTO, AVION, etc...)

Connaissance des systèmes d'automatisme par calculateur et des problèmes de suivi des fabrications en atelier.

Sous les ordres du directeur de division, il aura des responsabilités technico-commerciales de promotion de systèmes et de coordination d'activités commerciales.

Age : 30 ans environ, *rémunération fonction de l'expérience.*

Adresser C.V. détaillé et prétentions à CERCI Serv. du Personnel, 22, rue de Charonne 75011 Paris.

ALVAN

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS D'ORDINATEURS

recherche

pour PARIS et REGION PARISIENNE

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

- 2 à 3 ans d'expérience chez constructeurs ;
- Anglais souhaité.

Réelles possibilités d'expansion pour candidats de valeur.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
M. Gilbert ARNAUDO - ALVAN FRANCE,
201, rue de Vaugirard, PARIS (15e).
Tél. : 567-55-13.

ALVAN

ORES
GROUPE BOSSARD

responsable administratif et comptable

PARIS 17e — 100.000 F +

- Pour un groupe d'immeubles à usage commercial et d'habitation.
- Il sera responsable :
  - du contrôle de la gestion locative,
  - de l'organisation et de l'animation de la gestion administrative, comptable, *fiscale et financière,*
  - de la surveillance de l'entretien, de la mise en conformité et du contrôle du personnel de service, des immeubles.
- Il est requis :
  - une expérience de responsable comptable dans l'immobilier,
  - le goût du service et des relations avec les locataires et les fournisseurs,
  - aimer travailler seul et indépendant.
- Le poste est à pourvoir rapidement.

PARIS - Réf. 2337/B

futur directeur des relations humaines

PROVINCE — 150.000 F +

- Vous êtes actuellement :
  - un homme de PRODUCTION ou de PERSONNEL ou de CONSEIL particulièrement motivé par les Relations Humaines.
- Vous êtes attiré par :
  - une entreprise de *création récente, filiale* d'un groupe international, animée par des hommes jeunes et dynamiques et offrant de larges possibilités d'évolution en France ou à l'étranger.
- Dans une première étape (1 année), vous achèverez la mise en place du personnel d'encadrement (recrutement, plan de formation, plan de développement), vous proposerez et mettrez en place de nouveaux systèmes de gestion.

PARIS - Réf. 2403/C

jeune chef comptable haut niveau

ORLÉANS — 140.000 F +

- Filiale française du groupe international MARS, UNISABI fabrique (2 usines + 1 en construction) et distribue avec succès des aliments pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat...).
- Dans le cadre d'une très large participation effective à tous les niveaux, il devra coordonner et animer les différents groupes de comptabilité (générale, analytique et contrôle gestion, trésorerie, immobilisations) : 25 personnes.
- Nous recherchons un candidat organisateur et innovateur, formation supérieure niveau DECS, ayant une expérience de comptabilité industrielle et d'animation de groupe comptable. Perspectives d'évolution soit en France soit à l'étranger.

PARIS - Réf. 2406/F

futur responsable d'un centre de profit

CENTRE-OUEST — 120.000 F +

- Pour une société française spécialisée dans l'impression et le façonnage du carton.
- Il sera responsable :
  - *de la* gestion d'une usine de moyenne importance (100 personnes), couvrant la fonction production, commerciale sur la région, gestion et comptabilité industrielle.
- Ce poste évolutif requiert :
  - une formation supérieure technique ou commerciale,
  - une expérience confirmée d'organisation et de gestion,
  - un homme de 30 ans minimum.
- Poste à pourvoir immédiatement.

PARIS - Réf. 2342/A

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous la référence indiquée à :
ORES CFF : 105, bd Haussmann - 75008 Paris

Fromageries BEL

LA VACHE QUI RIT - APERIT CUBES - KIRI - SYLPHIDE - BONBEL - BABYBEL - CANTADOU, etc.,

recherchent

UN CHEF DE PRODUIT

Pour lui confier la gestion de produits existants et le développement de produits nouveaux.

Le candidat, de formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, aura 2 à 4 ans d'expé*rience dans le Marketing des produits de grande* consommation, de préférence alimentaire.

Envoyer curriculum vitae détaillé aux :
Fromageries BEL - Direction du Personnel
4, rue d'Anjou. — 75008 PARIS.

C.C.M. SULZER

Usine de MANTES (Yvelines) 50 km de Paris
recherche

UN INGÉNIEUR
ARTS et MÉTIERS ou équivalent

Adjoint au Chef du Service
contrôle qualité

- Expérience souhaitée : mécanique et chaudronnerie.
- Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Ecrire ou se présenter à C.C.M. SULZER, 28, bd Roger-Salengro, MANTES-LA-VILLE, B.P. 53, 78202 MANTES-LA-JOLIE Cedex. Téléphone : 092-92-10, poste 722.

ETUDES ARTISTIQ., product. de concerts et de spectacles chorégraphiques, rech. personnes PARTICULIER. DYNAMIQ., ds tte la France et à l'étranger, afin d'assurer efficacement la promotion de ses spectacles. Ecr. Etudes Artistiques, 38, rue Dauphine, Paris-6e. - 033-04-71.

COLLABORATEUR grand standing, contacts haut niveau. Possib. gains import. 236-12-30.

Société d'Expertise Comptable rech. COMPTABLE qualif. H. Expérience requise. - Adr. C.V. et prétent. à Cabinet SOREL, 59, rue La Boétie, PARIS (8e).

SAINT-LAZARE
Entreprise Pianos et Clavecins cherche
COLLABORATRICE EXPERIMENTEE
pour gestion poste comptable à *responsabilités*, bonne dactylo, excellente présentation, contacts clients.
Se prés. 15 h./18 h., mardi au vendredi, avec photo et référ. PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, Paris (8e). Mo Europe.

Impte Sté internationale recherche pour

STAGE DE FORMATION COMMERCIALE

Messieurs 25 a. min. bacheliers indispensable : franç. et angl. *Souhaité : 3e langue*
— Stage rémunéré ;
— Situation d'avenir.

Ecr. avec C.V., photo, diplômes, références et prétentions, à :
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 PARIS *s/référ. 36.607, qui transmettra.*

P.M.E. Région parisienne, Injection, compression matières plastiques recherche :
Contrôleur de fabrication (libre de suite).
5 à 10 ans d'expérience minim. Connaissance injection matières plastiques exigée. Rudiments connaissances chimie souhaités. Ecrire : L.R.P., B.P. 661, 95004 CERGY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS de DÉVELOPPEMENT

Formation ARTS ET MÉTIERS - I.C.A.M. - E.C.A.M. - E.N.I.B.

Une expérience industrielle de quelques années dans la fabrication électronique grand public est indispensable pour postuler cet emploi.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, photo et prétent., no 32.209, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Société proche banlieue Paris recherche

SON RESPONSABLE
des APPROVISIONNEMENTS ET DES STOCKS

Chargé :
— de transformer la demande commerciale en programme de fabrication ;
— de la gestion des stocks (matières premières et produits finis) ;
— des expéditions et des livraisons.

Formation supérieure expérience de plusieurs années dans la fonction indispensable. Sens du commandement, méthodique et organisé. Connaissance de la gestion sur ordinateur. Rémunération élevée suivant niveau.

Adresser C.V. avec traitement actuel et photo sous no 16 180 B à BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

« LE JOURNAL DE LA COMMUNICATION » cherche journalistes pigistes passionnés par les problèmes de communication économique, sociale, culturelle. Tél. pour R.-VS au 924-34-91

Importante Société Paris-8e recherche

JEUNE CADRE

Etudes supérieures, statistiq., économie, comptabilité pour activités d'études.

5 × 8 — salaire × 15 — participation, avantages sociaux.

Env. C.V. man., photo et prét. sous réf. 9010 à Axial Publicité, 91, fg Saint-Honoré, Paris-8e, qui transmettra.

Commissionnaire en Bourse offre

POSTE A RESPONSABILITÉ A VENDEURS (SES)

minimum 21 ans, rémunération importante sur commission. Tél. à CICOMAP, 723-78-67, poste 213-214.

Editeur recrute d'urgence

PUPITREUR

sur I.B.M. 360/40 sous DOS. Env. C.V. et prétentions à Librairie Armand Colin, M. Verneuil, 148, rue d'Alésia, 75014 Paris

---

Important organisme privé d'enseignement technique par corresp. rech. pour corrections à domicile (Paris ou banlieue), rémun. à la copie, et éventuell. autres prestations

PROFESSEURS-CORRECTEURS
— en automobile,
— en électronique sup. et automatique.

Pr ces 2 postes = être diplômé ingénieur ou 3e cycle université +expér. profess. souhaitée en histoire-géograph.=min. licence. Env. photoc. diplômes, référ. et prix demandé par correction : E. T. M. S. Service Corrections 94, r. de Paris, 94220 Charenton.

Société VERSAILLAISE rech. POUR DECEMBRE 1977

TECHNICIEN A.T. 1

BTS ou DUT électronique. Tél. : 953-77-25.

REVUE DISTRIBUTION
QUARTIER BOURSE
cherche

JOURNALISTE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Ecr. avec C.V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous no 68.352.

Equipée de CII HONEYWELL BULL *66/20 et 61/60*, recherche

PROGRAMMEUR SYSTÈME

Formation GCOS - IDS - TDS indispensable.

PROGRAMMEUR COBOL
DEBUTANT

Formation Bac informatique ou IUT.

Env. C.V., photo et prétent. à J. BOREL INTERNATIONAL Service informatique, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Marketing Pharmaceutique

135/150.000 F an

Un grand laboratoire international recherche afin de lui confier dans un premier temps, le lancement d'un important produit nouveau,

CHEF de PRODUITS CONFIRME futur MARKETING SERVICES MANAGER

30 ans min., c'est un diplômé de l'enseignement supérieur, parlant anglais, qui dispose d'une bonne expérience en marketing pharmaceutique.

Ecrire sous réf 540 à GFC Spécialiste en recherche de Cadres et Dirigeants - qui vous garantit une discrétion absolue.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE
Département MARKETING INTERNATIONAL
recherche pour développer et diffuser les méthodes d'utilisation clinique de ses équipements électroniques

1 CHEF DE PRODUITS responsable des applications

Ce poste qui ne nécessite pas une formation technique particulière suppose en revanche une formation supérieure, de bonnes qualités pédagogiques et la pratique courante de l'anglais.

Il implique un dialogue permanent avec les médecins utilisateurs.

La connaissance du milieu hospitalier serait un atout important.

Les déplacements en France et à l'étranger *seront très fréquents.*

De larges possibilités d'évolution sont offertes par le groupe.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à KONTRON - Direction du Personnel
6 rue des Frères Caudron
78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

Important Groupe de Sociétés d'Assurances
recherche

DIRECTEUR D'IMMEUBLES

POUR LE XIXe ARRONDISSEMENT

Le candidat aura la responsabilité d'une équipe de 5 personnes qu'il animera de son autorité.

— L'importance du groupe immobilier confié (I.G.H. et centre commercial) nécessite de bonnes capacités de gestion mais également des connaissances techniques tant sur le plan de l'administration d'immeubles que sur le plan de la sécurité, de l'entretien et des services généraux.

— *Enfin, une grande disponibilité et un sens* des contacts humains viendront compléter les qualités nécessaires.

Logement assuré et nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous *le numéro 3.314, à PUBLICITES REUNIES*, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transm.

KSA

The international management consulting and consulting engineering firm, specializing in the ready to wear and textile industries, offers

a career in consulting

to people of outstanding background and qualifications.

After extensive training in our own training centres and *subsequent work on* assignments in America and / or Europe, you will work in the team of the French subsidiary.

Successful candidates must have a degree in engineering, such as Arts et Métiers or equivalent, and preferably experience in production engineering or production management in a labour intensive manufacturing industry. They should be fluent in French and English and must be free to travel extensively.

The salary and benefits are commensurate *with the high standards we are requiring.*

Please, send your application with photo and curriculum vitae to :

Mr Jacques GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 PARIS

CLIENT PERSONNEL CANNOT BE CONSIDERED

KSA Kurt Salmon Associates
Management Consultants

MATRA

recherche
pour son Département Mécanique et Structure

INGENIEUR MECANICIEN

— Il assiste le Responsable des Etudes notamment pour les Calculs de structures.
— Il travaille en relation étroite avec les Bureaux d'Etudes et les Laboratoires d'Essais.

Le poste concerne un INGENIEUR diplômé, débutant mais ayant de bonnes connaissances en dessin industriel, résistance des matériaux et informatique scientifique.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 217

MATRA — Monsieur KORFAN, BP No 1 - 78140 VELIZY

Importante Société Industrielle
située banlieue Sud Ouest
recherche
pour son service central de formation un

CADRE FORMATION

— Il assiste le responsable du service dans les domaines suivants :
- Conseils au personnel et aux Responsables dans le choix des stages et évaluation des stages.
- Organisation de stages internes.
- Gestion du budget formation.

— Il est diplômé de l'Enseignement Supérieur; il a quelques années d'expérience du milieu industriel acquise en Entreprise ou dans une Organisation de Formation.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous No 4649 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

offres d'emploi

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
PARIS (15e)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour réaliser des applications bancaires dans le domaine des prêts, des opérations avec l'étranger et de la trésorerie sur IBM 370/158 sous OS/VS1.

— Formation maîtrise informatique + 2 à 3 ans d'expérience ;

— Connaissant bien COBOL ANS ;
— Connaissances bancaires, C.I.C.S. et assembleur appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 2.395, COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

SOCIETE FRANÇAISE 30 personnes filiale d'un Groupe Américain International très important, spécialisé dans la vente de matériel de mine
recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER A PARIS

Le poste pourrait convenir à un homme de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce française, ayant en outre une très bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Une expérience comptable et financière de quelques années soit aux Etats-Unis, soit en Angleterre, serait très appréciée, ainsi qu'une connaissance en informatique de bureau type I.B.M. 32.
Anglais parlé et écrit absolument indispensable.
La rémunération sera fonction de la valeur et de l'expérience du candidat.

Adr. C.V., photo et prétent., ss le n° 000.347 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Important Cabinet EXPERTISE COMPTABLE pour faire face à son expansion
recherche

COLLABORATEURS

- Deux ans d'expérience minimum ;
- D.E.C.S. ;
- Diplôme universitaire apprécié.

Envoyer curr. vitae et prétent. sous le n° 7.832 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE CIE D'ASSURANCES
recherche

RÉDACTEUR PRODUCTION ACCIDENTS RISQUES DIVERS

Se prés. : 62, rue Richelieu (2e)

Société de services ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation Universitaire (M.I.A.G.E. ou D.U.T.)
GAP II. A.C.L.
BASIC appréciés

Libres rapidement

Adresser C.V. et prétentions à

SOGECIM

78-80, av. Gallieni
Tour Gallieni 1
93170 BAGNOLET

STÉ ÉDITIONS TECHNIQUES
(GROUPE HACHETTE)
recherche

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

désirant changer d'horizon pour prendre en charge la RESPONSABILITE PUBLICITAIRE d'UNE IMPORTANTE REVUE TECHNIQUE ELECTRONIQUE

Env. C.V., photo et prétentions, n° 32.911, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CITROEN
recherche
Pour son Usine de NANTERRE
un

PSYCHOTECHNICIEN

25 ans minimum

diplômé de l'Institut de Psychologie ou d'Etat du C.N.A.M.

Il sera responsable de l'examen des tests psychotechniques des candidats à la conduite des cars et ponts.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé et rémunération souhaitée au Service du Personnel - Bureau 44 PSY., 133, quai A.-Citroën, 75747 PARIS CEDEX 15

INFORMATIS
26, rue Daubenton, PARIS-5e

INGÉNIEURS

— Expér. système SIRIS 3.
— Temps réel (Solar, Mitra).
— SIEMENS 4004.
M. Rivière, 337-99-22/72.

Recherchons

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

français/anglais écrit parlé. Voyages à l'étranger. Connaissances matériel cinématographique souhaité. Minimum 25 ans.

Envoyer C.V. et photo n° 3 316, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE près Porte Balard recherche

TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN

titulaire D.U.T. ou B.T.S. pour participer à étude et réalisation poste automatique fabrication essais électroniques moyenne puissance. Contrat durée limitée du 1er novembre 1977 au 30 juin 1978.

— Avantages sociaux ;
— Restaurant self.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 32.833, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

25 ans minim. Libre de suite, dynam., ambit., bonne élocution et excellente présentation. Voiture souhaitée.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE
SITUATION AVENIR
Statut V.R.P.
Tél. 538-68-66, à M. BELLEC, de 10 heures à 12 heures, avant le 23 octobre 1977.

ANIMATEURS

de comptabilité, gestion financière, prévisionnelle, droit.

PRATICIENS

vacataires et salariés.
Ecrire sous référence 8.817, P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, q. tr.

Groupe industriel européen recherche pour le siège parisien de sa branche française

UN ASSISTANT AU CONTROLE DE GESTION

FORMATION D.U.T. GESTION non débutant, expérience minimum 2 ans en industrie. - 43 h. en 5 jours avec horaire souple. Restaurant entreprise. Ecrire avec C.V., photo (ret.) et prét. à Compteurs Ed-Veglia, 125, rue de Montreuil, 75540 PARIS CEDEX 11.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE cherche pour son service commercial sédentaire

JEUNE COLLABORATEUR

— Libre de suite,
— sachant rédiger,
— bonne faculté d'assimilation technique.
Tempérament commercial et esprit d'organisation pour assurer contact par courrier et par téléphone avec la clientèle et le réseau de vente et promouvoir les produits de la société en appuyant l'effort de vente.

Ce poste assure un avenir ouvert pour un élément de valeur.

Adresser C.V., manuscrit et prétentions à LA SEIGNEURIE, 20, r. Gallieni, 93001 Bobigny.

Cherchons PROFESSEURS
— STENODACTYLO
— COMPTABILITE
— EXPRESSION ECRITE
— SECRETARIAT
— VENTE
— LANGUES
— ENSEIGN. TECHNIQUE
Envoyer C.V. avec photo, à CERI 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE recherche pour succursale de PARIS

INGÉNIEUR PRODUITS

INGÉNIEUR SERVICE APRÈS-VENTE

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissance émission-réception appréciée.

Ecrire avec C.V. : S.F.T.P. 14, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS.

secrétaires

Secrétaires de direction

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE RECHERCHE POUR SON PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

SECRETAIRE DE DIRECTION

Anglais obligatoire. Permis de conduire V.L.

Adresser C.V. avec photo.
M. Lambert 33 av. du Gal Sarrail 75016 Paris.
Discrétion absolue. Tout dossier de candidature non retenu sera retourné.

Important fabricant de meubles PARIS (20e) recherche pour Directeur exportation

SECRÉTAIRE TRILINGUE

allemand, anglais.
Ecrire sous référence 1.100 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

Banque étrangère à Paris recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

expérimentée, parfaitement bilingue français-espagnol, connaissances anglais souhait. Adresser candidature avec C.V. n° 7.811, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

Pour être informé des emplois offerts en Amérique latine (Venezuela, Brésil, Argentine, Costa-Rica, etc.) aux cadres, ingénieurs et personnels qualifiés, dem. la documentation gratuite sur la revue spécialisée A.L.E. (E2) B.P. 422-09 Paris.

enseignem.

LANGUES Tous niveaux Tous diplômes
Particuliers et Entreprises
Petits groupes et individuels
LAETITIA - Ecole des Langues, 1, carrefour de l'Odéon, Paris-6e
633-37-85 - 033-99-48

cours et leçons

Profess. agrégé d'ALLEMAND donne leçons particulières. Métro Place d'Italie. 588-97-93, après 20 heures.

J. F. étudiante espagnole donn. cours espagnol de tous niveaux. Ecr. n° 6.580 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Franç., orthogr., philo allemand par enseignante spécialiste rattrapage. 250-77-71.

Profess. agrégé d'ALLEMAND donne leçons particulières, Mo Place d'Italie. Tél. : 588-97-93.

MATH. Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. : 278-77-71

automobiles

MERCEDES — SFAM-France
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie.
Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

vente

5 à 7 C.V.

PART. A PART.
COUPE FIAT 128 1300 SL 1973
Très bon état. Avec 2 500 F.
Tél. : 820-72-64.

PART. vend Wolkswagen - 1303, 60 000 km, 1973. Prix à débattre. Tél. 785-25-57. Après 19 heures.

Person. usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix intéress. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 kilom. à cette date. Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 415. Domicile 237-34-54.

8 à 11 C.V.

DATSUN 260 Z 2 + 2, gris métallisé, 1977, 23.000 km., vraiment exceptionnelle. M. VERMONT, 524-57-70, 9 h. 30 à 12 h.

A vendre 404 PEUGEOT, année 1966, puiss. 9 CV, amortisseurs refaits, parfait état carrosserie et intérieur. Prix 2.500 F. — Téléph. 020-85-46, à partir 18 h.

divers

MERCEDES.BENZ
NEUF et OCCASION
EURO_GARAGE
Concessionnaire
73/77 Av A. BRIAND
Montrouge 735.52.20

B.M.W. OCCASIONS
316, 420, 520, 525, 528 export 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-15, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

autos-achat

Rech. Simca 1501, modèle 75, automat. avec faible kilométr. Tél. 527-74-73, après 20 heures.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

☐ Direction générale, fonctions multipostes.
☐ Marketing relations publiques publicité.
☐ Informatique.
☐ Production entretien.
☐ Ingénieurs.
☐ Etudes organisation et recherche.
☐ Direction financière et administrative.
☐ Comptabilité.
☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
☐ Direction commerciale vente.
☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
☐ Banques - Assurances.
☐ Professions médicales et paramédicales.
☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	208	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	309	361	408	453	494	532	568	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ____________ ou SOCIETE : ____________

ADRESSE : ____________ TEL. : ______

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

20 OCTOBRE 1977

demandes d'emploi

Jne Femme 22 a., diplômée de L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE TOULOUSE section économique et financière. Recherche place stable dans Presse, Banque ou Société. Paris ou province. Ecr. n° 6 586, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Industriel 58 ans désir. ralent. activité propre suite nécess. rech. mi-temps toutes missions conf., att. ccial, suivi affaires, coordinat. Accepte voy. Trillon, B.P. 5, 28210 Nogent-le-Roi. Tél. (37) 64-41-27, matin, 10 à 12 h.

Urbaniste 27 a., D.I.U.P., 2 a. d'exp. prof., dipl. étud. urbain., E.H.E.S.S. et C.E.R.C.O.L. Un. Paris II, ch. empl. Lib. de ste. Ecr. Lacard, 74, r. Hallé, 75014.

Dame 58 a. rech. emploi à mi-tps rég. Ouest Nanterre/Rueil. Ecr. n° 6.583, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. libre mardi, mercredi, ch. emploi comme employée bureau classement, même manutention. Ecr. n° 6.579, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Homme 26 ans MAITRISE BIOCHIMIE rech. poste correspondant dans Laborat., Recherche et Fabric. Ecr. n° T 00.369 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

PROJETEUR COMP. ARCHI. 3e échelon
exp. construct. indiv., collectif, bureaux, hospitalières, U.S.P.A., formation PROMOCA et I.C.H., libre de suite. Tél. 603-52-30, ou écr. n° 1.712, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journaliste, 35 a., spécialiste monde arabe, rech. ttes proposit. intéressantes. Téléphoner : 742-38-15, de 9 h. à 11 h.

Cadre, 35 a., responsable marketing, ch. poste similaire à mi-temps dans P.M.E., P.M.I. Ecr. n° 1.807 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J. H., 23 ans, dégagé O.M. Technicien Micromécanique 2e échel. sur appareils Ciné, Instruments Optique, ch. emploi Paris ou banl. Est. Ecr. P. DAMANCE, 7, allée des Petites-Villas, 93340 LE RAINCY.

J. H., 25 a., bonne cult. générale licencié lettres, angl. cour., ch. emploi dans maison édition ou en rapport. Ecr. n° 6.587 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Pas de Hautes Etudes Mais... autre chose à apporter ATTACHE COMMERCIAL 26 ans désirant vendre français cherche poste export avec stage 6 mois U.S.A. Angl. Ecr. n° 77.439 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE FEMININ, 56 ans, chef comptable et chef Service du Personnel, recherche poste similaire dans P.M.E. Paris ou banlieue Nord. Tél. : 960-55-08.

J.F. 25 a., maîtrise d'anglais, dactylo, exp. bureau, ch. emploi intéressant France ou étranger. Ecr. n° 1.819 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., Licenciée anglais, 35 a., expér. enseign 4 ans + expér. SECRET. DIRECTION bilingue + italien, allemand courant, examine propositions
— CREATIVITE.
— FUTUROLOGIE.
— RELATIONS PUBLIQUES.
— CONCEPTION ou autre.
Ecr. n° T 00403 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ex - DIRECTOR - GENERAL MANAGER U.S.A.

cinquantaine - Français
cherche une occupation intéressante missions ou responsabilité à l'étranger
Quadrilingue - Grande expérience voyages - Spécialisé Exportation - Négociations internationales Relations humaines tous niveaux - Conseiller technique.

Ecrire n° 7.835, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, ou tél. : (96) 35-55-29.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

48 ans
Sérieuse expérience outre-mer en production-distribution énergie électrique
recherche
poste responsabilité DAKAR

Ecrire sous n° 1.789 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.

AVOCAT CANADIEN

30 ans - Spécialiste Droit Sociétés et Fiscal - Parfait bilingue - Cherche emploi Europe auprès d'une firme envergure internationale.

Ecrire sous n° 12.328, Publicité Roger Bley. 101, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transm.

GESTION CCILE, VENTES
Contrat 1 an, assistant direct. ccial, marketing, 30 a., 8 a. exp. indust. Lic. sc. éco., docto. gest. (market), dom. électr. distrib., autres. 869-05-64, de 17 à 21 h.

Biblioth.-Docum., lic. Sc. phys., chimie, UFOD. Plusieurs années expérience, cherche poste PARIS ou proche banlieue. Ecr. n° 1821, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre sup. 39 a., conn. parfait. l'allem., l'arabe et l'angl., bien introd. en R.F.A. et dans pays arab., ch. poste à resp. cciale, gest., animat. et coordinat. ds P.M.E. Etud. ttes propositions. Ecr. n° 1.801, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 33 ans, 8 ans d'expér. ENTREPRISE MARITIME spécialisé : contentieux marit., container, gest. matériel, rech. poste responsabilité Paris ou province. Etud. ttes propositions. Disponible suite. Tél. 853-29-52.

J.H. 25 ans, libéré O.M. DUEL anglais-allemand. Dipl. Chambre Comm. britannique, dipl. Ecole des Cadres du Comm. et de l'Indust., sect. Comm. Internat., 3e de sa promot., ayant effectué nombrx stages France et G.-B., étudierait toutes proposit. Paris et gdes villes sud de la France. Accepte déplacements France et étranger. Ecr. : M. MAGNIER, 2, rue Charles-Tellier, Paris-16e.

J. H., comptable B.T.S., DECS COMPTABLE et juridique, expér. cabinet, cherche emploi mi-temps Libre 1er novembre. Ecr. n° T 00393 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre de Direction 33 ans. 10 ans expér., sérieuses référ. gestion administratif, financière, personnel, cherche poste responsabilité dans P.M.E., étudie toutes propositions. Ecrire : HAVAS MELUN 77007, n° 9944

Dame française, 35 ans. Bonne présentation, dynamique. Universitaire : DUEL Sciences économiques + maîtrise espagnol, trilingue : espagnol, anglais, portugais. Expér. pédagogique internationale. Recherche emploi, préférences : formation pédagogique, édition, traduction, relation publique. Ecrire : DIFRANCESCO M.D., 110, rue du Fg-Poissonnière, PARIS (10e)

TRANSPORT
CADRE SUPERIEUR
55 ans, 30 a. exp. transit-douane, comptable de format., gde expér. financière et administrative, recherche créat. de poste transp. C.P.M.E. Libre de suite. J.-P. DONOT 25, rue de Moscou, Paris 8e

Jeune femme, 24 ans, ch. poste stable sténodactylo - secrétariat. Ecr. n° 6573, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne Hydrogéologue-Géochimiste, Doct. 3e cycle, examinerait av. intérêt toutes proposit. d'emploi. Ecrire : TISSIER Bertrand, 2, r. Le Corbusier, 95140 Garges

INFORMATICIEN
40 ans, 10 années d'expérience en organisation de services sur divers matériels de gestion, ch. emploi de chef de service auprès d'une entreprise désirant utiliser un système conversationnel. Ecrire : Nicolas André, 91, rue Damrémont, 75018 Paris ou téléphoner au 255-30-27.

Femme 40 ans, célibataire
CADRE ADMINISTRATIF
EX-CHEF COMPTABLE P.M.E. COMPTABLE (uniq. petites stés) (déclarations, bilans, gestion). Libre 1 ou plusieurs jours sem. rech. EMPLOI SIMILAIRE. Ecr. n° T 00.407 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JNE JOURNALISTE
23 ans, dég. O.M., dipl. I.E.P. et C.F.J., excell. cult. générale, allem., angl., russe, expérience presse régionale, cherche poste débutant Haut niveau, presse ou relations publiques. Ecr. n° T 00441 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MÉDECIN FRANÇAIS
dipl. parasitaux, parl. anglais, persan, expér. Afrique tropicale, Moyen-Orient, Iran, ch. poste Iran, Irak ou Afghanistan. Libre de suite. Ecr. n° T 00.404 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

traductions

Demande

M., 35 a., germaniste, dipl. univers., ferait travx traductions. Ecr. n° 7.719 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Frappe de vos manuscrits sur I.B.M. à sphère, rapide. Téléphone : 926-95-00.

occasions

EN SOLDE Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Tél. : 589-86-75.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Rue LAPEYRERE - Dans imm. bon stand., P. de taille. Tr. beau 3 P., parfait état. Cuis., wc., s. de bns, 1.380 F ch. c. 606-23-48.

Près MAIRIE 18e - Dans imm. bon std., asc., chff. centr., beau 4 P., cuis., wc, s. de bains + cab. toil. TEL. 2.100 F. 606-23-48

ECOLE MILITAIRE - Ds imm. bon stand. avec asc. Très beau 3 P., refait neuf, tt cft, 1.980 F charges comprises - 606-23-48.

AV. de VILLIERS - Dans imm. ancien, bon standing, 250 m2 entresol, gd salon, petit salon, s. à manger, 4 chbres, office, cuis., sanitaires, Tél. Profession libérale autorisée. - Téléphoner le matin, SEGECO, 522-69-92

EXCEPTIONNEL RESIDENTIEL
Splendide 4 pièces gd stand. sur espace vert sans vis-à-vis. TEL., chbre de serv. 2.650 F ch. comp. + chauffage. - 606-23-48.

Région parisienne

LE VESINET 10' R.E.R. Centre
LUXUEUX APPT 126 M2, séj., 3 chbres, 3 bains, box, balcons. Agence de la MAIRIE - 976-52-52

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 310 F. 266-52-04.

Propriétaires de logements anciens ne louez plus à la surface corrigée, mettez aux normes vos appartements, profitez des subventions de l'A.N.A.H. Adressez-vous à un spécialiste.
M. L. I.
13, bd Félix-Faure, 93-St-Denis. 822-31-88. DEVIS GRATUIT.

locations non meublées Demande

Paris

CH. APPTS ET MAISONS DE STANDING POUR CANDIDATS OFFRANT SER. REFERENCES PARIS PROMO - 325-28-77

J. Fme ch. 2 pièces ou studio, 7e, 6e, 5e, 1er, 2e, 3e arrdts. Max. 1.200 F. Ag. s'abstenir. Tél. : 555-12-24 à partir 19 h 30

Région parisienne

INGÉNIEUR
recherche - urgent
VILLA MODERNE
BANLIEUE OUEST, 7/8 PCES. LOCATION LONGUE DUREE. AG. S'ABST. 261-56-12, H. de B.

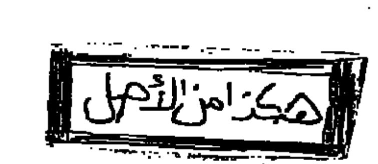
Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl., loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES. Standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

PEREIRE
GD 2 P. environ 80 m2. Imm. standg. R.-de-Ch. Idéal Profess. libérale. Tél. 1.700. - 704-08-18



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MARAIS, 2 Pièces + mezzanine, poutres, cuisine, S. de B., tél. 195.000 F. URGENT. ODE. 03-66.

RUE LA FAYETTE. Bel imm., gd 3 P., s/rue, tt cft, bon état. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PARC DE LA VILLETTE (19e) P. à P. imm. 1962 ravalé, 7e ét., tout en façade. Vue imprenable s/parc et canal, 2/4 P., 66 m2 + balcon 8 m2, cft. 290.000 F. Tél. : 206-82-06. Ag. s'abstenir.

Avenue KLEBER, N° 100, beau 2/3 P. prêt à hab., chf. cal indiv. CALME - CLAIR. De 14 à 18 h.

XIe, NATION. Je vends duplex, grand confort, style ancien, poutres apparentes, 180.000 francs. Conviendrait : artiste ou pied-à-terre. Me téléphoner : 828-25-25.

Mo ARTS ET METIERS
Studio refait neuf, cuisine, wc, bains, dans immeuble P. de T., 91.000 F. Téléphone : 522-95-20.

Produit investisseur, 50 mètres Champs-Elysées, rue du Colisée, grand studio rénové, 34 m2, S. de B., cuis. équ. Prix 230.000 F. Combles aménageables. 265-05-49.

VUE SACRE-CŒUR
Beau 2 Pièces, 40 m2, chambre, séjour, entrée, salle de bains, cuisine indépendante, 6e étage, très bon état, très clair, calme. Visite, jeudi 20 octobre 1977, de 11 à 19 heures, 19 bis, rue Pajol. Téléphone : 256-36-46.

R. LEPIC. — Atelier artiste + alcôve + loggia, confort. Prix : 235.000 F. Téléphone : 255-66-18.

Rue DES FRANCS-BOURGEOIS
Studio, tt conft, kitchen., dche, téléph., bon état. Téléph., matin seulement au : 325-82-66.

REPUBLIQUE, 2, rue Gabriel-Vicaire, face square du Temple, soleil, verdure, bel imm., 6 P., 2 bns, cuis. + 2 ch. serv. Prix : 1.000.000 de F. Jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30, COURTOIS : 265-49-85.

PALAIS des CONGRES (Face), Propr. vd appt 140 m2, gd stdg, 2 bns, asc., chff. cal, 5e étage, ensoleillé, tél. De 11 à 19 h. au 2, place de la Porte-des-Ternes.

MUETTE - RUE DE PASSY
Agréable, 4 P., 2 bns, 106 m2, 4e étage, tout confort, soleil. MICHEL et REYL : 265-90-05.

TROCADERO face Tour Eiffel
Imm. gde classe, luxueux 6 p., 235 m2, belle réception, 3 bains, cuis. moderne équipée, état neuf, 2 park., insonorisation. Visites s/place jeudi 20, 12 h à 16 h : 12, av. du Pt-Kennedy, ou s/R.V. FRANK ARTHUR - 766-01-69

HOTEL-DE-VILLE
Pptaire vd ds imm. pierre de t. 87 M² à rénover. Possibilité profession libérale. 734-98-06, HEURES BUREAU.

MARAIS (rue des Lions)
Dans Hôtel particulier XVIIe, 2e étage, luxueux appart. 105 m2 + combles aménageables. Prix justifié. - 325-40-66.

16e DAUPHINE
DANS BEL IMM. STANDING 2e ETAGE, ASCENS., BALCON
5 PIECES salon, s. à manger, 3 chbres, cuisine, bains + 2 chambres service.
A RENOVER
PRIX 790.000 F
14 h à 18 h, jeudi, vendredi : 17, RUE MARBEAU ou 723-91-22.

18e Pptaire vd STUDIO 25m2 gd confort, 100.000 F. DUPLEX 45m2, 150.000 F. Jeudi, vendredi, 14 h 30-18 h 30 : 71, RUE DES MARTYRS PLACEMENT EXCEPTIONNEL

AUTEUIL
EXCEPTIONNEL, IMM. GD STAND. 6e étage, ascens. Balcon
7 P. 240 M² cuis., 2 bains + chbre serv., ascenseur. PROF. LIBERALE.
PRIX 1.050.000 F
Jeudi, vendredi, de 14 à 18 h. : 17, AV. THEOPHILE-GAUTIER ou 723-96-05

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
Studio neuf avec vraie cuisine, 33 m2 + 7 m2 de balcon. Sur place de 14 à 18 heures. Téléphoner à VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT MAUR
(Métro Parmentier)
2 Pièces, neuf, plein Sud, 46 m2 + grand balcon. Sur place de 14 à 18 heures. Téléphoner à VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
3 Pièces, neuf, 66 m2 + 12 m2 de balcon. Cuisine Siemens, haute qualité. Sur place de 14 à 18 heures. Téléphoner à VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
4 Pièces, neuf, 104 m2 + très grand balcon. Double exposition, entièrement sur jardin, très calme. Cuisine et dressing équipés. Sur place de 14 à 18 heures. Téléphoner à VIP au : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
Studio à 5 Pièces, neuf grands jardins intérieur, habitables immédiatement. Demande location élevée. Bonne rentabilité. Un excellent rapport qualité/prix. Sur place de 14 à 18 heures. Téléphoner à VIP au : 567-54-56.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPARTS DE 100 M2 à 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp - XVIe Imm. neuf, luxueux, sur jard. Reste à vendre : 2 STUDIOS. Pour R.-V. : 728-17-54, matin.

EXCEPTIONNEL
Av. DAUMESNIL, proxim. Bois, Particulier vend, dernier étage, immeuble, récent, gd standing : APPARTEMENT 125 M2 séj. 40 m2, prestations gd luxe + TERRASSE 100 M2. Plein soleil, vue panoramique, imprenable. Prix élevé justifié. [illegible]

Paris Rive gauche

PART. - RUE MORERE (14e) [illegible]

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré : 2 à 5 Pièces, de 85 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Particulier vend :
DUPLEX NEUF
dans immeuble ancien, rénové, ascenseur, interphone, cuisine, salle de bains + cave.
20, RUE DE GRENELLE
Sur place, jeudi 20, à 10 h., ou Tél. : 407-04-22, après 20 heures.

15e - RUE DU COMMERCE
Ensemble de 5 à 8 pavillons, surface 485 m2 + 200 m2 s.-sol. 1.500.000 francs. JOUBERT et ANDRE, 15, RUE LA BOETIE. 266-67-06.

BOSQUET-ALMA - Double living, galerie, 3 ch., c., s. de bns, serv. tt cft, refait neuf, imm. ancien, gd standing, 900.000 F - 325-34-50

15e, imm. 1930, potaire vd dir. studio artiste 42 m2 r.-ch., calme, tt cft, tél. 250.000 F - 520-90-26.

CARDINAL-LEMOINE
Je vends STUDIO tout équipé directem. tt confort 165.000 F - 325-66-72.

PASTEUR Propriétaire vend STUDIOS et 2 beaux 2 P. CFT, état neuf, CLAIR, SOLEIL, imm. en rénov. D. BOURGEOIS - 293-62-16

6e Ds HOTEL PARTICULIER 18e siècle, calme absolu, dble living + 1 chbre tt cft, parf. état, 70 m2. - 325-82-66, matin.

5e Immeuble cossu Appartement élégant
Living double, 3 chbres, 2 bains, lingerie, moquette. TEL. : 224-79-52.

SUR SQUARE et MUSEE CLUNY
Pptaire vend direct. bel APPT, entrée, gd living (40 m2), 3 ch., 2 s. de bains, cuis.; tt cft, tél., spacieux, clair, plein de charme intér. et extérieur. - 747-84-80.

TRES PARTICULIERE ET EXCEPTIONNELLE RESIDENCE style et ATELIER d'artiste avec 2 ch., 2 bains, jardinet 240 m2 env., prix élevé. EXCLUSIVITE P. BIDAULT - 633-08-11

vous cherchez une maison individuelle ou un terrain ?
vient de paraître
avec un dossier crédit
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Villas, Pavillons et Nouveaux Villages [illegible]

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins, immeuble neuf, grand standing
GRAND 4 PIÈCES
101 m2 + loggia : 650.000 F.
Vis. s/R.-VS : 766-25-32.

MONTPARNASSE
Dans rue calme — petit immeuble neuf — grand luxe : beau studio, 25 m2 + parking + téléphone. Prix : 218.000 F.
Tél. p. R.-VS : 766-13-14

15e, Mo Lourmel. Part. vd 2 p., 2e ét., calme, impec. exp. S.-O. Prix : 168.000 F - Tél. 250-72-12

RASPAIL MONTPARNASSE
Grand sél., 3 chbres, 3 bains, terrasse sur jardins - ODE. 95-10

STUDIO et 2 PIECES
QUARTIER LATIN
TOUT CONFORT - ODE. 95-10

Appt 150 m2, 5 Pces, 2e étage. Bel immeuble, 1.400.000 F. 5, rue Christine (14 h à 18 h)

Gd living + chbre 55 m2. Tout cft. Imm. réc. Balc. Tél. Poss. parking. 280.000 F - 580-01-20.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
3 P. SUPER-CONFORT, 100 m2, garage. Px 1.280.000 - 734-73-88

AV. BOURDONNAIS - Imm. réc. 100 m2 living + 2 chambres, 7e étage, balcons - 567-22-88

13e - Maison avec atelier d'artiste, surface 230 m2, garage, terrasse. ALGRAIN - 285-00-59.

N.-D.-DES-CHAMPS
Vds 6 P. (115 m2 environ), tout cft, chbre service. Possib. ccial. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

Près Champ-de-Mars
Imm. neuf. Grd séjour, 2 chbres. Balcon. Soleil - 705-24-10

ALMA - Splendide appt d'angle, 167 m2, 4e ét., soleil, studio de service, av. asc. Jeudi 13 h à 16 h : 2, rue COGNACQ-JAY.

13e PRES QUARTIER LATIN, STUDIOS cft à partir 100.000 F. 4, r. JONAS. Samedi 14 h-18 h ou RV : 542-73-85 (matin)

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

CONVENTION - Bon immeuble Prox. Mo et bus TRES BEAU 3-4 P. CFT. Impec. Très bien distribué. - 400.000 F. Jeudi de 13 h. 30 à 17 h. 30, 4, RUE EUGENE-MILLON.

15e - Bel imm. 6e étage. Asc. Balcon STUDIO TT CFT. 99.000 F - Tél. 579-75-88

EMILE-ZOLA DUPLEX 48 m2 install. lux. 400.000 F. S/pl. jeudi 20 octobre de 14 h. 30 à 18 h., 150, avenue Emile-Zola — 548-76-25

ST-DOMINIQUE - Bel appart. bourgeois 3 P. Tt cft S/jardin - Calme - Soleil Prix : 560.000 F. — 344-07-12.

6D 2 P., cuisine, s. de bains. [illegible]

2 P. Tout confort - VERDURE [illegible]

MAZARINE - Plein ciel - Séjour double, 3 chambres [illegible]

Région parisienne

VINCENNES
TRES BONNE SITUATION
DANS IMMEUBLE STANDING EN COURS RENOVATION
2 TR. BEAUX 4 P. 105 m2
Refait ou à aménager. 260-30-15.

LE PECQ - 12' R.E.R.
dans petite résidence standing, LIVRAISON JANVIER 1978 reste APPARTS 2 et 3 PIECES, garage, parking, tout confort. Prix FERMES et DEFINITIFS. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. — 976-05-90.

PONT-DE-SEVRES. Part. à P., récent 2 p. 53 m2, tt cft, 6e ét., ascens., parks, cave. 310.000 F. Téléph. : 604-55-09

COURBEVOIE. Proche Gare. R. DE BEZONS. Très beau 2 Pces. Refait neuf. Cuis., wc, bains, avec 27.000 F - 522-95-20

PRES BOIS DE VINCENNES Pav. Napoléon-III Liv. + 3 ch. 200 m2 + jdin. Px exceptionn. 420.000 F. 387-95-97.

ST-CLOUD - SUR SEINE et VERDURE - CHARMANT
4 P. BALCON Parfait état 4e ét. ASC.
369.000 F. RARE. - 577-96-85.

VERSAILLES 5 mètres grilles du Parc
Magnifique 200 m2. Refait neuf. Chambre de service. - 266-56-50.

Constr. récente, 2e, asc., balc., BECON (ASNIERES) Séjour, 2 chambres, cuis., bains, garage. 380.000 F. — 788-49-00.

Constr. récente, 2e étage, asc., LOUVECIENNES près GARE bel appt 160 m2 + loggia, séj. en L 53 m2 + 3 chbr., 3 S. de B., parf. ét., gar., s.-sol + park. 760.000 F (justifié). - 788-49-00.

BECON, 2e ETG., PL. SOLEIL, 3 Pces, cuis., bains, chauff. cal, impeccable, 190.000 F. 788-49-00.

SAINT-MANDE - FOCH - 95 M2 A RENOVER, bon imm. ancien, 3e étg. Prix intéress. 742-67-56.

ETANG-la-VILLE, forêt Marly, Part. vd 5 P., 98 m2, gd balc., dern. étg., parc boisé, proxim. gare, 400.000. 958-61-70 apr. 19 h.

CHATENAY Bien situé
Beau 3 pièces tt cft. - 359-25-06.

Province

COURCHEVEL 1.650. Stud. 36 m². Vue exceptionn. 50 m E.S.F. 8 copropriétés, 250.000 F. 976-04-28

EXCEPTIONNEL
Près SAINTE-MAXIME, hameau provençal, site enchanteur, 2 à 4 P. Mezzanine, loggia. TERI - 3, RUE VEZELAY, Paris-8e - Tél. : 522-92-10

A vdre, SUPERDEVOLUY 05250, stud. 4e ét., Nord en copropriété. Ecr. n° 6555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etranger

SUISSE, Gryon (VD), 1.100 m. Dans BEAU CHALET, tt conft, vue magnif. Part. vend 2 appts duplex 200 m2, autorisé étrang. Hypoth. Case postale 41, Villars/Ollon 1884

domaines

LANDES PROPRIETE AGRICOLE à vdre IDEALE
chasse, culture, élevage, 130 ha un seul tenant, av. habitations. PX DE L'ENSEMBLE 1.400.000. DOCUMENTAT. DETAILLEE Ag. LESCA 40170 Lit-et-Mixe. Tél. 21 par (58) 74-91-11

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, STUDIO, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Achète directement COMPTANT. URGENT, 2 A 4 PCES Paris, avec ou sans travx, préférence près FACULTE - 873-20-67

hôtels-partic.

Particulier vd hôtel particulier
PROCHE TROCADÉRO
Téléph. 704-34-66.

MONTMARTRE empl. 1er ordre
ATELIER 170 m2
10 m hauteur sous plafond. Attenant à un très bel hôtel particulier 420 M2 + Gar. Jard. intérieur. Travaux à prévoir. Affaire exceptionnelle. A vendre en un seul lot. Nombreuses possib. Visite et renseignements : P. TROSBERGER 254-71-93/94.

NEUILLY HOTEL PARTIC. 210 m2
sur 3 niveaux, très calme, parfait état. - 755-76-34.

bureaux

MADELEINE
300 m² bureaux, même niveau, stand., 5 tél., télex. 526-46-75.

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

Mo BAC Loue 100 m2 BUREAUX pr PROFESS. LIBER. BATIMENT - Tél. 824-92-56.

BOULOGNE 150 m2 rez-de-ch. Imm. luxueux PROGESCO - 522-24-83.

1 à 20 BURX, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

68, BOULEV. MALESHERBES 1er étage, 220 m². BUREAUX en cession : 110.000 F. SEGECO - 522-43-20.

EPINAY. A 10 min. gare du Nord, à louer ensemble de 4 immeubles, 18.000 m² disponib. Lots à partir de 50 m², archives, parkg, restaur., téléph. Prix 250 F/m² H.T. an. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 27-11-89.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux, refaits neufs - 723-55-18.

locaux commerciaux

RARE - 500 m2 - ODÉON
Superbe local sur 3 NIVEAUX Calme, verdure, idéal pour important bureau d'études, architectes, agence publicité, laboratoire, centre culturel ou artistique. Vente ou location. Exclusiv. PROMOTIC. 325-11-68.

Cède bail 3, 6, 9, gdes vitrines d'expos. mag. ang. Nbx cces. 250 m2 + 2 burx - Axe Roissy République. Ecrire 65.115 Unination 115, r. Réunion 75020.

RUE GRANGE-BATELIERE
Cède sans pas-de-porte bail, locaux 290 m² environ, tél. 6.500 F/mois. Martin, 742-99-09.

Recherche location ou achat, OPERA et limitrophes, rue non passante, local 300 m² environ. M. MARTIN - 742-99-09.

URGENT. Antiquaire recherche Paris Magasin (bail ou murs). Ecrire Ducret, « Le Ruisseau », av. Gallieni, 94160 St-Mandé.

fonds de commerce

PARIS-19e à VENDRE IMPORTANT INSTITUT
GYM + KINÉSI + SAUNAS
340 m². Prix à débattre. Tel. après 20 h. : 225-33-49.

BORDEAUX. Droit au bail, emplacem. except., plein centre, 150 m² réserve, cave voûtée, avec bureau 1er étg. 70 m², conviendrait tous commerces luxe. Ec. n° T. 00.399 M Régie-Presse 85 bis, rue Reaumur, PARIS-2e.

manoirs

DAMPIERRE Près - MANOIR XIX luxueusem. aménagé, gde récept. + 7 chbr., 3 bs. Magn. PARC boisé 9 ha ½. Affaire EXCEPTIONN. Exclus. G. BOURGUET - 522-19-41 + 86, bd Haussmann, 75008 Paris.

terrains terrains

NEGOFIA S.A.
Offre collaboration technique et financière à propriétaires de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations de LOTISSEMENTS région parisienne
39, rue des Mathurins 75008 PARIS
TÉL. : 266.57.22

ENTRE SAINT-GERMAIN et MAISONS-LAFFITTE
Dans village près forêt BEAUX TERRAINS BOISES de 700 à 1.100 m2, ttes viabilités. PRIX TTES TAXES COMPR. DE 270.000 F à 390.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Part. vend terrain construct. viab. 22.000 m² situé Ouville-L'Abbaye, 20 min. de la mer (St-Valery-en-Cx, Veules-les-R.) Ecr. Cordier Lindebeuf 76760 (ou téléphoner 96-81-66).

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC
PAVILLON 5 P., avec jardinet. R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. Proximité tous commerces. Prix : 260 000 F. Tél. : 61-10-69.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Résidentiel - 40 km sud - Vallée SEINE Construct. récente, tout plain-pied, grand séjour, cuis., 4 chbres, s. bains. Gar. 1.500 m² clos. Prix : 390.000 F. CICAVIL - 437-82-09

ASNIERES
Gd séjour + 6 chbres, 2 bains, garage 2 voit., terrain 400 m² - 525.000 F - 788-49-00.

Belle maison non mitoyenne RUEIL, PRES CENTRE Gd séjour + 3 chbres, cuisine, chauff. mazout, 650 m² terrain, garage, 530.000 F - 788-49-00.

5 KM. CERGY-PONTOISE CALME PAVILL. PLAIN-PIED 145 m² habitables, séjour 67 m², 5 chbres, tout cft, gar. 3 voitures, ss-sol tot. Jardin 2.000m², 530.000 F - 788-49-00.

villas

PLAISIR SUPERBE VILLA - Dble liv. 5 chbres, 3 bns, gar. 2 voit. Beau terr. 685.000 F. 504-75-80.

MASSY Mo - Belle villa neuve, 6 pièces, tt cft, garage, jard. 900 m2. Prix 830.000 F. PESCHARD, 666-00-27.

LA COURNEUVE PRES MAIRIE
8 P. TT CFT 200 M²
const. 1950, exc. état, jard. 600 m2 garage. Prix 450.00 F. 627-78-52.

VERSAILLES 3 km., s/1.000 m² VILLA, séj. 5 chb. URGENT. 835.000 F. M.A.T. - 953-22-27.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, sur 400 m., petite et coquette, comprenant séjour, cuisine, 2 chbres, sal. de bains, tt conft, sous-sol complet. — 045-29-09.

78 - Près VERSAILLES DOMAINE DES GATINES
très belle villa, gde réception + 5 chambres, 3 bains, 3 wc, garage 2 voitures, jardin paysagé 950 m² clos. Prix à débattre - AMP. 17-47.

maisons de campagne

Au sommet d'une colline dans LES ALPES DE HAUTE-PROV. exposée Sud, sur prairie 5.000m²
FERME A RESTAUR.
de caractère, cour intérieure, pierres apparentes. Possibilité aménager 400m². Très belle vue. Prix 400.000 F. Tél. pour rendez-vous CATRY MARSEILLE : jeudi (91) 37-09-27. Autres jours (91) 65-15-87.

CÉVENNES
Particulier vend ensemble 3 mas, dont 1 parfaitement aménagé, très belle vue sur vallée de l'Hérault. Terrain 1 hectare. PRIX 350.000 F. Tél. Le Vigan (66) 91-02-94.

Près Carpentras, jolie maison anc. de style, cour, hab. de ste, calme, air Ventoux. Ts comm. 250.000 F. Créd. poss. N° 7.800, le Monde Pub., 5, r. Italiens, 75427.

propriétés

VAR, 60 MINUT. MER
sur 16 ha de bois et prairies
MAGNIFIQUE BERGERIE
à restaurer. Vue, calme, soleil, chasse, pêche, pour amoureux de la solitude.
SACRIFIÉE 320.000
A visiter même le week-end. Tél. ce jour CATRY Marseille, (91) 37-09-33. Jours suivants : Villecroze, (94) 70-63-38, heures repas de préférence.

EN BERRY
BELLE DEMEURE DU 15e RESTAUREE, 60 p. habit., ch. central, s. de bns, tél. Nombr. dépend., excell. état. TERRAIN ATT. 19 HA, AVEC 2 ETANGS
PRIX : 900.000 F
Possibilité crédit. PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. 15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

RAMBOUILLET
HOTEL PARTICULIER HISTORIQUE. Salon, salle à manger, bureau, bibliothèque, salle billard, bar. 2 appartements de maîtres. Maisons amis et gardiens. Splendide parc 1 ha. Grand standing. Affaire unique. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

PROP. HAUTE-PROVENCE
CAUSE URGENCE
SUIS PRET à brader 500.000 F PROPR. VALEUR 650.000 F., site enchanteur, village classé. Téléph. 460-04-84.

POUR INVESTISSEMENT
PROMOTION DE LUXE ou RESIDENCE DE PRESTIGE
40 ha à 15 km PARIS
avec MAISONS DE MAITRE, parc unique + possibilité de construction. 8.000 m² H. O. — Ecr. n° T 444 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

NANTERRE 10' R.E.R. PPTE
style Mansart s/1.000 m2 terr. Réception 45 m2 - 6 chambres. Prix 810.000 F - Belle affaire Rueil Immobilier - 967-03-79

50 km Sud, résidentiel, forêt et SEINE Gare et tous commerces Ravissante ppté XVIIIe Récept. + 5 chbr. + pav. gard. Parc 4.500 m². Prix 1.050.000 F. CICAVIL - 437-82-09

LYS-CHANTILLY (60) - Vend magnifique propriété + maison gardien. Tél. (15-4) 421-53-55.

Particulier vd GERS, 8,5 km. BARBOTAN-les-THERMES, sort. import. village, MAISON anc. 115 m², ent. restaur. Tt cft. Tél. 2.800 m² parc, massif, 280.000 F comptant. T. (62) 09-86-20, H. R.

BRUNOY. Propriété bourgeoise, 4 réceptions, 7 chbres, 5 bs, parc 3.500m². Algrain 285-00-59.

Exclusivité
Région SEPTEUIL. DEMEURE RUSTIQUE. Livg 65 m², 4 chb., tt cft, pav. amis, 5.000 m², parc. Parf. état. MICHEL & REYL 6, rue Greffulhe-8e. 265-90-05.

Près Rambouillet. P. vd magnif. propriété, 400 m² habit., nombr. dépendances, parc d'agrément, 12.000 m² très b. complantés. Aff. rare, prix juste. T. H.B., 555-95-74, poste 66. Après 20 h. : 631-69-99.

Vd Ardèche, alt. 575 m., maison 5 p., exc. ét., 1.350m², parc 3 000 m2 pré. Pokorny, 5, rue Montgolfier, 26000 Valence. - Téléphone : 43-08-57.

maisons individuelles

PARIS-17e
EXCEPTIONNEL
MAISON BOURGEOISE
pierre de taille, avec jardin, 5 pièces, tout confort. CITE DES FLEURS PRIX : 690.000 FRANCS. S.G.T.I. - 684-93-85.

viagers

Libre sur 1 Tête 70 ans
ATHIS-MONS 17 km SUD Beau PAVILL.
[illegible]

LIBRE, LE PERREUX, bord Marne, [illegible]

[illegible] Etude LODEL, [illegible]

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. à part. A vdre coffre et pétrin, fin 18e s., en merisier (rég. Chartres), tr. belles pièces. Tél. : 020-85-46 à part. 18 h. 30. (Brocanteur s'abstenir.)

Agencement

Chauffage, plomberie, électricité, maçonnerie et carrelages garantie décennale. TEL. : 906-81-96.

Sur PARIS et banlieue EST :
AGENCEMENT DE CUISINES
A vos mesures, rustique ou contemporaine. En chêne massif ou stratifié. Conception et installation. Possib. de crédit personnalisé. Visite et étude à domicile. Plans et devis gratuits. TEL. : 028-35-14.

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Doriat, 77170 COUBERT. T. : 407-73-82. Souhaiterait, remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Artisans

ARTISAN travaux à DOMICILE. Peinture, pose papier, etc. — Sérieux, prix étudiés. — T. : 875-02-75 de 18 h. 30 à 22 h.

RENOVATION-DECORATION d'appart. neufs et anc., coord. T.C.E. Etudes et devis gratuits. TRAVIMO 25, r. Vernet Paris-8e. TEL. : 720-91-38.

ARTISAN SUD DE LA DROME façonnerait série petits meubles, objets d'artisan. ou publicitaires en bois massif. Téléph. à BUS. 35-99, à PARIS.

Arts

Vends LITHOS prix intéressant. VALADIE, BONNEFOIT, MENGUY, BRAYER. Tél. : 742-59-62.

URGENT rech. 2 ou 3 garçons danseurs pour spectacle danse folklorique. H. scol. 3 ou 4 ap.-m. par sem., rémunéré. 242-24-49.

Médecin vend importante collection abstraite. Téléph. : 608-37-89, 17 heures.

TABLX, AQUAREL., DESSINS par artiste peintre, ancienne élève de l'école des beaux-arts de Paris. Téléphone : 645-89-77.

Bijoux

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Prix fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail. Mo Vavin, Raspail. T. 326-88-03.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole. [illegible]

Collections

[illegible]

Relations

SEUL (E) ?
Pourquoi ne pas appeler
CPN 563-17-27
M. GALLOIS ou Mme FREY
DIRECTION
N. WELSCH psychologue D.E., 116, Champs-Elysées, Paris-8e.

SEGOLENE
ATTEND VOTRE APPEL
723-85-39
POUR RENCONTRES
AMITIES-LOISIRS.

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique.
Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Rencontres

RENCONTRES SOUS 48 H.
S.O.S. SOLITUDE
770-96-73
22, RUE DROUOT, PARIS (9e)

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS, COLETTE LESURE Tél. : 548-95-16, Paris.

Œnophilie

Vigneron Bourgogne propose les vins de sa récolte. BUFFET 21190 VOLNAY.

l'agenda du Monde
[illegible]

Cours

ANGLAIS par profes. d'origine. Résultats garantis tous niveaux. Hor. au choix : 233-37-81, matin.

COURS DE RUSSE tous niveaux méthode classique ou audio-visuelle par prof. licenciée enseignement. T. : 754-16-88.

COURS POLONAIS et MATHS à Paris par prof. 18 ans expér. Tél. : 257-73-93 (18 h. à 20 h.).

ETUDIANT donne leçons particulières d'ARABE. TELEPHONE : 543-74-08.

CLUB ANGLAIS
cours avec professeur d'origine et cinéma parlant. T. 033-01-72.

AMERICAINE
donne cours privé en anglais. TEL. : 620-53-64.

Fourrure

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, PARIS-15e. TEL. : 575-10-77.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES et HARPES. TEL. : 770-37-95.

LOUE PIANO MECANIQUE ORGUE DE BARBARIE. TEL. : 043-70-79.

Meubles

VDS BELLE BIBLIOTHEQUE ACAJOU, STYLE EMPIRE (4,30 × 2,30 × 0,55), SECRET., acaj., ép. consulat. T. 745-08-93.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Produits d'entretiens

SEL pr ADOUCISSEUR D'EAU 100 kg 96 F, 200 kg 180 F livrés Paris et banlieue jusqu'à 80 km. REGISEL — Téléph. : 523-15-46.

Psychologie

[illegible]

SPORTS

ÉQUITATION

Sérénité à Saumur après les adieux fracassants de Jean d'Orgeix

De notre envoyé spécial

Saumur. — Le vendredi 7 octobre, *Jean d'Orgeix, ancien entraîneur* de sauts d'obstacles, réunissant la presse à Paris (*« Vous ne regretterez pas d'être venu »*, promettait l'alléchante convocation), achevait de jeter l'anathème sur le Cadre noir, *« une escroquerie nationale »* et cassant les mots comme des noix, accablait l'écuyer en chef, le colonel Pierre Durand, accusé de conformisme, de fidélité excessive au *canon d'un enseignement* vieux comme le monde, de dictature enfin. Cette brûlante catilinaire épuisée, le chevalier d'Orgeix *annonçait — innocente* parenthèse, nul n'en doute, née, comme ça, au hasard du discours — la parution de son dernier ouvrage *« Equitation, une méthode française d'instruction »*.

Ultime confidence. L'ancien responsable de la sélection, venait d'adresser *à M. Giscard d'Estaing une lettre* pour lui faire part de ses alarmes et sensibiliser du même coup le père *d'une jeune cavalière confirmée*. Les esprits malveillants apprécieront ce coup de cymbales final attendu, comme dans une symphonie de Bruckner, dès l'exposition du thème initial.

Nos confrères ayant fait assez largement chorus, comment allaient réagir les instances supérieures de l'équitation cinglée par la bourrasque ? *Une riposte était annoncée*, espérée. Effectivement, la riposte vint, inattendue dans sa forme, convaincante dans sa portée. *Ce monument* d'habileté polémique porte un nom : le silence. Ainsi était écarté le risque d'une controverse d'où la bonne foi, l'honnêteté, inévitablement, fussent sorties ébranlées.

Entre les grands éclats et un mutisme sciemment voulu, un commentaire mesuré aurait-il une chance de se faire entendre ?

Des champions en stage

Les éléments de la réponse les *voici réunis, au centre de l'esplanade* du Chardonnet à Saumur. Là, malgré l'heure avancée de la matinée, un *homme en noir, un homme seul dans* toute l'acception du mot, seul avec un bœuf sur la langue, du moins en *public*, le colonel *Pierre Durand*, pour tout dire, travaille un anglo-arabe qui, précisera-t-il plus tard, a un passé de concours complet à oublier. Le cheval marche au pas sur une rêne de filet à peine ajustée. L'allure coulante est celle d'un animal heureux. Au bord de la lice, une femme, en pull et tailleur gris, regarde de tous ses yeux. Iris Kelett, car *c'est elle, ancienne championne* d'Europe, est venue de son Irlande natale : *« pour observer, écouter et si possible apprendre »*.

Bel exemple de modestie à inscrire au crédit de celle qui triompha en compagnie de *Morning Light*, un grand alezan avec lequel, plus tard, d'Oriola allait connaître plus de vicissitude que de joies vraies. Par *parenthèses*, et pour mémoire seulement, le champion olympique a autrefois été « en noir » et n'en rougit pas. Par parenthèses encore *Lutteur*, médaillé d'or sous sa selle à Tokyo, a été débourré, dressé, préparé par Pierre Durand. Pour un cavalier *qui se serait trompé de* vocation et dont le credo est à bannir, le mérite n'est pas mince. *« Quand j'ai pris* Lutteur, *aime-t-il à* raconter, *il n'avait porté que des mouches. »*

Autre cavalier de marque présent à Saumur : l'Irlandais Campion, trente-huit ans, débarqué le même jour pour un stage d'une durée de dix mois *sur les bords* de la Loire.

Alors la bombe d'Orgeix ? Un pétard mouillé au regard de l'écuyer *en chef. « Je m'étonne... »*, hasardera-t-il avec pudeur, à propos de l'« affaire ». Etonnement, alors que Jean d'Orgeix, décidé à choisir pour cible le Cadre noir, n'avait cependant pas hésité, dès son installation à Saumur, à confier la mise en selle de son fils Jean, dix ans, aux instructeurs décriés. Etonnement, parce que Pierre Durand, sélectionné par d'Orgeix, signait, en compagnie de ses coéquipiers, quatre batailles victorieuses dans les Coupes des nations disputées en 1974, à Madrid, à Ostende, à Lisbonne et à Toronto. Etonnement encore parce que Jack Le Goff, médaillé de bronze à Rome en 1960, *aujourd'hui entraîneur attitré* des cavaliers américains de concours complet, champions du monde sous sa houlette, a fait toute sa carrière à Saumur sans jamais renier ses maîtres.

Etonnement toujours parce que Jean-Jacques Guyon a obtenu sa médaille d'or à Mexico sous la tunique boutonnée de neuf étincelles. Etonnement enfin, parce que le phénomène (dixit Marcel Rozier) Christophe Cuyer, vingt ans, n'a pas été instruit par d'Orgeix, comme ce dernier s'en targue ou laisse dire, mais par Armand Laveyssière, un ancien de Saumur *qui a également abreuvé* de ses conseils la future championne du monde Janou Lefebvre. Une académie ayant dirigé des vedettes de cette trempe appelle-t-elle le chambardement général, mérite-t-elle l'appellation infamante d'escroquerie ?

« Je ne suis pas un champion », insiste l'écuyer en chef, modeste à son habitude. *« Je me borne à assumer ma mission. Il y a la bonne et il y a la mauvaise équitation. La bonne est celle qui donne des résultats honorables en économisant les chevaux. C'est le principe numéro un. Il est irremplaçable. »*

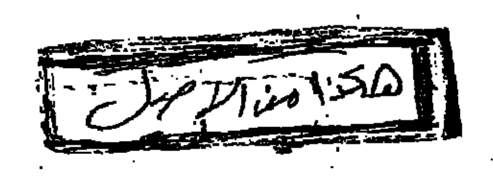
Pourquoi tout ce tapage, la question vient spontanément à l'esprit. S'agit-il d'une manifestation de dépit à l'égard de la poignée d'hommes qui ont frappé et et déçu l'entraîneur remercié ? S'agit-il — *beaucoup* le pense, — d'un maître coup de publicité recherché et obtenu au moyen du scandale ? Qui croire ? Aujourd'hui l'ancien acteur s'évanouit avec son cortège d'énigmes et de mystères. Reste à mettre en évidence un aspect essentiellement positif, essentiellement remarquable de sa nature. Saluons, en effet, au moment où il nous quitte pour aller, dit-on, courir les mers, l'extraordinaire manager qui sut insuffler à ses hommes sur deux continents un moral de plomb aux heures décisives. Cela, la France cavalière ne l'oubliera pas.

ROLAND MERLIN.

D'un sport à l'autre...

RUGBY. — *Après Rives, Bastiat, Bertranne et Harize, le pilier palois Paparemborde a dû déclarer forfait pour le match du 22 octobre opposant l'équipe de France à une sélection internationale. Il sera remplacé par le Bayonnais Pierre Dospital.*

VOILE. — *Le voilier français* Jasy-Hermes *est arrivé mardi 18 octobre au Cap, première étape de la course autour du monde. C'était le dernier bateau français attendu dans le port sud-africain.*



ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

« THE FRENCH ARE COMING »

Premier atterrissage de Concorde à New-York

C'est vers 15 heures (G.M.T.) qu'on attendait, ce mercredi 19 octobre, à l'aéroport Kennedy de New-York, l'atterrissage de Concorde. « The French are coming » (les Français arrivent), disent les commentateurs. En fait, c'est le numéro un de série, aux couleurs d'Air France et de British Airways, qui réalisera les essais sur l'aéroport de New-York. L'appareil venant de Toulouse, outre une équipe de techniciens, a à son bord M. Jean Franchi, chef pilote de la SNIAS, le capitaine Pierre Dudal, d'Air France, et le capitaine Brian Dalpone, de British Airways. D'autres vols d'essai sont en principe prévus pour jeudi et vendredi. Ces vols de reconnaissance seront organisés conjointement par les deux compagnies et par les constructeurs de l'appareil.

Sur place, les trois chaines de télévision ont présenté, à l'heure des nouvelles, de nombreuses interviews de riverains de Kennedy, qui ont, selon les cas, exprimé leur appréhension, leur colère ou leur résignation. Les quotidiens ont consacré pour la première fois à Concorde des articles techniques, passant en revue les caractéristiques de l'appareil et décrivant les manœuvres qu'il devra accomplir au moment de l'atterrissage.

Les services de sécurité autour de Kennedy Airport ont été renforcés, autant pour contenir la foule des curieux que pour maitriser d'éventuels manifestants. Les autorités ont invité les riverains ou les curieux à rester chez eux et à assister à l'atterrissage de Concorde sur leur petit écran. Peu après son arrivée, l'appareil sera garé dans un hangar et caché à la vue des badauds.

Premier round gagné, mais il n'est pas certain que la carte de séjour qui vient d'être accordée à Concorde soit permanente. Vraisemblablement, d'ici deux semaines, le Port de New-York promulguera de nouvelles normes sonores dans le but de bannir une fois de plus l'appareil. Si Concorde ne peut se conformer à ces nouvelles règles, le Port demandera au tribunal de première instance d'arrêter les vols de Concorde. La situation sera alors inversée sur le plan légal. Air France et British Airways devront demander au tribunal une action suspensive (c'est-à-dire qui permette à l'appareil de continuer à se poser), en attendant qu'il décide si les nouvelles normes sont ou non discriminatoires. On ne peut bien sûr prévoir quelle sera alors la décision du tribunal.

L'opinion publique a mal aux oreilles

De notre correspondant

New-York. — La plupart des avions à réaction actuellement en service excèdent les limites de bruit permises, vient d'affirmer l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Cette agence spécialisée de l'ONU souligne que « *cette situation sérieuse a entraîné l'instauration du couvre-feu dans plusieurs aéroports* ». Elle a en outre recommandé que, en attendant une réglementation sur les niveaux de bruit acceptables pour les avions civils supersoniques, ceux-ci se conforment aux mêmes « principes » auxquels sont soumis les avions subsoniques.

Aux Etats-Unis, les riverains des aéroports s'organisent pour obtenir une diminution de bruit aux abords des pistes ; ils ont déjà obtenu quelques succès.

D'un bout à l'autre du pays on enregistre actuellement une levée de boucliers contre la pollution sonore. Les Américains ont mal aux oreilles. Poussée par le grondement de la colère publique, l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) est partie en guerre contre les appareils qui font trop de bruit : perforeuses, camions, climatiseurs, machines à laver, aspirateurs, mixeurs. Leurs fabricants sont sommés d'y mettre une sourdine.

Une étude récente faite par le gouvernement affirme que l'ouïe de 16 millions d'Américains est sérieusement affectée par la pollution sonore. La même étude rapporte que 50 millions d'Américains habitent des zones plus ou moins touchées par les excès sonores des avions à réaction.

Aussi est-ce autour des aéroports que se livrent actuellement les batailles — politiques et juridiques — les plus sauvages. Concorde, il faut bien le dire, n'a été, dans ce domaine, que la goutte qui a fait déborder le vase. L'aéroport d'Atlanta a dépensé 5,6 millions de dollars pour réinstaller deux cent huit familles qui habitaient à proximité des pistes de décollage ; il devra en réinstaller encore cinq cent cinquante.

Colère des pilotes

Encouragé par les riverains de l'aéroport de Chicago-O'Hare, le procureur général de l'Etat d'Illinois a intenté deux procès aux agences fédérales, qu'il accuse de violer les lois de l'Etat concernant la pollution sonore et de ne pas appliquer le statut fédéral de 1972 relatif au bruit dans les aéroports. Les procureurs des Etats de New-York et du Massachusetts se sont associés à cette action judiciaire.

L'aéroport de Boston-Logan a émis des règles destinées à réduire le niveau sonore émis par les avions. Si sévères qu'elles ont provoqué la colère des pilotes, car elles les exposaient à des risques de collision sérieux. Ils se voyaient forcés de décoller et d'atterrir, nez à nez, sur la même piste. Les autorités aéroportuaires veulent à présent contraindre les avions de la compagnie américaine Eastern Airlines à mettre les moteurs en marche dans leurs hangars, et à se faire remorquer depuis la piste d'atterrissage jusqu'à la porte d'embarquement des passagers...

Philadelphie et Dallas-Forthworth sont les seuls aéroports qui ne sont pas exposés aux critiques des riverains. Pour se poser à Philadelphie, les avions survolent une région industriellle. L'aéroport de Dallas se trouve, quant à lui, au centre d'une zone presque inhabitée. En revanche, à Miami et à Honolulu, la nouvelle — très hypothétique — de la venue de Concorde a déjà suscité un tonnerre de protestations.

L'Administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) ne veut pas assumer la responsabilité de l'établissement de normes sonores dans les aéroports, de crainte de voir les riverains la trainer en justice et exiger qu'elle les dédommage pour la valeur dépréciée de leurs propriétés. Elle garde cependant un droit de veto qu'elle applique lorsque les autorités locales — comme cela arrive de plus en plus fréquemment — émettent des règlements qui mettent en cause la sécurité aérienne. Les compagnies aériennes sont prises entre le marteau et l'enclume et risquent de devoir se conformer à des normes différentes dans quatre-vingt-onze aéroports.

C'est seulement à partir de 1985 que les avions moins bruyants commenceront à remplacer ceux qui opèrent actuellement. D'ici là, l'aviation commerciale vivra dans « *le bruit et la fureur* ». Plusieurs aéroports ont demandé à n'être plus desservis par les avions les plus bruyants : DC-8 et Boeing 707. L'un des torts de Concorde est d'être arrivé au mauvais moment.

LOUIS WIZNITZER.

Des équipements français à bord du Tupolev-144

L'Union soviétique a obtenu de pouvoir installer des équipements, relevant de la technologie occidentale, à bord de son supersonique Tupolev-144 qui doit, pour la première fois depuis sa mise en service en décembre 1975, transporter des passagers payants, à partir de novembre prochain, sur la ligne Moscou-Alma-Ata (la capitale du Kazakhstan) longue de 4 000 kilomètres environ.

En effet, la société française d'équipements Intertechnique a vendu à l'Union soviétique la licence de fabrication — et les machines-outils pour la production en série — de son système de jaugeage de carburant à haute précision, destiné initialement à Concorde. Grâce à cet équipement très élaboré, les Soviétiques connaîtront en permanence le volume de carburant réparti dans les différents réservoirs de l'avion.

Ce carburant circule à l'intérieur du Tupolev-144 (comme dans Concorde) et son état doit être apprécié avec précision, car de ce déplacement constant du carburant dépend l'équilibrage du supersonique, soumis à des accélérations ou à des décélérations qui modifient son centre de gravité. Le gouvernement français et ses alliés nord-américains ou européens ne se sont pas opposés à l'exportation de cet équipement, qui permet à l'Union soviétique de résoudre les difficultés d'exploitation de son Tupolev-144.

Pas davantage le gouvernement français n'a interdit la vente, toujours par l'intermédiaire de la société Intertechnique, à l'Union soviétique de masques à oxygène à pose rapide pour ses avions subsoniques Tupolev-154 et Tupolev-134 de transport civil.

Toutes ces informations figurent dans le rapport d'activités 1976-1977 que vient de rédiger M. Jean Dours, délégué général du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). Certes, ces différents matériels — y compris le système perfectionné de jaugeage de carburant à haute précision — ne sont plus considérés comme des équipements stratégiques totalement interdits à l'exportation. Mais, si l'on se souvient (le Monde du 4 janvier) que l'Union soviétique a tenté, dans le même temps, d'obtenir de la société britannique Lucas Aerospace la licence de fabrication de son système électronique d'injection de carburant pour le Tupolev-144, on mesure, en réalité, la fragilité de l'industrie aéronautique soviétique dans certains secteurs dits de pointe et le besoin qu'elle éprouve d'une assistance technologique des Occidentaux.

On s'explique, du même coup, les difficultés techniques rencontrées par les Soviétiques avec leur supersonique, qui aura attendu deux années d'expérimentations sur la ligne Moscou-Alma-Ata avant d'acheminer des passagers.

(*) *L'industrie aéronautique et spatiale 1976-1977*, rapport d'activités de M. Jean Dours, délégué général du GIFAS, 4, rue Galilée, 75016 Paris, 140 p.

● *Londres - New-York pour 855 francs.* — La guerre des tarifs aériens transatlantiques a connu une nouvelle phase mardi 18 octobre : une société de charters britanniques propose un billet aller-retour Londres-New-York à 95 livres sterling (environ 855 francs). Jetsave, dont les vols sont assurés par les compagnies T.W.A., World Airways, Canadian Pacific et British West Indian Airways, introduira ainsi en avril prochain un tarif inférieur de 43 livres à celui du Skytrain de Fred Laker. Les passagers devront réserver leur place quarante-cinq à quarante-sept jours avant leur départ. — (A.F.P.)

RÉGIONS

— A PROPOS DE... —

LA RÉORGANISATION DU GROUPE SAVIEM-BERLIET

Opération blanche pour Lyon

Voici plusieurs mois qu'a commencé le rapprochement entre les deux grands du poids lourd français, la Saviem et Berliet. Des syndicats, des partis politiques — le parti communiste notamment, — des élus ont essayé, à plusieurs reprises, d'attirer l'attention sur les risques que faisait naître la perspective d'un éloignement de Lyon de certains centres de décision de la Société des automobiles Marius Berliet.

Mais les responsables économiques locaux n'ont pas semblé avoir été troublés par l'annonce, le 22 juin dernier aux comités centraux des deux entreprises, de la disparition, en 1978, de leurs sociétés respectives et de l'intégration de celles-ci dans une filiale de la Régie : Renault véhicules industriels (R.V.I.). Les choses avaient d'ailleurs été clairement dites début juillet encore par le futur président-directeur général de R.V.I., M. François Zanotti, qui avait donné des précisions sur le « redéploiement ».

Or, qu'a-t-on vu ces jours derniers ? Un maire de Lyon, M. Francisque Collomb, courir, le 7 octobre, entre deux avions à l'hôtel Matignon pour attirer l'attention du premier ministre sur ce « scandale... d'autant plus scandaleux qu'il provient d'une entreprise nationalisée », *et trois jours plus tard un conseil de la communauté urbaine, présidé par M. Collomb, se saisir de toute urgence du dossier en séance publique...*

Secret professionnel

Pourquoi cette agitation subite ? D'abord, à l'évidence, pour offrir au premier ministre l'occasion d'une intervention opportune et spectaculaire au moment où celui-ci confirme qu'il est bien candidat aux élections législatives dans la quatrième circonscription du Rhône. Ensuite, et sans doute pour répondre aux inquiétudes de deux catégories de professionnels — les banquiers et les promoteurs — bien introduites auprès de la municipalité lyonnaise.

Les seconds ont, en effet, constaté que des cadres supérieurs de Berliet dénonçaient le bail de leurs appartements de grand standing ou cherchaient à revendre leurs villas. Les premiers ont compris — pour leur part — qu'une partie des opérations financières de Berliet allait leur échapper.

A terme pourtant, la mise en place des nouvelles structures du groupe poids lourd doit faire apparaître un solde positif pour la région Rhône-Alpes : trois cents à trois cent cinquante emplois supplémentaires. Le mouvement n'est d'ailleurs pas unilatéral. Si une vingtaine de cadres ont déjà accepté leur mutation dans la région parisienne, d'autres venant de Blainville (Calvados) ou de Suresnes sont arrivés à Lyon-Vénissieux. A la centrale des achats, par exemple, on en compte déjà plus d'une demi-douzaine.

Que représente le déplacement des activités financières du groupe ? Les banquiers s'abritent derrière le secret professionnel, mais on peut penser que Berliet représente une part non négligeable des crédits d'exportation. « Certes, *reconnait-on du côté de Saviem-Berliet,* des crédits « nobles » vont quitter la place de Lyon. » « Mais soyons sérieux, *dit-on aussi,* une part importante des opérations financières échappait déjà, pour des raisons techniques, à Lyon, où, par exemple, n'existe pas de groupe bancaire arabe. Et qu'on n'évoque pas l'exemple étranger ! Les crédits ne sont pas montés à Hambourg ou à Stuttgart, mais à Francfort, et M. Agnelli ne traite pas ses marchés internationaux pour Fiat à Turin, mais à Milan. »

Les crédits à long terme ne représentent, affirme-t-on, qu'un pourcentage très faible dans la masse des affaires traitées par les banques lyonnaises. Les opérations de trésorerie ? « Les comptes resteront à Lyon », *assure le porte-parole du nouveau groupe. La direction des achats étant à Vénissieux — ce qui est justifié par le nombre très important des sous-traitants que Berliet et même Saviem utilisent dans la région Rhône-Alpes, — d'importants mouvements de fonds, liés au crédit fournisseurs, continueront de se traiter à Lyon.*

Les financiers lyonnais ont néanmoins de bonnes raisons de s'étonner que la DATAR ait autorisé cette « centralisation » *des services financiers, alors que, depuis cinq ans, des représentants du gouvernement ne cessent de souligner la nécessité de faire de Lyon une place bancaire importante.*

Reste que la réaction des banquiers lyonnais, fondée sur la défense d'intérêts personnels, amplifiée par la municipalité lyonnaise, a été reçue comme un « coup de poignard dans le dos » *par les dirigeants de Berliet.* « A quoi sert d'évoquer la perte de crédits d'exportation quand on sait que celle-ci a diminué de moitié en deux ans ? Peut-on oublier que le stock de véhicules — actuellement quatre mille six cents — s'est accru au cours de ces derniers mois ? La fusion en cours est l'opération de la dernière chance : ou on la réussit ou on disparaît. »

Dans cette sombre hypothèse, ce ne seraient plus les intérêts d'une poignée de banquiers qui seraient compromis, mais l'avenir de milliers de salariés et, cette fois, sûrement, l'équilibre économique de la région.

BERNARD ELIE.

Ile-de-France

LES DIFFICULTÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Le plan de redressement de la Société immobilière de la banlieue nord est contesté

Les maires de gauche concernés par les opérations de la Société d'économie mixte immobilière de la banlieue nord (SEMIBAN) ont refusé le plan de redressement de la société proposé par les pouvoirs publics (*le Monde* du 28 septembre). Dans une déclaration, MM. Gilbert Bonnemaison (P.S.), maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) ; Robert Hué (P.C.), maire de Montigny-lès-Cormeilles ; Alain Richard (P.S.), maire de Saint-Ouen-l'Aumône ; Mme Annie Brunet (P.C.), maire de Franconville ; MM. François Gayet (rad. g.), maire de Saint-Leu-la-Forêt ; Albert Poulet (P.S.), maire de Survilliers (toutes ces villes étant dans le Val-d'Oise) affirment : « *Les difficultés rencontrées aujourd'hui par la SEMIBAN sont dues à des erreurs de gestion.* » La société « *s'est lancée inconsidérément dans la construction d'un grand nombre de logements en accession à la propriété à un moment où la conjoncture frappait de plein fouet l'immobilier.*

» *Elle a réalisé certaines opérations sans aucune aide de l'Etat, donc entièrement financées par des emprunts bancaires à court terme et à fort taux d'intérêt, allant ainsi à l'encontre de la raison d'être des sociétés d'économie mixte. Elles sont dues également à la mauvaise gestion de la SACI (Société l'Auxiliaire de la construction immobilière, filiale de Paribas) qui est apparue plus soucieuse de satisfaire les intérêts du groupe bancaire que de servir ceux des communes membres de la SEMIBAN.*

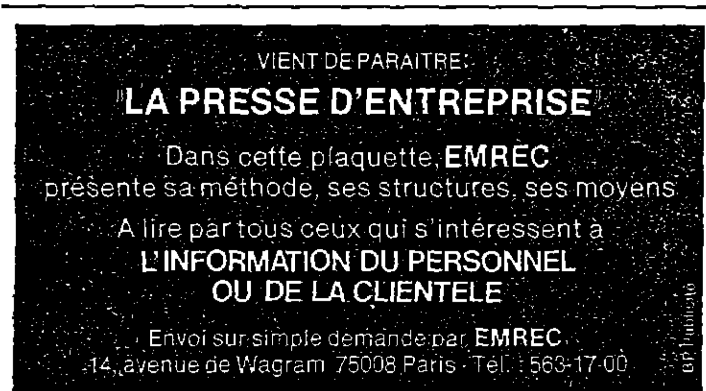
» *Aujourd'hui*, poursuivent les élus, *l'Etat demande un effort supplémentaire des contribuables, du budget national et des communes, alors que c'est le groupe bancaire Paribas qui est le principal responsable de ce trou financier.* »

La SEMIBAN, créée en 1955, groupe seize communes (quinze dans le Val-d'Oise, une en Seine-Saint-Denis), qui détiennent 54,60 % de son capital. Le reste du capital social est partagé entre divers organismes collecteurs du 1 % patronal, et la SACI pour 6,7 %. La SEMIBAN a construit sept cent soixante-dix logements en location et trois mille trois cent soixante-treize logements en accession à la propriété. Au 31 décembre 1976, le déficit de la société s'élevait à 77 millions de francs.

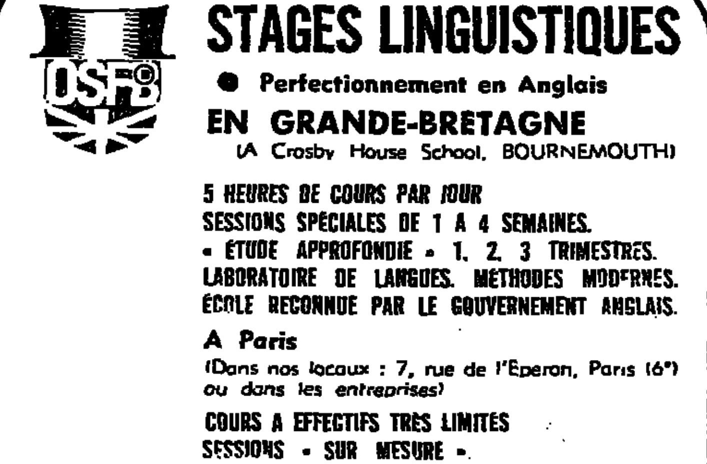
A la suite d'une mission de l'inspection des finances, un plan de redressement a été préparé, qui faisait appel à la participation des divers actionnaires de la société. C'est ce plan que les élus de gauche concernés par ces opérations viennent de refuser.













ÉCONOMIE - SOCIAL

LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE

La bataille nucléaire

(Suite de la première page.)

A ce plaidoyer passionné et, à première vue, si raisonnable, les croyants répondent : « *Vous nous tenez le vieux langage de l'obscurantisme. Ce n'est pas seulement le droit, c'est aussi le devoir — la mission — de l'homme de prendre en main son histoire et de créer chaque jour un monde et un homme nouveaux. Vous n'arrêterez pas ce mouvement irrésistible, qui a commencé avec les premiers âges de l'humanité, et que rien ni personne n'a jamais pu ralentir. Et, au surplus, vous n'en avez pas le droit. Il est vrai que la démarche de l'humanité se poursuit dans l'incertitude et l'obscurité. L'espèce, obéissant à un légitime instinct, ne sait pas davantage quelle humanité nouvelle elle va enfanter que l'individu ne sait quel enfant va lui donner la femme vers laquelle le pousse un autre instinct, également fort, également légitime. Tout enfantement comporte un risque. Vouloir éviter ce risque absolument conduit à l'immobilité, à l'inaction, à la pire des morts, celle de celui qui, par fausse prudence, refuse de vivre.*

» *Nous, nous croyons à la vie et en acceptons les dangers et les risques. Mais c'est dans la vie elle-même et non dans un immobilisme peureux que nous trouverons de quoi combattre ces dangers et ces risques, de quoi atténuer et faire disparaître ces apports négatifs du progrès qui vous fascinent et vous aveuglent. Et puis, au nom de quelle « nature » parlez-vous ? De la jungle préhistorique ? De l'homme des cavernes ?... Où et quand faudra-t-il arrêter la « culture » ? Pourquoi accepter le bon chemin rural et rejeter comme criminelle la « Transamazonienne » ? Convertis par Illich ou quelque Christ de Montfavet, renoncerez-vous à l'aspirine, à la piqûre antitétanique ?*

» *Non, il n'est de vraies natures de l'homme et de la nature que celles qui se dégageront, à la fin des temps, de l'histoire même que l'homme aura écrite. Il est vain de vouloir définir quelque « optimum » en arrêtant l'histoire au jour d'aujourd'hui ou à tel jour de naguère ou de jadis. Et arrêter l'histoire, cela veut dire à la fois « renoncer à Mozart »... et, par exemple, à cette découverte qui, demain, rendra inutile ou inoffensif ce nucléaire qui vous fait si peur...* »

Ainsi, les « incroyants » se veulent les champions de la « sagesse » et voient dans les promêthéens des apprentis sorciers et des barbares, tandis que les « croyants » s'estiment les pionniers courageux qui écrivent *l'histoire et parachèvent* la création en dépit des bêlements des « faux sages », en réalité motivés par la peur et peut-être par quelque haine secrète de l'humanité...

La frontière qui sépare ces deux écoles de pensée, ces deux façons de sentir, ne coïncide durablement avec aucune autre.

Dans tel ou tel contexte, l'on voit bien quelquefois les esprits de droite ou de gauche, les esprits religieux et les athées, les « gros-boutistes » et les « petits-boutistes » utiliser pour un temps le langage des promêthéens ou de leurs adversaires, en *essayant de profiter de la* vogue et de la vague qui semblent porter les uns ou les autres. Mais de telles coïncidences sont passagères et logiquement bien fragiles (ou encore assez mal établies... Peut-on classer Rousseau à *droite ? Et* c'est *aller* un peu vite de traiter Maurras d'« antiprométhéen ». Il faut ne pas avoir lu, par exemple, l'admirable essai *la Nature et l'Homme...).*

A l'intérieur de chaque école, de chaque parti, l'on peut à tout instant rencontrer en proportions égales des « croyants » et des « *incroyants* », *et il apparaît finalement* qu'il s'agit sans doute davantage de tempérament différents que d'idéologies opposées.

A l'intérieur de l'Eglise catholique, par exemple, on peut trouver, et à toute époque, des prises de position dans l'un ou l'autre sens. L. Pauwels rappelait récem*ment dans un de ses articles* « optimistes » et revigorants à la gloire du progrès... « que Tatien en 170 dresse un réquisitoire contre la connaissance », que Théophile d'Antioche condamne toute recherche personnelle et que Tertullien écrit : « *Pour* nous, nous n'avons pas besoin de curio*sité* après Jésus-Christ ni de recherche après l'Eglise... » Mais face à ces propos « obscurantistes », toute une tradition catholique apparaît comme prométhéenne. L'homme est en effet invité à « construire le royaume », ce qui implique que la création reste à parachever et que la nature, l'esthétique et même l'éthique n'ont pas été fixées ni figées une fois pour toutes par le créateur et que l'homme doit contribuer à les « faire ».

A la vérité, il s'agit d'une frontière qui passe à l'intérieur de chacun de nous. Dès que s'engage une discussion ouverte et honnête, l'on constate que tel qui se croyait anti-promotéthéen convaincu découvre soudain les faiblesses de sa position, tandis que celui qui se rangeait fermement parmi « ceux qui croient au progrès » s'émeut soudain des aspects « barbares » de sa foi. Nous-mêmes, nous n'échappons pas à ces crises de conscience et chaque plaidoyer de l'une ou l'autre des écoles touche profondément notre intelligence et notre cœur. Cependant il faut bien choisir. Aussi ne cacherons-nous pas que *nous* sommes résolument « promêthéens », position qui n'implique — nous le verrons — ni fatalisme ni « barbarie », puisqu'il existe des moyens de « conscientiser » et de moraliser Promothée sans avoir besoin de *l'enchaîner. Entre* ceux qui, courageusement, font confiance à l'homme et ceux qui au nom d'un état de nature idéal — qu'ils ne sauraient d'ailleurs définir sans se déchirer entre eux — demandent que l'on s'arrête *nous ne pouvons hésiter.*

Le ton monte. Pourquoi ?

Dans cette vieille guerre, la bataille actuelle est particulièrement violente : le ton et la tension *ont monté*... les armes « dialectiques » ne suffisent plus. Si le cocktail Molotov ou la grenade offensive les accompagne désormais, c'est que le fait nucléaire donne aujourd'hui à d'anciennes interrogations une portée et une gravité nouvelles. Jusqu'à ce jour, l'homme paraissait incapable *d'infliger* à la *nature des dommages* irréparables et de porter à l'espèce humaine des blessures fatales. On peut raisonnablement craindre qu'il n'en soit plus ainsi depuis que l'humanité a réussi à dérober le feu nucléaire.

Sans doute avait-elle déjà, il y a bien longtemps, dérobé le feu une première fois, mais il s'agissait seulement de « flamèches extérieures » échappées au grand foyer central mais non du feu intérieur, du vrai feu, privilège sacré de Dieu ou de la sainte nature. Aujourd'hui que Prométhée, ce *héros sans* projet ni morale, tient dans sa main la torche *mortelle* avec laquelle — par sottise, méchanceté, maladresse ou distraction il peut détruire le monde et l'espèce humaine — les « incroyants » y voient la *tragique réalisation* d'une de leurs craintes millénaires : celle de voir l'humanité se doter d'instruments dont elle ne dominerait pas l'usage.

En même temps, les anti-prométhéens ont pris conscience — et pensons-nous *sous l'action* « révélatrice » du nucléaire — que la formidable puissance ainsi acquise venait « couronner » un *ensemble* non moins formidable d'instruments de puissance silencieusement accumulés depuis des siècles et dont on n'avait pas toujours mesuré la portée. C'est *parce que l'humanité disposait* de ces instruments (électronique, informatique, astronautique... et beaucoup d'autres) qu'elle a été vraiment à même de dérober le feu du ciel — et qu'elle peut au surplus en user — si l'on peut l'écrire, « avec fruit ». La *torche* nucléaire fait peur par les *incendies qu'elle permet* d'allumer, mais aussi par le magnifique et redoutable arsenal qu'elle a soudain éclairé.

De quelques armes interdites

Comme dans toutes les guerres de religion, il est assez vain de *vouloir obtenir la « conversion »* de l'adversaire. En ces matières, les démonstrations logiques sont généralement impuissantes à convaincre. Qui de nous, en effet, n'a jamais expérimenté l'extraordinaire faculté qu'ont les vrais « convaincus » de trouver aliment à leur foi dans tout événe*ment quel qu'il soit ! « Chacun sa vérité...* », a dit Pirandello. Nous serions même tentés d'écrire « *chacun la vérité* ». Il en est peut-être en effet de la vérité comme du temps relativiste suivant Einstein : les temps respectifs des observateurs sont différents... mais cependant également « vrais ».

C'est pourquoi les réflexions qui suivent ne prétendent aucunement à « démontrer », mais plutôt à nettoyer en quelque sorte le champ de bataille de ce *que l'on pourrait appeler* les armes « truquées » ou par trop vulgaires. Dans le débat pour ou contre le nucléaire, il est en effet des positions, des arguments que tout esprit sérieux et de bonne foi devrait s'interdire absolument.

Nous demanderons d'abord aux défenseurs du nucléaire de renoncer à leur grand postulat de base selon lequel « *seul le nucléaire permet de répondre aux besoins en énergie de l'humanité* ».

*Dans les « tables rondes » diver*ses où s'affrontent officiels français et *contestataires*, le *malheureux* qui n'accepte pas ce postulat sans réserves est aussitôt foudroyé... Son ignorance ou son sectarisme sont évidents ! Et cependant, ainsi formulée, cette déclaration liminaire si « évidente » est un énorme mensonge par omission, et aussi... une insulte assez *sotte* à nos grands-parents, en dépit des apparences *puisque les travaux de ceux-ci* ont précisément conduit au nucléaire.

Plaçons-nous en effet en 1935. *Les savants*, les *économistes*, les hommes politiques de l'époque, étaient-ils à ce point aveugles ou légers ? N'était-il pas évident que l'humanité courait à une grande catastrophe et que dans un avenir relativement proche elle serait incapable de satisfaire ses besoins en énergie ?

Eh bien non ! toutes ces personnes n'étaient ni plus aveugles ni plus « irresponsables » que leurs homologues actuels. Si, à l'époque, *on les avait pressées de questions* sur leur inconscience, elles nous auraient répondu simplement : « Quels besoins ? »

A moins de tomber dans un « providentialisme », devant lequel Bernardin de Saint-Pierre lui-même eût reculé, il n'était nullement « nécessaire » en effet que la production d'énergie par fission nucléaire soit découverte et tech*nologiquement mise* au *point* suivant le calendrier qui a été historiquement suivi. (Qu'on imagine par exemple que la « paix » ait éclaté en 1939, quel malheur pour l'humanité !...)

Non et non, si l'énergie nucléaire n'existait pas — ou si nous ne savions pas encore la produire, — l'humanité n'en serait aucunement condamnée au malheur !

Elle devrait seulement *vivre différemment* — ce qui est tout autre chose. Mais à ce mensonge par omission des pro-nucléaires répond chez leurs adversaires un *mensonge* par omission symétrique, dans la mesure où dans aucun plaidoyer antinucléaire nous n'avons lu de description sérieuse de ce que serait, disons dans vingt ans, une société où l'écart des revenus énergétiques entre *riches et pauvres ne* dépasserait pas un rapport de 10 à 1 — l'objectif ne semble pas ambitieux et cependant... — et où l'on aurait renoncé à toute production nucléaire. (Nous disons bien « description sérieuse », car une série de « il n'y a qu'à » ne suffit pas. Même lorsque les propositions qu'on présente sont qualitativement raisonnables, les ordres de grandeur n'y sont jamais.)

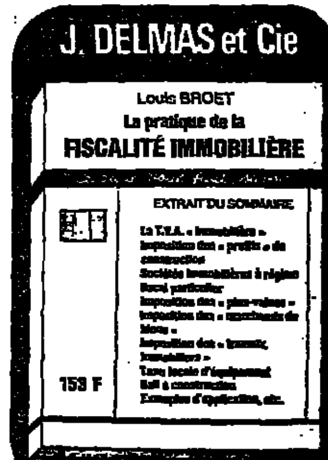
Ainsi les uns cachent qu'il y aurait une solution si l'humanité acceptait de « *vivre différemment* », alors que les autres déclarent *qu'il serait facile de* renoncer au nucléaire si l'humanité acceptait de « *vivre différemment* », mais ils ne s'étendent guère sur ce que signifie ce « *vivre différemment* ». Oui, il est possible de se passer de l'énergie nucléaire, mais cela implique un immense changement *de société et non quelques infléchissements* mineurs.

De toute façon, nous devons connaître les termes *réels* de l'alternative. Et nous devons surtout honnêtement les faire connaître au peuple — c'est-à-dire à tous — sans le tromper, en laissant dans l'ombre les éléments qui peuvent être « gênants » pour nos positions... Comme on l'a vu, *cette invitation — et le reproche* implicite qu'elle contient — s'adresse aux deux protagonistes. L'un et l'autre mentent par omission en braquant leur projecteur sur une partie seulement du tableau et en laissant l'autre dans l'ombre...

HENRI ANGLÈS D'AURIAC.

Prochain article :

TOUS LES MORTS NE SE VALENT PAS





ATOMIQUE

Ouverture à Washington de la conférence sur le cycle du combustible nucléaire

Le président Jimmy Carter ouvre, ce mercredi 19 octobre, à Washington, la première conférence internationale sur l'évaluation du cycle du combustible nucléaire, à laquelle participeront près de quarante pays (1) et quatre organisations internationales.

Voulue par les Etats-Unis, cette conférence, qui se poursuivra jusqu'à vendredi 21 octobre, s'efforcera de jeter les premiers jalons en vue d'un accord général sur la lutte contre la prolifération nucléaire.

Il s'agira, selon un communiqué publié par le département d'Etat, « *du premier pas d'un nouvel effort international conjoint, en vue de définir de meilleurs moyens de limiter la prolifération des armements atomiques, tout en permettant à tous les pays de satisfaire leurs besoins en énergie nucléaire à des fins pacifiques* ».

Tous les pays exportateurs de technologie nucléaire seront représentés à Washington. Le Brésil, à qui l'Allemagne fédérale doit fournir des installations nucléaires, sera représenté. En revanche, sera absent le Pakistan, à qui la France vend une usine de retraitement du combustible nucléaire. L'Afrique du Sud sera aussi absente.

Les conversations porteront essentiellement sur le développement des surrégénérateurs et le retraitement des déchets nucléaires. La conférence ne débouchera pas sur un accord, mais les Etats-Unis espèrent qu'elle sera suivie de suffisamment de progrès au cours des deux prochaines années pour permettre alors la fixation des règles strictes s'imposant à tous. — *(A.F.P.)*

(1) La France sera représentée à cette conférence par une délégation conduite par M. André Jacomet, chargé de mission au ministère des affaires étrangères (*le Monde* du 15 octobre).

LE JET SERAIT CONSTRUIT EN GRANDE-BRETAGNE

Embourbé depuis près de deux ans dans des difficultés qui sont essentiellement des manifestations d'égoïsme national, le projet européen JET (Joint European Torus), réacteur d'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée, va peut-être enfin voir le jour. Des informations officieuses, venues de Luxembourg où étaient réunis, mardi 18 octobre, les ministres des affaires étrangères de la Communauté, font état d'un accord sur le site de l'appareil. Le JET serait construit à Culham, en Grande-Bretagne.

Des rumeurs allant dans le même sens circulaient à Bonn, après la rencontre du chancelier Helmut Schmidt et du premier ministre du Royaume-Uni, M. James Callaghan. Une décision formelle pourrait intervenir la semaine prochaine.

Au départ, quatre sites étaient en concurrence : Ispra en Italie, Cadarache en France, Garching en République fédérale d'Allemagne et Culham en Grande-Bretagne. L'Italie, sans retirer sa candidature, laissa entendre à la fin 1976 qu'elle pourrait se rallier à un autre choix, à condition de recevoir des compensations. En France, le secrétaire d'Etat à la recherche, M. Jacques Sourdille, prit une attitude analogue peu après sa nomination, au printemps dernier. Il ne restait plus que deux pays candidats, qui viennent, semble-t-il, de s'accorder sur le choix du site anglais.

Le problème du site n'était pas le seul, mais il est probable que s'il est résolu, c'est qu'un accord s'est aussi fait sur le reste. Le JET va sans doute pouvoir être mis en chantier. Avec deux ans de retard, et alors que l'équipe qui l'avait étudié s'est en partie dispersée. *Deux années que n'ont perdues ni les Soviétiques ni les Américains, qui tous deux ont des programmes qui rivalisent avec le JET.*

LE CHANTIER DU SURRÉGÉNÉRATEUR DE CREYS-MALVILLE ARRÊTÉ A LA SUITE D'UNE GRÈVE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Une grève, déclenchée le 10 octobre par une partie du personnel — environ deux cent dix personnes sur deux cent cinquante — de la société de travaux publics Fougerolles travaillant sur le chantier de construction du surrégénérateur Super-Phénix, à Creys-Malville, a empêché toute activité pendant une semaine sur le site nucléaire. Environ deux deux cents ouvriers, pour la plupart des immigrés, ont en effet interdit l'entrée du chantier à tout le personnel des entreprises de construction.

Les revendications portent sur une revalorisation des salaires de 10 % et de diverses indemnités (déplacement, ramassage) ou primes. Selon un responsable de l'union départementale C.G.T., la direction de la société Fougerolles porte « *l'entière responsabilité de cette situation, ayant refusé jusqu'au lundi 17 octobre d'ouvrir des négociations avec l'Union syndicale de la construction* ». Depuis ce mardi matin, le piquet de grève a accepté de laisser entrer les salariés — une centaine — appartenant aux autres entreprises. Une nouvelle « table ronde » devrait avoir lieu mercredi 19 octobre.

Cinq délégués du personnel, des immigrés de nationalité portugaise, étaient cités, ce mardi matin, à 11 h., devant le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu, pour entrave à la liberté du travail. Plusieurs dizaines de manifestants s'étaient réunis aux abords du palais de justice.

Incidents sur le site de Cruas (Ardèche) où E.D.F. a commencé les travaux de la centrale

De notre correspondant

Valence. — Les gendarmes mobiles sont intervenus dans la soirée du mardi 18 octobre aux alentours du chantier de la future centrale nucléaire de Cruas-Meyss (Ardèche) pour éloigner les manifestants qui protestaient contre le début des travaux, alors que l'ouvrage n'a pas encore été déclaré d'utilité publique. Mardi matin, ouvriers et engins entamaient en bordure du Rhône l'aménagement du terrain où devraient s'élever, selon les plans de l'E.D.F., quatre réacteurs d'une puissance totale installée de 3 600 mégawatts et leurs tours géantes de refroidissement. Dans leur courrier les habitants avaient trouvé ce matin-là aussi une lettre dans laquelle l'E.D.F. justifiait ainsi sa précipitation.

« *Notre établissement a la responsabilité d'assurer la continuité de l'approvisionnement électrique de la France. Cette continuité n'est possible que si nous engageons sans retard les programmes d'investissements décidés. Parmi eux, la centrale de Cruas jouera un rôle important pour la fourniture de courant en 1983, date à laquelle la première tranche ne pourrait être achevée si les travaux préparatoires étaient aujourd'hui différés.* »

Pour E.D.F., il s'agit donc, après l'avis favorable des commissaires enquêteurs, mais avant le décret au Conseil d'Etat autorisant la construction de la centrale, de préparer le terrain (clôture, accès, terrassement), afin de ne prendre aucun retard par la suite. Les opposants à la centrale, qui avaient clairement affirmé l'an passé que l'usine ne se réaliserait pas sans le concours des C.R.S., se sont rendus sur place mardi.

« *E.D.F. est dans l'illégalité en commençant ses travaux* », fait-on remarquer au comité de défense de Cruas-Meysse.

C'est en fin d'après-midi que les forces de l'ordre durent intervenir pour repousser les manifestants hors du site. Cependant, il n'y a pas eu de heurts violents.

Parmi les manifestants, on notait la présence du maire de Meysse, M. Cauveton, lui aussi opposé à l'installation de la centrale. Les opposants ont annoncé qu'ils étaient déterminés à occuper le site, tandis qu'E.D.F. laisse entendre qu'il n'est pas question d'interrompre les travaux. On peut donc s'attendre à de nouveaux incidents et particulièrement durant le prochain week-end, puisque les écologistes ont appelé à une manifestation.

CÉLÉBRANT LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

M. Giscard d'Estaing propose trois objectifs aux Français : unité, justice et efficacité

« *Le fait que votre assemblée ait pu fonctionner comme elle l'a fait depuis trente ans atteste l'étendue et la réalité du consensus social de la France* », a déclaré, le 18 octobre, M. Giscard d'Estaing, à l'occasion du trentième anniversaire du Conseil économique et social. « *Nul doute*, a-t-il ajouté, *qu'en permettant à des hommes et à des femmes représentant les intérêts les plus divers, et animés par des convictions différentes, de vivre et de travailler ensemble sur les problèmes concrets de la vie économique et sociale française, votre institution n'ait contribué à renforcer en profondeur l'unité de notre pays.* »

« *L'économie de la France sera désormais une nouvelle économie* », a poursuivi le président de la République, qui a évoqué la double fragilité d'une « *croissance sans précédent* ». « *Quels que fussent ses immenses bienfaits, elle laissait insatisfaites des aspirations essentielles, et parfois même augmentait les insatisfactions.* » De plus, elle « *reposait, pour une large part, sur l'utilisation d'une main-d'œuvre immigrée, peu rémunérée, et sur l'importation de matières premières à bon marché. Il était fatal, ne fût-ce qu'en raison des formidables appétits des pays industriels, qu'un jour ou l'autre des raretés apparaissent, et que les prix soient entraînés vers le haut* ».

Par ailleurs la « *croissance exceptionnelle des grands pays industriels était largement fondée sur un monopole d'accès à la technologie. Ce monopole lui-même ne pouvait être que temporaire. Il était inévitable que les pays en développement accèdent à leur tour à des techniques de production de plus en plus perfectionnées.* »

Un changement demandé

Pour M. Giscard d'Estaing « *il n'y aura pas de retour à l'état antérieur des choses. Ce n'est pas une* « crise » *que nous vivons, c'est une nouvelle étape, un changement du monde* ». Mais « *sauf à nous contredire nous-mêmes, nous ne devons pas déplorer les changements qui se sont produits* ».

Dès lors « *il s'agit pour le président de la République de bâtir une économie adaptée aux données nouvelles du monde, un monde marqué par la cherté de l'énergie et des matières premières, et par l'âpreté croissante de la concurrence des pays neufs. Mais aussi un monde caractérisé par les aspirations de nos concitoyens à l'emploi des hommes et des femmes, à une justice plus exigeante, et à une qualité de la vie plus élevée (...).*

» *Il devra s'agir encore d'une économie en croissance, car la croissance des biens matériels reste nécessaire pour assurer l'emploi, pour répondre à des besoins légitimes encore non satisfaits, et pour maintenir notre place dans le monde* ». Toutefois, « *l'évolution souhaitable de l'économie et de la société française ne saurait désormais se réduire à une simple croissance quantitative. Elle doit au contraire constituer un développement à plusieurs dimensions, dont la croissance ne sera que l'un des aspects. C'est dire que, moins encore que par le passé, cette évolution ne pourra être résumée par un seul chiffre* ».

Le chef de l'Etat a ensuite évoqué les dangers du protectionnisme : « *Si nous nous abandonnons à cette pente, sous le prétexte honorable de protéger telle ou telle branche en difficulté, nous condamnerions inexorablement au déclin, en raison des mesures de rétorsion qui s'ensuivraient, tout ce que notre économie comporte de plus sain. Bien entendu, tout doit être fait pour permettre aux entreprises menacées, mais qui restent viables, de surmonter leur handicap et surtout pour épargner aux travailleurs concernés les conséquences douloureuses des adaptations économiques. Mais dans un pays où l'industrie travaille dans la proportion de deux cinquièmes pour l'exportation, la tentation protectionniste ne peut être considérée sérieusement par aucun responsable. Le quatrième pays exportateur du monde ne peut se risquer à être un pays protectionniste.*

» *Pouvons-nous, du moins — ce qui est à certains égards une forme déguisée du protectionnisme, — chercher un secours dans la dévalorisation de notre monnaie et espérer satisfaire ainsi, sans trop de douleur, aux conditions difficiles de la concurrence extérieure ? Là encore, la réponse est négative pour des raisons objectives.*

» *La part considérable, dans la valeur de nos importations, des postes d'énergie et de matières premières, qu'il n'est pas possible de comprimer au-dessous d'un certain niveau, a pour conséquence que, contrairement à ce qui se passait autrefois, l'abaissement de la valeur de la monnaie, au lieu de faciliter le rétablissement de l'équilibre extérieur, le compromet davantage. Les exemples démonstratifs ne manquent pas.* »

Quel est le chemin à suivre ?

« *Nous devons d'abord limiter notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur, en économisant de notre mieux les ressources rares que nous ne trouvons pas chez nous : énergie et matières premières. D'où l'importance essentielle des programmes d'économies lancés dans ces deux domaines, et du développement des énergies de substitution, nucléaires et non nucléaires.*

» *D'autre part, face à la concurrence de plus en plus sévère des pays neufs, nous devons développer au maximum les productions pour lesquelles nous disposons d'un avantage technologique, de façon à valoriser notre principale ressource, qui est notre savoir-faire.*

» *L'acceptation d'une plus grande spécialisation n'est pas, je le sais, conforme à notre tendance naturelle. Elle est cependant nécessaire pour nous permettre d'atteindre ou de maintenir la compétitivité dans un nombre suffisant de domaines. Certes, comme en toutes choses, la prudence et la mesure s'imposent. Il ne s'agit pas de pousser la spécialisation jusqu'au point où elle risquerait d'accroître notre vulnérabilité, dans un monde qui nous réservera encore beaucoup de surprises.*

» *Ainsi la liberté des échanges doit être maintenue ; mais cette liberté doit être mondialement organisée. J'observe que l'idée de liberté organisée des échanges que j'ai lancée à la réunion* « au sommet » *de Londres, en mai dernier, est une idée qui chemine.* »

Le président de la République a poursuivi : « *Les transformations auxquelles aspire la société française devraient avoir un effet favorable sur son efficacité économique... Tout ce qui contribue à rendre la vie des Français moins tendue, plus en harmonie avec le cadre naturel, mieux insérée dans des villes plus humaines, aura des incidences positives sur notre capacité économique.*

« Le pays du travail bien fait »

» *Ma conviction profonde est qu'une société dans laquelle l'exigence de justice est mieux satisfaite, parce que les moins favorisés y disposent d'un sort équitable, est une société dans laquelle les tensions sont moins fortes, et se trouve, pour cette raison même, mieux armée dans la compétition entre les nations. Il n'y a pas contradiction, mais convergence entre les actions que requiert notre situation économique dans le monde et un grand nombre de celles que nous recommandent les aspirations de nos concitoyens. L'observation de cette convergence doit être une source de confiance, non d'illusion.*

» *L'effort, plus que jamais, est indispensable... Il s'agira moins de déployer la capacité d'affronter les peines immémoriales du travail ou de dégager des moyens d'investissements massifs que de rendre le travail et l'investissement plus efficaces.*

» *La clé de notre compétitivité réside dans notre capacité d'atteindre, dans les domaines choisis, à une certaine excellence internationale. Il s'agit, pour la France, d'être à nouveau le pays du travail bien fait. [...] Dans un sens neuf, celui des sociétés post-industrielles, celui qui résulte d'une complète maîtrise intellectuelle de la tâche à accomplir, de la capacité d'en prévoir tous les aspects, d'en évaluer correctement les coûts et d'en organiser minutieusement le déroulement.*

» *On entend souvent dire que les Français ont besoin, pour donner le meilleur d'eux-mêmes, de grands objectifs.* » « *Or voici que notre époque leur en propose trois*, a conclu M. Giscard d'Estaing : *sur le plan politique : l'unité ; sur le plan social : la justice ; sur le plan économique : l'efficacité.* »

A L'ÉTRANGER

Le chômage continue de croître au Canada malgré les programmes d'aide à l'emploi

Le chômage a atteint, au Canada, son taux le plus élevé, représentant en septembre 8,3 % de la population active contre 8,2 % en août, 8,1 % en juillet et 7,2 % en septembre 1976 (après correction des variations saisonnières). Toutefois (en données brutes) le nombre des chômeurs a légèrement diminué, revenant en un mois de 838 000 à 798 000.

La hausse annuelle des prix est passée de 8,3 % en août à 8,4 % en septembre. Le gouvernement canadien s'était fixé comme objectif, au début de 1977, de maintenir le taux d'inflation à 6 % grâce à son programme de gel des prix et des salaires instauré en octobre 1975.

De notre correspondant

Montréal. — Le taux de chômage s'est accru régulièrement au Canada au cours de ces dernières années, passant de 5,5 % de la population active à la recherche d'emploi en 1974 à 8,3 % en septembre 1977 (chiffre corrigé des variations saisonnières). C'est chez les moins de vingt-cinq ans que le chômage est le plus élevé et là aussi en augmentation régulière. Il affectait 12,8 % des travailleurs de cette tranche d'âge en 1976 (12,1 % en 1975, 9,4 % en 1974). Cette année, le taux devrait atteindre 14,5 %.

Le ralentissement de l'économie canadienne ne permet pas d'absorber la croissance de la main-d'œuvre disponible. Aux premier et second semestres de 1976 l'industrie a fonctionné à 84,2 % et 84,1 % de ses capacités, les industriels préférant réduire les stocks plutôt qu'augmenter la production. Pour certains, le Canada n'est pas encore sorti de la récession de 1974-1975. Pour d'autres, le redressement connaît simplement un ralentissement qui ne devrait pas durer plus de six mois. Au point le plus bas de la récession l'industrie canadienne fonctionnait à 82,2 % de ses capacités. Au point le plus haut de l'expansion des années 1972-1974, le taux était de 83,2 %.

Les prévisions sont pessimistes. Alors qu'il y a deux mois seulement, on s'attendait pour 1976-1977 à une croissance réelle du P.N.B. de l'ordre de 3 % à 4 %, les dernières estimations ramènent ces espérances à 2 ou 2,5 %.

Les mesures d'assistance à l'entreprise privée, prévues par le budget fédéral présenté en mars dernier, et qui débloquaient des crédits de 800 millions de dollars, ne sont pas parvenus à faire sortir les investisseurs de leur réserve. Excepté l'aide que pourrait apporter une amélioration des exportations (la dévaluation du dollar canadien y contribue), les économistes semblent compter, une *fois de plus*, sur les allégements fiscaux au niveau de l'entreprise et de l'individu pour rompre l'immobilisme.

L'idée d'une aide à l'emploi, sous forme d'exemptions fédérales accordées aux entreprises qui ne licencient pas, fait son chemin. Le procédé serait nouveau au Canada, où les entreprises adoptent d'ordinaire un comportement « américain » : licencier aussi longtemps que cela peut permettre de maintenir les bénéfices. Deux provinces — chaque province a son bureau de développement économique — le Manitoba et l'Ontario, ont déjà pris des mesures de cet ordre.

Le chômage, au Canada a, d'autre part, deux caractéristiques spécifiques. Il est, d'une part, caractérisé par de très grandes disparités régionales. Le taux de chômage chez les moins de vingt-trois-vingt-cinq ans, par exemple, est de 20 % à Terre-Neuve, et de 7 % en Alberta. Les provinces jouissent d'une marge d'autonomie et de domaines réservés, tels celui de l'éducation, particulièrement important dans ce cas. Comme on le devine, la mise sur pied entre Ottawa et Québec d'une politique concertée de lutte contre le chômage ne va pas sans heurt. On estime cependant à Ottawa que la coopération fédérale-provinciale s'améliore globalement dans ce domaine.

Le Canada fait un effort particulier pour lutter contre le chômage des jeunes. Les programmes existants sont centrés sur l'apprentissage professionnel ou sur la création directe d'emplois, comme le programme « *Jeunesse Canada au travail* » et « *Canada au travail* » dans lesquels a été intégré le *Programme d'initiatives locales* (PIL) lancé en 1971.

Pour l'année 1977-1978, le budget fédéral a dégagé au total 458 millions de dollars pour lutter contre le chômage des jeunes.

A.-M. C.

● *Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Don Jamieson*, a démenti, le 18 octobre, l'existence d'une relation entre l'embargo imposé par le gouvernement fédéral sur les livraisons d'uranium aux pays européens et la volonté du Canada de provoquer une hausse du prix de l'uranium.

Le ministre a souligné que la politique fédérale au sujet des contrôles de l'utilisation de l'uranium canadien exporté et les questions de prix de vente étaient deux choses bien distinctes. La décision du Canada de suspendre, au début de cette année les livraisons à des pays tels que l'Allemagne de l'Ouest ou la France, a-t-il expliqué, tient à l'impossibilité d'obtenir de ces pays des garanties suffisantes sur les questions de sécurité. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	COURS DU JOUR + Haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. —	TROIS MOIS Rep. +	TROIS MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U.	4,8410	4,8430	+ 70	+ 95	+ 160	+ 190	+ 290	+ 350
$ can.	4,3770	4,3820	+ 20	+ 50	+ 70	+ 110	+ 130	+ 200
Yen (100)	1,9130	1,9170	+ 70	+ 90	+ 170	+ 200	+ 340	+ 390
D.M.	2,1370	2,1405	+ 80	+ 100	+ 250	+ 270	+ 510	+ 560
Florin	1,9110	1,9140	+ 60	+ 80	+ 180	+ 200	+ 350	+ 380
F.B. (100)	13,7120	13,7280	+ 280	+ 390	+ 790	+ 940	+1420	+1620
F.S.	2,1480	2,1510	+ 120	+ 140	+ 350	+ 380	+ 680	+ 720
L. (1 000)	5,5010	5,5080	— 300	— 200	— 800	— 680	—1400	—1100
£	8,5930	8,5985	+ 260	+ 330	+ 800	+ 870	+1370	+1480

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U.	18 3/4	19 1/4	6 1/4	6 1/2	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4
Florin	4 1/2	3 1/4	4 5/8	5	4 3/4	5 1/4	5	5 1/2
F.B.	5	6	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7 1/4
F.S.	3/4	1	1	1 1/2	1 3/4	2 1/4	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	10	16	13	16	13	16	13	16
£	4 1/4	5	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4	5 1/2	6
F français	8 1/4	8 3/4	8 1/2	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ETATS-UNIS

● *L'industrie* a tourné à 82,9 % de sa capacité de production en septembre. Ce taux a été de 83 % durant l'ensemble du troisième trimestre, contre 82,7 % au second trimestre et 80,8 % de juillet à septembre 1976. Les revenus personnels des Américains ont augmenté de 0,8 % en septembre, au lieu de 0,5 % en août.

R. F. A.

● *Les investissements de l'industrie* d'Allemagne fédérale ont atteint, pendant les six premiers mois de 1977, 105,5 milliards de deutschemarks, soit 11,5 % de plus que ceux réalisés pendant la période correspondante de 1976, indique le rapport mensuel de la Bundesbank. La demande intérieure, en particulier en ce qui concerne les biens de consommation, a enregistré, de son côté, une hausse notable au cours de l'été dernier. Les revenus des personnes physiques ont augmenté de 2,5 % pendant le premier semestre de 1977, et le taux d'épargne s'est situé à 15 %, au lieu de 15,5 % au deuxième semestre de 1976...

ÉCONOMIE - SOCIAL

PATRONAT

LA FIN DES IVe ASSISES DES ENTREPRISES

M. Ceyrac plaide en faveur d'un retour à la liberté

Les quatrièmes assises nationales des entreprises se sont terminées mardi 18 octobre au Palais des congrès, à Paris. « Alors que les entreprises affrontent des menaces immédiates et des difficultés harassantes, nous avons délibérément choisi de consacrer nos travaux à des questions d'une autre nature et de réfléchir à l'avenir », a dit M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. « Nos assises ont montré de quelles initiatives et de quels progrès les entreprises étaient porteuses. Le pays doit leur faire confiance pour pratiquer une stratégie économique de mouvement, améliorer les conditions de vie au travail, réaliser une meilleure harmonie de la croissance industrielle et de son environnement. »

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le président du C.N.P.F. a réclamé la liberté des prix, la liberté du crédit et la liberté de mouvement. Et il a insisté : « Dans une société un peu lassée de sa réussite, menacée par la bureaucratie et privilégiant dangereusement la sécurité sur le risque, l'entreprise reste une source exceptionnelle d'innovation, d'initiative, de responsabilités personnelles. »

Comme l'a dit aussi M. Ceyrac : « Ces quatrièmes assises étaient apparemment un défi. » Défi à la crise économique, défi à la crise politique, défi à la technocratie et au centralisme bureaucratique. Défi à tout, en somme. Une fête de quatre jours sur fond de musique pop et de chant joyeux. Une opération de relations publiques formidable. Il y a même eu de bonnes idées. M. François Dalle a été brillant, M. Georges Chavanes étonnant, M. Jean Chenevier raisonnable. Chacun y a mis du sien, surtout M. Paul Appell, discret organisateur de ce grand « show » libéral (vingt-cinq mille personnes et un gros service de presse). Bien sûr, cela ne vaut pas la fête de « l'Humanité », mais voilà quelques points de marqués, même si dans ce concert quelques fausses notes ont été entendues : le Syndicat patronal des petites et moyennes industries (P.M.I.) vient de qualifier ces assises de « rideau de fumée » qui ne masquera pas les « réalités » devant lesquelles se trouve le patronat français. — J. G.

Deux maîtres mots : souplesse et autonomie

Deux grandes orientations se sont dégagées des assises : améliorer les conditions de vie et de travail sous le signe de la souplesse et de l'autonomie.

Pour les cadres et les chefs d'entreprise qui se sont succédé dans les vingt-trois forums sur l'organisation du travail, il n'est plus question de s'interroger sur la nécessité ou non d'engager des opérations ou des expériences, mais de rechercher la meilleure façon de les mener à bien.

Des représentants de Merlin-Gérin ont démontré que le passage du travail à la chaîne aux groupes semi-autonomes ne nécessitait pas toujours des investissements coûteux : sur les vingt expériences réalisées, les dépenses engagées n'ont dépassé que deux fois et de 5 à 10 % seulement l'investissement qu'aurait entraînée l'installation d'un système traditionnel de fabrication. D'autres patrons, comme celui de Citroën, ont mis en lumière la portée des mini-réalisations qui, ajoutées les unes aux autres, constituent un ensemble non négligeable d'améliorations. Citroën a notamment insisté sur l'intérêt des équipes de recherche d'amélioration des conditions de travail (trente-quatre équipes créées depuis un an et demi), qui, associant les cadres, la maîtrise et les ouvriers, « *ont réparé de petites erreurs, corrigé de petites nuisances* » par des améliorations très concrètes et très sensibles pour ceux qui en bénéficient.

Méfiance et scepticisme

Toutes ces initiatives, ont noté certains dirigeants d'entreprise, se heurtent, au départ, à la méfiance et au scepticisme. Réticence tout d'abord des syndicats. En général, les directions ne cherchent pas à obtenir un accord dûment paraphé mais, plus souvent qu'on ne pouvait le croire, elles informent les instances légales de représentation du personnel. Réticence aussi des cadres et des ouvriers. Mais au fur et à mesure que les transformations sont discutées avec les intéressés, au fur et à mesure que les projets prennent corps, les différentes catégories de personnels entrent dans le jeu. Cela suppose, ont déclaré plusieurs intervenants, une réelle concertation et la mise en place de modifications tangibles pour les travailleurs.

Toute la tactique du patronat repose sur la conviction que le salarié souhaite participer au changement et être plus libre dans son travail ; il faut donc s'adresser directement à la base, présenter des formules d'amélioration très diverses. Le leitmotiv, c'est l'autonomie : autonomie des groupes dans les ateliers, autonomie aussi des employeurs pour mener à bien leur expérience.

La plupart des recommandations qui ont été présentées par M. Appell dans son discours de synthèse reprennent ce thème : qu'il s'agisse des moyens d'expression directe des salariés sur les lieux de travail, des horaires personnalisés, du bilan social, des structures de concertation avec les cadres, des rapports avec les syndicats, M. Appell a écarté avec insistance toute idée de législation qui viendrait enfermer les chefs d'entreprise dans un carcan.

Cet hymne à la liberté, à la décentralisation, aux petites unités à échelle humaine, correspondent sans aucun doute aux besoins des salariés et, par des chemins détournés, rejoignent les préoccupations de certains syndicats en faveur de l'autogestion et des revendications dites qualitatives. Les représentants du personnel risquent-ils cependant d'être court-circuités par les initiatives patronales ? Dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail, les confédérations ouvrières ont pris du retard, nous confiait un ancien dirigeant syndical. Gênées par leurs orientations politiques générales, elles ont sans doute sous-estimé le dynamisme de l'aile marchante du C.N.P.F. Mais ce dernier n'a peut-être pas suffisamment pesé les risques de dérapage qui peut être provoqué par le patronat traditionnel, qui, franchement hostile aux syndicats, ne pourrait retenir qu'une partie du message lancé par les organisateurs de ces quatrièmes assises nationales.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *A Manufrance*, le nouveau P.-D. G., M. Jacques Petit, a commenté les propos de M. Barre à Lyon en déclarant : « *Les entreprises n'ont pas à faire la manche auprès des pouvoirs publics. D'ici quelques semaines, je serai en mesure de présenter un plan fiable avec des éléments concrets. Le travail déjà effectué montre que Manufrance a des capacités de redressement insoupçonnées. Pour demander une aide financière publique, il faut d'abord être en mesure de la justifier. Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons discuter de son montant et de ses conditions.* »

Par ailleurs, F.O. estime que « *la vérité est travestie à Manufrance* ». Cinquante et une personnes âgées de plus de cinquante-six ans et huit mois vont être licenciées avant la fin de l'année et mises en préretraite ; ce chiffre s'ajoute, selon F.O., aux quarante-huit départs volontaires déjà décidés. Ces faits, déclare F.O., ainsi que la mise en chômage technique d'une partie du personnel vont à l'encontre des déclarations du maire de Saint-Étienne qui affirmait qu'il n'y aurait ni démantèlement ni licenciement. — *(Corresp.)*

AUTOMOBILE

La sortie d'un nouveau modèle entraînera durant dix jours la mise en chômage partiel de 14 000 travailleurs de Chrysler-France

Chrysler-France arrêtera la production de trois des quatre chaînes de son usine de Poissy du 19 au 30 décembre, « *en raison de l'adaptation des méthodes et des moyens de fabrication en vue de la production d'un nouveau modèle* », annonce un communiqué du constructeur automobile. Les autres usines de la firme — qui emploie au total quarante mille salariés, seront également partiellement affectées par ces mesures « *en fonction de l'incidence de la production du nouveau modèle sur l'exploitation de chacune* ». Au total le chômage partiel devrait toucher environ quatorze mille salariés. La firme de Poissy précise que cinq jours ouvrables seront indemnisés à 60 % du salaire, les cinq autres jours devront être récupérés à compter du mois d'avril 1978, « *mais une avance de 60 % du salaire normal sera versée* ».

Faut-il voir dans cette décision, qui vient après l'annonce par Renault de plusieurs jours chômés d'ici à la fin de l'année, un effet de l'essoufflement que l'on constate actuellement sur le marché ? Il ne le semble pas. Certes, la firme de Poissy eût sans doute hésité à recourir à des mesures d'une telle ampleur si les ventes avaient été à leur maximum, mais tout semble indiquer que des raisons techniques liées à la sortie de son nouveau modèle, Horizon expliquent pour l'essentiel la décision de Chrysler-France.

Comme Ford avec la Fiesta, Chrysler voit grand, cette nouvelle voiture devrait être produite dès la première année à près de deux cent dix mille exemplaires. Or actuellement elle produit cinq cent vingt-cinq mille véhicules chaque année, dont deux cent soixante-quinze mille modèles 1307-1308, cent soixante-cinq mille Simca 1100, cinquante-cinq mille Simca 1000 et vingt-sept mille Chrysler 160 et 180 environ. La nouvelle venue — qui sera une « petite-moyenne » voiture destinée à remplacer certaines versions de la Simca 1000 âgée de dix ans — impose donc un remaniement très important des chaînes de Poissy.

Une partie de la production des Chrysler 1307-1308 (environ cinquante à soixante mille unités par an) sera transférée en Espagne ainsi que l'essentiel de la production des Chrysler 160 et 180. Par ailleurs la fabrication des Simca 1 000, qui perdent du terrain, devrait être largement réduite, comme celle de certaines versions de la Simca 1100 (de cent soixante-cinq mille unités par an la production de ce modèle devrait tomber à cent vingt mille environ). C'est donc à un remaniement général de ses capacités de production que doit procéder la filiale française du groupe, appelée à jouer un rôle central dans la stratégie européenne de Chrysler.

L'intégration de ses diverses filiales (en Grande-Bretagne, en Espagne, en Italie, et en France) est déjà largement amorcée, et le transfert des responsabilités au niveau de la direction quasiment terminé. La nomination de M. John Day, président de Chrysler-France, au poste de vice-président du groupe pour l'Europe est une nouvelle preuve que — sauf pour les activités financières qui restent regroupées dans la City — la direction européenne se situe dorénavant à Paris.

● *Saviem construira une usine de camions au Pakistan.* — Un accord a été conclu le 17 octobre entre la firme française et le gouvernement pakistanais. L'usine, dont le coût s'élève à 275 millions de dollars (1,34 milliard de francs environ), produira six mille cinq cents camions et autobus par an, qui seront destinés au marché pakistanais et exportés en Asie et au Moyen-Orient. — *(U.P., Reuter.)*

SYNDICATS

LA C.G.T NE REMPORTE QU'UN SIÈGE AUX ÉTABLISSEMENTS FURNON

Les élections des délégués du personnel de l'entreprise de M. Gérard Furnon, qui ont eu lieu le 14 octobre à Saint-Christol-les-Alès, ont donné les résultats suivants :

Inscrits : 78 ; votants : 76 ; nuls : 3 ; exprimés : 73. Syndicat autonome : 37 voix, deux sièges ; C.G.T. : 36 voix, 1 siège.

Ces élections étaient organisées uniquement dans l'entreprise annexe où travaillent les ouvrières syndiquées et ne concernaient donc pas le reste du personnel, à savoir 140 employés de l'entreprise principale.

M. Gérard Furnon a ainsi commenté ces résultats : « *Ces élections confirment de façon éclatante la désaffection du personnel de l'entreprise Furnon envers la C.G.T., puisque l'entreprise concernée était jusque-là considérée comme le fief du syndicat communiste.* »

De son côté, l'union locale C.G.T. d'Alès a indiqué, dans un communiqué, que 26 des 78 inscrits « *n'avaient pas pris part à la bataille* » qui a opposé ce syndicat au patron gardois et que M. Furnon, qui ne voulait pas que la C.G.T. s'implante dans son usine, « *sera désormais bien obligé de tenir compte de sa présence* ».

Toutefois, la C.G.T. aurait sans aucun doute souhaité que cette présence soit plus importante : à cet égard, les résultats de ces élections sont un peu décevants pour cette centrale. La C.G.T. l'explique par les « *multiples pressions* » et le « *chantage à la fermeture de l'usine* », qui, selon elle, ont été exercés sur le personnel syndiqué.

AGRICULTURE

LES COOPÉRATIVES FACE AUX DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

A l'heure du désengagement du secteur privé de l'industrie agro-alimentaire en raison de sa médiocre rentabilité — l'affaire Préval en est l'illustration la plus récente, — les coopératives se déclarent prêtes à reprendre le flambeau. Mais à certaines conditions... « *Les difficultés actuelles justifient que le Crédit agricole et les pouvoirs publics continuent de soutenir sans réserve les efforts des agriculteurs dans leurs coopératives* », estime M. Fréjus Michon, président du groupe laitier Orlac, dans le rapport sur les industries agricoles et alimentaires qu'il présente, ce mercredi 19 septembre après-midi, au cours de l'assemblée générale de la Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.). Les calamités de cette année, relève par ailleurs M. Jacques Lequertier, secrétaire général de la C.F.C.A., ne permettront pas d'amortir les frais fixes d'exploitation dans plusieurs secteurs (caves viticoles, fruits et légumes, conserveries et céréales).

Les revendications des responsables de coopératives sont similaires à celles de leurs homologues de l'industrie au moins sur deux points majeurs : une plus grande souplesse dans la politique de contrôle des prix (« *trop souvent réduite à une politique de l'indice* ») et des mesures communautaires pour supprimer les perturbations dues aux montants compensatoires monétaires. Identité de vues également sur la nécessité de constituer des groupes alimentaires forts pour faire face à « *la politique agressive* » menée par les circuits de distribution. Les vingt premiers groupes commerciaux français réalisent 50 % de la distribution alimentaire alors que les vingt premières firmes de la transformation n'assument que 30 % du chiffre d'affaires du secteur. C'est dire le rapport de force. Mais faut-il alors, comme le souhaitent certains hauts fonctionnaires, constituer un géant de l'alimentation, un Nestlé français ?

M. Michon répond franchement : « *Ce n'est pas possible de créer un ensemble coopérant en additionnant les morceaux d'industries alimentaires existantes* », et le président de la C.F.C.A.

L'intérêt général

Soumis à un feu roulant de critiques des industriels à propos des avantages fiscaux dont ils bénéficient, les responsables des coopératives ont toujours répondu que c'était la juste contrepartie de contraintes juridiques et de leur mission d'« intérêt général ». Ainsi dans les zones de montagne, où la collecte du lait est coûteuse, la part de la coopération a progressé entre 1968 et 1975 beaucoup plus rapidement que sur l'ensemble du territoire : 9,7 % en Auvergne, 9,8 % en Limousin et 15,4 % en Rhône-Alpes, contre 3,6 % pour la France. Globalement, même, le secteur coopératif a vu sa part dans la transformation alimentaire passer au cours de cette même période de 16,8 % à près de 25 % du chiffre d'affaires.

Les dirigeants des coopératives ne sont pas pour autant complexés. M. Michon a précisé : « *La coopération veut notamment éviter à ses adhérents d'être à la merci des capitaux non agricoles, dont une des caractéristiques est d'être instables.* » Il ne faut pas, devait-il ajouter, que les agriculteurs soient licenciés à chaque fois qu'une usine cesse son activité. Toutefois, le secteur coopératif ne veut pas faire la guerre à l'industrie privée et souhaite même s'entendre avec elle chaque fois que cela est possible. Des accords ont d'ailleurs déjà été passés dans un certain nombre de secteurs (viande, engrais, sucre).

La « vedette » de cette assemblée générale de la coopération agricole, qui s'achèvera jeudi matin, devait être M. Olav Gundelach. Mais le commissaire européen chargé de l'agriculture a, *in extremis*, remis à plus tard sa première prestation devant un auditoire agricole français. Cette absence est amèrement commentée dans les milieux paysans au moment où la Commission de Bruxelles adopte une position hésitante face à l'élargissement du Marché commun et préconise par ailleurs une réduction des garanties de prix aux éleveurs de bovins.

● *A l'usine Montefibre de Saint-Nabord*, les ouvriers devaient recevoir, mercredi 19 octobre, avec une semaine de retard, leur paie de septembre. La veille, M. Cusey, directeur administratif de la société, en a donné l'assurance à l'intersyndicale, en présence de M. Poirier, inspecteur du travail. Les salaires seront assurés à 100 % pour les cent dix personnes qui travaillent, les autres touchant 90 % de leur salaire net.

Une réunion du comité d'entreprise aura lieu mardi 25 octobre, à la mairie de Saint-Nabord. Les ouvriers attendent avec une certaine anxiété le second plan de sauvetage de l'usine de Saint-Nabord ; ils craignent qu'il ne se traduise par des licenciements. — *(Corresp.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 OCTOBRE

Reprise

Une reprise assez sensible des valeurs françaises s'est produite ce mardi à la Bourse de Paris, où, de plus, on a observé un léger accroissement du volume des échanges. En progrès de 0,85 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'est finalement établi en hausse de 1,3 %.

Tous les compartiments ont, peu ou prou, bénéficié de cette reprise, les valeurs de bâtiment et de construction électrique prenant la tête du mouvement. De fait, dans ce dernier groupe, les cotations de Matra, Meci et Téléphones Ericsson ont dû être retardées devant l'insuffisance de la demande.

Quelques baisses ont cependant été enregistrées à la métallurgie, aux alimentaires et aux établissements de crédit. Matra, Leroy-Somer, Vallourec et P.L.M. ont réalisé les meilleures performances (+5 à 6 %), tandis que Kléber et D.M.C. cédaient passablement du terrain (—5 à 6 %).

L'apaisement — passager ou plus durable — observé sur les marchés des changes, où le dollar a sensiblement remonté, a sans conteste donné le signal de la reprise. Certains, autour de la corbeille, affirmaient que les investisseurs n'attendaient que ce signe pour procéder à de nouvelles acquisitions. De là à en déduire que la hausse se poursuivra si le calme revient durablement sur les monnaies, il y avait un pas que bien peu ont osé franchir.

En tout cas, la meilleure tenue de la monnaie américaine a permis au lingot d'or de continuer sa progression (+ 140 francs à 25 400 francs) en dépit de la stabilité des cours à Londres. Même le napoléon s'est mis de la partie, s'adjugeant un gain de 1,90 franc à 249,10 francs. Le volume des transactions a augmenté à 6,33 millions de francs contre 4,37 millions.

Aux valeurs étrangères, hausse sélective des mines d'or.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

LONDRES

Encouragée par les résultats partiels et satisfaisants des négociations de salaires chez Ford et Leyland, la Bourse poursuit sa hausse. Fermeté des pétroles et baisse des mines d'or à la suite des résultats trimestriels.

OR (ouverture) (dollars) : 161 55 contre 160 30

VALEURS	CLOTURE 18/10	COURS 19/10
Beecham	643 ...	663 ...
British Petroleum	884 ...	894 ...
Courtaulds	118 ...	124 ...
De Beers	302 ...	297 ...
Imperial Chemical	412 ...	419 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	195 ...	198 ...
Shell	574 ...	588 ...
Vickers	199 ...	203 ...
War Loan 3 1/2 %	35 3/4	36 3/8
*West Driefontein	31 ...	30 3/8
*Western Holdings	21 3/4	21 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

VIRAX. — Résultat d'exploitation du premier semestre 1977 : 5,74 millions de francs contre 1,41 million. Une action nouvelle pour quatre anciennes sera distribuée gratuitement, début 1978.

CARBONISATION ENTREPRISE ET CERAMIQUE. — Cette filiale du groupe Lafarge a enregistré au 30 juin une perte nette de 12,7 millions de francs contre un bénéfice de 4,5 millions un an auparavant.

OXYGENE ET ACETYLENE D'EXTREME-ORIENT. — Les résultats bruts au 30 juin se sont élevés à 5,38 millions de francs, contre 4,53 millions un an plus tôt.

SILIC. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 15,29 millions de francs contre 19,72 millions de francs. Dividende global : 16 F contre 18,15 F.

Résultats nets du premier semestre 1977

PRINTEMPS S.A. : perte de 46,55 millions de francs contre une perte de 33,36 millions.

CIMENTS FRANÇAIS : 20,98 millions de francs contre 21,46 millions.

PHILIP MORRIS : 2,62 dollars par action contre 2,09 dollars.

HERLICQ ET FILS (avant provisions et impôts, mais après amortissements) : 14,97 millions de francs contre 11,55 millions de francs.

SICOTEL : 10,2 millions de francs, soit une hausse de 9 %.

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATION (avant provisions et impôts) : 55,21 millions de francs contre 25,18 millions de francs.

NEW-YORK
Toujours résistant

L'atmosphère est restée un peu plus sereine mardi, à Wall Street, où, pour la deuxième séance consécutive, l'indice Dow Jones est demeuré proche de ses précédents niveaux, enregistrant même une légère avance à 820,51 (+ 0,17).

L'activité elle-même s'est quelque peu accrue, 20,13 millions de titres ayant changé de mains contre 17,34 millions la veille.

Sur 1 866 valeurs traitées, 697 ont progressé tandis que 620 continuaient de reculer.

Certes, personne autour du Big Board n'est allé jusqu'à parler d'un retournement de tendance. Mais chacun a pu observer le retour en Bourse de quelques opérateurs séduits par le bas niveau de certains titres. Certains investisseurs n'écartaient pas la possibilité d'une reprise technique, imminente.

L'annonce d'une croissance assez forte des revenus des particuliers en septembre aurait même dégelé quelques initiatives. Mais la prudence demeure la règle générale dans la perspective d'un nouveau renchérissement des taux d'intérêts.

VALEURS	COURS 17/10	COURS 18/10
Alcoa	42 4/3	43 3/8
A.T.T.	60 3/4	60 3/4
Boeing	25 1/2	25 1/2
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	109 3/8	109 ...
Eastman Kodak	57 5/8	56 7/8
Exxon	46 7/8	46 5/8
Ford	44 3/8	44 3/4
General Electric	50 5/8	50 7/8
General Foods	30 ...	30 1/4
General Motors	69 7/8	69 5/8
Goodyear	18 ...	17 7/8
I.B.M.	258 3/4	257 3/8
I.T.T.	30 3/8	30 1/2
Kennecott	22 5/8	23 ...
Mobil Oil	60 7/8	66 5/8
Pfizer	25 7/8	26 1/4
Schlumberger	66 1/4	66 3/4
Texaco	27 5/8	27 5/8
U.A.L. Inc.	18 ...	18 ...
Union Carbide	42 1/2	42 3/8
U.S. Steel	29 7/8	30 ...
Westinghouse	16 3/4	17 5/8
Xerox	52 1/4	52 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/10	19/10
1 dollar (en yens) ...	252 ..	252 35

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises ..	94,7	95,7
Valeurs étrangères ..	102,7	106,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,9	62,6

BOURSE DE PARIS - 18 OCTOBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

• : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 832	4 847	4 850
Allemagne (100 DM)	213 600	213 800	218 ...
Belgique (100 F.)	13 693	13 719	13 676
Pays-Bas (100 fl.)	198 400	199 000	199 ...
Danemark (100 krd)	79 400	79 500	79 500
Suède (100 krs)	101 200	101 300	101 ...
Norvège (100 k.)	88 460	88 420	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 568	8 592	8 550
Italie (1 000 lires)	5 493	5 505	5 500
Suisse (100 fr.)	213 490	214 270	214 ...
Autriche (100 sch.)	29 980	30 020	29 450
Espagne (100 pes.)	5 765	5 773	5 660
Portugal (100 esc.)	11 950	11 975	11 500
Canada ($ can. 1)	4 372	4 355	4 305

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 10
Or fin (kilo en barre)	25280	25370 ..
Or fin (kilo en lingot)	25260	25400 ..
Pièce française (20 fr.)	247 20	249 10
Pièce française (10 fr.)	220 ..	221
Pièce suisse (20 fr.)	225 .	225 90
Union latine (20 fr.)	220	221 ..
Souverain	234 20	236 50
Pièce de 20 dollars	1158	1144 ..
Pièce de 10 dollars	578	580 .
Pièce de 5 dollars	355 ..	...
Pièce de 50 pesos	1030 ..	1040 50
Pièce de 10 florins	217 50	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1977 a été tiré à 574 602 exemplaires.

Devant les ministres des affaires étrangères des Neuf

L'élargissement de la C.E.E. coûtera cher

déclare M. Jenkins

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Le nouvel élargissement de la C.E.E. ne sera pas une opération indolore. « *Il nous coûtera à tous beaucoup d'argent, et c'est une bonne chose que nous le reconnaissions dès maintenant* », a déclaré M. Jenkins, le président de la Commission, le 18 octobre, devant les ministres des affaires étrangères des Neuf. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des difficultés, il est nécessaire d'entreprendre une « opération vérité ». La responsabilité en incombe à la Commission, qui, échappant aux tâtonnements des semaines passées, doit fournir un document de fond décrivant, sans rien masquer, les écueils et proposant des solutions.

Le volet agricole, qui est celui qui, dans l'immédiat, intéresse le plus directement Paris et Rome, fait figure d'obstacle majeur. Les formules envisagées pour l'instant en termes vagues par la Commission aide à la modernisation, — même assorties de quelques bonnes intentions en matière de régularisation des échanges, sont loin de répondre aux problèmes.

L'affaire sera d'autant plus chaude qu'il est clair qu'au-delà du stade actuel, il n'y a pas en ce domaine de front uni franco-italien. Les Italiens cherchent des compensations financières pour leur agriculture, mais peuvent, ou croient pouvoir tirer leur épingle du jeu dans un marché peu discipliné. Les Français, avec leurs prix de revient plus élevés, ont absolument besoin moins d'un concours financier que de règles d'organisation des marchés qui assurent la sauvegarde de leur agriculture méditerranéenne.

Les problèmes posés par l'élargissement ne peuvent être résolus uniquement par des transferts financiers massifs au profit des candidats ou des régions méditerranéennes de l'actuelle C.E.E. Les ministres allemand et français ont mis en relief le danger de cette solution de facilité qui semble tenter la Commission. Il est clair qu'il faudra aider les pays candidats pour qu'ils puissent rattraper le niveau de développement moyen de la C.E.E. Mais, comme le remarquent déjà certains commissaires, cette aide, sous peine d'être nocive, devra être conditionnelle. Belle affaire, en effet, si Madrid utilise les deniers reçus à irriguer ou à suréquiper sa sidérurgie !

Dans cet esprit, le président Jenkins a évoqué la nécessité d'un plan de développement industriel intégré qui tienne attentivement compte des surcapacités existantes dans plusieurs secteurs. M. Deniau, secrétaire d'État français aux affaires étrangères, a insisté sur la nécessité de ne pas négliger l'établissement de règles commerciales précises afin d'éviter une âpre concurrence destructrice.

Une des questions-clés — résultante de toutes les autres — demeure l'organisation des négociations après l'adoption des périodes de transition. Les ministres des Neuf sont restés muets sur ce thème. Compte tenu de l'inévitable tendance qu'auront les gouvernements à escamoter les problèmes, la meilleure chance de parvenir à une intégration ordonnée des trois pays serait sans doute de garder la maîtrise de la négociation, autrement dit, de ne permettre l'adhésion qu'au moment où le rattrapage discipliné de leurs économies sera bien engagé. L'idée d'une négociation par étapes, qui figurait dans le premier document préparé voici un mois par les services bruxellois, sera d'autant plus difficile à « vendre » à Madrid et à Lisbonne qu'elle n'a pas été imposée à la Grèce, et qu'elle ne peut plus l'être.

PHILIPPE LEMAITRE.

MARCHÉ TRÈS HEURTÉ SUR LE DOLLAR

Après sa léger durcissement de mardi, qui faisait suite à une forte chute lundi, le dollar a fluctué assez sensiblement mercredi 19 octobre dans un marché nerveux et heurté. A Paris, il s'échangeait en fin de matinée aux alentours de 4,8440 F contre 4,8475 F la veille, après avoir faibli en dessous de 4,84 F mardi dans l'après-midi. A Francfort, il s'établissait aux environs de 2,2640 deutschemarks, contre successivement 2,2690 DM et 2,2575 DM. A Zurich, le dollar a néanmoins poursuivi sa baisse, tombant derechef à son plus bas cours historique : 2,2530 francs suisses contre 2,2670 francs suisses. Il est vrai que l'ascension du franc suisse se poursuit avec vigueur.

La monnaie helvétique a rejoint et dépassé le deutschemark, elle cotait au-dessous de 1 deutschemark à Francfort, et atteignait 2,15 francs à Paris (nouveau record). Le franc n'a guère varié par rapport au deutschemark, qui valait 2,14 francs français en fin de matinée. Quant au yen, de nouveau en hausse mardi (151 yens pour 1 dollar, cour historique), il a cédé un peu de terrain mercredi, le dollar remontant à 253 yens sous l'effet des achats de la Banque du Japon et de certains importateurs.

De l'avis des cambistes, les remous et fluctuations qui agitent le marché du dollar sont dues aux ventes bénéficiaires et aux ajustements des opérateurs. Mais ils ne peuvent masquer la tendance de fond, qui est à la baisse, le gouvernement américain tant résolu à laisser baisser sa monnaie pour rendre les exportations américaines plus compétitives et endiguer ainsi la vague de pro- et endiguer aussi la vague de protectionnisme qui monte outre-Atlantique.

A Bucarest

LE CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE A LA CONFÉRENCE DE LA CROIX-ROUGE PROTESTE CONTRE LA PRÉSENCE DU CROISSANT-ROUGE SAHRAOUI.

Bucarest (A.F.P.). — Un incident s'est produit ce mercredi 19 octobre, durant les travaux, à Bucarest, de la vingt-troisième conférence de la Croix-Rouge. *M. François Leduc*, chef de la délégation française, qui prenait la parole lors de l'examen d'une résolution proposée par la Croix-Rouge ouest-allemande, a protesté contre le fait que le Croissant-Rouge sahraoui ait été admis comme observateur officieux, en la personne de son président M. Ali Mahmud, alors « qu'en violation flagrante de la Convention de Genève du 12 août 1949, les épouses, le mari, les enfants et les parents des six otages civils enlevés à Zouérate le 1er mai, aient été laissés sans aucune nouvelle et sans même qu'on leur indique s'ils sont encore en vie ».

Le chef de la délégation française a lancé un appel solennel à tous les gouvernements qui entretiennent des contacts avec les auteurs de l'enlèvement et à toutes les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour que les otages retenus à des fins de pression politique soient rendus immédiatement à leurs familles.

A UN MOIS DE LA DISCUSSION DU BUDGET

Un « mini-congrès » des H.L.M. s'élève contre la généralisation de la réforme du logement

Les responsables du mouvement H.L.M. sont inquiets du devenir de la réforme du financement du logement. Une assemblée extraordinaire des conseils fédéraux des H.L.M. se réunit ce mercredi 19 octobre, pour décider de l'attitude à adopter.

Quatre séries de difficultés s'opposent, selon les bâtisseurs sociaux, à la généralisation de la réforme envisagée pour le 1er janvier prochain :

● *La construction locative sociale,* qui connaîtra dans le nouveau système des loyers d'équilibre élevés, risque de dénoncer encore son rythme de construction, ce qui ne fera que reconnaître les difficultés des entreprises du bâtiment.

● *L'accession à la propriété.* — Les responsables des H.L.M. envisagent que les sociétés de crédit immobilier et les coopératives ne puissent faire face à la concurrence du Crédit agricole et du Crédit foncier, riches de « *ressources considérables* » et mieux armés pour offrir des prêts aidés individuels en zone diffuse.

● *Le conventionnement du parc locatif existant.* — Le dispositif envisagé se heurte à des difficultés juridiques insurmontables. Il faut donc le revoir, faute de quoi aucune amélioration des immeubles anciens ne pourrait être entreprise.

● *Le calcul de l'A.P.L.* — Les caisses d'allocations familiales ne sont pas prêtes à calculer et à verser l'A.P.L., même si celle du Loiret a commencé à le faire pour une centaine de bénéficiaires. Les futurs accédants à la propriété ont un besoin absolu de connaître, avant de s'engager les différentes hypothèses de leur dépense mensuelle de logement. Seul un programme informatique bien adapté peut répondre à cette demande légitime. Il faudra plusieurs mois pour le mettre en route et il n'est pas encore à l'étude.

Au total, l'expérimentation de la réforme commence à peine. En aucun cas, les parlementaires qui devront discuter dans moins d'un mois du budget 1978 et décider de la généralisation de la réforme, ne disposeront des éléments d'appréciation indispensables alors que le gouvernement, il y un an, s'était engagé à les leur fournir.

Pour les responsables de H.L.M., ces réserves remettent en cause la réalité d'une politique sociale du logement et leur mini-congrès décidera de l'attitude qu'ils vont adopter.

A plus court terme, la limitation à 3 % au 1er février de la hausse des loyers des logements H.L.M. (au lieu de 7 % en moyenne au 1er janvier), qui leur interdit d'établir des budgets prévisionnels, pourrait leur inspirer la décision de pratiquer une « *compensation* » unilatérale en suspendant le remboursement des prêts à concurrence du préjudice qui leur est causé, soit 250 millions de francs.

JOSÉE DOYÈRE.

LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE DU BOEING DE LA LUFTHANSA

Comment l'unité antiterroriste a libéré les otages

Aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, la police ouest-allemande avait tenté de libérer les otages israéliens aux mains d'un commando palestinien. L'opération, mal préparée, confiée à des forces de police qui n'avaient reçu aucun entraînement particulier à cet effet, avait tourné au désastre.

De ce sanglant échec date la création en République fédérale d'une unité (administrativement appelée le G 9) spécialisée dans la lutte contre les commandos terroristes, en particulier dans les cas de prises d'otages.

Celles-ci posent en effet aux forces de l'ordre un problème très particulier, puisqu'il s'agit pour elles de maîtriser les terroristes avant qu'ils aient eu le temps de mettre leurs menaces à exécution, c'est-à-dire dans un laps de temps qui n'excède pas, en général, quelques secondes. L'action de l'unité spéciale ouest-allemande, cette fois-ci, a été rendue possible par l'usage d'un type nouveau de grenades mises au point en Grande-Bretagne. Ces engins explosent sans projeter d'éclats et provoquent une lumière de magnésium aveuglante à laquelle s'ajoute un vacarme assourdissant. Ces deux effets combinés provoquent une sorte de paralysie générale qui dure de six à dix secondes. Ce sont ces précieux instants que les policiers venus de R.F.A. ont mis à profit pour anéantir le commando. *(Voir l'encadré.)*

Il reste que ces grenades n'ont pu être utilisées que parce que les portes de l'appareil avaient été arrachées. Les négociateurs de la tour de contrôle, dont M. Wischnewski — qui avait voyagé avec le chef du commando antiterroriste, — ont réussi, quelques minutes avant le déclenchement de l'assaut, à attirer les pirates de l'air dans la cabine de pilotage, seul endroit d'où ils pouvaient communiquer par radio avec l'envoyé de M. Schmidt. Les hommes de la brigade d'intervention ouest-allemande ont ainsi pu se faufiler jusqu'à l'appareil par l'arrière, monter sur les ailes et arracher les portes avec des outils particuliers (et non des explosifs, d'un maniement trop risqué pour les passagers de l'avion).

Aussitôt que les policiers sont entrés dans l'appareil, ils ont tué trois des terroristes et blessé grièvement un quatrième, une jeune femme dont l'identité, pas plus que celle de ses trois complices, n'a été révélée. Ils ont crié aux passagers : « *Couchez-vous, ne vous affolez pas.* » De nombreux otages ont pu se glisser sous les sièges. Selon certaines sources, les terroristes auraient eu le temps de lancer deux grenades, qui n'auraient pas explosé.

Les passagers étaient si profondément traumatisés par leur aventure que lorsque les policiers les invitèrent à quitter l'appareil — à bord duquel on devait retrouver de nombreux explosifs disposés par les terroristes — la plupart d'entre eux demeurèrent hébétés plusieurs minutes avant de comprendre qu'ils étaient libres et indemnes.

Le succès de la mission de l'unité spéciale ouest-allemande — la « Bundesgrenzenschutz », cantonnée à Sankt-Augustin, près de Bonn, — a aussitôt assuré à celle-ci une popularité considérable outre-Rhin. Le commando de Mogadiscio comptait une trentaine d'hommes, mais l'ensemble de cette unité est forte, au total, de quelque cent quatre-vingts policiers d'élite. Ses membres reçoivent un entraînement intensif et sont rompus à toutes les disciplines du combat rapproché. Ils disposent d'un équipement très « sophistiqué », comprenant notamment des armes ultra-rapides avec viseurs à infrarouge permettant de tirer dans l'obscurité. La « Bundesgrenzenschutz » peut en outre bénéficier du concours de certains experts étrangers, comme ce fut le cas pour l'opération de Mogadiscio : deux membres des services spéciaux britanniques (S.A.S.) ont collaboré, en qualité de conseillers techniques, à l'organisation de l'assaut, vraisemblablement à la demande de M. James Callaghan lui-même.

DES GRENADES QUI ÉTOURDISSENT

Les grenades qui étourdissent (the stun grenades), utilisées par le commando ouest-allemand, lui ont été fournies, en réalité, par les forces spéciales britanniques. Deux spécialistes appartenant au British Special Air Service étaient, du reste, à Mogadiscio pour conseiller, sur place, le commando venu de Bonn.

Depuis longtemps, de telles grenades sont stockées en Grande-Bretagne et elles ont été expérimentées par le 22e régiment SAS, à partir duquel sont formés, le cas échéant, les groupes d'action antiterroriste. Il s'agit de grenades au magnésium qui étourdissent, pendant quelques secondes, par leur effet de flash et dont l'enveloppe ne se fragmente pas, contrairement à d'autres modèles de grenades, pour limiter les conséquences des éclats.

Leur utilisation dans un milieu confiné oblige à prévoir un équipement spécial anti-bruit et anti-flash. Leur durée opérationnelle est de quelques secondes.

● *La police polonaise a fait échouer* mardi 18 octobre à Varsovie une tentative de détournement d'avion, indique la presse polonaise. La tentative a eu lieu à l'aéroport de la capitale. Un ou plusieurs hommes ont tenté de s'emparer d'un avion et de le forcer de les conduire à Vienne, disent les journaux. Mais la police de l'aéroport a eu le temps d'intervenir et de capturer le ou les « pirates ». Les journaux indiquent qu'il s'agissait d'un appareil effectuant la liaison *Cracovie-Varsovie.* Le nombre et l'identité des « pirates » n'est pas révélé.

M. D'ORNANO DÉSIGNE LE NOUVEL ADMINISTRATEUR DE L'OPÉRA DE PARIS

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devait annoncer mercredi après-midi 19 octobre le nom du nouvel administrateur de l'Opéra de Paris qui succédera en 1980 à M. Rolf Liebermann. Trois noms ont été le plus souvent prononcés : ceux de MM. Alain Lombard, directeur de l'Opéra du Rhin, Jean-Claude Riber, directeur du Grand Théâtre de Genève et Bernard Lefort, directeur du Festival d'Aix-en-Provence. Cependant, les deux premiers ont fait savoir, au cours des derniers jours, qu'ils n'étaient pas candidats.



A B C D E F G